

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 604 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 MARS 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tel. : 246-72-23

Les référendums en Écosse et au Pays de Galles : un grave échec pour M. Callaghan

LIRE PAGE 3

Le conflit sino-vietnamien et les pressions soviétiques

Une riposte graduée

Le discours « électoral » prononcé vendredi par M. Brejnev dans sa circonscription de Moscou — c'est ce dimanche 4 mars que les Soviétiques votent, tout à fait formellement, pour renouveler leurs deux Assemblées — parait confirmer la ligne suivie jusqu'à présent par l'Union soviétique dans le conflit sino-vietnamien : bien que, d'après tous les renseignements dont on dispose, l'U.R.S.S. soit prête à réagir militairement, c'est sur le front diplomatique qu'elle entend toujours faire porter son effort, dans l'espoir de déconsidérer la Chine et de freiner ainsi son accession à la respectabilité.

Pour autant qu'on puisse en juger, l'évolution des combats permet à Moscou de conserver cette ligne : la « leçon » que Pékin se vantait d'infliger à Hanoï parait jusqu'à présent avoir été assez modeste. Bien qu'inférieures numériquement aux troupes chinoises engagées, les unités vietnamiennes semblent bien résister à l'offensive. A un point tel, d'ailleurs que la Chine pourrait avoir quelques difficultés à « décrocher » dans l'ordre et la discipline. C'est ce contexte qui a permis au Kremlin de limiter son aide à des livraisons militaires, tout en renforçant sa présence navale en mer de Chine et, sans doute, en accentuant la préparation de ses troupes stationnées sur la frontière sino-soviétique et sino-mongole.

On aurait tort, pourtant, d'interpréter le discours de M. Brejnev comme une renonciation à toute « punition » de la Chine. D'abord, parce que la note gouvernementale publiée peu après l'intervention du secrétaire général pour mettre en garde Pékin contre une intervention au Laos affirme que « plus l'agresseur chinois commettra de crimes, plus son châtiment sera sévère ». Ensuite, parce qu'il est normal que le Kremlin veuille choisir l'heure et la forme de la « punition » qu'il entend bien infliger aux « bandits » de Pékin. Les Chinois, après tout, n'ont rien fait pendant l'offensive vietnamienne au Cambodge et ont attendu plusieurs semaines avant de passer à l'action. On ne peut exclure que Moscou songe également à un tel scénario.

D'autant plus que l'attaque chinoise contre le Vietnam permet dans l'immédiat aux dirigeants soviétiques de se faire passer pour particulièrement responsables et d'intensifier leurs pressions de toutes sortes auprès des Occidentaux. M. Giscard d'Estaing en fera certainement l'expérience lorsqu'il se rendra, à la fin du mois, en voyage à Moscou. Les Britanniques également, s'ils s'obstinent, comme ils affirment en avoir l'intention, à vendre à Pékin des chasseurs à décollage vertical Harrier.

Mais c'est manifestement en direction de Washington que Moscou veut surtout pousser son offensive. M. Brejnev a en effet nettement laissé entendre que le moment est venu de mettre fin aux interminables négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), et s'est déclaré prêt à rencontrer rapidement le président Carter pour signer cet accord. Pour faire bonne mesure, il a suggéré la conclusion « d'une sorte de pacte de non-agression » entre les Etats signataires des accords d'Helsinki, proposition qui aurait le grand mérite pour Moscou, si elle était acceptée, d'écarter encore un peu plus le spectre d'un affrontement sur deux fronts.

Dans l'immédiat, c'est le président Carter qui se retrouve au pied du mur : il semble en effet que Moscou vienne de faire d'ultimes concessions qui permettraient de conclure rapidement SALT 2. La signature d'un tel accord — sans préjuger pour autant de sa ratification par le Sénat américain — constituerait indubitablement un échec pour Pékin. Pékin, qui a déjà eu le tort de vouloir ériger l'invasion en méthode de règlement des conflits.

• Pékin aurait décidé un cessez-le-feu unilatéral
• Moscou recherche l'isolement diplomatique de la Chine

Dans une dépêche datée de Pékin, l'agence de presse japonaise Kyodo, citant une « source gouvernementale chinoise », annonce ce samedi 3 mars que la commission militaire du P.C. chinois a décidé un cessez-le-feu au Vietnam. L'agence précise toutefois qu'aucune décision n'a été prise quant au retrait des troupes chinoises ayant pénétré au Vietnam.

A Moscou, M. Brejnev a exigé, vendredi 2 mars, « l'arrêt immédiat de l'agression chinoise contre le Vietnam et le retrait du sol vietnamien de toutes les troupes interventionnistes jusqu'au dernier soldat ». *Le secrétaire général s'est d'autre part déclaré prêt à conclure rapidement l'accord soviéto-américain sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) et à rencontrer M. Carter.*

Peu après le discours de M. Brejnev, le gouvernement soviétique publiait une nouvelle mise en garde à la Chine concernant l'invasion éventuelle du Laos et faisant allusion à un « châtiment » de Pékin.

De notre correspondant

Pékin. — L'impression générale, samedi 3 mars au matin à Pékin, était que le conflit sino-vietnamien était entré dans sa phase descendante, que le danger d'un élargissement de la guerre était écarté. C'est ainsi en tout cas que l'on interprète, dans les milieux diplomatiques, le discours de M. Brejnev. Quoi qu'ait pu dire le chef de l'Etat soviétique à propos du conflit, sans aller d'ailleurs beaucoup plus loin que ne l'avait fait M. Kossyguine vingt-quatre heures plus tôt, le message principal de ce discours est ailleurs.

En annonçant qu'il s'apprêtait à signer prochainement le nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques, M. Brejnev indique clairement que les relations avec les Etats-Unis conservent une priorité quasi absolue pour la diplomatie soviétique et que Moscou n'a pas l'intention de les laisser compromettre par le conflit sino-vietnamien. La conclusion est qu'il n'y aura pas d' « *escalade* » comportant une intervention des Soviétiques. A plus ou moins bref délai, cela signifie que Chinois et Vietnamiens vont devoir s'orienter vers un règlement. Certains observateurs font état d'indications, qu'ils citent cependant sous toutes réserves, selon lesquelles les Soviétiques s'efforceraient de pousser en ce sens les autorités de Hanoï.

Si les sources chinoises se gardent jusqu'à présent de tout commentaire sur le discours de M. Brejnev (assez curieusement, *le Quotidien du peuple* de samedi ne parle de l'U.R.S.S. que pour accuser l'agence Tass de jeter de l'huile sur le feu dans le conflit entre les deux Yémens), certaines d'entre elles confirmaient samedi matin que l'opération chinoise avait atteint son terme. Alors que, deux ou trois jours plus tôt, on déclarait que la Chine n'avait pas encore achevé de donner au Vietnam la « *leçon* » qu'elle prétendait lui infliger, des interlocuteurs dignes de foi estimaient pouvoir dire, vendredi après-midi, que cette « *leçon a maintenant été comprise* ».

La presse pékinoise enfin publie, comme les jours précédents, divers récits de combats, mais elle fait particulièrement état de plusieurs contre-attaques aux pénétrations vietnamiennes en territoire chinois à des dates aussi récentes que le 27 février dans la région de Napo, entre Caobang et Hagiang — ce qui pouvait avoir pour but de créer l'impression que le front se situait non plus profondément à l'intérieur du Vietnam mais à proximité immédiate de la frontière.

Tensions à la frontière laotienne

Des problèmes particuliers se dessinent, par ailleurs, dans certains secteurs et notamment à proximité de la frontière laotienne. Depuis vendredi, Moscou dénonce les intentions chinoises dans cette région. Certains observateurs occidentaux inclinent effectivement à croire quelle pourrait être le théâtre de développements complexes (*le Monde* du 3 mars). Il s'agit, en effet, d'une zone montagneuse, d'autant plus difficilement contrôlable qu'elle est occupée par des minorités nationales dont les rapports avec les autorités de Hanoï ne sont pas toujours excellents. On sait, d'autre part, que des « travailleurs » chinois se trouvent toujours dans le nord du Laos. Ils pourraient aisément tendre la main à des éléments amis de l'autre côté de la frontière. D'aucuns soupçonnent les stratèges chinois de vouloir conserver, après le retrait de leurs troupes régulières, une présence discrète, mais assez forte dans la région pour exercer le cas échéant des pressions sur le gouvernement de Hanoï.

ALAIN JACOB.

Lire nos informations page 4.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DE GENÈVE ENTRENT DANS LEUR DERNIÈRE PHASE

La Commission européenne estime être parvenue à un accord « équitable »

(Lire page 24.)

Les effets de la crise du Nicaragua se font sentir dans toute l'Amérique centrale

Le général Somoza, chef de l'Etat nicaraguayen, a annoncé, le vendredi 2 mars, dans une conférence de presse, qu'il se proposait de réorganiser les forces de l'ordre en créant une police à côté de la garde nationale qui dispose depuis plus de quarante ans, du monopole constitutionnel de la contrainte armée dans le pays.

Le président a également assuré qu'il entreprendrait une réforme de la justice, et qu'il préparait une loi électorale, permettant l'exercice du « pluralisme démocratique », ainsi qu'une modification du statut de la radio et de la télévision. Il a affirmé que le pays « restait stable », malgré les efforts entrepris par l'opposition contre le régime. Il a assuré pouvoir trouver des solutions de rechange, après la réduction, récemment annoncée, de l'aide économique et militaire américaine.

Cependant, comme l'indique notre envoyé spécial, la situation troublée du Nicaragua a des répercussions dans toute l'Amérique centrale.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE BUHRER

Panama. — Un peu plus d'une année après la première grève générale contre la dictature du général Somoza, au Nicaragua, une sourde tension persiste en Amérique centrale. De nouvelles flambées de violence ont éclaté, depuis le début de l'année, au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua. L'impasse demeure totale. Le 8 février, la décision des Etats-Unis de mettre un terme à leur aide militaire, de réduire leur assistance économique et de rappeler la moitié de leur personnel diplomatique, a sanctionné l'échec de la tentative de médiation de la commission de l'Organisation des Etats américains.

Aujourd'hui, l'hypothèse d'une issue pacifique à la crise paraît plus éloignée que jamais. Affrontements entre guérilleros sandinistes et garde nationale, exécutions sommaires, manifestations antigouvernementales, attaques de banques et grèves font partie du panorama quotidien. Le journal d'opposition *La Prensa* dont le directeur, Pedro Joaquin Chamorro, a été assassiné le 10 janvier 1978, publie régulièrement des photos de « disparus » retrouvés parfois en prison où dont les cadavres sont découverts dans les faubourgs des villes. Venant s'ajouter aux milliers de morts de l'année dernière, la violence politique avait fait déjà plus d'une centaine de nouvelles victimes durant le seul mois de janvier.

Le 21 février, une recrudescence des activités des guérilleros a été enregistrée : il s'agissait de marquer le quarante-cinquième anniversaire de l'assassinat du général Augusto Sandino, héros de la lutte contre l'occupation américaine, tué sur l'ordre du général Somoza, père de l'actuel dictateur. Divers coups de main ont été revendiqués ces jours-ci par le Front sandiniste. Un colonel à la retraite, Federico Davidson Blanco, l'un des six meurtriers présumés du général Sandino, a été tué dans une embuscade.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Monsieur Hygiène

Un jour, après avoir demandé, en tant que président du R.P.R., la convocation en session extraordinaire du Parlement, M. Jacques Chirac vient d'annoncer, en tant que maire de Paris, toute une série de mesures tendant à assurer la propreté de la capitale, telle que la collecte automatique des ordures et la lutte intensive contre les crottes de chien.

M. Chirac nous prouve ainsi, une fois de plus, qu'il est un homme-orchestre capable de passer des hautes questions de politique intérieure aux urgences de l'hygiène municipale. Et il vient même de nous montrer qu'il pouvait mener ces deux activités de front en savonnant les trottoirs de l'Elysée.

BERNARD CHAPUIS.

La fin du voyage de M. Giscard d'Estaing

La France et le Mexique signent un accord-cadre sur l'énergie nucléaire

M. Giscard d'Estaing achève, ce samedi 3 mars, par une brève escale dans la presqu'île du Yucatan, son séjour au Mexique. Le voyage officiel avait pris fin vendredi, par la signature de plusieurs accords de coopération, dont un texte-cadre sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Le communiqué final manifeste une grande convergence de vues, en particulier sur le caractère indispensable d'un nouvel ordre économique mondial.

Une coopération accrue

De notre envoyé spécial

Mexico. — La visite officielle du président Giscard d'Estaing au Mexique s'est terminée le vendredi 2 mars sur un communiqué classique marquant des convergences de vues dans le domaine international et annonçant une série d'accords de coopération bilatérale. L'intérêt de ce genre de visite depend d'une part de l'importance du partenaire — en l'occurrence le Mexique est un pays qui a des ressources, notamment pétrolières, considérables — et d'autre part de la volonté commune de donner suite aux intentions ainsi exprimées. Souvent des promesses restent lettre mort. C'est ce qui s'est produit par exemple après la visite triomphale que fit le général de Gaulle dans ce pays en 1964. M. Giscard d'Estaing est très conscient de ce risque, et il l'a dit, notamment mercredi, en s'adressant à un auditoire d'économistes mexicains. Mais, du côté français, le gouvernement français n'est pas seul maître du jeu. Il appartient aussi, et même peut-être surtout, aux industriels, exportateurs et investisseurs, d'exploiter les virtualités de l'entente franco-mexicaine.

Sur les grandes questions internationales, cette entente à la fois personnelle et politique entre les présidents Giscard d'Estaing et Lopez Portillo est relativement originale. La France et le Mexique donnent la priorité au développement et à la coopération économique entre les nations. Quelles que soient les confrontations militaires, actuelles ou potentielles, et les exigences de la sécurité, le plus important pour l'avenir du monde est à leurs yeux d'organiser un ordre économique équitable. Le communiqué franco-mexicain déclare notamment que les deux présidents sont convenus « *de promouvoir une paix active qui n'implique pas seulement l'absence de conflits armés mais aussi l'élimination de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme, de l'ignorance, de la pauvreté et de l'injustice, tâches dont tous les pays membres de la communauté internationale partagent la responsabilité* ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

Aux journées parlementaires du R.P.R.

MM. PEYREFITTE ET BOULIN DÉFENDENT L'ASPECT « GAULLISTE » DE LA POLITIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING

(Lire page 7.)

VITRINES DE LA TÉLÉVISION ANGLAISE

Une banque du rire et de l'émotion

Il y a des choses qui s'expliquent mal, ou difficilement. La télévision anglaise passe, à juste titre, pour la meilleure du monde. Quel est le secret de sa suprématie ? Pourquoi, la semaine dernière à Edimbourg, le « Show-case » — traduisez la vitrine — de la B.B.C. a-t-il attiré une foule d'acheteurs brandissant leurs carnets de commandes alors qu'au même moment, à Monte-Carlo, on ne rencontrait que des vendeurs dépités de ne pas trouver assez de clients ? Pourquoi l'Europe, et une partie de l'Amérique — je pense à la P.B.S., excellente chaine non commerciale surnommée la B.B.S. ! — se fournissent-elles à Londres ? Pourquoi n'y a-t-il pas de jour sans qu'une des deux chaînes néerlandaises ne passe un production britannique ? Pourquoi les Anglais bénéficient-ils, malgré les prix exorbitants de leur production, de la désaffection dont s'inquiètent depuis quelque temps les fabricants de produits made in U.S.A. et pourquoi, en contrepartie, les trois émissions les plus populaires sorties des usines hollywoodiennes sont-elles des copies, ou plutôt des adaptations au goût yankee, de modèles britanniques ?

Autres sujets d'étonnement. D'abord le rapport qualité-temps d'une production dont les chaînes assument l'entière responsabilité. Qu'il s'agisse de Shakespeare, d'Agatha Christie ou de « Chapeau melon et bottes de cuir », jamais un tournage ne dépasse les six jours. Pas de S.F.P., pardon de S.B.P. outre-Manche, soit dit en passant. M. Giscard d'Estaing peut se vanter là d'une exclusivité mondiale. Ensuite, le rapport qualité-prix. Pas question de faire des folies. Abandonnant la publicité à sa rivale, la B.B.C. crie misère. Avec un peu de chance et avec un nouveau gouvernement, elle espère voir porter avant la fin de l'année à 297 F une redevance couleur de 212 F seulement. Dire que la nôtre est de 310 F, auxquels s'ajoute, ne l'oublions pas, la manne des annonceurs ! Ces 212 F, la B.B.C. les touche presque intégralement, c'est vrai, et réduit au maximum les frais de gestion pour les reverser dans la production. De là peut-être qu'elle ne fait pas de cadeaux. Ses émissions se vendent cher, très cher. Mais comme me le disait un de ses responsables, si vous voulez acheter une Rolls-Royce.

(Lire en page 11 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)

Le Monde

idées

SPORTS

Un antidote à la violence

par PIERRE MAZEAUD (*)

EMUS par les résultats sportifs de nos équipes nationales, les Français furent consternés par l'absence presque totale des nôtres aux derniers Jeux olympiques de Montréal comme aux différentes grandes compétitions des années 1977 et 1978. La médiocrité des performances dans presque toutes les disciplines démontre que, depuis plus de dix ans, nous n'avons su ou nous n'avons pu suivre l'évolution que connaissait le sport d'élite.

De même que nous sommes frappés par nos échecs, de même nous sommes admiratifs en face des succès de la République démocratique allemande, pays qui a accepté un effort national pour atteindre le sommet dans presque toutes les d'sciplines sportives. Que l'on ne nous dise pas : il n'y a pas d'élite sans masse importante de pratiquants. Nous avons encore une des meilleures équipes du monde en escrime alors qu'il y a peu de licenciés. Nous étions ces dernières années pratiquement absents en tennis où les pratiquants sont cependant plus d'un million et demi.

Pour avoir des champions, il faut des moyens. Un budget raisonnable pour l'encadrement s'impose, c'est-à-dire, pour avoir les meilleurs techniciens, pour aider les athlètes qui doivent à la fois consacrer le temps nécessaire — il est considérable — à leur entraînement, tout en pouvant assurer leur propre avenir social.

Pour atteindre cet objectif, alors que le mouvement sportif est quelque peu jaloux de son indépendance, avons-nous une structure adéquate ?

Nous avons en France de nombreux bénévoles — c'est le mouvement sportif — qui par leur concours permettent au sport de ne pas totalement sombrer. Cependant, dirigeants de clubs, de ligues, de comités, de fédérations, membres du Comité olympique, dont le dévouement n'a plus à être souligné, veulent définir la politique de développement du sport et ne laisser finalement au ministre de tutelle que le soin ou le souci d'obtenir un budget plus important. Ne seraient-ils pas considérés comme de simples velléitaires les dirigeants qui affirmeraient sans cesse : *« il faut, on doit »*, et qui au lendemain des insuccès prétendraient : *« il fallait, on aurait dû »*.

Les solutions ne sont pas aussi nombreuses qu'on le croit. De plus, elles ne sont pas toujours simples.

On semble volontiers considérer que le sport à l'école est la panacée. L'Allemagne de l'Est, prise si souvent comme exemple, n'accorde pas plus de temps à la leçon traditionnelle de gymnastique que la France. En revanche, le jeune qui veut se spécialiser doit pouvoir trouver la structure d'accueil idéale dans les clubs où il pourra choisir sa discipline et la pratiquer. Il est assez curieux de noter que, pour le baccalauréat, le futur candidat opte pour telles ou telles matières intellectuelles et ne peut le faire en ce qui concerne le sport.

Sans doute parce que tout se politise en notre pays, peut-être aussi parce que le sens des responsabilités est émoussé, le mouvement sportif a, hélas, trop tendance à considérer que chaque échec est *« la faute de l'Etat »*... puisque c'est l'Etat qui paye.

Le gouvernement devant assurer le développement du sport, doit comprendre que le budget des sports devrait atteindre rapidement 2 % du budget global. Mais l'honnêteté impose de rappeler que des efforts considérables ont déjà été faits, notamment en matière d'équipements et grâce aux lois-programmes d'équipements sportifs imposées par Michel Debré lorsqu'il était premier ministre. En vingt ans, la France a non seulement rattrapé son retard, mais a dépassé aujourd'hui la plupart des pays du monde notamment en salles polyvalentes, en pistes d'athlétisme synthétiques et en piscines. Penser que nous avons en 1978 plus de bassins au nombre d'habitants qu'aux Etats-Unis, en Russie, en Allemagne de l'Est, c'est bien la preuve qu'il nous faut rechercher ailleurs notre faiblesse en natation. L'effort à faire aujourd'hui est dans l'accroissement de petits terrains et aussi dans le développement de grandes bases de loisirs autour des grands centres urbains.

Le mouvement sportif devrait se réjouir de telles constatations. Il a en effet des moyens exceptionnels à sa disposition. C'est la raison pour laquelle la discussion avec le ministère s'impose et que tout conflit (surtout pour des problèmes de personnes) doit être écarté — et ce d'autant plus que tous ces équipements correspondent naturellement aux normes imposées.

Donner un statut aux athlètes

Pour permettre aux plus doués de nos jeunes scolaires d'atteindre le sommet en compétition, les sections sports-études, dont l'expérience est déjà concluante, doivent être développées dans l'enseignement secondaire, et ce pour chacune des disciplines sportives. Ayant constaté que dans les grandes compétitions européennes de cadets, juniors, les Français et Françaises sont, très souvent, dans les meilleurs, il est nécessaire d'envisager également à l'Université des sections sports-études où l'étudiant trouverait, dans cette structure, l'équivalent de ce que l'on connaît notamment aux Etats-Unis. Les jeunes ne poursuivant pas tous des études supérieures après la période de scolarisation obligatoire, il faut voir dans quelle mesure de telles sections ne pourraient pas être encouragées dans les entreprises.

Il faut aussi, pour la préparation de l'élite, se servir de nos établissements nationaux comme l'Institut du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes ou bien le lycée d'altitude de Font-Romeu que les athlètes français hésitent encore à fréquenter. Quand on sait que la plus exceptionnelle athlète polonaise attribue ses victoires aux bienfaits de Font-Romeu ? Sait-elle que chez nous de nombreuses fédérations répugnent à y conduire leurs équipes et que les pouvoirs publics, s'ils imposaient de tels stages, entreraient en conflit avec le mouvement sportif, considérant être seul compétent pour de telles décisions ?

Il faut naturellement que, dans ces établissements comme dans tout autre lieu de préparation, on adopte les méthodes les plus modernes d'entraînement. Les nageurs américains font quotidiennement jusqu'à 15 kilomètres d'entraînement, dosé certes, mais intensif. C'est la condition de leur réussite. Si nous ne l'acceptons pas, alors abandonnons tout espoir.

Pour réussir dans la haute compétition, il faut consacrer beaucoup de temps. Les responsables, à commencer par les pouvoirs publics, doivent donc régler le problème du statut de l'athlète. Un véritable statut et non point des contrats qui par définition ne concernent que les signataires sans régler le problème de la « profession ».

Il faut faciliter les études, la vie professionnelle des membres des équipes nationales, d'abord en les aidant matériellement à vivre, ensuite en assurant leur avenir social. Sans de telles garanties, les jeunes abandonneront la compétition. Il est évident que les spécialistes devraient, avant tout, trouver dans l'enseignement de leur discipline la solution à leurs problèmes d'existence et d'avenir.

La politique dite des brevets d'Etat — diplômes qui seraient exigés pour ces athlètes — est bonne dans la mesure où elle conduira ces mêmes athlètes de haut niveau à enseigner, alors même qu'ils ne sont pas titulaires du baccalauréat. Mais le sport bénéficiant de tout un environnement, de nombreux autres débouchés peuvent s'offrir aux athlètes, dans la mesure où une formation pourrait leur être donnée au cours des années qu'ils consacrent à la compétition.

Il faut, en outre, envisager un statut pour les techniciens. Nos conseillers techniques — en nombre encore très insuffisant — nos entraîneurs à tous les degrés, nos directeurs techniques, n'ont aucune sécurité et perçoivent des traitements qui n'incitent guère les vocations. Or un bon *« coach »* fait de bons athlètes. Point n'est besoin d'être agrégé pour entraîner nos gymnastes, mais des éléments de pédagogie et une connaissance de la spécialité, pour l'avoir pratiquée soi-même, devraient suffire dans la mesure où des garanties de carrière seront offertes.

Toutefois parce que telles sont les conditions du développement du sport, il faut avant tout un mouvement sportif responsable.

Croire aux vertus du sport

Phénomène social, le sport est politique. Et le C.I.O. (Comité international olympique) va à sa perte s'il continue à se considérer — on ne sait pourquoi au juste — comme seul détenteur de la vérité sportive. En vertu de quel principe, le C.I.O. refuserait-il aux Etats le droit de se réunir pour le développement du sport et la définition d'une véritable politique internationale. Le mouvement sportif doit collaborer avec les Etats pour la solution des problèmes et cesser de se réunir de congrès en congrès pour justifier sa prééminence. A refuser l'évidence, il se condamne, n'étant alors que le pâle reflet de ce qu'a souhaité et voulu le rénovateur des jeux.

Il faut la foi de tous. Il faut aussi l'effort de tous. Que cessent par conséquent les voix de ceux qui condamnent notre société, critiquant notre politique sportive au point de souhaiter les échecs pour justifier leur position.

C'est une véritable prise de conscience du pays tout entier qui s'impose. Croire à la nécessité du sport, à ses vertus. Avoir la certitude qu'un pays comme le nôtre doit avoir des champions ; qu'il en est dans ce domaine comme dans d'autres : sans effort, sans volonté, la nation perd peu à peu ses ressources pourtant si utiles en des circonstances comme celles que nous connaissons. C'est bien d'un effort national qu'il s'agit, où la volonté de gagner doit être la règle et l'échec l'exception. Une nation qui renoncerait à l'effort serait une nation perdue et, sans tomber dans l'excès de certains pays qui ont considéré le résultat sportif comme l'élément primordial de leur propre justification, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour qu'une véritable politique sportive permette à nos meilleurs éléments de renouer avec le succès.

Je pense que réellement dans ce monde où tout est contesté, où les valeurs les plus fondamentales sont bafouées, il est un sujet qui ne soulève pas de réprobation : le sport précisément. C'est la seule valeur universelle toujours reconnue et incontestée. Celui qui gagne n'est pas déclassé au profit du dernier pour des raisons externes à la vraie compétition.

Certes, il faut être conscient que de tels efforts nécessaires ne produiront leurs fruits que dans plusieurs années. Aux enseignants, aux techniciens, aux athlètes eux-mêmes, au mouvement sportif comme aux pouvoirs publics, de se lancer dans la seule politique valable, celle de l'effort. Que les enseignants comprennent que dix-sept heures de cours par semaine doivent s'accompagner de service dans les clubs ou associations ; que les techniciens s'adaptent aux méthodes les plus modernes ; que les athlètes soient fiers de faire partie de nos équipes nationales et de représenter ainsi leur pays ; que le comité olympique et les fédérations, dans la meilleure harmonie possible avec le ministère de tutelle, considèrent que l'enjeu est d'une telle importance qu'il ne permet désormais aucun conflit ; que les pouvoirs publics, enfin, appliquent rapidement les textes votés par le Parlement en 1975 et fassent l'effort financier qui s'impose.

Et que les Français croient à nouveau aux vertus du sport, de la compétition, trouvent motif de satisfaction aux bons résultats. Alors on comprendra que le sport est l'un des meilleurs moyens pour sortir d'une vie souvent absurde — tout au moins difficile, — que l'exercice est la bouffée d'oxygène nécessaire et que finalement la pratique sportive est l'antidote à la violence.

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

JOGGING EN CARÊME

par GABRIEL MATZNEFF

AU Luxembourg (je parle du jardin et non du grand-duché), il y a ceux qui draguent et ceux qui courent. Parfois, les premiers sont appelés à rejoindre les seconds : en amour, le salut est souvent dans le sprint. Il y a aussi ceux qui jouent au tennis, ceux qui se promènent à dos d'âne, ceux qui dévalent le toboggan, ceux qui, couchés sur la margelle du bassin, surveillent les petits bateaux. Il y a ceux qui, affalés dans des fauteuils, sous les statues des reines de France, méditent sur les fins dernières de l'humanité.

Ces personnages en apparence divers sont en réalité unis par des liens consubstantiels, et il ne faut pas, ni au jardin du Luxembourg ni ailleurs, opposer les sportifs aux contemplatifs. Curieusement, Sénèque prétendait que les exercices du corps rendent inhabile aux études et enlèvent à l'esprit toute finesse. *« C'est, mon cher Lucilius,* écrivait-t-il, *une sotte occupation, et qui ne convient pas à un homme de lettres, de faire travailler ses bras, de dilater son cou, de fortifier sa poitrine »* (1). Mais si vive que soit notre admiration pour les stoïciens, nous ne pouvons les suivre dans cette voie dualiste. *Nous croyons à l'unité* de la personne, ou du moins (car l'unité ne nous est pas donnée) *à sa nécessaire unification.*

Les catholiques et les protestants sont depuis quelques jours déjà dans le temps du *carême pascal : les orthodoxes* y entrent maintenant. Les uns et les autres *doivent profiter* de la Quadragésime pour exercer d'un même élan la fermeté de leur âme et la maîtrise de leur corps. Saint Denys l'Aréopagite, décrivant la vie du chrétien, emploie un vocabulaire *sportif, où le Christ est l'entraîneur* et l'huile chrismatique *l'embrocation.* D'où l'utilité de la veille, du jeûne, de la gymnastique, bref de l'ascèse, qui seule peut restaurer l'homme dans sa plénitude.

La vie spirituelle comprise comme un sport, voilà qui n'est d'aucune façon le privilège du christianisme. Tous ceux qui ont pratiqué *zazen* savent que dans cette doctrine de l'éveil qu'est le bouddhisme, la domination du corps occupe une place centrale. L'essentiel, c'est la posture. Ce n'est pas par hasard si Evelyn de Smedt a divisé son beau livre *Techniques du bien-être* (2) en quatre parties intitulées : « Se connaître », « Se nourrir », « Se guérir » et enfin « Etre au monde ». Nous retrouvons ici notre apologue du jardin du Luxembourg : faire du *jogging* en survêtement ou lancer un bateau dans le bassin, manger ou travailler, aimer ou prier, c'est la même chose.

Tel est, me semble-t-il, le sens que l'on peut donner au *« Tout est Grâce »*, de Bernanos L'erreur, c'est la dissociation : le profane et le sacré, le corps et l'esprit, le céleste et le terrestre. La sainteté serait d'atteindre à la transparence, c'est-à-dire à une vision totale du mystère. Dans la littérature patristique, les moines sont volontiers comparés à des athlètes. Mais chacun de nous est, d'une certaine manière, appelé à être un moine. Nous n'avons plus de temps à perdre. Nous devons entrer en piste.

(1) Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 15.

(2) Editions Robert Laffont, 1975.

Le culte du ballon ovale

par MICHEL SERRES (*)

NOUS ne nous sommes pas connus lorsque j'avais vingt ans. Je crois bien que je le regrette. Je devine à sa taille, à sa vivacité, à son regard et à son entregent, à sa manière de glisser, de saisir, de faire volte-face, qu'il aurait fait un fier numéro neuf. J'étais, en ces temps, le numéro six, à l'aile des troisième-ligne. En ces deux places, *l'homme* est libre. Il est moins lié à la cellule contraignante, ordonnée, du pilier ou du trois-quart centre. Voltigeur, disait-on. *Au-dessus* de la mêlée *mouvante*, petit bateau par grain sérieux, il fait *luire l'œil*. Il sait le *premier par* où vient *la vague*, il l'annonce. Le demi de mêlée virevolte à côté, il *décide* et commande. Il voit *tout* aussi vite et, de plus, oriente sa vague. Les plus grands, je le crois, furent numéro neuf : Bergougnan, Lacroix, Edwards, et tant d'autres. Donnez-moi deux piliers costauds et un demi de mêlée de ce gabarit, je vous fais, sans mérite, un champion de France.

Je vois Jean Lacouture numéro neuf dans l'ordre de la plume. Il avoue, dans son *livre*, avoir tenté le centre, dans les lignes arrière. L'entraîneur s'était trompé, simplement. Voici l'auteur, à la mêlée, voilà le livre, au-dessus d'elle.

Le mot culture, on le sait, a deux sens. Le sens académique : il est dit cultivé celui qui sait les langues, écoute les concerts, voit les expositions, et en parle aisément. C'est le sens des tombeaux et des institutions. Le sens de l'anthropologie : la culture, c'est la fête au village, le parler local, costume et cuisine, un certain sens de la vie *collective*, bref, l'existence *ordinaire* des agriculteurs, avant qu'on la détruise, dans ce pays.

On va toujours du deuxième sens au *premier*, pour que le premier puisse vivre, les grands. Montaigne ou Molière, ayant su revenir au second, pour que le premier garde un sens et du fruit. Et puisque vous avez tué l'agriculture, vous avez *aussi tué la culture*, ce ne sont pas les crédits, les finances ou les maisons spécialisées qui lui rendront la vie ; ni la téla ni les jeux débiles.

On peut aller voir, au théâtre, mourir les dieux anciens. Dans mon *pays*, qui n'existe plus guère, les fils de paysan, dont je suis, orphelins à jamais de leur *vie culturelle*, vont au *rugby, comme s'ils en vivaient* un peu. Ils y *vivent*, tous les dimanches, l'origine de la tragédie. Sans *texte*, naturellement ; sans le savoir, heureusement.

Le spectacle sportif n'est pas tout à *fait ce qu'on croit. Lacouture, dans* son livre — composé en grande partie d'articles parus dans « le Monde » — l'indique. Il a raison, il s'agit de *culture*, d'une de nos ultimes manières d'être ensemble. Connaissez-vous des réunions publiques *où la ferveur, où la croyance*, où la participation sont telles qu'il soit possible d'en mourir ? Bordeaux, 1965, demi-finale Agen - Dax, trois morts par arrêt du cœur. L'émotion. Combien de *morts* par émotion aux assemblées politiques, religieuses, culturelles, aujourd'hui ? Les Grecs suffoquaient à la tragédie, les mères y accouchaient d'émoi. Contrairement à ce que vous voyez, il n'y a pas de public au rugby, les Biterrois y sont le chœur des héros rouge et bleu, les Palois le chœur des demi-dieux de la Section, le chœur joue son rôle et sa partition. Il n'y a aucune distance entre le groupe et son équipe, comme il en existe une entre les acteurs d'une troupe et le parterre, par exemple. Le groupe chante et crie, tremble et triomphe, et tout à coup se met à exister. On ne voit cela nulle part ailleurs.

La clameur des stades

Je suis d'Agen par le XV d'Agen, non pas comme par ma paroisse, mon clocher, ma commune, qui, eux, ont disparu avec la politique vaine, *mais* comme un indien pouvait être *renard*, ou serpent, ou *bison*. C'est mon totem, c'est moi et mon appartenance, *mon* groupe et moi ensemble, *notre religion*, notre histoire et nos dieux. Les ethnologues feraient bien d'aller y voir de près, ainsi que les historiens des religions les plus anciennes. Les *traces* des archaïsmes *les plus enfouis sont là*, devant *nous* et en *nous*, formidablement vivantes. Si puissantes qu'*elles* attirent les *grands* parasites : fascismes et capitaux.

Ne cherchez donc pas seulement dans les livres les *origines* du *rugby*, ne courez pas aussitôt vers Albion, ne *fouillez* pas seulement les vieux textes sur la soule ou sur la barette, écoutez maintenant ce qu'on crie dans la clameur folle des stades. Le secret gît dans ce bruit. Ce bruit-chaos est *primitif*, comme le vent de la violence, *lâché*, *maîtrisé*, perdu, repris, délirant et discipliné.

On croit d'abord qu'il gonfle et s'apaise, *comme l'action, non, il* est bruit comme l'action est désordre et danger à *régler*. Nous sommes à deux doigts du *meurtre*, rappelez-vous Michel Pradié, lesdits gentlemen se conduisent, dit-on, comme des voyous, non, ces voyous lâchés sont en train de devenir réellement des gentlemen. Essayez de vous exposer ainsi aux limites de la violence et de vous tenir dignement. Cette expérience dure, *la* régulation qui s'ensuit, c'est trop peu de dire qu'elle est culturelle, voyez-y une source de la culture.

Ecoutez donc la marée humaine *hurler*. Voici l'écho ou la reprise du plus enfoui des archaïsmes. Cette cérémonie est religieuse, j'entends par religion des choses oubliées depuis toujours, des choses barbares, sauvages, qui n'ont peut-être jamais eu de mots dans aucune langue, et qui nous viennent de nos commencements, sans texte. Les corps individuels, réduits à leur puissance nue, en cet *état* de grâce qu'on appelle la forme, tissent du collectif au moyen d'un objet bizarre, une balle, au voisinage même de cette destruct*ion* du collectif qu'est la violence. Et, tout à coup, la mayonnaise prend. Je sais, dans mon dos, où tu es, je fais la passe sans te voir, je la reçois, dans mes mains, au cordeau, car j'ai su, bien avant ton geste, que tu voulais me l'envoyer, je suis soudain rempli des autres, je perds mon principe d'individuation, je ne suis plus que mon équipe, un étrange bonheur *m'envahit*, comme une extase.

En même temps, une foule, mon groupe, *désagrégée* dans son tohu-bohu désordonné, voit et vit ce lien tout nouveau, et le mime, en construit ou en forme à son tour de la même façon, elle perd le bruit pour le signe, elle *crie*, elle *dit*, elle se lève ensemble pour chanter un seul mot, son extase. *Un court-circuit* foudroyant va des corps au collectif, sans la langue, par la vague de fond de la violence et des clameurs. Comment nommer ce court-circuit, et que dire de cet objet-navette propre à tisser un assemblage d'hommes, comment parler de tout cela, qui ne requiert aucun langage ? Il y a du sacré dans ces amours nombreuses, et dans ces cris multipliés.

On entrevoit soudain *une réponse* à la question posée par Lacouture : pourquoi cette pratique se réduit-elle à une aire géographique bien dessinée ? Pardi, nous y sommes des paysans au sens précis et plein, nous y sommes païens en dépit de l'histoire, aucune religion moderne, depuis des siècles, ne s'est implantée là, réellement. Et *nous* continuons, tranquilles, nos fêtes oubliées, perdues jusqu'à méconnaissance.

Je vois *d'ici trémir* d'indignation (ou d'enchantement) l'abbé *Pistre*. Quelque chose, pourtant, me *dit*, de l'intérieur, en *toute certitude*, qu'il en est ainsi. Dans son *livre*, Lacouture dit l'histoire africaine des sorciers blancs qui, à *deux fois* quinze, plus un homme noir, *ballon* et *sifflet*, font pleuvoir, les samedis lugubres d'*hiver*, en Ecosse. *Non*, ce n'est pas une histoire pour rire, c'est, au degré zéro, une *histoire vraie*. D'Agen à Pau, et de Dax à Narbonne, quinze sorciers font, *le dimanche*, la pluie et le beau temps. Le *stade* n'est pas un stade, c'est un temple, une église, une cathédrale. Tout le monde, là-bas, le dit, tous les jours, sans le dire. Il suffit d'écouter.

Lisez donc le livre de Jean Lacouture comme un antiphonaire, jours fastes et soirées de deuil, ou, mieux, comme un manuel de sorcellerie appliquée. De liturgies sauvages en célébrations très sophistiquées, de commémorations *triomphales* en veilles de *crises*, le *numéro* neuf, agile et pied léger, vous ouvrira l'espace des îles Fidji à la Témarèse, suivant l'itinéraire usuel des explorateurs, des anthropologues ou des missionnaires. En ce culte étrange et brûlant, les Vascons et les *Ibéro-Ligures* ont plus vite fait de comprendre les danses du bout du monde que les discours des *Parisiens*.

(*) Professeur de philosophie des sciences à l'université Paris-I.

★ Jean Lacouture, *Le rugby, c'est un monde*. Editions du Seuil, 16 F.

هكذا من الاصل

Le culte [du] ballon ovale

par MICHEL SERRES

La clameur des stades

Le Monde

étranger

LES CONSULTATIONS EN EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Les résultats des référendums en Écosse et au Pays de Galles constituent un sérieux échec pour M. Callaghan

Les résultats définitifs des référendums organisés le jeudi 1er mars en Écosse et au Pays de Galles sur la dévolution de certains pouvoirs de Westminster à des assemblées élues à Edimbourg et à Cardiff, ont été connus dans la soirée du vendredi 2 mars : le « non » l'a emporté largement au Pays de Galles, le « oui » par une marge très faible en Écosse.

De notre correspondant

Londres. — Au lendemain de sa double défaite aux élections partielles (*le Monde* du 3 mars), qui confirme la forte poussée des conservateurs dans le pays, le gouvernement travailliste a reçu au Pays de Galles et en Ecosse une « gifle » retentissante, qui menace son existence même. Les électeurs ont compromis très gravement la législation sur la dévolution des pouvoirs de Westminster, laborieusement adoptée après plus de quatre ans d'une dure bataille parlementaire. Mais surtout, ils mettent M. Callaghan dans une situation délicate aux Communes, qui vont être appelées à se prononcer sur le verdict des urnes.

Comme on s'y attendait, les Gallois ont rejeté sans équivoque le projet de dévolution, mais plus massivement que prévu, dans la proportion de quatre contre un. Les chiffres sont les suivants : oui : 243 048 (11,91 %) ; non : 956 330 (46,9 %) ; abstentions : 41,2 %. Toutes les régions du Pays de Galles ont voté négativement, y compris celles où la pénétration nationaliste était la plus forte.

La réponse des Ecossais n'est pas aussi simple. Les « oui » l'emportent, mais à une faible majorité. Les chiffres sont les suivants : oui : 1 230 937 (32,85 %) ; non : 1 153 502 (30,78 %) ; abstentions : 36,33 %. Trois régions ont voté positivement et trois négativement. En pourcentage, les votes affirmatifs atteignent seulement 33 % environ des électeurs inscrits, alors que le gouvernement escomptait que les « oui » dépasseraient ou, en tout cas, arriveraient légèrement au-dessous des 40 % prescrits par la loi pour la mise en vigueur de la nouvelle législation. Le gouvernement a toujours souligné que, le référendum étant consultatif — et qu'il gardait toute liberté d'appréciation des résultats, — il laissait cependant entendre qu'il irait de l'avant et créerait une Assemblée à Edimbourg si la majorité, même inférieure à la « barre » des 40 %, était substantielle. Mais les « non » talonnent de près les « oui », même dans la région industrielle de Strathclyde, qui représente la moitié de l'électorat écossais.

Les adversaires de la dévolution, faisant état d'un des thèmes majeurs de la campagne gouvernementale selon laquelle l'abstention équivalait — en vertu de la règle des 40 % — à voter non, prétendent maintenant que, pour une large fraction, les abstentionnistes doivent être considérés comme ayant voté contre le projet. Le scrutin a dégagé trois blocs de voix — oui, non, abstention, — d'une importance à peu près égale, et il sera difficile au gouvernement d'appliquer une règle constitutionnelle qui n'a reçu l'approbation que d'un tiers de l'électorat.

Tel n'est pas l'avis du parti nationaliste écossais (S.N.P.), dont les leaders ont immédiatement souligné que, si le gouvernement ignore les vœux de la majorité, il perdra le soutien des députés nationalistes écossais aux Communes. M. William Wolfe, le président du parti, a déclaré brutalement vendredi soir : « *Ou bien le gouvernement va créer une Assemblée écossaise, ou bien il y aura des élections générales.* »

Le « prix » des grèves

M. Callaghan est maintenant tenu de soumettre aux Communes un décret d'annulation de la législation de dévolution, qui a été rejetée par les Gallois et qui, en Ecosse, n'a pas réuni le pourcentage de voix requis. Rien, toutefois, ne l'empêche de recommander à la Chambre de voter contre ce décret, ce qui permettrait d'installer une Assemblée à Edimbourg. Mais M. Callaghan court un gros risque s'il ne parvient pas à rallier la quarantaine de députés travaillistes opposés à la dévolution. Beaucoup d'entre eux, à commencer par M. Cunningham, auteur de l'« amendement des 40 % », paraissent décidés à persévérer dans leur hostilité. Néanmoins, ils laissent entendre qu'ils soutiendront le gouvernement dans un vote de confiance. M. Callaghan pourrait ainsi être battu dans un premier scrutin sur la dévolution proprement dite. Au projet de 1978, définitivement abandonné, il pourrait alors envisager de substituer la proposition d'une conférence constitutionnelle comme le souhaitent les conservateurs. Mais dans le vote ultérieur sur la confiance, le premier ministre risque d'être battu s'il n'arrive pas à reconstituer la « coalition celtique », celle des nationalistes écossais et gallois, mécontents d'un gouvernement qui a abandonné leur cause.

On comprend que le premier ministre s'accorde un délai de réflexion avant d'arrêter sa décision. M. Callaghan peut espérer que les nationalistes écossais ne prendront pas le risque de provoquer des élections générales qui, selon tous les sondages, seraient pour eux catastrophiques. D'autre part, il peut espérer trouver l'appuis des dix députés unionnistes d'Ulster en négociant avec leur leader, M. Enoch Powell, qui insiste pour l'adoption rapide du projet de loi augmentant la représentation de la province à Westminster.

La stratégie du gouvernement, qui visait à consolider les fortes positions du Labour en Ecosse pour compenser les pertes attendues en Angleterre, survivra-t-elle à ce que certains commentateurs appellent « *une grossière erreur de jugement* » sur les sentiments véritables de l'opinion galloise et écossaise ? Du côté officiel, on souligne que le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'honorer les promesses faites aux nationalistes, en Ecosse notamment. D'autre part, on se déclare convaincu que l'échec du référendum n'affectera pas le « bastion » travailliste écossais (41 sièges sur 71 élus calédoniens à Westminster).

De leur côté, les conservateurs estiment que leur campagne vigoureuse pour le « non » leur permettra de progresser sensiblement comme le laissent prévoir divers sondages.

Les experts n'arrivent pas encore à déterminer les motivations des deux électorats. Les uns estiment que les citoyens ont été déconcertés par les clameurs contradictoires des deux camps et qu'un réflexe de peur devant l'inconnu les a poussés à l'abstention ou au vote négatif. D'autres considèrent que le gouvernement travailliste, sensiblement affaibli par la crise sociale, « paie » en Ecosse et au Pays de Galles le prix de l'impopularité des grèves. Tous s'accordent cependant pour penser que, malgré l'échec du 1er mars, la dévolution restera au cœur des préoccupations des deux grandes régions et que les partis anglais devront, tôt ou tard, trouver une formule conforme aux aspirations profondes des populations.

HENRI PIERRE.

ESPAGNE

NE DISPOSANT PAS DE LA MAJORITÉ ABSOLUE

M. Suarez pourrait chercher un appui sur sa droite

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — M. Adolfo Suarez va-t-il résolument gouverner au centre droit ainsi que son programme électoral pour les élections du 1er mars le laissait prévoir ? Beaucoup de commentateurs espagnols le disent au lendemain du scrutin de jeudi et une majorité de responsables au sein de l'Union du centre démocratique (U.C.D.) encourage d'ailleurs ouvertement cette évolution.

Pendant la préparation de la nouvelle Constitution, M. Suarez a certes souvent pactisé avec les formations de gauche, irritant à l'occasion une notable partie de son électorat et le patronat. Mais son glissement à droite a déjà été très sensible pendant la campagne. M. Suarez, qui a présenté un programme conservateur, était soucieux de se démarquer nettement des socialistes, dont la modération visait à gagner des voix au centre. Il souhaitait, d'autre part, barrer la route à la nouvelle coalition de la « droite civilisée » dirigée par MM. Fraga, ancien leader de l'Alliance populaire, de Areilza et Osorio.

A ces raisons purement électorales s'ajoutent des considérations plus profondes : il faut lutter énergiquement contre le terrorisme, redonner confiance au secteur privé pour relancer les investissements et freiner le chômage, affronter la montée des revendications régionalistes. Sur ce dernier point, on peut noter que le spectaculaire succès de la coalition Herri Batasuna au Pays basque et la poussée remarquable du parti socialiste andalou, rival du P.S.O.E., devraient contraindre le prochain gouvernement Suarez à se définir clairement.

S'il est exact, ainsi qu'on le murmure dans les milieux bien informés de la capitale, que l'U.C.D. a indirectement favorisé le succès des régionalistes andalous pour affaiblir le P.S.O.E. dans l'un de ses fiefs, cette « opération électorale » peut aussi bien contribuer à exacerber un nationalisme andalou qui ne semblait pas, jusqu'à ces derniers temps du moins, très virulent.

M. Suarez peut en tout cas décider de gouverner seul au lendemain des élections générales qui se traduisent par un certain *statu quo*.

Les derniers résultats connus ce samedi 3 mars indiquent que les deux principales formations retrouvent à peu de chose près leurs positions de juin 1977 en nombre de sièges. La victoire de l'U.C.D. est surtout « psychologique » : les amis de M. Suarez redoutaient tellement un revers que le maintien global de leurs positions les comble manifestement d'aise.

Ne disposant pas de la majorité absolue au congrès des députés, l'U.C.D. devra rechercher des appuis pour les votes importants et l'élaboration des quelque cinquante lois qui traduiront dans la réalité ce qui a été défini de façon souvent très générale dans la Constitution. L'hypothèse d'un gouvernement de coalition U.C.D. - P.S.O.E., dont il était beaucoup question à la veille des élections du 1er mars, est écartée des deux côtés : par les socialistes, parce que leur « *déception* » ne leur permet plus de poser des « *conditions* » à leur éventuelle participation au pouvoir. Par M. Suarez, parce qu'il ne semble pas disposé à vouloir partager ses responsabilités actuelles de chef de gouvernement.

Selon certaines informations, il n'est pas exclu que M. Suarez tente d'attirer certaines des neuf personnalités élues le 1er mars sous l'étiquette de la Coalition démocratique (droite). D'autre part, le parti communiste, qui passe de vingt à vingt-trois sièges, peut, comme il l'a fait pendant longtemps, négocier en coulisse l'appui ou l'abstention de son groupe parlementaire dans des débats importants.

M. Suarez peut également tenter d'obtenir le soutien « au coup par coup » des partis nationalistes basque, andalou et catalan qui siégeront dans les prochaines Cortès. Mais cette « solution » est-elle possible au moment où de dures négociations doivent s'engager à Madrid sur les futurs statuts d'autonomie ?

La victoire d'Herri Batasuna au Pays basque (près de 20 % des voix en Biscaye et 18 % au Guipuzcoa) inquiète beaucoup Madrid. Cette coalition prône en effet la lutte armée et est composée de partis indépendantistes encore illégaux. Interrogé à ce sujet, M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, a répondu qu'il ne pourrait les légaliser que si leurs statuts étaient modifiés, car, dit-il, « *l'unité de l'Espagne n'est pas négociable* ». Les élus de Herri Batasuna, surpris eux-mêmes par l'ampleur de leur victoire, ont confirmé vendredi qu'ils ne siégeraient pas aux Cortès. Ils ne croient pas, en effet, à l'efficacité du « jeu parlementaire » et affirment déjà que leur « *implantation politique* » ne freinera pas pour autant la lutte armée de l'ETA.

CHARLES VANHECKE et MARCEL NIEDERGANG.

LES NOUVELLES CORTES

Selon des résultats encore provisoires, mais qui ne devraient pas être substantiellement modifiés lorsque les chiffres définitifs seront disponibles, les nouvelles Cortès (Parlement) issues des élections législatives du jeudi 1er mars devraient être composées de la façon suivante :

● CONGRES DES DEPUTES : 350 SIEGES
- Union du Centre démocratique : 167.
- Parti socialiste : 121.
- Parti communiste : 23.
- Coalition démocratique (droite) : 9.
- Union nationale (extrême droite) : 1.
- Nationalistes basques : 8 (1).
- Nationalistes catalans : 11.
- Divers régionalistes : 7.

● SENAT : 208 SIEGES
- Union du Centre démocratique : 120.
- Parti socialiste : 65.
- Coalition démocratique : 2.
- Parti nationaliste basque : 8.
- Indépendants : 5.
- Gauche catalane : 2.
- Nationalistes catalans : 1.
- Divers : 4.

(1) Quatre élus de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna ont, d'autre part, décidé de ne pas siéger aux Cortès (trois d'entre eux avaient été élus au Congrès des députés et un quatrième au Sénat). Ils ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

ITALIE

APRÈS L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. LA MALFA

Des élections anticipées paraissent inéluctables

De notre correspondant

Rome. — Les élections anticipées que l'on donnait déjà pour probables dès l'ouverture de la crise gouvernementale, il y a un mois (*le Monde* du 31 janvier), apparaissent de moins en moins inévitables. Personne ne réussit à former le nouveau gouvernement. Le démocrate - chrétien Andreotti avait dû renoncer à son mandat le 21 février ; à son tour, le républicain La Malfa s'est rendu au Quirinal, le vendredi 2 mars, pour informer le chef de l'Etat de l'échec de sa mission.

Le président de la République, M. Sandro Pertini, va donc engager en début de semaine un nouveau cycle de consultations avec les partis politiques ; mais sans beaucoup d'illusions. Le gouvernement qui sera formé risque d'avoir pour unique rôle de gérer les affaires courantes jusqu'aux élections. Celles-ci pourraient avoir lieu au début de mai ou alors le 20 juin, en même temps que les élections européennes.

Avec une « profonde amertume », M. Ugo La Malfa a eu « *la conviction de ne pas disposer des appuis nécessaires pour former un gouvernement qui serait adapté à la gravité de la situation intérieure et internationale* ». Traduction : non seulement la majorité d'union nationale n'a pu être reconstruite, mais une alliance de centre gauche s'est révélée impossible.

Les raisons de cet échec ne sont pas très claires. Partisan résolu d'un compromis, le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, a dit amèrement : « *Certains défont la nuit ce que nous faisons le jour.* » Il visait aussi bien la démocratie chrétienne que le P.C.I. Les deux grands partis semblent s'être résignés à la dissolution des chambres, préférant ce remède extrême à une formule boiteuse. La D.C., en particulier, n'a pas fait la moindre concession depuis le début de cette crise : elle n'accepte d'associer ni de près ni de loin les communistes au gouvernement. Et ce n'est pas la nomination d'un président du conseil « laïc » qui l'incitait à s'assouplir. Quant aux communistes, ils ont multiplié les propositions inacceptables pour les démocrates-chrétiens. La dernière en date était un gouvernement présidé par un « laïc » (M. La Malfa, en l'occurrence) et comprenant des « techniciens » de gauche.

Les socialistes ne se tiennent pas pour battus. A les entendre, on pourrait encore éviter les élections. En tout état de cause, ajoutent-ils, la crise sera longue. C'est un souhait autant qu'une prévision : de toute évidence, le P.S.I. veut faire traîner les choses pour que d'éventuelles élections législatives (qui l'inquiètent) coïncident avec les élections européennes (dont il attend un bon résultat).

Théoriquement, le parti de M. Craxi pourrait tout débloquer en choisissant une alliance de centre gauche. Il laisserait tomber les communistes et retrouverait ses vieilles amours démocrates-chrétiennes. Mais ce serait provoquer une révolte parmi ses militants, se mettre à dos le P.C.I. et peut-être même la D.C... Bref, tout le monde est tenté de dire avec l'éditorialiste du *Giornale* de Milan : « *Nous sommes aux funérailles de la législature, qui exigent naturellement leurs rites.* »

ROBERT SOLÉ.

PORTUGAL

DEVANT LE CONGRÈS DU P. S.

M. Mario Soares s'en prend vigoureusement à la « personnalisation du pouvoir »

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Nous lançons d'ici un avertissement au gouvernement : le parti socialiste ne peut pas rester indifférent face à une politique qui, pas à pas, met en cause l'esprit de la révolution du 25 avril et contrarie l'intérêt des travailleurs.* » Debouts, un millier de délégués ont longuement applaudi ce passage de l'intervention de M. Soares, qui a pratiquement occupé le premier jour du congrès socialiste avec la présentation de son rapport politique.

Le P.S., a ajouté le secrétaire général de la formation, « *n'acceptera pas le nouvel impôt annoncé par le gouvernement, qui consiste à retenir, à la fin de l'année 1979, 56 % du treizième mois des travailleurs portugais* ». Le parti s'opposera également à la manière restrictive dont le gouvernement (« *antisocialiste et de droite* ») pense appliquer la loi de décentralisation financière au bénéfice des collectivités locales. Ces deux aspects faisant partie du projet de budget que le Parlement s'apprête à discuter, faut-il en déduire que le P.S. votera contre ? Le congrès ne donnera pas de réponse à cette question, le secrétaire général du P.S. ayant précisé qu'il ne doit pas s'occuper de ces « *questions conjoncturelles* ».

Selon M. Soares, il est temps pour les socialistes de changer leur stratégie, adoptée au cours du congrès de 1976, de refus des alliances « *à droite et à gauche* ». « *Au cas où le président de la République maintiendrait son exigence de formation de gouvernements sur une base parlementaire majoritaire et cohérente*, a expliqué le leader socialiste, *nous n'aurons pas d'autres options : ou bien nous nous décidons à réviser notre politique d'alliance, ou alors nous serons obligés d'accepter éternellement les gouvernements de personnalités indépendantes, auxquelles ne s'applique pas la même exigence présidentielle.* » Mais des alliances avec qui ? A ce sujet, M. Soares a tout simplement souhaité « *le feu vert* » des congressistes pour que le problème soit discuté et résolu le « *moment opportun* » par la commission nationale du parti.

Evitant ainsi le débat sur les affaires « *brûlantes* », M. Soares a demandé au congrès de s'occuper essentiellement d'analyser le document « *Dix ans pour changer le pays* », qui contient les propositions du P.S. en matière politique, sociale et économique pour « *les années 80* ».

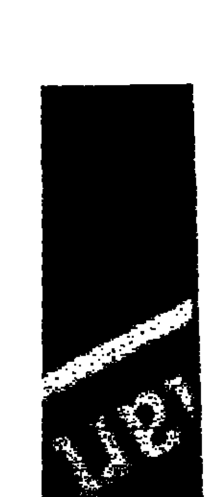
A propos de la révision de la Constitution, qui doit avoir lieu d'ici à deux ans, le secrétaire général du P.S. a proposé quelques « *retouches* », en ce qui concerne notamment le fonctionnement des organes de souveraineté. A son avis, les partis qui, par leur vote au Parlement, provoquent la chute d'un gouvernement, doivent être obligés de désigner eux-mêmes le nouveau premier ministre. « *Cela contribuera*, a dit M. Soares, *à une plus grande stabilité de l'exécutif* ». Le secrétaire général s'est prononcé en outre contre la « *personnalisation du pouvoir* ». « *Il faudra mieux définir les compétences respectives du gouvernement et du président de la République* », a-t-il indiqué, afin d'éviter l'accumulation des charges aux mains d'une même personne. « *Le commandement des forces armées devra passer du président de la République au ministre de la défense* », a-t-il enfin assuré.

Le discours de M. Soares a été marqué encore par une autocritique, légère, des deux années de gouvernement socialiste. Il y a eu un manque de liaison entre le parti et le gouvernement. Le choix des ministres n'aurait pas été toujours heureux : « *Quelques-uns n'étaient même pas en accord avec notre ligne politique* », a-t-il dit, faisant référence aux anciens membres du gouvernement qui ont abandonné le parti.

Le congrès s'achèvera le dimanche 4 mars par l'élection des cent cinquante membres qui composeront la commission nationale du P.S.

JOSE REBELO.

● RECTIFICATIF. — Une erreur technique a rendu à peu près incompréhensible un long passage de l'article de notre correspondant à Lisbonne, José Rebelo, publié dans *le Monde* du 2 mars sous le titre « La vie politique est suspendue aux conclusions du P.S. » Après la première phrase du troisième paragraphe, évoquant le départ de militants de la gauche du P.S., il convenait d'intercaler le passage : « Sur la droite, ensuite, des personnalités très connues ont quitté le P.S. », jusqu'à la fin du cinquième paragraphe (« chacun des organes de souveraineté »). Venait ensuite le développement commençant par la question « Quelles leçons le P.S. en aura-t-il tiré en vue de la prochaine révision de la Constitution ? » et s'achevant à : « les dissidents du P.S. qui attendaient le feu vert de Belem pour lancer un manifeste réformateur d'orientation très modérée se voient obligés d'ajourner leur projet ». Prenait ensuite place le paragraphe commençant par « Et Diario, organe proche du P.C... » L'ordre de la fin de l'article était correct.



ASIE

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE ET SES RÉPERCUSSIONS

L'U.R.S.S. accroît sa pression sur la Chine et les Occidentaux

De notre correspondant

Moscou. — Avec une nouvelle déclaration du gouvernement sur le conflit en Indochine et le discours électoral de M. Leonid Brejnev, l'U.R.S.S. a accru sa pression diplomatique sur la Chine et les pays occidentaux. Elle a renouvelé ses avertissements à la Chine en en élargissant même la portée géographique, puisqu'elle la met en garde contre toute attaque contre le Laos, sans toutefois proférer de menaces plus précises que dans sa déclaration officielle du 18 février, pour le cas où ses injonctions ne seraient pas suivies d'effets. Aux Occidentaux, le secrétaire général du parti communiste soviétique a demandé de développer et d'approfondir la détente, indiquant que, pour sa part, Moscou y était disposé. Il a avancé des propositions, certaines anciennes, d'autres inédites comme la signature d'un pacte de non-agression entre les participants à la C.S.C.E.

« *Le peuple soviétique, en même temps que les autres peuples épris de paix dans le monde entier, exige l'arrêt immédiat de l'agression chinoise contre le Vietnam, le retrait de toutes les troupes interventionnistes, jusqu'au dernier soldat, du sol vietnamien* », a déclaré le dirigeant soviétique. Il a ajouté que son pays était « *fidèle au traité d'amitié et de coopération* » qui l'unit au Vietnam.

Un « compromis raisonnable »

La déclaration officielle du gouvernement, qui a été diffusée quelques heures après le discours de M. Brejnev, exige également « *la cessation inconditionnelle et immédiate de l'agression chinoise* » et accuse « *certains pays* » d'encourager pratiquement l'agresseur. « *L'agression chinoise ne cesse de s'étendre. (...) Des unités militaires chinoises sont notamment transférées dans la région frontalière de la Chine, du Vietnam et du Laos. (...) La menace contre le Laos. (...) La menace contre l'indépendance et la souveraineté de tous les pays d'Asie du Sud-Est* », affirme ce texte, qui conclut : « *L'agresseur chinois doit savoir que plus le nombre de crimes qu'il commet est grand, plus le châtiment sera sévère.* » C'est la première fois qu'une déclaration officielle soviétique parle d'une « punition » de Pékin, mais les termes sont encore suffisamment vagues pour permettre toutes les interprétations. On se demande cependant à Moscou combien de temps encore l'U.R.S.S. pourra « *exiger la fin immédiate de l'agression* » sans prendre des mesures concrètes pour venir en aide à son allié vietnamien.

« *Dans cette situation*, a dit M. Brejnev, *le comité central de notre parti et le gouvernement soviétique font le maximum d'efforts pour défendre et approfondir la détente internationale.* » Le secrétaire général a illustré son propos en abordant la négociation sur la limitation des armements stratégiques et la question de la détente militaire.

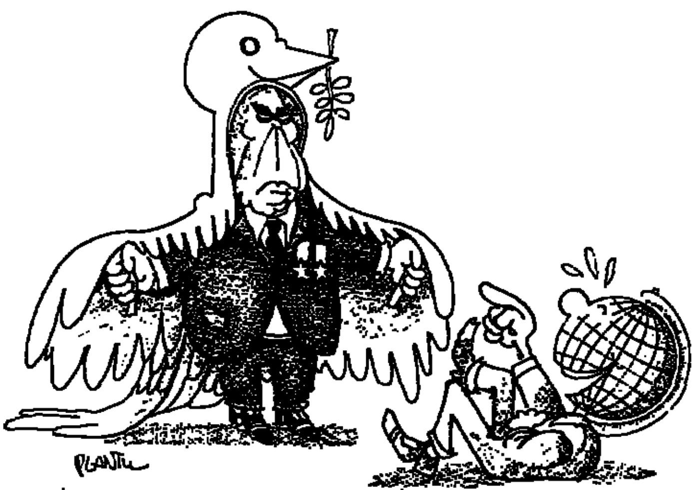
En ce qui concerne SALT II, il a estimé que, « *à présent, le travail de plus de six ans semble aboutir* », l'accord pourrait être meilleur du point de vue soviétique, mais « *c'est un compromis raisonnable... dans l'ensemble, c'est une grande et bonne chose* ». M. Brejnev a indiqué que le nouveau traité serait probablement signé lors de sa rencontre avec le président Carter, qui aura lieu, « *comme je l'espère, dans un proche avenir* ». Selon lui, le deuxième accord sur la limitation des armements stratégiques offensifs permettra de « ranimer » les négociations sur le désarmement et d'améliorer le climat international. Il a cependant tempéré cet optimisme en multipliant les conditionnels : « *Si le traité est signé (...), s'il est ratifié (...), s'il entre en vigueur...* »

M. Brejnev est ensuite revenu sur une idée qui lui est chère : il faut étendre la détente au domaine militaire. Evoquant la proposition avancée en 1976 à Bucarest au commet du pacte de Varsovie (les participants à la conférence européenne de sécurité s'engageraient à ne pas utiliser les premiers l'arme nucléaire), il a déclaré : « *A l'Ouest, on a dit que cela ne ferait que rendre plus probable la guerre conventionnelle. Eh bien ! alors, entendons-nous pour ne pas utiliser les premiers aussi bien les armes nucléaires que les armes conventionnelles, autrement dit, signons une espèce de pacte de non-agression.* » La formulation même de cette proposition donne à penser qu'il s'agit plus d'une opération de propagande que d'un projet mûrement réfléchi. Elle s'inscrit tout à fait dans la conception soviétique du désarmement qui privilégie les grandes déclarations d'intention générales, mais elle pourrait aussi être destinée à contrer la proposition française de conférence sur le désarmement en Europe.

M. Brejnev a d'autre part suggéré de renforcer « *la confiance mutuelle en étendant aux manœuvres navales et à tous les transferts de troupes l'obligation de notification préalable, qui ne vaut actuellement que pour les grandes manœuvres terrestres* ». Il a rappelé la proposition faite à la conférence de Vienne sur la réduction des forces en Europe par les pays socialistes, selon laquelle l'U.R.S.S. pourrait retirer trente mille hommes et mille chars d'Europe centrale, à condition que les Etats-Unis en fassent autant, mais dans une moindre proportion. Il a regretté que les Occidentaux n'aient pas encore répondu à cette proposition.

Il a enfin critiqué les projets du Pentagone d'entreposer en Allemagne fédérale des armes eurostratégiques « *pointées sur l'U.R.S.S.* » ; mais il s'est félicité que « *des protestations s'élèvent, semble-t-il, en R.F.A.* ». « *La mise en œuvre de ces plans provoquerait une nouvelle poussée de la tension en Europe, la relance de la course aux armements et augmenterait brusquement le danger qui pèse sur la R.F.A. elle-même* », a-t-il conclu.

DANIEL VERNET.



(Dessin de Plantu.)

● *Le Vietnam a accusé la Thaïlande* de permettre à la Chine d'utiliser une de ses îles pour ravitailler les Khmers rouges et de laisser les partisans de l'ancien régime du maréchal Lon Nol lancer des raids dans le nord du Cambodge. Reprenant les accusations de Phnom-Penh (*le Monde* du 1er mars), le quotidien officiel de Hanoï *Nhan Dan* a dénoncé vendredi 2 mars cette « *intervention dans les affaires intérieures du Cambodge* » et affirmé que la « *sincérité* » du démenti publié par Bangkok « *n'a pas été prouvée dans les faits* ». — (*Reuter.*)

M. BLUMENTHAL A PARAPHÉ A PÉKIN UN ACCORD RÉGLANT LA QUESTION DES BIENS AMÉRICAINS NATIONALISÉS EN CHINE.

Le premier ambassadeur de la République populaire de Chine aux Etats-Unis, M. Chai Zemin, a présenté le 1er mars ses lettres de créance au président Carter. « *Je considère qu'il s'agit d'un jour important dans l'évolution historique de notre pays et d'une occasion porteuse d'avenir* », a dit M. Carter.

Le même jour, conformément aux termes de l'agrément sino-américain du 14 décembre, le « bureau de liaison » américain à Pékin devenait, par un simple changement d'écusson, une ambassade à part entière. Le secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal, qui se trouve dans la capitale chinoise pour des négociations, assistait à la brève cérémonie marquant l'événement, qui fut salué par des toasts au Coca-Cola, un des premiers produits américains importés par la Chine.

Si les conversations concernant un futur traité de commerce entre les deux pays promettent de s'étendre sur des mois, M. Blumenthal a pu parapher le 2 mars un accord réglant la question des biens américains nationalisés en Chine au moment de la victoire communiste, il y a trente ans, et des avoirs chinois gelés aux Etats-Unis. Les conditions faites à la Chine témoignent de l'esprit de conciliation qui anime les dirigeants américains. La Chine n'aura à rembourser que 80 millions de dollars sur les 200 comptabilisés jusqu'à présent et aura cinq ans pour se libérer de ses dettes.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE française, M. Jacques Chaban-Delmas, a rencontré, vendredi matin 2 mars à Londres, le chef du Foreign Office, M. David Owen. Il a conféré ensuite avec Mme Margaret Thatcher, chef du parti conservateur, en présence de M. Francis Pym, chargé des affaires étrangères dans le « cabinet fantôme ». Il a rencontré peu après M. Edward Heath, l'ancien premier ministre conservateur. M. Chaban-Delmas devait assister ce samedi à la rencontre de rugby France-An?gleterre à Twickenham.

Ethiopie

● LES ETHIOPIENS ont lancé avec l'aide des Soviétiques une nouvelle grande offensive en Erythrée, a indiqué, vendredi 2 mars à Rome, M. Amdemicael Kahsai, représentant à Rome du Front populaire de de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.). Selon le représentant du Front, deux mille Soviétiques au moins combattent en Erythrée, tandis que les Cubains ne sont plus directement engagés, mais entraînent les troupe éthiopiennes. — (*A.F.P.*)

Laos

● RADIO-VIENTIANE a diffusé samedi 3 mars un appel du prince Souvanna Phouma, conseiller du gouvernement et ancien premier ministre, demandant aux intellectuels de rejoindre leur pays et de contribuer à l'édification du socialisme. Le prince a fait cette déclaration le 16 février, à l'occasion de la réunion constitutive du Front national pour la construction du Laos (F.N.C.L.), qui remplace le Front patriotique lao (ou Pathet-Lao) dissous. Plusieurs milliers d'intellectuels ont fui le Laos depuis l'instauration de la République populaire, en 1975. — (*A.F.P.*)

Pays-Bas

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS a annoncé, vendredi 2 mars, qu'il rejetait la demande d'extradition formulée par le gouvernement israélien à l'encontre du collectionneur Pieter Menten, accusé d'avoir participé au massacre des juifs polonais en 1941. Le jugement condamnant Menten à quinze ans de prison a été cassé pour vice de forme. — (*A.P.*)

● M. JOSEPH LUNS, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré, vendredi 2 mars à Amsterdam, que le professeur Lou de Jong, directeur de l'Institut de documentation sur la deuxième guerre mondiale, lui a effectivement montré des documents indiquant qu'il a été inscrit pendant trois ans au mouvement national-socialitse néerlandais. Mais, parmi ces documents, a précisé M. Luns, il n'y a pas la demande d'inscription au mouvement. L'annonce, par la presse néerlandaise, que M. Luns aurait appartenu avant la guerre au mouvement national-socialiste, avait provoqué une certaine émotion aux Pays-Bas (*le Monde* du 2 mars). — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● LE CONSEIL DE SECURITE poursuivra lundi 5 mars le débat qu'il a entamé vendredi sur les attaques rhodésiennes contre les pays africains voisins. Ceux-ci lui ont demandé d'adopter une résolution condamnant ces attaques et déclarant par avance nulles et non avenues les élections prévues en avril prochain en Rhodésie, sans la participation du Front patriotique du Zimbabwe. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MEXIQUE

Une coopération accrue

(*Suite de la première page.*)

A cette fin, les présidents français et mexicain entendent se servir de tous les moyens disponibles et d'abord de l'ONU, dont ils soulignent « *le rôle fondamental* », dont ils veulent renforcer « *l'efficacité* » (ce vœu semble cependant soulever quelque scepticisme du côté français) et le rôle dans la recherche d'une solution des conflits internationaux. La nécessité de résoudre les problèmes « *conformément aux principes des Nations unies* » est soulignée pour le conflit du Proche-Orient, de la Namibie, du Zimbabwe (Rhodésie) et de Belize (colonie du Honduras britannique frontalière du Mexique et revendiquée par le Guatemala) et surtout pour « *le conflit armé et l'évolution de la situation en Asie* ».

Bien entendu, les deux présidents se prononcent pour le désarmement, et ils précisent que les revenus ainsi dégagés doivent être utilisés pour le développement. Ils sont favorables à la recherche de « *l'autolimitation* » du commerce (en termes diplomatiques, on dit : le « *transfert* ») des armes conventionnelles, sur la base d'accords régionaux. Ils se prononcent aussi pour le renforcement de la coopération économique internationale. Ils considèrent comme indispensable la création d'un mécanisme pour financer la stabilisation des prix et des marchés internationaux des produits de base — tout en améliorant la structure de ces marchés. Ce projet de création d'un fonds de stabilisation des produits de base est au cœur du dialogue Nord-Sud, mais il oppose, bien entendu, les pays riches qui le financeront et les pays pauvres qui en bénéficieront. M. Giscard d'Estaing a indiqué à Mexico que la France ferait une proposition de compromis sur le montant du fonds à la conférence des Nations unies pour la coopération et le développement, qui se tiendra à Manille en mai.

Assez curieusement, le communiqué passe sous silence l'idée exprimée la veille avec beaucoup de conviction par M. Lopez Portillo de procéder à l'échelle mondiale à un examen général des problèmes de l'énergie sous toutes ses formes, pour mettre fin à l'anarchie énergétique et à la loi de la jungle actuelle. L'intérêt de cette initiative tient plus particulièrement au fait qu'elle émane d'un pays pétrolier. Elle répond d'ailleurs aux préoccupations constamment exprimées par M. Giscard d'Estaing depuis qu'il est à l'Elysée. Le président de la République, interrogé au cours d'une conférence de presse, a déclaré qu'il avait discuté de cette question en tête à tête avec M. Lopez Portillo, qu'il portait « *un grand intérêt à cette approche du problème* », mais qu'il « *se réservait d'y réfléchir* » et qu'il ferait connaître personnellement au président du Mexique la réaction de la France. Dans les milieux informés français, on ajoute que cette affaire aura certainement des suites importantes, mais qu'elle était trop nouvelle pour que M. Giscard d'Estaing prenne immédiatement position.

Au plan bilatéral, les deux présidents « *ont reconnu que le niveau modeste des échanges commerciaux ne correspond ni aux possibilités ni à la volonté des deux pays* », et ils ont mis l'accent sur « *la nécessité de prendre toutes les mesures pour accroître le commerce, notamment par la diversification des exportations mexicaines et par une augmentation des ventes de produits comportant une importante valeur ajoutée* ». Ils espèrent ainsi réduire le déficit commercial mexicain avec la France qui, jusqu'en 1980 au moins, début des livraisons de pétrole de PEMEX (Petroleos Mejicanos) à la C.F.P., demeurera important.

Onze accords de coopération

Le communiqué indique que, outre la signature du protocole qui engage désormais la France à respecter dans ses départements américains le traité de Tlatelolco interdisant les armes nucléaires en Amérique latine, onze accords économiques, scientifiques et culturels, ont été signés et, en premier lieu, « *un accord financier valable jusqu'à la fin de 1982 qui prévoit, pour l'année 1989, un financement du gouvernement français pour un montant maximum de 1 milliard de francs* ».

Les autres accords de coopération économique concernent le développement des productions animales, la commercialisation des produits périssables, les chemins de fer, les industries minières et métallurgiques et, enfin, « *le développement scientifique et industriel dans l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques et non explosives* ». Cet accord porte : 1° sur la prospection, l'exploitation et le traitement de l'uranium ; 2° la fourniture au Mexique d'uranium enrichi en France ; 3° la préparation de l'industrie mexicaine, avec le concours de la France, à l'éventuelle construction de centrales nucléaires. « *Bien entendu, ce n'est pas pour demain* », a indiqué M. Giraud, ministre français de l'industrie. Il s'agit d'un accord-cadre négocié en vingt-quatre heures et qui devra être complété. Son intérêt tient à ce qu'il engage le Mexique, jusqu'alors très réticent, dans la voie de la coopération nucléaire internationale.

Dans le domaine scientifique, deux accords ont été signés pour la formation d'ingénieurs et celle de techniciens des machines-outils, et dans le domaine culturel des accords sur l'équivalence des diplômes de baccalauréat, l'enseignement du français par la télévision et la fourniture aux Mexicains de programmes français télévisés. Un grand nombre d'autres accords de coopération économiques, scientifiques et techniques sont également envisagés.

M. Giscard d'Estaing devait repartir pour Paris ce samedi après avoir fait escale dans le Yucatan pour s'entretenir avec des industriels du pétrole et visiter deux sites mayas.

MAURICE DELARUE.

Le chef de l'État français se définit devant des intellectuels

Un homme politique « conceptuel » non un « aventurier »

De notre envoyé spécial

Mexico. — Prenant la parole vendredi 2 mars devant un groupe d'intellectuels mexicains, M. Giscard d'Estaing a donné une définition de l'homme politique et de l'homme d'Etat qui ne s'adressait certainement pas seulement à son auditoire. Le président de la République a déclaré :

« *Le problème des rapports entre les hommes politiques, les hommes d'Etat et les intellectuels est un problème qui a toujours été sensible, délicat, et que je considère comme essentiel. Dans la catégorie des hommes politiques ou des hommes d'Etat, en fait il y a deux groupes. Le premier, c'est ce que j'appellerais les aventuriers. Ce n'est pas une expression péjorative. Je veux dire ceux qui conçoivent l'action politique en termes d'exploitation des circonstances immédiates.*

» *Il y a dans l'Histoire de très glorieux aventuriers, et il arrive souvent que ces aventuriers aient une certaine intuition des nécessités de leur époque et que, bien qu'ils se déterminent en fonction des opportunités de circonstance, leurs actions s'inscrivent dans des perspectives à plus long terme. Et il y a d'autre part les hommes d'Etat conceptuels, c'est-à-dire ceux dont l'idée est de traduire, au travers de leur action politique, une certaine conception de l'organisation économique, sociale et politique de leur pays et une certaine conception de l'organisation internationale du monde du moment.*

» *Cette dernière catégorie est très nombreuse et très brillante, c'est celle de tous les hommes d'Etat qui ont fait précéder leur action d'une certaine forme de délibération ou d'interrogation. Je dirais que le fondateur de la dynastie est Alexandre, avec son rêve de noces entre l'Europe et l'Asie, et il y a une très grande série qui s'est animée au moment de la Renaissance et au moment du Siècle des Lumières par tous ceux qui ont conçu que leur action politique serait au service d'une certaine idée* a priori *de l'organisation de la vie sociale et de la vie politique.*

» *Pour ma part, j'espère appartenir à cette seconde catégorie. En tout cas — ce qui est un signe encourageant — je ne me sens bien que dans les relations que j'entretiens avec les hommes politiques de cette seconde catégorie, c'est-à-dire avec ceux qui entretiennent la dialectique de la réflexion et de l'action. Et, pour entretenir cette dialectique, il est très important d'avoir des entretiens, des rencontres avec les intellectuels de son temps (...).*

» *(...) Je dirais que les rapports entre les intellectuels et les hommes politiques et les hommes d'Etat ressemblent aux rapports qui existent en matière économiques entre ceux qui font de la politique conjoncturelle et de la micro-économie et ceux qui font de la macro-économie, c'est-à-dire qui recherchent de grands équilibres. Finalement, les intellectuels se préoccupent de savoir quels sont les courants de force fondamentale d'une époque, quelles sont les grandes interrogations, et donc cherchent à deviner ou à dessiner l'organisation sociale ou politique ou l'organisation internationale en fonction de ces grands courants. Et ils ont souvent l'impression que ces hommes politiques font de la micro-politique, c'est-à-dire qu'ils sont constamment attachés à la solution de problèmes spécifiques immédiats, liés à quelque circonstance.*

» *Et je crois, pour ma part, que les hommes politiques doivent être perpétuellement à se déplacer de la micro-politique à la macro-politique, si du moins ils veulent que leur action ait un sens.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

Les mouvements laïcs risquent d'être submergés par la vague d'« islamisation »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Islamisation* », titre sur toute la largeur de sa première page ce samedi 3 mars le journal *Kayhan*, à la suite du discours prononcé jeudi à Qom par l'ayatollah Khomeiny (*le Monde* du 3 mars).

Le fait saillant est que des mesures dans ce sens sont prises à un rythme accéléré, avant même qu'ait lieu le référendum, prévu maintenant pour le 30 mars. Il est vrai que son issue ne fait guère de doute et que les laïcs, les modernistes, les minorités religieuses, le Front national, les mouvements d'extrême gauche favorables à une république sans le qualificatif « islamique », risquent fort d'être submergés par la vague.

Ces différents courants sont cependant décidés à défendre leur point de vue. L'ayatollah Khomeiny a d'ailleurs admis que c'était leur droit, mais l'exercice de ce droit risque d'être perturbé par des groupes de musulmans activistes et de donner lieu à des accrochages comme cela a été le cas vendredi en plusieurs points de la capitale, et en particulier aux abords des universités, où divers mouvements de gauche ont tenu des réunions. Ce fut notamment le cas à l'université de technologie, où l'Union démocratique du peuple iranien, dirigée par l'écrivain Behazine, proche du parti Toudeh, a réuni quelque vingt mille personnes. En revanche, à l'Ecole polytechnique, l'affrontement a opposé des étudiants marxistes, probablement maoïstes, aux militants du parti socialiste des travailleurs (trotskistes), tandis que les étudiant musulmans assistaient, goguenards, à la scène.

Les différents mouvements de gauche : le Front national, les fedayin et les moudjahidin, vont cependant tenir un grand rassemblement, lundi après-midi, sur la tombe de Mossadegh, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort.

Bien qu'il ait annoncé qu'il reprendrait son enseignement à Qom, l'ayatollah Khomeiny demeure le guide de la révolution. Une des premières mesures qu'il a prises à son retour dans la ville sainte a été d'interdire l'importation de viande congelée parce que non conforme aux prescriptions coraniques. Il a également ordonné la destruction des stocks existants « *qui pourraient être utilisés comme engrais dans l'agriculture* ». Cette mesure risque de gêner dans l'immédiat le gouvernement de M. Bazargan qui sera bien en peine d'assurer l'approvisionnement des cantines des usines et des administrations. Elle affectera aussi plusieurs pays producteurs, en particulier l'Australie qui exportait en Iran quelque trente mille tonnes, d'une valeur de soixante millions de dollars.

Depuis quelque temps déjà, à la suite des protestations de nombreux musulmans, l'Iran avait accru l'importation de bêtes sur pied, au détriment de la viande congelée, ce qui avait provoqué des grèves des ouvriers des abattoirs australiens qui voyaient diminuer leur activité. Il est probable qu'en attendant le redressement de la situation dans le domaine de l'élevage, le pays accroîtra les achats de bêtes vivantes, pour répondre aux besoins de la population qui ont décuplé en quelques années.

tiles », de fermer dix missions affaires économiques a décidé, « *pour réduire les dépenses inutiles* » de fermer dix missions commerciales représentant l'Iran dans les grandes capitales européennes, ainsi qu'à Moscou et auprès de la C.E.E. et de la Banque mondiale de développement. On s'interroge d'autre part sur le sort des banques étrangères opérant en Iran. Les journaux soulignent qu'elles sont au nombre de soixante-seize (contre trente iraniennes) et que c'est par leur intermédiaire qu'ont été effectués la plupart des transferts de fonds à l'étranger.

D'autre part, conformément aux directives de l'ayatollah Khomeiny, le porte-parole du gouvernement, M. Entezam, a annoncé qu'une loi adoptée par le Conseil de la révolution a décidé la nationalisation de tous les biens du chah. Des démarches sont également effectuées auprès de différents pays, notamment la Suisse et les Etats-Unis, pour récupérer les avoirs impériaux. Les autorités estiment que le montant des biens de l'ex-souverain aux Etats-Unis oscille entre 15 et 23 milliards de dollars. En outre, une enquête a été ouverte sur cinquante-quatre institutions qui fonctionnaient sous la direction de l'impératrice Farah. Mᵉ Nazih, nouveau président de la NIOC, a également révélé que 30 000 000 de dollars prélevés sur le budget de la compagnie servaient à donner des gratifications à différentes personnalités qui n'en faisaient pas partie. Il a annoncé que quatre cents employés vont être licenciés pour corruption.

Enfin, M. Entezam a annoncé la nomination de M. Mahtavi Kani comme coordinateur des activités de tous les comités révolutionnaires du pays. « *Ces comités* — a-t-il expliqué, — *en faisant la loi sapent l'autorité du gouvernement provisoire et portent atteinte à l'esprit de la révolution.* » Il a précisé que M. Mahtavi a été désigné par l'ayatollah Khomeiny mais qu'il dépend du premier ministre.

PAUL BALTA.

LA R.F.A. A GARANTI POUR PRÈS DE 20 MILLIARDS DE FRANCS LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES ALLEMANDES

Le gouvernement ouest-allemand a garanti pour près de 8 milliards de deutschemarks (18,4 milliards de francs) le montant total des investissements de l'industrie allemande en Iran, indique-t-on au siège de la société d'assurances chargée de ces garanties, Hermes Kredit Versicherungs A.G., à Hambourg. Pour l'année en cours, les garanties Hermes couvrent les paiements iraniens pour environ 840 millions de deutschemarks (1,9 milliard de francs), et, pour l'année prochaine, pour 860 millions de deutschemarks (2 milliards de francs).

Pour une grande partie, ces opérations semblent déjà compromises. Il n'est toutefois pas encore possible de définir à combien devront s'élever au total les remboursements opérés par Hermes pour le compte du gouvernement.

Les garanties du gouvernement fédéral concernant les investissements ouest-allemands à l'étranger couvrent les risques économiques et politiques. Les firmes assurées chez Hermes sont remboursées à concurrence de 85 % sur les pertes dues à des circonstances économiques, et à 90 % sur celles correspondant à des raisons politiques.

UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE A REPRIS SES ACHATS DE PÉTROLE

La compagnie pétrolière américaine Ashland Oil a annoncé, vendredi 2 mars, qu'elle avait repris ses achats en Iran. Un pétrolier géant chargera le « *brut* » dans les prochains jours à destination des Etats-Unis. Ce sera la première expédition de pétrole iranien depuis l'arrêt total des exportations, le 26 décembre dernier.

Le prix de ce « *brut* » n'a pas été communiqué. Un porte-parole de Ashland Oil a indiqué qu'il était « *quelque peu plus élevé que le prix officiel* ». Selon certaines sources américaines, le prix serait en fait compris entre 18 et 20 dollars le baril alors que le tarif officiel de l'OPEP est de 13,50 dollars.

AFRIQUE

Devant l'aggravation du conflit ougando-tanzanien

Le maréchal Idi Amin Dada demande les bons offices de M. Waldheim

Devant l'extension et l'aggravation du conflit armé qui l'oppose à la Tanzanie, le maréchal Idi Amin Dada, président à vie de l'Ouganda, a demandé, vendredi 2 mars, les bons offices de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, « pour persuader le président Julius Nyerere de changer d'attitude ». Cependant, comme nous le confirme notre correspondant à Nairobi, l'action conjuguée de l'armée tanzanienne et des exilés ougandais menace de plus en plus sérieusement le régime ougandais.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Des combats se sont déroulés, vendredi 2 mars, dans le secteur de Tororo, ville ougandaise située à proximité de la frontière kényane. Depuis le début, en octobre, du conflit ougando-tanzanien, c'est la première fois que des accrochages sont signalés dans cette région qui contrôle les accès ferroviaire et routier au port kényan de Mombasa, véritable « poumon » de l'Ouganda.

Selon des exilés ougandais, cinquante partisans de l'ancien président Obote, exilé à Dar-es-Salaam, ont occupé vendredi avant l'aube les quartiers d'un bataillon mixte de fusiliers marins et de parachutistes situé à 2 kilomètres de Tororo. Le camp n'était alors gardé que par vingt soldats, les autres se trouvant au sud-ouest de Kampala, où une colonne de déserteurs et d'insurgés appuyés par les Tanzaniens tenterait de remonter de Masaka vers la capitale.

Selon les mêmes sources, des renforts dépêchés de Jinja par le maréchal Idi Amin Dada, n'auraient pas pu atteindre Tororo, où des blindés ont pris position en ville. Mais on ignorait encore, vendredi soir, qui tenait l'agglomération, survolée dans la journée par la chasse aérienne ougandaise. Les rebelles ont lancé un appel à M. Obote, que le « SUM » (Save Uganda Movment), mouvement insurrectionnel autonome, a aussitôt « *regretté* », estimant que la lutte commune avait pour objet de libérer l'Ouganda du maréchal Amin et non de promouvoir tel ou tel successeur.

La rebellion paraît avoir marqué de nouveaux points dans l'ouest du pays. Toujours selon les exilés ougandais, une colonne qui remontait depuis deux jours en direction de Mubende aurait pris cette agglomération, située à 160 kilomètres à l'ouest de Kampala, à peu près à mi-chemin entre la capitale et la ville de Fort-Portal, sur la frontière zaïroise. Au nord de Masaka, une quinzaine de kilomètres seulement séparaient encore, vendredi, les rebelles appuyés par les Tanzaniens de leurs vis-à-vis ougandais loyaux au maréchal Idi Amin Dada. Sur la berge du lac Victoria, le président ougandais aurait établi ses lignes de défense à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale.

Vendredi, en fin d'après-midi, Radio-Kampala a mis la population en garde contre toute panique et annonce que les effectifs de la police et du service des prisons, suivant une directive du président, étaient mis à la disposition du commandement en vue d'une contre-attaque. Les rapports en provenance de la capitale ougandaise indiquent que le calme y règne encore, en dépit d'une certaine nervosité.

Le cas échéant, la prise de Tororo par les rebelles priverait Kampala de toute communication terrestre avec le monde extérieur, et le seul moyen d'évacuer la communauté étrangère serait alors l'aéroport d'Entebbe.

A Nairobi, entre-temps, le comité de médiation de l'O.U.A. a admis, pour le déplorer, l'échec de ses interventions en faveur d'un cessez-le-feu, lesquelles se sont heurtées à la volonté du président Nyerere d'obtenir, au préalable, une condamnation par l'organisation panafricaine de l'attaque ougandaise d'octobre contre son territoire. De son côté, le « SUM » a demandé à l'O.U.A. de ne plus s'ingérer dans une affaire qu'il juge, pour sa part, « *intérieure* » à l'Ouganda.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

APRÈS L'ANNONCE DE SA MORT

Le général Barzani est dénoncé comme « traitre » par le porte-parole du Mouvement national kurde

A la suite du décès aux Etats-Unis, le vendredi 2 mars, de l'ancien leader kurde Moullah Moustapha Barzani (nos dernières éditions datées du 3 mars), le porte-parole du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) a déclaré à l'A.F.P. : « Dans la plupart des régions du Kurdistan iranien et irakien, Barzani était connu comme un traitre, un maniaque, qui a anéanti pour ses ambitions personnelles les forces des partisans et autres mouvements libérateurs kurdes. (...) Les peuples kurdes se sentiront tranquillisés par la mort d'une personne qui avait, ces dernières années, vendu le mouvement kurde, surtout en Irak, au chah d'Iran et à la C.I.A. »

La nouvelle de la disparition du général Barzani est parvenue à Mahabab, ville kurde située à un millier de kilomètres au nord-ouest de Téhéran, au moment où le P.D.K.I. célébrait officiellement sa légalisation après plus de trente ans d'activités clandestines.

Soutenu puis « lâché » par la C.I.A.

« *Quand j'ai ouvert mes yeux, j'étais déjà un esclave ! A ce moment-là, j'avais trois ans* » : pour Moullah Moustapha Barzani, il n'y eut jamais de répit : son existence, à l'image de celle du peuple kurde, fut une lutte perpétuelle contre la répression.

Né en 1904 à Barzan, petit village se trouvant aujourd'hui dans le Kurdistan irakien, Moullah Moustapha fut jeté en prison, pour la premières fois par les Turcs en 1909, avec sa mère et ses frères, après la première révolte de son frère aîné, Chiekh Abdou Salam II. Cinq ans plus tard, cheikh Abdou Salam II était pendu par les Turcs. Né dans une famille de « cheikhs » — des chefs religieux qui, à l'instar des ayatollahs iraniens d'aujourd'hui, furent amenés à jouer un rôle politique de plus en plus prépondérant — Moullah Moustapha sut donc très vite que, dans un Kurdistan divisé alors entre un empire ottoman et un empire perse en pleine décadence, il fallait, pour être Kurde, se battre.

Les soulèvements se succèdent : contre les Britanniques en 1919 ; contre le pouvoir central irakien en 1931 et 1932 ; puis en 1933 et 1934. Après dix ans de semi-captivité, Barzani reprend la lutte en 1943. Poursuivi par l'armée irakienne, trahi par certaines tribus kurdes soudoyées par le gouvernement, il doit se réfugier en 1945 en Iran, où la République kurde de Mahabad le fait général. Mais après le retrait des forces soviétiques d'Iran, en mai 1946, l'effondrement de la République de Mahabad est inéluctable : et Barzani doit prendre à nouveau le chemin de l'exil, cette fois-ci en U.R.S.S. Il n'en revient que dix ans plus tard, avec la révolution qui renversa la monarchie irakienne en juillet 1958. Mais la lune de miel entre les Kurdes et le régime du général Kassem est brève. En mars 1961, Barzani regagne les montages du Kurdistan irakien et, dès l'été 1961, la guerre commence. Une guerre entrecoupée de nombreuses trêves, marquant les changements de régime qui se succèdent à Bagdad.

Dès 1964, le général Barzani a consolidé son pouvoir sur un territoire qu'il conservera jusqu'à l'effondrement de son mouvement en 1975 : adossé aux frontières iranienne et turque, le « bastion » kurde couvre une superficie d'environ 35 000 kilomètres carrés. Certes, aucune des grandes villes kurdes n'est incluse dans ce bastion, mais environ la moitié de la population du Kurdistan irakien, soit un million d'habitants, vit sur le territoire « libéré » par les nationalistes kurdes. Pratiquement toute la frontière entre l'Irak et la Turquie et près du tiers de la frontière iranienne échappent totalement au contrôle du gouvernement de Bagdad. A l'intérieur de ce bastion, le pouvoir de Barzani est absolu, bien plus grand que celui du premier ministre d'une région autonome.

A l'âge de soixante ans, Barzani, en qui on n'avait vu, jusqu'à présent, qu'un chef de bande, un chef militaire aux aspirations nationalistes plus ou moins confuses, devient un homme d'Etat. Après l'avoir qualifié de « général rouge » pendant son exil en U.R.S.S., on découvre en Barzani un « *patricien révolutionnaire* ». En fait, il est le roi non couronné du Kurdistan. De taille moyenne, portant l'habit kurde traditionnel, le général Barzani frappe tous ses interlocuteurs par la vivacité de son regard pétillant, malicieux sous les gros sourcils broussailleux caractéristiques. De sa personne, malgré l'âge et l'embonpoint, se dégage une impression de grande force physique et d'énergie inaltérable.

Le personnage paraît monolithique, d'une volonté d'acier. Pourtant, Barzani surprendra ses visiteurs par ses accès de découragement, de lassitude : « *Les Kurdes n'ont pas d'amis* », répétait souvent Barzani. En fait, une seule chose l'intéressait : la grande diplomatie et la recherche d'un protecteur. Comme les notables kurdes de Constantinople — qui essayèrent naïvement, pendant les années 20, d'amener la France ou l'Angleterre à leur octroyer l'autonomie ou l'indépendance du Kurdistan, — comme son frère cheikh Abdou Salam II, qui implora les Britanniques de venir faire régner l'ordre au Kurdistan, Barzani était convaincu que seule la protection d'une grande puissance ferait le bonheur des Kurdes.

Des rapports complexes avec le chah

Après avoir misé sur les Britanniques jusqu'en 1945, Barzani fut peut-être tenté de s'appuyer sur les Soviétiques. Mais après avoir vu la façon dont ils « lâchèrent » la République de Mahabad, il réalisa que les Américains étaient la puissance dominante au Proche-Orient. Dès lors, Barzani n'aura qu'une obsession : obtenir à tout prix l'appui des Etats-Unis, offrant en échange de renverser le gouvernement de Kassem, puis celui du Baass, ou soulignant la position stratégique du Kurdistan sur le flanc méridional de l'U.R.S.S. ; ou faisant miroiter le pétrole de Kirkouk.

En 1972, le drame se noue : après la signature du traité irako-soviétique en avril, M. Kissinger, qui s'était opposé jusqu'alors à toute intervention de la C.I.A. en faveur des Kurdes, fait volte-face. Fin mai 1972, au cours d'un entretien confidentiel avec le chah d'Iran, pour contrer la pénétration soviétique dans la région stratégique qu'est le golfe Persique, le président Nixon donne le feu vert à un plan de la C.I.A. qui permettra à Barzani de recevoir quelque 16 millions de dollars entre août 1972 et mars 1975. De son côté, le chah fournira à Barzani une aide auprès de laquelle celle de la C.I.A. était « minuscule », à en croire une commission d'enquête américaine. Israël enfin fournit une certaine aide à Barzani, des membres de la communauté juive qui avaient émigré au Kurdistan irakien en 1950, servant d'intermédiaires entre le gouvernement israélien et Barzani, qui fera plusieurs voyages en Israël. Dès lors, Barzani se laisse entraîner dans une dépendance croissante de l'aide iranienne, sans jamais se départir de la plus grande méfiance sur les intentions du chah : depuis la République de Mahabad, il savait exactement à quoi s'en tenir sur la conception qu'avait celui-ci du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mais Barzani avait une confiance aveugle dans les Etats-Unis. Et, malheureusement, personne, dans son entourage, n'a su lui dire que le gouvernement américain n'était pas nécessairement lié par une opération de la C.I.A. Pendant le conflit israélo-arabe d'octobre 1973, Barzani demande à M. Kissinger s'il peut lancer ses « pechmergas » (les partisans) contre l'armée irakienne. Celui-ci l'en dissuade : il est clair aujourd'hui que, tout en voulant entretenir un « cancer » qui minait le régime irakien, ni lui ni le chah ne souhaitaient le succès des efforts des Kurdes pour parvenir à une véritable autonomie, encore moins à une sécession.

La guerre du Kurdistan risquait de déboucher sur un conflit ouvert entre l'Iran et l'Irak, quand, le 6 mars 1975 à Alger, on assiste à une réconciliation spectaculaire entre l'Iran et l'Irak : le chah et M. Saddam Hussein se donnent l'accolade et annoncent la conclusion d'un « accord global », qui comporte notamment la renonciation de l'Irak à toutes ses revendications territoriales en échange de la suppression de toute aide iranienne aux Kurdes. Quelques heures plus tard, les Iraniens retiraient du Kurdistan leur artillerie et leurs missiles.

Le 10 mars 1975, Barzani envoyait un message désespéré à l'antenne de la C.I.A. à Téhéran, disant notamment : « *Nous sommes menacés d'une destruction complète. Tout cela est sans explication. Nous en appelons au gouvernement américain et à vous d'intervenir, conformément à vos promesses.* » Ce message devait rester sans réponse. C'était la fin. Le 30 mars au soir, Barzani se réfugiait en Iran, tandis que la rébellion kurde s'effondrait.

Dans l'une des dernières interviews qu'il a accordées après avoir obtenu le droit d'asile aux Etats-Unis, Moullah Moustapha Barzani devait refuser de retracer l'histoire de ses quarante ans de lutte pour les droits nationaux du peuple kurde en disant avec amertume : « *Il n'y a pas lieu de le faire... J'ai raté, j'ai échoué... Ma plus grande erreur fut de me tromper sur le gouvernement américain, qui nous a trahis.* » (*Washington Star*, 18 avril 1978.)

Jusqu'au dernier moment, le destin s'est acharné contre lui. Le « *roi non couronné* » du Kurdistan irakien est mort en exil, sans avoir pu satisfaire son dernier souhait : atteint d'un cancer incurable, il a été foudroyé par une crise cardiaque au moment où il s'apprêtait à revenir mourir en terre kurde, dans un Kurdistan iranien libéré de l'oppression du chah.

CHRIS KUTSCHERA.

Une mise au point de l'ambassade d'Irak

A la suite de la publication dans le Monde *du 28 janvier 1979 d'un communiqué d'Amnesty International sur les chrétiens d'Irak, l'ambassade d'Irak nous a adressé une mise au point, qui indique notamment :*

Nous affirmons que tous les Irakiens chrétiens ainsi que toutes les autres minorités religieuses et culturelles de notre pays jouissent de la plénitude de leurs droits, en vertu de lois propres. Nous démentons de la façon la plus catégorique l'arrestation d'un seul chrétien irakien pour son appartenance confessionnelle et la pratique de sa religion. (...)

Les chrétiens irakiens, à quelque rite qu'ils appartiennent, sont l'objet d'un soin particulier de la part du commandement politique en Irak, réalité dont les chefs des communautés chrétiennes sont les premiers à témoigner.

Quant aux chrétiens étrangers auxquels le communiqué de l'organisation fait allusion, ils n'ont pas été arrêtés parce qu'ils sont chrétiens ou pour prosélytisme des principes bien connus de la religion chrétienne, mais pour leur activité illégale en Irak et leurs liens avec une organisation aux intentions suspectes aux yeux de la partie irakienne, bien que s'affublant de slogans religieux derrière lesquels elle s'abrite. En effet, ceux-ci sont étrangers à la religion chrétienne et à toutes les croyances auxquelles sont attachées les communautés chrétiennes d'Irak depuis de longs siècles.

Néanmoins, ces personnes arrêtées ont été remises en liberté dès la fin de l'enquête les concernant.

● *M. Jaballah Azouz Et-Talhi*, ancien ministre libyen de l'industrie, a été nommé vendredi 2 mars président du comité populaire général (conseil des ministres), en remplacement de M. Abdel Atti El Abidi, élu secrétaire général du Congrès général du peuple. En ce qui concerne la composition de ce secrétariat général, on note que les deux principaux dirigeants libyens — le colonel Kadhafi et le commandant Jalloud — ne figurent pas sur la liste diffusée par la radio libyenne captée à Tunis. —

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. BEGIN AUX ÉTATS-UNIS

Le président Carter ne veut pas laisser à Israël le monopole de la «défense des intérêts du monde libre» au Proche-Orient

Alors que les entretiens entre MM. Carter et Begin semblaient dans l'impasse, le sénateur Church, président de la commission des affaires étrangères, a indiqué vendredi 2 mars qu'en vertu de son droit de veto le Congrès refuserait d'entériner toute livraison d'armes à l'Egypte qui pourrait transformer ce pays en « colosse militaire » au Proche-Orient. Le sénateur a cité les informations selon lesquelles le président Sadate désirait se procurer d'importantes quantités d'armes américaines, notamment trois cents avions F-16, des chars et des missiles.

D'autre part, à la suite de l'annonce jeudi par la télévision israélienne que M. Begin avait donné son accord de principe à la création d'une nouvelle implantation juive au sud de Naplouse, en Cisjordanie, les Etats-Unis auraient demandé des éclaircissements au gouvernement israélien.

De notre correspondant

Washington. — La situation changera peut-être avec les nouvelles conversations que MM. Carter et Begin devaient avoir ce samedi 3 mars dans la soirée, après le repos du sabbath, et sans doute encore dimanche et lundi, avant le départ du premier ministre israélien pour New-York. Mais pour le moment, c'est l'échec. Personne ne cachait, vendredi soir, dans l'entourage des deux hommes d'Etat, que l'on est resté là où l'on en était il y a deux jours : M. Begin n'a pas bougé d'un pouce et les Etats-Unis n'ont pas présenté de propositions nouvelles.

Cette sombre atmosphère a été confirmée par deux indications concordantes : M. Carter n'a pas jugé utile de communiquer vendredi avec M. Sadate au Caire. En outre, aucun entretien n'a eu lieu vendredi après-midi, contrairement à ce qui était prévu. Le président a remplacé cette rencontre par une réunion « interne » de la seule délégation américaine, pour revoir « *phrase par phrase* » tout ce qui avait été dit auparavant, dans l'espoir de trouver un « *point d'accrochage* » pour de nouvelles propositions. Les résultats de cet examen ne sont pas connus, mais le succès apparaissait plus que douteux.

Le fait que M. Carter n'ait pas jugé utile de consulter le président égyptien donne à penser qu'il n'a pas plus cédé que M. Begin, donc que les Etats-Unis restent engagés au côté du Caire sur les principaux points en litige. Il reste à savoir si l'un des deux « bougera », quand et de combien. Le premier ministre israélien a de bonnes raisons de se croire invulnérable : son hôte américain ne peut guère se permettre un « clash » sérieux avec Israël en ce moment, alors que sa politique étrangère se heurte déjà à de nombreuses critiques au sein même du parti démocrate. Les premières élections « primaires » se tiendront dans moins d'un an et l'appoint de l'électorat juif lui sera de plus en plus nécessaire.

M. Carter toutefois ne peut se couper du président Sadate ni le laisser dans l'isolement aggravé où l'a placé la révolution iranienne. Le changement de régime à Téhéran a certes donné des arguments aux uns et aux autres, mais la Maison Blanche ne peut accepter celui que M. Begin a présenté jeudi : elle souhaite moins que jamais laisser Israël monopoliser la « défense des intérêts du monde libre » dans la région, détruisant ainsi le patient travail de reconstruction mené auprès des Etats arabes modérés depuis dix ans. Si l'Iran a démontré quelque chose, estime-t-on ici, c'est la vigueur de la solidarité islamique. Le sauvetage de la politique de paix de M. Sadate — qui est aussi celle de Camp David — exige encore plus qu'auparavant la prise en compte des aspirations du nationalisme arabe : le lien que le président égyptien demande d'établir entre son traité de paix et la situation des Palestiniens de Cisjordanie est considéré ici comme l'expression la plus modérée de cette nécessité. A la limite, la conclusion d'une paix réellement séparée entre Jérusalem et Le Caire pourrait satisfaire l'Egypte, mais pas les Etats-Unis, puisque ceux-ci risqueraient par-là même de se couper de l'Arabie Saoudite et d'autres alliés importants.

MICHEL TATU.

● *Israël réglera les soldes des soldats libanais du commandant Saad Haddad*, chef des milices conservatrices chrétiennes du Sud-Liban, dont Beyrouth a suspendu le paiement depuis février, a-t-on annoncé à Jérusalem vendredi 2 mars. Selon le quotidien *Maariv*, ces soldes s'élèvent à environ 2 millions et demi de dollars par mois. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Les effets de la crise du Nicaragua se font sentir dans toute l'Amérique centrale

(Suite de la première page.)

Actuellement, les guérilleros opèrent sur trois fronts. Le premier dans le Nord, bien implanté à la frontière du Honduras ; le deuxième dans le centre, où les commandos interviennent jusque dans les villes ; le troisième contrôle une « *zone libérée* » à la frontière du Costa-Rica. « *Le Front sandiniste*, nous a assuré un de ses représentants, *est prêt à lancer, au moment opportun, une nouvelle offensive qui*, ajoute-t-il, *devrait être décisive* ».

Le récent changement d'attitude des Etats-Unis envers le général Somoza a eu pour effet d'accentuer les contradictions internes au Nicaragua. Les ultimes partisans de M. Somoza dans les milieux économiques s'aperçoivent qu'il sera impossible de sortir de l'ornière tant que persisteront les actuelles incertitudes politiques. Or, l'économie marche au ralenti et a été très affectée par les troubles des derniers mois. Plusieurs entreprises ont fermé leurs portes ou ont transféré leur production à l'étranger, tandis que le chômage frappe une partie croissante de la population. En même temps, les autorités favorisent la venue de travailleurs salvadoriens et honduriens pour la cueillette du coton. La désorganisation de l'université se traduit par une chute caractérisée des inscriptions. Depuis plusieurs semaines, les services médicaux sont perturbés par des grèves de protestation contre le licenciement de plus de trois mille employés des hôpitaux en septembre dernier.

Sur le plan politique, l'échec de la médiation de l'O.E.A. a entraîné la dislocation du Front élargi d'opposition (F.A.O.), qui regroupait la quasi-totalité des adversaires du président Somoza. Alors que les formations traditionnelles restaient au sein du Front élargi, les éléments les plus radicaux ont constitué un Front patriotique national (F.P.N.). Animé par le Groupe des Douze, composé de personnalités hostiles au général Somoza, le F.P.N. comprend également les trois tendances du Front sandiniste, le mouvement de gauche, Peuple uni, le parti social-chrétien, le parti libéral indépendant, diverses associations professionnelles et féminines ainsi que la Centrale des travailleurs du Nicaragua.

« *Il est maintenant trop tard pour songer encore à des négociations*, nous a déclaré M. Ernesto Castillo, membre du Groupe des 12, et dirigeant du F.P.N. *Tirant les enseignements des derniers évènements, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y avait plus de place pour une solution politique. Le seul moyen de rétablir la paix au Nicaragua*, ajoute-t-il, *c'est le départ de Somoza et le renversement de sa dictature. Pas plus le Front sandiniste qui se veut le bras armé du peuple, le Front patriotique ne prétend assumer à lui seul le pouvoir. Une fois balayé le régime de Somoza, nous proposons l'établissement d'un gouvernement de transition. Il aura pour tâches prioritaires de restructurer complètement l'armée, d'exproprier les biens de Somoza et de réaliser une réforme agraire puis d'organiser des élections. Nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de somozisme sans Somoza.* »

Pour expliquer leurs objectifs, les représentants du Groupe des 12 ont entrepris une tournée dans les pays démocratiques voisins. Au Venezuela, ils ont reçu l'appui du parti Action démocratique, du président sortant Carlos Andres Perez ; et en République Dominicaine, ils ont été les hôtes du parti révolutionnaire du président Antonio Guzman. Au Nicaragua même, le parti social-chrétien a récemment reçu la visite de M. Mariano Rumor, ancien premier ministre italien et président de l'Union mondiale démocrate-chrétienne.

Guatemala : le pourrissement

En dépit d'un isolement croissant, le général Somoza se cramponne au pouvoir et se refuse à la moindre concession. Il met à profit certaines dissensions dans les rangs de ses adversaires, et tous les moyens lui sont bons pour gagner du temps. « *Je compte*, affirme-t-il, *rester jusqu'à la fin de ma vie au Nicaragua, et je ne partirai que par la force.* » Peu soucieux de l'aggravation des difficultés économiques du pays, il s'est surtout attaché à moderniser et à renforcer la garde nationale. En 1978, près de la moitié des dépenses de l'Etat ont été consacrées aux forces armées, dont les effectifs ont presque doublé, passant à environ treize mille hommes. Avec le cynisme qui lui est coutumier, le général Somoza a déclaré que la réduction de l'aide économique américaine affecterait davantage les « pauvres » que lui-même. Il prépare encore l'avenir comme si de rien n'était. Ainsi, au début de février, son fils, Anastasio Somoza Portocarrero, déjà commandant à vingt-sept ans, a été promu au grade de lieutenant-colonel. Commandant de l'école d'entraînement de l'infanterie, le nouvel officier supérieur avait été accusé de génocide en raison de la sanglante répression des populations civiles de Masaya, Esteli, Leon et Chinendega par ses troupes lors de l'insurrection de septembre. Signe des hésitations de la politique américaine, l'attaché militaire des Etats-Unis à Managua, le lieutenant-colonel James McCoy, a adressé au fils Somoza « *ses félicitations pour cette promotion si méritée* ». « *Demain, rien n'empêchera Somoza*, constate *la Prensa*, *de nommer son fils général de division. Le plus incroyable, c'est que cela se passe au moment de plus grand chaos social, politique, et économique de toute l'histoire du pays.* »

Le pourrissement de la situation au Nicaragua n'est pas sans répercussions dans les pays voisins.

A Panama, le nouveau président civil, M. Aristides Royo, nous a fait part de sa préoccupation devant les risques de contagion de la crise nicaraguayenne. Les autorités panaméennes témoignent de leur sympathie pour les adversaires du général Somoza, dont plusieurs ont trouvé refuge dans leur pays. Le gouvernement panaméen se déclare également prêt à venir en aide au Costa-Rica, en cas d'agression du Nicaragua contre ce pays, qui n'a pas d'armée.

Les incidents frontaliers se poursuivent entre le Nicaragua et le Costa-Rica depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, et des paysans costaricains ont été contraints de quitter la région pour se mettre à l'abri des constantes incursions de la garde nationale nicaraguayenne à la poursuite des guérilleros.

Au Guatemala, l'accession au pouvoir il y a moins d'un an du général Romeo Lucas Garcia n'a pas apporté l'apaisement promis, tant s'en faut. Durant le seul mois de janvier de cette année, le journal *Prensa libre* a dénombré cent trente-quatre morts et soixante-treize blessés victimes de la violence. L'opinion a été vivement frappée par l'assassinat, en plein centre de la capitale, par un groupe para-militaire d'extrême droite, d'Alberto Fuentes Mohr, ancien ministre des affaires étrangères. Elu député aux dernières élections, Fuentes Mohr envisageait de créer un parti socialiste démocratique et avait établi des contacts avec l'Internationale socialiste. Ce meurtre n'est cependant qu'un cas parmi tant d'autres dans un pays où les règlements de comptes politiques ont acquis un caractère tristement endémique.

Il y a quelques jours, les corps criblés de balles de cinq étudiants ont été découverts à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. D'aucuns se demandent si le Guatemala n'est pas en train de renouer avec les pires moments de violence qu'il a connus au cours du dernier quart de siècle.

Concertations militaires

Au Salvador, les relations déjà troublées entre le gouvernement et l'Eglise catholique se sont encore détériorées à la suite de l'assassinat par les forces armées d'un prêtre et de quatre jeunes gens dans un centre paroissial de San Salvador. En guise de réponse, un mouvement clandestin, l'Armée révolutionnaire du peuple, avait fait exploser, le 1er février, une série de bombes qui ont tué dix-sept policiers et militaires. Alors que le chômage atteint des proportions inquiétantes, que la répression est particulièrement vive dans les campagnes et que les guérilleros multiplient leurs opérations, le Salvador semble engagé chaque jour un peu plus dans l'engrenage de la violence.

Déjà associés au sein du Conseil de défense centre-américain (Condeca), les quatre régimes militaires de la région cherchent aussi à mieux coordoner leurs efforts dans la lutte contre la guérilla. A la demande et en présence du général Somoza, les présidents du Guatemala, du Honduras et du Salvador se seraient réunis secrètement le 30 décembre dernier au Guatemala pour étudier « *l'état de la subversion* » en Amérique centrale. Le 2 février, le président guatémaltèque a rencontré à Tegucigalpa le président de la junte hondurienne, le général Policarpio Paz Garcia, au cours d'une visite-éclair sans publicité. Selon le communiqué officiel, les deux généraux auraient examiné « *la nécessité du reboisement en Amérique centrale* ». Mais, à en croire la presse hondurienne, le président guatémaltèque aurait proposé un nouveau sommet des généraux centre-américains pour analyser la crise prolongée que traverse le Nicaragua et qui afecte également les pays voisins.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Colombie

L'ÉCRIVAIN GARCIA MARQUEZ RÉCLAME UNE ENQUÊTE SUR LA TORTURE

L'écrivain Gabriel Garcia Marquez nous a fait parvenir le texte d'une lettre qu'il a adressée à M. Julio Cesar Turbay Ayala, président de la colombie. L'auteur de *Cent ans de solitude* écrit notamment : « *Les dénonciations relatives à des cas de tortures et de traitements infamants infligés dans les prisons militaires de Colombie ont été si abondamment rapportées, et de façon si convaincante, par la presse mondiale et par des personnalités respectées qu'il en coûte d'imaginer que tout cela ne soit que des manœuvres de l'opposition. La Fondation Habeas pour les droits de l'homme en Amérique latine, que je préside, vous suggère, en conséquence, d'accepter l'envoi en Colombie d'observateurs au-dessus de tout soupçon.*

HISTOIRE

Qui a incendié le Reichstag ?

par RITA THALMANN (*)

Le 27 février 1933, l'incendie du Reichstag, aussitôt attribué à un complot communiste, permettait à Hitler d'éliminer ses adversaires politiques. Il apparut rapidement qu'il s'agissait en fait d'une provocation des nazis. Mais qui a effectivement allumé l'incendie ? Une commission internationale, constituée à cet effet, devrait permettre de faire prochainement la lumière sur cette affaire.

Dans la soirée du 27 février 1933, à peine un mois après l'accession de Hitler à la chancellerie et une semaine avant les élections législatives imposées par le parti nazi afin d'obtenir une majorité dont il ne dispose pas encore, le Reichstag est en flammes. Attentat délibéré ou geste criminel d'un illuminé ? A l'époque, on croit si peu que le jeune anarchiste hollandais, Marinus Van der Lubbe, arrêté sur les lieux, soit le seul incendiaire que le gouvernement allemand juge utile d'affirmer qu'il s'agit d'un attentat communiste dont les inspirateurs sont en fuite.

Mais dès le 28 février, Ernst Torgler, chef du groupe parlementaire communiste, se présente à la direction de la police pour protester contre ces assertions. Il est aussitôt arrêté. Le même jour, la menace d'un « coup d'Etat communiste » permet à Hitler de faire signer au président Hindenburg l'ordonnance pour la protection du peuple et de l'Etat, qui délie son gouvernement du respect des droits constitutionnels et « légalise » dans l'immédiat l'internement, dans des camps de concentration fraîchement installés, des vingt mille adversaires du régime arrêtés dans la nuit de l'incendie. Désormais la porte est ouverte au règne absolu de l'arbitraire hitlérien.

Lors des élections législatives du 5 mars, le régime de terreur, instauré dans les médias et la vie publique sous le couvert de l'ordonnance présidentielle, permet au parti nazi d'obtenir 51,9 % des suffrages. Quatre jours plus tard, les responsables communistes bulgares Georges Dimitrov, Blagoj Popov et Vassili Tanev sont arrêtés à Berlin comme « complices » de Van der Lubbe. Le 23 mars, les députés communistes sont tous déchus de leur mandat. Ils ne peuvent assister à la séance du Reichstag qui vote les pleins pouvoirs à Hitler avec les voix des députés du centre (catholique) et des libéraux. En l'absence des communistes, seuls les sociaux-démocrates refusent d'entériner la légalisation de la dictature.

Le procès de l'incendie du Reichstag s'ouvre le 21 septembre 1933 devant le tribunal du Reich à Leipzig. Entre-temps, tous les partis, à l'exception de celui de Hitler, ont été dissous ou ont « volontairement » disparu. Dans le climat d'un nationalisme exacerbé par une violente campagne contre le traité de Versailles et la psychose d'un « coup d'Etat communiste », le gouvernement hitlérien recueille 95,1 % des suffrages au référendum. Mais le procès de Leipzig ne se déroule pas selon les prévisions nazies : la protestation mondiale et l'attitude courageuse de Dimitrov, qui confond publiquement ses accusateurs, conduisent, le 23 décembre 1933, à l'acquittement « faute de preuves » des quatre responsables communistes. Van der Lubbe, proclamé seul instigateur de l'incendie, est condamné à mort et exécuté à la hache deux semaines plus tard.

A son arrivée à Moscou, en février 1934, Dimitrov déclare que l'incendie du Reichstag est « *une provocation mise en scène par d'habiles régisseurs nazis* » et Van der Lubbe « *un instrument inconscient entre leurs mains* ».

Dans une note d'octobre 1969 (pp. XI et XII du rapport de la commission internationale), André Malraux, rappelant sa visite, en compagnie d'André Gide, à Goebbels en janvier 1934, dans le but d'obtenir des éclaircissements et la libération de tous les inculpés, confirme ce point de vue :

« *Au cours de cet entretien*, écrit Malraux, *je compris que les nazis étaient les auteurs de l'incendie, que l'ensemble du procès devait être considéré comme l'œuvre de Goebbels... La libération de Dimitrov et de ses compagnons, et l'exécution de Van der Lubbe, n'éclairaient en rien les circonstances de l'incendie car le gouvernement de Berlin refusait de créer une commission internationale d'enquête qui aurait pu élucider le silence de Van der Lubbe.* »

En quinze minutes

Il fallut attendre 1969 pour que soit créée cette commission internationale d'investigation souhaitée par Malraux en 1934 (1). Entre-temps, Fritz Tobias, un fonctionnaire social-démocrate de Basse-Saxe, avait repris à son compte les conclusions du tribunal du Reich visant à faire de Van der Lubbe le seul auteur de l'incendie et à innocenter les nazis qui n'auraient pas eu besoin de cet attentat pour asseoir leur dictature. Cette thèse reçut par la suite le soutien de l'historien allemand Hans Mommsen et de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, qui reprochèrent au comité international d'accréditer à nouveau la version d'une « machination nazie », version propagée par l'émigration allemande et notamment par le Livre brun, du communiste Münzenberg, diffusé en 1933 dans la plupart des démocraties occidentales.

Les tribunaux de la République fédérale ont depuis lors annulé, à titre posthume, la condamnation à mort de Van der Lubbe, estimant que sa participation à l'incendie aurait dû lui valoir huit ans de prison, mais ils n'ont pas fait la lumière sur les instigateurs de l'incendie. Il semble que les travaux de la commission internationale, réalisés pendant dix ans par des experts sous la direction de l'historien suisse Walther Hofer, permettront d'établir définitivement les responsabilités nazies dans la préparation et l'exécution de l'incendie. Ils réfutent, en effet, à l'aide d'un impressionnant faisceau de preuves et de témoignages, la thèse de la seule culpabilité de Van der Lubbe et montrent comment, sur l'ordre de Hitler, de Goering et de Goebbels, l'état-major SS de Heydrich et du général Daluege a préparé le plan de l'attentat, exécuté par une équipe de S.A. Ceux-ci, cantonnés comme « gardes » dans la résidence de Goering attenante au Reichstag, auraient emprunté un passage souterrain pour accéder à la salle de séance où ils auraient disposé, en plus de trente endroits, des brandons imprégnés de matière inflammable puis y auraient mis le feu. L'opération réalisée en quinze minutes, ils seraient revenus par le même chemin et auraient, selon les témoignages recueillis, pu quitter les lieux de l'incendie en traversant sans encombre les barrages de police installés entre-temps. Quant à Van der Lubbe, retrouvé prostré en pantalon et chemise près d'une fenêtre, il n'aurait été utilisé que pour éviter que l'attention ne soit attirée sur les véritables incendiaires.

La réfutation de la seule culpabilité de Van der Lubbe dans l'incendie du Reichstag et l'établissement des responsabilités nazies ne relèvent pas d'une simple querelle d'historiens. Déjà, une ancienne journaliste des services de Goebbels et des SS, Melitta Wiedemann, soutient publiquement la thèse de cette seule culpabilité et accuse le comité international d'utiliser des sommes considérables fournies par les communistes pour « dénoncer » les nazis et « les accuser d'un crime qu'ils n'ont pas commis ».

Dans ce domaine, comme dans d'autres relatifs à l'histoire du IIIe Reich, les tenants de la banalisation du nazisme interviennent de plus en plus activement. D'où l'importance des travaux du comité international de Luxembourg qui se propose d'entreprendre des recherches sur d'autres aspects mal élucidés de la politique hitlérienne.

(*) Directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université de Tours.

(1) La commission internationale sur l'incendie du Reichstag fut créée en 1969 dans le cadre du Comité international sur les causes et les conséquences de la deuxième guerre mondiale fondé un an auparavant à Luxembourg sous la présidence d'honneur de Pierre Grégoire et d'André Malraux. Un texte a été publié sous le titre *Der Reichstagsbrand-Die Provokation des 20.Jahrhunderts.* Forschungsergebnis - Int. Komitee Luxemburg. Redaktion Edouard Calic. Verl. Dokumenta. Saur KG, München, 1978, 444 p.

Le Monde

politique

Les communistes et les socialistes soutiennent la proposition de M. Chirac d'une convocation du Parlement en session extraordinaire

La demande de convocation du Parlement en session extraordinaire a toutes les chances d'être soutenue par une grande majorité de députés. M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a indiqué que les parlementaires communistes étaient prêts à tout faire « pour fixer un ordre du jour permettant la convocation du Parlement en session extraordinaire ». Comprenons qu'ils sont disposés à accepter la proposition de M. Chirac sur la création de deux commissions d'enquête, l'une sur la situation de l'emploi, l'autre sur l'information du public. Parallèlement, le P.C. déposera à l'occasion de cette session, si elle est convoquée, une motion de censure dont on trouvera le texte ci-dessous.

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale se réunit lundi 5 mars moins pour se prononcer sur le principe de la session que sur le dépôt d'une motion de censure. En effet, selon « la Lettre de l'Unité », le P.S. est disposé à soutenir la proposition d'ordre du jour de M. Chirac quitte à censurer le gouvernement pour obliger le R.P.R. « à se démasquer ».

Selon M. Michel Rocard, qui parlait vendredi 2 mars à Nancy, il est normal que le Parlement veuille se saisir d'un problème grave posé au pays et que la gauche censure le gouvernement pour l'échec de sa politique. « Il est dommage, a-t-il ajouté, que cette censure ne s'applique pas au premier responsable, le président de la République, mais ainsi le veut la Constitution. »

C'est un autre son de cloche que l'on entend à l'U.D.F. Ainsi, M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, parlant le 2 mars à Marseille, a déploré que « certains utilisent à des fins partisanes l'angoisse des travailleurs » et a défendu « l'action courageuse de Raymond Barre, seule solution au problème de l'emploi ». M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a estimé qu'on n'improvisait pas un débat sur l'emploi et que « l'heure n'était pas aux manœuvres politiques ».

Aux journées d'études parlementaires du R.P.R., à la Guadeloupe, M. Robert Boulin, ministre du travail, a déclaré ne pas comprendre la démarche de M. Chirac qui selon lui met les députés du mouvement dans une mauvaise posture dans la mesure où ils ne veulent pas censurer le gouvernement. M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a défendu la politique d'inspiration gaulliste, selon lui, de M. Giscard d'Estaing.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Quels gaullistes serions-nous si nous rusions avec les règles majoritaires

déclare M. Peyrefitte

De notre envoyé spécial

Les parlementaires R.P.R. ont consacré la journée de vendredi à un débat de politique générale. M. Yves Guéna, conseiller politique, a notamment déclaré : « *Nous nous trouvons aujourd'hui face à un gouvernement et aux côtés de partenaires dont l'attitude n'est pas toujours claire à notre égard. La majorité est en situation conflictuelle croissante. Il y a chez nos partenaires une tendance nous réduire.*

» *En ce qui concerne les prochaines élections cantonales, nous pouvons douter de la sincérité de nos partenaires et du report des voix U.D.F. sur nos candidats, comme l'ont prouvé toutes les dernières élections partielles.*

» *Pour les élections européennes, nul ne peut nous reprocher de ne pas avoir joué le jeu majoritaire ; il n'y en avait pas. Il nous appartient de ne pas nous laisser abuser et de ne compter que sur notre force qui passe par l'unité du groupe, unité à laquelle je suis très attaché. Notre force passe également par l'unité entre le groupe et le mouvement.* »

Abordant ensuite la situation économique, M. Guéna a déclaré : « *La politique qui nous a été proposée c'est le déficit sans la relance (...). Le pays attend de ses gouvernants qu'ils changent de discours et de comportement. Il faut que l'on cesse de nous bercer d'illusions et de nous morigéner, car nous sommes un peuple majeur capable d'efforts. C'est déjà trop que l'on ait abâtardi les institutions.* »

M. Jacques Marette (Paris), monte ensuite à la tribune et déclare : « *Il a été commis une infamie : M. Poniatowski a accusé M. Debré de racisme. Cela est inadmissible de la part d'un homme qui recevait le chef des commandos Delta, qui pratiquait la « chasse au xratons ». C'est une gifle et une ignominie.* »

« *Il faudra bien qu'un jour*, déclare M. Serge Charles, député du Nord, *l'indifférence et parfois l'arrogance laissent la place à la concertation.* »

M. Marc Jaquet, président du groupe R.P.R. du Sénat, affirme notamment : « *M. Barre se trompe complètement d'orientation. Il applique les règles du capitalisme cruel. L'assainissement en cours conduit à l'augmentation du chômage.* » Pour l'orateur, le président de la République n'est pas l'homme de l'institution tel que l'ont voulu les gaullistes, mais le chef d'un parti qui essaie de faire la politique de ce parti.

M. ROLLAND : la censure pourrait donner lieu à une surprise.

M. Hector Rolland, député de l'Allier, compare le premier ministre « *à un boxeur dont les coups portés à l'économie mettent cette dernière progressivement K.O.* ».

Estimant que, au cours de ces journées, les volontés se sont affermies, il conclut : « *S'il y avait demain une motion de censure, il y aurait peut-être une surprise de taille.* »

Donnant la parole à M. Peyrefitte, M. Labbé rappelle que les ministres R.P.R. ne viennent ici « *ni pour comparaître ni pour représenter le gouvernement* ».

Le garde des sceaux déclare : « *Nous entrons dans des temps difficiles. Ce n'est pas le moment de s'égarer dans des querelles médiocres, mais de nous élever au niveau du seul intérêt national. La vertu des temps difficiles, c'est l'unité, qui ne signifie pas l'uniformité. Quels gaullistes serions-nous si nous détruisions de l'intérieur les institutions que de Gaulle a voulues et dont nous avons été, depuis 1958, la condition de la survie ? Quels gaullistes serions-nous si nous rusions avec les règles non écrites du système majoritaire, selon lesquelles il existe un pacte de majorité (...) ? Il faut que la concertation existe. Si ce n'est pas le cas, il faut y remédier. Les députés R.P.R. ont été élus avec des voix U.D.F., mais les députés U.D.F. n'auraient pas été élus sans l'électorat gaulliste. On ne peut jouer un double jeu. La Ve République ne permet pas d'être à la fois dedans et dehors, d'être en même temps pour et contre.* »

» *Que serions-nous d'autre part si nous refusions de poursuivre l'organisation de l'Europe et si nous portions atteinte à l'entente franco-allemande ?* »

M. Peyrefitte poursuit : « *Certains se demandent : à quoi servons-nous ? A quoi sert-il que nous restions les piliers de la Ve République ? A ce que peu à peu tous les Français se rallient. Ce ralliement, qui est en train de s'opérer, est un événement historique. Croyez-vous que, sans nous, la force de dissuasion aurait été renforcée ? Qui, en France ou à l'étranger, croit encore à notre retour à l'OTAN ? Les partisans d'une Europe supranatoinale ont renoncé à leur rêve. Sachons enregistrer les ralliements à nos idées et constater que nos partenaires ont changé, pas nous.*

» *Le combat n'est toutefois jamais gagné. Elle est, par exemple, détestable cette tendance envahissante et supranationale de la technocratie de Bruxelles, détestable cette propagande insidieuse des eurocrates sous couvert d'information, détestable et ridicule cette affiche de Folon où un bonhomme s'envole dans les nuages : c'est l'Europe des chimères et non celle des réalités. Mais aujourd'hui aucun officiel ne parle plus en France de Parlement européen. Et le gouvernement n'acceptera pas une augmentation des compétences de l'Assemblée européenne. Il n'est pas question d'autre part de renoncer à la règle de l'unanimité.* »

M. Peyrefitte poursuit : « *La société permissive avait fait des progrès inquiétants, dans l'armée et dans les prisons. La reprise en main nécessaire a eu lieu. Pour tout cela il faut féliciter le groupe R.P.R., mais reconnaître également que les ministres R.P.R. du gouvernement y ont pris leur part. Alors ne vous méfiez pas d'eux. Ne les soupçonnez pas de vouloir briser le groupe. Quel intérêt pourrait avoir le gouvernement à faire éclater un groupe dont il a tant besoin ? Faites confiance à vos ministres. Tant que nous serons au gouvernement il n'y a aucun danger de voir mis à mal les principes du gaullisme. Si cela devait être le cas, nous quitterions le gouvernement sans hésiter. Le jeu des institutions est là pour permettre de défendre nos idées à côté de nos partenaires qui ne les partageaient pas. La meilleure preuve en est que nous avons eu gain de cause sur presque toute la ligne dans les problèmes importants.* »

Le garde des sceaux est applaudi par l'assistance.

M. BOULIN : je ne comprends pas.

M. Valcin, sénateur de la Martinique, souligne : « *Même si nous sommes disposés à soutenir le gouvernement, nous sommes en complet désaccord avec sa politique économique et sociale.* » M. Falala, vice-président du groupe, note : « *Nous ne pouvons être assimilés à l'opposition, car nous ne sommes pas des gens irresponsables.* »

S'entretenant vendredi matin avec les journalistes, M. Robert Boulin, ministre du travail, indique, avant de s'adresser quelques instants plus tard aux parlementaires R.P.R., qu'il approuve le langage tenu par M. Peyrefitte : « *J'approuve la thèse de l'unité*, précise-t-il, *car il n'y a pas de changement possible de majorité, du moins avant 1981. M. Lecanuet peut toujours rêver. Pour ce qui me concerne, j'entends tenir à mes compagnons le langage de la vérité et leur expliquer pourquoi certaines de leurs positions m'irritent.* » Il ajoute : « *Rendre responsable du chômage la politique économique prétendument désastreuse du gouvernement, c'est parler comme M. Marchais. Certains, tel M. Chirac, réclament une relance massive des investissements. Ce serait une erreur. En revanche, une relance sectorielle est possible. Encore faut-il ne pas critiquer en même temps le déficit budgétaire, un des seuls moyens de soutenir l'activité économique. Il faut être logique. L'ambiguïté n'a jamais constitué une politique. Ainsi, une relance dans le secteur du bâtiment, à laquelle je suis favorable, représenterait une augmentation du déficit budgétaire de 5 à 10 milliards de francs. A l'heure actuelle, je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus.* »

Des partenaires patronaux mous

Le ministre du travail souligne : « *Parallèlement, devrait être mis en place un important volet social, qu'il s'agisse des bas salaires ou de la politique contractuelle. Mais nous avons en face de nous des partenaires patronaux mous, qui traînent un peu les pieds alors que les syndicats, eux, sont demandeurs d'accords de politique contractuelle.* »

En ce qui concerne la sidérurgie, M. Boulin indique qu'il présentera, le 8 mars, aux syndicats un « *très vaste* » plan social, « *qui coûtera cher* ».

Interrogé sur l'organisation d'une session extraordinaire consacrée à l'emploi, M. Boulin déclare : « *Je ne comprends pas le sens de cette initiative à laquelle je suis personnellement défavorable. Si les parlementaires veulent être informés, ce qui est légitime, ils le seront dès l'ouverture de la session ordinaire, le gouvernement ayant accepté un débat sur l'emploi. Les députés R.P.R. n'entendant pas, d'autre part, renverser le gouvernement, pourquoi les placer dans une situation où, l'opposition déposant une motion de censure, ils seront accusés de critiquer sans sanctionner ? Quels avantages politiques le R.P.R. peut-il en retirer ?* »

Invité à expliquer les vigoureuses critiques émises par les parlementaires R.P.R. contre la politique du gouvernement, le ministre du travail qualifie de « *poujadisme à l'état pur* » les propos tenus notamment par M. Rolland, mais observe que de telles attitudes expriment la sensibilité locale d'élus qui se trouvent « *le nez sur le terrain* ». Il fait remarquer qu'un départ de M. Barre marquerait l'échec d'une politique économique et que, par conséquent, le président de la République en serait lui aussi atteint.

PATRICK FRANCÈS.

Une démarche giscardienne

Ce n'est pas sans étonnement que l'on entend M. Michel Poniatowski reprocher à M. Jacques Chirac d'adopter « *une attitude paradoxalement très antigaulliste* ». Non pas que l'envoyé spécial du président de la République ne puisse argumenter son jugement. Il est vrai qu'en cherchant à opposer la légitimité de l'Assemblée nationale à celle du chef de l'Etat le président du R.P.R. viole l'une des règles non écrites de la Ve République.

Pour avoir, en 1972, effectué la même opération en sollicitant un vote de confiance, M. Jacques Chaban-Delmas a été « démissionné » par Georges Pompidou. La primauté présidentielle est une des clés des institutions depuis 1962. Aujourd'hui, M. Jacques Chirac, n'étant plus vraiment du côté du pouvoir, n'a aucune raison de s'embarrasser de règles qui ne visent qu'à assurer la prééminence de l'exécutif. Il sera bien temps pour lui de les reprendre à son compte — au nom de l'orthodoxie gaulliste bien sûr — le jour où, par hypothèse, il reviendra « aux affaires »...

Ce qui surprend dans les critiques de M. Poniatowski, c'est que l'ami de M. Giscard d'Estaing semble ne pas s'apercevoir que M. Chirac a choisi d'adopter une démarche tout à fait giscardienne. Paradoxe ? Pas du tout. Certes, le style est différent. Le ministre des finances du général de Gaulle travaillait dans la nuance, alors que le maire de Paris aurait plutôt tendance à « en rajouter ». Un « *oui, mais* » suffisait à l'un, alors que l'autre croit nécessaire de dénoncer le « *parti de l'étranger* ».

Au-delà du style, la stratégie n'est-elle cependant pas la même ? Durant les septennats des deux premiers présidents de la Ve République, à quoi s'est appliqué M. Giscard d'Estaing, sinon à préparer sa propre candidature à l'Elysée ? Le « *oui, mais* », qu'était-ce d'autre qu'une manière de se démarquer en s'opposant tout en évitant de rompre le pacte majoritaire ? Exactement ce que pratique depuis plus de deux ans M. Jacques Chirac.

Ce parallélisme dans les démarches n'a rien de surprenant. L'électorat de la majorité est légitimiste. Il admettrait difficilement qu'une composante de la majorité présidentielle prenne la responsabilité d'ouvrir une crise et de provoquer des élections anticipées. En outre, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac sont d'accord pour considérer que, dans le cadre des institutions de la Ve République, seul le scrutin présidentiel est décisif. C'est donc en fonction de cette échéance qu'agissait hier le président de la Fédération nationale des républicains indépendants comme agit aujourd'hui le président du R.P.R.

Le schéma est relativement simple. Il consiste à se présenter devant l'opinion en candidat possible, sans jamais le dire, tout en sapant savamment l'autorité du président de la République en place. L'objectif est de lui interdire de briguer un nouveau mandat. La solidarité majoritaire risquerait, en effet, d'interdire au postulant de se *dévoiler*, car sa candidature apparaîtrait comme un acte de division susceptible d'assurer le succès se l'opposition. Pour avoir la voie libre en 1981, M. Jacques Chirac doit donc miner les positions du chef de l'Etat avec un soin équivalent à celui que mettait naguère M. Giscard d'Estaing dans ce type d'opération.

THIERRY PFISTER.

M. CHIRAC A EUROPE 1 ET M. BARRE A ANTENNE 2

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 4 mars, à 19 heures, et M. Raymond Barre sera celui de l'émission « Cartes sur table », lundi 5 mars, à 20 h. 30, sur Antenne 2.

La tradition républicaine

par MAURICE DUVERGER

M. Valéry Giscard d'Estaing va-t-il imiter le général de Gaulle, qui refusa en 1960 de convoquer le Parlement en session extraordinaire ? S'il le faisait, il violerait certainement la Constitution. Evidemment, on peut tout faire dire aux textes. « *Le droit est la plus puissante des écoles de l'imagination. Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité* », dit Hector à Busiris dans *la Guerre de Troie*, avant de le faire changer d'avis par menaces et promesses. Le président de la République trouvera peut-être quelque Busiris pour l'approuver.

Cependant, il y a presque toujours une interprétation de bonne foi, qui n'est pas sérieusement contestée. C'est le cas pour les articles 29 et 30 de la Constitution. Le premier dispose que « *le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale* ». A propos d'un autre passage de la Loi fondamentale, le général de Gaulle avait déclaré lors des travaux préparatoires qu' « *en langage juridique, l'indicatif a une valeur impérative* ». Il citait l'exemple du code de la route édictant que la circulation des véhicules se fait à droite. C'est une bonne interprétation. Elle revient à dire que la formule « *le Parlement est réuni* » signifie « *le Parlement doit être réuni* ».

En déclarant que « *les sessions extraordinaires sont ouvertes et closes par décret du président de la Répulbique* », l'article 30 ne modifie pas cette interprétation. Le chef de l'Etat a seulement le pouvoir de contrôler si les conditions de la convocation sont remplies : c'est-à-dire si une majorité de députés se trouve d'accord sur la réunion du Parlement et sur l' « *ordre du jour déterminé* » qui limitera ses travaux. De même, le président a le pouvoir de clore la session dès que cet ordre du jour est épuisé, et au plus tard au bout de douze jours. Mais il n'a pas le droit de refuser la convocation ni de l'ajourner. Cette interprétation a été nettement précisée par le père de la Constitution lui-même. En soumettant celle-ci au Conseil d'Etat le 27 août 1958, M. Michel Debré a déclaré en propres termes que « *des sessions extraordinaires peuvent être décidées à la volonté du gouvernement ou de la majorité du Parlement* ».

Que le général de Gaulle ait méconnu la Constitution en mars 1960 n'autorise pas son successeur à la méconnaître en mars 1979. Violer un texte ne crée pas une coutume qui autoriserait à le violer de nouveau. Il n'est pas plus sérieux d'invoquer une « *tradition républicaine* » qui interdirait au Parlement de siéger pendant une campagne électorale. D'abord parce qu'elle n'est pas évidente. Ensuite, parce que le scrutin cantonal n'a pas grande importance politique. Enfin, et surtout, parce qu'on ne voit pas pourquoi des débats parlementaires troubleraient les citoyens. En l'occurrence, il n'y a qu'une seule tradition républicaine : le respect de la Constitution.

DANS SA MOTION DE CENSURE

Le P.C. demande l'arrêt immédiat des licenciements dans la sidérurgie

La motion de censure des députés communistes déclare :

« *La politique de redéploiement et d'austérité conduite par le gouvernement Giscard-Barre et sa majorité R.P.R.-U.D.F. approfondit la crise de la société française. (...)*

» *La France connaît un chômage dramatique comme jamais dans le passé. La croissance économique est quasi stoppée. L'application des directives européennes entraîne la destruction d'immenses capacités de production. C'est le cas de la sidérurgie dont le plan Davignon a défini, à Bruxelles, le démantèlement, de la construction navale, du textile, de la machine-outil. (...)*

» *Cette politique de gâchis humain et matériel est incapable de sortir la France de la crise. Ses résultats sont l'aggravation des difficultés pour les travailleurs et leurs familles, et souvent la misère, le désespoir (...)*

» *Mettant directement en cause l'indépendance de notre pays le pouvoir tend à intégrer la France dans un bloc européen et atlantique. Il accepte l'hégémonie économique et politique de l'Allemagne de l'Ouest sur l'Europe occidentale sous la haute tutelle des Etats-Unis. Sur le plan de la défense, la France se voit intégrée dans le bloc militaire de l'OTAN.*

» *L'élargissement du Marché commun constituerait un nouveau pas dans cette orientation profondément négative. Il aggraverait encore l'austérité, le chômage et se traduirait par une concurrence insoutenable pour l'agriculture française.*

» *Les députés soussignés condamnent cette politique de chômage, de régression sociale, de déclin et de vassalisation de la France.*

» *Ils exigent l'arrêt immédiat de tout licenciement, l'arrêt du démantèlement de la sidérurgie, le maintien en activité et le développement du potentiel industriel, attribut essentiel de l'indépendance nationale.*

» *C'est pourquoi ils proposent à l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement, conformément à l'article 49, alinéa 2 de la Constitution.* »

LES SONDAGES DE POPULARITÉ

Nouveau recul de MM. Giscard d'Estaing et Barre

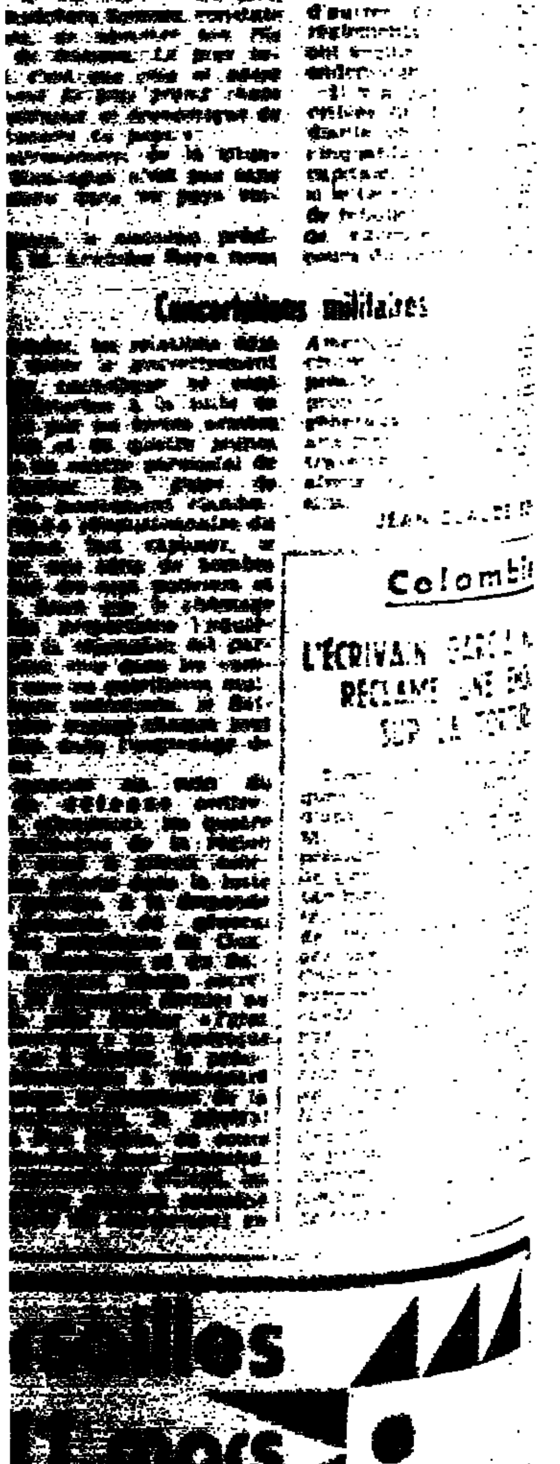
Le sondage mensuel de popularité, réalisé par la Sofres entre le 17 et le 22 février auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, et publié samedi 3 mars dans « le Figaro-Magazine », fait apparaître une nouvelle baisse de popularité du président de la République et de son premier ministre, qui perdent tous les deux six points par rapport au sondage publié par ce journal au mois de février.

L'indice de satisfaction à l'égard du chef de l'Etat régresse de 57 % à 51 %, à l'égard de M. Raymond Barre de 42 % à 36 %.

Parmi les personnalités dont les Français souhaitent qu'elles jouent « un rôle important » dans l'avenir, Mme Simone Veil reste en tête, mais elle perd trois points par rapport au mois de février (40 % contre 53 %) ; M. Raymond Barre tombe de 41 % à 35 %.

Dans l'opposition, M. Michel Rocard continue d'obtenir le meilleur résultat, même s'il perd un point (48 % des personnes interrogées souhaitent le voir jouer un rôle important au lieu de 49 % en février). Il est suivi de MM. Pierre Mauroy (39 % contre 49 %), François Mitterrand (35 % contre 36 %), Robert Fabre (28 % contre 29 %), Georges Marchais (22 % contre 24 %) et Michel Crépeau (10 % au lieu de 9 %).

Le plus récent sondage réalisé par l'IFOP pour « France-Soir » (« le Monde » du 17 février) faisait apparaître également une régression de six points de l'indice de popularité de MM. Giscard d'Estaing et Barre (avec respectivement 48 % et 33 %).



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

SEINE-MARITIME : un seul retrait

De notre correspondant

Rouen. — Vingt-huit sièges sont renouvelables, soit la moitié du conseil général, largement acquis à la majorité, qui détient 38 sièges sur 56, dans la Seine-Maritime, département qui, comptant 52 612 demandeurs d'emploi à la fin du mois janvier, est, avec un taux de chômage de 8,37 %, particulièrement touché par la crise.

Tous les conseillers généraux sortants se représentent, à l'exception de M. André Bettencourt, sénateur, ancien ministre (rép. ind.). Le président du conseil régional, qu'on dit soucieux de prendre quelque repos, laisse la place dans son canton de Lillebonne à M. Devau (U.D.F.), maire de Notre-Dame-de-Gravenchon. Ce dernier aura toutefois bien du mal à ne pas perdre au profit de M. Paul Dhaille, maire socialiste du chef-lieu, ce canton acquis à la majorité avec une large avance en 1973. Un tel succès pour le P.S. pourrait compenser un éventuel échec à Duclair, où M. Charles Carré, élu à la faveur d'un scrutin partiel en 1974, risque fort de se voir distancer au premier tour par le maire communiste du Trait, M. Roland Paris, qui devrait alors s'imposer aux dépens de M. Bourdon, U.D.F., maire de Duclair, que soutient le R.P.R.

Sans souci pour ses trois élus, sortants qui se représentent (M. Heuzé au Havre-4 ; Mme Privat, député à Marome ; et M. Jean Malvasio à Sotteville), le P.C. pourrait bien inquiéter à Darnetal M. Damamme, élu comme réformateur en 1973, et aujourd'hui candidat U.D.F., si toutefois il parvient à devancer le candidat du P.S. dans ce canton, M. Barré. Depuis qu'il a perdu la mairie au profit de son adversaire communiste du prochain scrutin, M. Jean-Claude Pezier, M. Damamme, ancien suppléant de M. Jean Lecanuet à l'Assemblée nationale, paraît en perte de vitesse.

Une défaite de M. Hideux, radical, élu en 1974 à la suite du décès d'André Marie, et aujourd'hui candidat U.D.F., n'est pas non plus à exclure à Pavilly, où le candidat du P.C., M. Jean-François Devaux, qui devance traditionnellement celui du P.S., devrait bénéficier du vif mécontentement populaire d'un canton particulièrement frappé par les fermetures d'entreprises.

De son côté, le R.P.R. paraît assuré de conserver ses deux seuls sièges renouvelables. Dans le 5e canton du Havre comme dans le 2e, M. Antoine Rufenacht et M. Denis seront les candidats uniques de la majorité. Contrairement à l'attitude qu'ils ont adoptée pour les autres cantons — où ils sont partout présents — les responsables de l'U.D.F. soutiennent les deux sortants R.P.R. En contrepartie, le R.P.R. ne livrera bataille à l'U.D.F. que dans cinq cantons, sans toutefois pouvoir espérer devancer les représentants giscardiens à l'issue du premier tour. Dans deux de ces cantons, l'U.D.F. aura d'ailleurs fort à faire face aux candidats du P.C. et du P.S. Dans le 4e canton de Rouen, où les inscrits sont maintenant moins de quatre mille — en raison d'opérations d'urbanisme et de modification du périmètre électoral que le Conseil d'Etat doit approuver avant le scrutin — M. Michel Blaiset, élu en 1973 comme U.D.R. mais aujourd'hui candidat indépendant de la majorité, aura bien du mal à conserver son mandat face à M. Serge Benoist (U.D.F.), adjoint au maire de Rouen, et M. Pierre Buisson, membre du bureau fédéral du P.S. Ce sera aussi le cas de M. Jean-Marie Panier (P.S.), élu à la faveur d'une élection partielle en 1975, qui devra d'abord confirmer dans le 5e canton très peuplé de Rouen sa prédominance sur M. Jacky Maussion (P.C.) avant d'espérer vaincre M. Jean-Pierre Blaizot (U.D.F.), adjoint au maire de Rouen.

MM. Michel Beregovoy (P.S.) et Georges Helaine (P.C.), têtes de liste de l'union de la gauche lors des dernières municipales, se livreront de leur côté une âpre bataille dans le 6e canton de Rouen pour participer à un second tour indécis contre le sortant, M. Félix Jauneau (U.D.F.), conseiller municipal de Rouen.

Contrairement à ce qu'il avait envisagé pendant un temps, le M.R.G. sera absent de la compétition, ses adhérents ayant mal supporté les divisions de leur parti. Deux anciens radicaux de gauche se représentent : M. Pranzo, à Fécamp, qui espère devancer les candidats du P.S. et du P.C. et prendre sa revanche sur M. Jean-Pierre Deneuve, investi par l'U.D.F., qui lui avait ravi la mairie ; et à Fauville, M. Poinbeuf, élu comme réformateur puis inscrit au M.R.G., dont il est aujourd'hui exclu, qui se présente comme un « *fidèle de Robert Fabre* » espérant profiter de sa condition de conseiller sortant pour distancer les candidats d'opposition et demeurer en place au second tour face à MM. Thelu ou Boisvineau, candidats indépendants de la majorité. — M. L.

ORNE : compétition entre R.P.R. et U.D.F. ?

De notre correspondant

Alençon. — M. Hubert d'Andigné, sénateur R.P.R., après avoir porté l'étiquette centriste et indépendant, conservera-t-il son siège de président du conseil général, au lendemain du scrutin, qui concerne dix-huit cantons ? Telle apparaît la préoccupation essentielle dans l'Orne, où l'U.D.F. a marqué des points aux élections législatives de mars 1978.

Soumis à renouvellement dans le canton de Carrouges, M. d'Andigné affrontera notamment un socialiste, M. Rollet, membre Cid-Unati de la chambre de commerce, qui lui reproche de n'avoir pas réussi à éviter l'exode rural dans le canton. Si sa réélection ne doit pas être trop difficile, en revanche le scrutin au sein de l'assemblée départementale risque d'être plus serré. En 1973, il avait obtenu 30 voix sur 36. En 1976, il voyait sa majorité fondre puisqu'il n'avait plus que 26 voix (dix conseillers généraux ayant voté blanc). L'amertume des élections sénatoriales de 1974 n'était pas étrangère à cette réaction. M. d'Andigné était alors inscrit au Centre Démocratie et Progrès de Jacques Duhamel. Depuis, il s'est inscrit au R.P.R. et certains conseillers généraux lui reprochent ce changement. Autre reproche : le peu de poids de l'Orne dans le conseil régional de Basse-Normandie et le fait que M. d'Andigné n'a jamais été élu à la présidence de la région.

Le R.P.R., conscient du sérieux de la bataille, a décidé de présenter des candidats R.P.R. ou sympathisants chaque fois que cela lui était possible.

Deux conseillers généraux sortants ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat : M. Mandonnet, favorable à la majorité à Longny-au-Perche, où se présente notamment M. Michel Bruguières, président départemental du R.P.R., ancien membre du cabinet de Georges Pompidou, et M. Ligneul, favorable à la majorité dans le canton du Merlerault.

Des seize conseillers généraux sortants qui sollicitent le renouvellement de leur mandat, un certain nombre apparaissent comme particulièrement menacés. Ainsi M. Jean Cren (U.D.F.) devra compter avec son successeur socialiste à la mairie d'Alençon, M. Mauger, dans le canton d'Alencialiste à la mairie, M. Mauger, dans le canton d'Alençon, est, ou se présente le président départemental des jeunes R.P.R., M. Triballeau. A Juvigny-sous-Audaines, M. André Brière (R.P.R.), journaliste à FR 3, affronte M. Boillot, ancien attaché parlementaire de M. Pierre Noal (R.P.R.), qui a perdu son siège de député en mars 1978 au profit d'un giscardien, M. Hubert Bassot. Ce dernier sera de nouveau candidat à Pinchebray dont il est l'élu. L'ancien suppléant de M. Noal, M. de Malglaive (R.P.R.) livrera bataille dans son canton de Briouze à la suppléante de M. Bassot, Mme Corbeau, maire du chef-lieu.

Dans le canton d'Argentan, le seul représentant de gauche à l'assemblée départementale, M. Pierre Pavis (P.S.), retrouve le conseiller général qu'il avait battu, il y a dix ans, M. de Vimal du Bouchet (U.D.F.), maire d'Argentan. Dans ce même canton, sont également en lice, MM. Jouadé (P.C.) et Pouret (R.P.R.).

La gauche espère une victoire à Flers, où le climat social est particulièrement tendu après les licenciement dans le textile et la fermeture de la dernière mine de fer. Face au conseiller sortant, M. Vander Gucht (proche du R.P.R.), ancien maire, se présentent un R.P.R., un U.D.F., un indépendant, un socialiste et un communiste.

M. V.

MANCHE : quinze candidats à Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Dans la Manche, où les électeurs de vingt-sept cantons sur cinquante et un sont appelés aux urnes. Vingt-deux des vingt-six sortants se représentent. Seuls les partis de gauche, qui ne comptent au conseil général que six représentants, tous socialistes, ont mobilisé leurs états-majors pour pouvoir présenter un candidat dans chacun des cantons à renouveler. Le P.S. a recruté une majorité d'enseignants, mais, pour la première fois, quelques agriculteurs figureront sur sa liste. Le P.C. présentera autant d'enseignants que d'ouvriers, mais il ne peut compter, en fait, que sur son conseiller régional, M. Maurice Postaire, pour tenter de forcer enfin la porte de l'assemblée départementale.

Du côté de la majorité, les candidatures sont individuelles, comme à l'accoutumée, ou sont le fait d'élus qui cherchent à coopter un « gestionnaire ». Le R.P.R., toutefois, a dressé sa propre liste de soutien — quatorze noms seulement, des sortants pour la plupart — et décidé, au dernier moment, de faire bande à part, à Saint-Lô et à Valognes. L'U.D.F. a accordé son investiture à tous ceux qui ne se réclamaient d'aucun parti, c'est-à-dire aux candidats qui se présentent sans étiquette.

On attendait de nombreuses « candidatures vertes », mais l'association Manche-écologie, née à l'heure des législatives, a décidé qu'elle n'investirait aucun représentant. Toutefois, elle ne s'est pas opposée à l'entrée de lice de douze écologistes dans le seul canton de Cherbourg-Sud-Est. Les membres de ce collectif ont pris pour unique étiquette : « *Combat pour une autre société* ». Manche-écologie, qui enverra un questionnaire à tous les candidats du département, apportera à la fois son soutien à une personnalité comme M. Thiébot, vice-président du conseil général, favorable à la majorité, mais opposé à l'atome et aux lignes à très haute tension (Bricquebec), et à une simple militante antinucléaire de la Hague, qui a décidé de se présenter dans son propre canton (Beaumont).

Si les sortants paraissent le plus souvent bien placés, quelques scrutins mériteront d'être analysés de plus près, en milieu urbain notamment. A Cherbourg-Sud-Est par exemple, le candidat unique de la majorité, M. Jean Levallois, fera une campagne « à l'américaine ». Il sera l' « allié objectif », au premier tour, de M. Postaire, et le conseiller sortant socialiste, M. ean Levalois, ne sera pas ménagé, d'ici par le conseiller régional communiste. Adjoint au maire socialiste, M. Postaire a pris nettement position en faveur du programme nucléaire de la Manche, en se démarquant ainsi d'un P.S., que peut inquiéter la présence des douze candidats « verts ».

A Valognes, la décision du R.P.R. de désigner un candidat de dernière minute au côté du successeur désigné par M. Pierre Godefroy (apparenté R.P.R. à l'Assemblée nationale et qui ne se représente pas) a paru dirigée contre le député, maire de la ville. Celui-ci a d'ailleurs aussitôt regretté cette candidature, qu'il a qualifiée de « *parachutage d'état-major* », et rappelé son passé gaulliste. Le P.S. va tenter de tirer les marrons du feu dans ce canton comme à Saint-Lô, où il peut espérer que son candidat, M. Dupuis, aura autant de bonheur que lors des municipales de 1997. Là encore, en effet, le R.P.R. a choisi d'opposer au maire socialiste et à l'ancien maire modéré, M. Liebard, un candidat de son choix.

Un troisième canton, Coutances, est convoité par le P.S., qui tentera, d'autre part, de conserver celui de Saint-Jean-de-Daye, qu'il avait gagné en décembre dernier. M. Bignon, sans étiquette, soutenu par la majorité, président du Crédit agricole de la Manche, n'avait pu au second tour empêcher le succès de son adversaire socialiste, M. Vigot, en raison d'un report médiocre des voix qui s'étaient portées sur sa concurrente U.D.F. du premier tour Mme Gourdin, maire de Pont-Hébert. Cette dernière est de nouveau candidate. S'est mis également sur les rangs un jeune modéré, M. de la Loyère.

CALVADOS : l'U.D.F. à l'offensive

De notre correspondant

Caen. — La gauche ne détient que six sièges sur quarante-deux au conseil général du Calvados, dont la majorité n'a, par conséquent, aucune chance de changer au prochain scrutin. Celui-ci a pourtant été préparé avec soin par les formations politiques car, pour chacune d'elles, l'enjeu est d'importance. Deux sénateurs sur trois — MM. Jacques Descours-Desacres (C.N.I.P.) et Jean-Marie Girault (P.R.), maire de Caen — et trois députés sur cinq — MM. Robert Bisson (R.P.R.), François d'Harcourt (U.D.F.) et Louis Mexandeau (P.S.) — sollicitent le renouvellement de leur mandat. Mais, surtout, sans que personne ose le dire officiellement, la présidence du conseil général est en jeu.

Depuis mars 1970, M. Bisson préside l'assemblée départementale. En mars 1976, déjà, les giscardiens avaient envisagé de lui ravir cette fonction, mais les résultats du scrutin ne leur avaient pas été favorables. Cette fois, l'U.D.F. sera présente, directement, dans dix-neuf des vingt-quatre cantons renouvelables et indirectement dans deux, tandis que le R.P.R. ne le sera que dans sept cantons. Le nombre des duels officiels entre les deux formations sera de cinq. L'U.D.F. compte tirer les bénéfices de l'activité intense déployée par MM. Michel d'Ornano et Olivier Stirn. On a souvent avancé le nom de M. Philippe de Bourgoing, président du groupe républicain indépendant du Sénat et conseiller général de Ryes, comme candidat des giscardiens à la présidence du conseil. Mais l'hypothèse d'une candidature de M. d'Ornano ne paraît pas exclue.

A gauche, l'enjeu est tout aussi important. D'abord pour le parti communiste, dont les trois sièges sont renouvelables. Les derniers résultats électoraux ne lui permettent pas d'espérer gagner de nouveaux cantons, et il peut craindre d'en perdre deux au profit des socialistes, notamment celui d'Hérouville-Mondeville. La situation est également incertaine pour le P.S. M. Mexandeau avait été devancé au second tour des élections législatives, tant dans son propre canton que dans celui de M. André Paysant, l'autre conseiller socialiste sortant.

En outre, des conflits de personnes rendent la tâche du P.S. difficile. A Lisieux, M. de Kerblay, qui menait la liste socialiste aux élections municipales de mars 1977 et qui a, depuis, quitté le parti, affrontera, face à M. Bisson, le candidat du P.S., M. Aron.

A Bourguebus, un de ces cantons de la majorité que le P.S. peut espérer emporter, celui-ci a choisi comme candidat M. Lepeltier, président national de l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre, qui était, jusqu'à sa retraite, en novembre dernier, directeur régional de l'équipement et n'a adhéré au parti socialiste que quelques jours avant d'être désigné pour porter ses couleurs. M. Fissoun, conseiller général socialiste du canton de Troarn, membre du CERES, a désavoué publiquement cette candidature d' « *un homme de droite* ». Il a même appelé à voter pour M. Tourret, un jeune avocat, président départemental du Mouvement des radicaux de gauche.

T.B.

VAL-D'OISE : une majorité divisée et menacée

De notre correspondante

Pontoise. — Au terme de la dernière session du conseil général du Val-d'Oise, un quotidien local s'était amusé à établir la moyenne d'âge des conseillers de la majorité et de ceux de l'opposition. Pour les premiers, elle tournait autour de soixante-trois ans, pour les seconds de quarante-cinq. Cet écart — constatable également chez les élus municipaux après le scrutin de mars 1977 — témoigne d'une modification du profil de l'homme politique dans le département. L'élection aux élections législatives de mars 1978 de MM. Jean-Pierre Delalande, R.P.R. et Alain Richard, P.S., tous deux âgés de trente et un ans, en est une autre preuve. Le notable aux longs et multiples mandats doit laisser la place à des personnalités jeunes, dynamiques et omnoprésentes.

Cette évolution est la conséquence d'une urbanisation génératrice de préoccupations sociales nouvelles et s'accompagne d'un glissement vers la gauche, amorcé lors des élections cantonales de 1976 et affirmé aux municipales de 1977. La défaite de 1978 de M. Michel Poniatowski, dans le Vexin rural, conservateur par tradition face à M. Alain Richard en a témoigné. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aujourd'hui la moyenne d'âge des candidats présentés par la majorité soit d'environ quarante ans.

C'est dire combien elle a conscience du danger qui la menace. Elle détient actuellement quatorze des dix-sept cantons renouvelables en comptant celui de Sannois dont le conseiller sortant, M. Léon Hovnanian (sans étiquette), vote le plus souvent avec la majorité. L'opposition n'a que trois sièges en jeu (tous trois détenus par des élus communistes). Si la position de l'un d'eux apparaît un peu fragile, la gauche val-d'oisienne n'a rien à perdre de cette consultation et tout à gagner. La sérénité avec laquelle elle mène campagne tranche sur la lutte fratricide entre les partis de la majorité que dissimule mal le sigle sous lequel se sont regroupés ses candidats « Union pour le Val-d'Oise ». Principal motif du désaccord : le « *choix du meilleur candidat possible* ». En effet il suffirait qu'elle perde trois cantons au profit de la gauche pour que la présidence de l'assemblée départementale passe également à gauche.

Le conseil général compte aujourd'hui trente-cinq sièges dont dix-neuf titulaires se réclament de la majorité, neuf du parti communiste, quatre du parti socialiste, deux du Mouvement des radicaux de gauche et un sans étiquette. En 1976, un redécoupage cantonal avait fait passer le nombre des cantons de 27 à 35. Mais pour respecter le principe même du renouvellement des assemblées départementales par moitié tous les trois ans, il avait fallu tirer au sort les huit nouveaux cantons le nom des cinq conseillers généraux rééligibles en 1979 après trois ans seulement de mandat. Il s'agissait de MM. Roger Barrat (U.D.F.), à Herblay, Gérard Claudet (maj.), dans la vallée du Sausseron, Bernard Février (maj.), à Gonesse, Yves Carric (maj.), à Beauchamp et Raymond-Lamontagne (maj.), à Sarcelles — Saint-Brice. Aujourd'hui le canton de Gonesse sera une nouvelle fois modifié, puisque le 12 juillet 1978, le Conseil d'Etat a annulé le rédécoupage du canton de Luzarches qui s'était vu en 1976 amputé de quatre communes, Saint-Witz et Survilliers étant rattachés au canton de Gonesse, Fosses et Marly-la-Ville formant avec Louvres et Goussainville, le nouveau canton de Goussainville.

La disparité de population entre le canton de Luzarches (9 265 habitants), celui de Gonesse (30 314) et celui de Goussainville (41 977) a motivé la décision du Conseil d'Etat et le retour des quatre communes dans le canton de Luzarches. Mais rien n'a été modifié pour les élus. Le conseiller général du canton de Luzarches, version 1976, ne retournera devant les électeurs qu'en 1982. Seul parmi les conseillers intéressés, M. Bernard Février devra donc le 18 mars prochain compter sans la population de Saint-Witz et de Survilliers.

Sur les dix-sept conseillers généraux sortants, quatre ont décidé de ne pas se représenter, trois pour convenances personnelles, le quatrième M. André Petit, C.D.S., conseiller du canton d'Eaubonne, par opposition au cumul des mandats. Elu député en 1978, il avait déclaré à la presse au soir de sa victoire qu'il « *passerait la mains aux cantonales par fidélité aux principes que* [il] *a toujours prônés* ». M. Petit a désigné son dauphin en la personne de M. Guy Bonnet, C.D.S., son adjoint à la mairie. Choix contesté au sein de la majorité puisque MM. Ferdinand Taravel, R.P.R., et Serge Lecot, divers majorité, également conseillers municipaux d'Eaubonne ont fait acte de candidatures.

A soixante-quatre ans, M. Michel Vandel, conseiller communiste du canton d'Argenteuil-Centre, a décidé de laisser la place à un plus jeune, M. Bernard Groult (P.C.), trente-deux ans, d'Eaubonne ont fait acte de candidature.

M. Léon Hovnanian, sans étiquette, conseiller sortant, n'a pas désigné celui qu'il souhaiterait voir le remplacer dans le canton de Sannois, dans lequel se présentent MM. François Scellier, « Union pour le Val-d'Oise » (U.D.V.), président départemental du parti radical socialiste ; André Cancelier (maj.), maire de Sannois ; Francis Combe, secrétaire national des étudiants communistes, qui avait tenté sa chance, sans succès, aux élections législatives, et Serge Quesson, P.S., ancien adjoint au maire de Saint-Gratien.

Quatrième conseiller général sortant à ne pas se représenter, M. Armand Lecomte (P.R.), 86 ans, conseiller général depuis six ans. M. Lecomte n'avait pas non plus sollicité le renouvellement de son mandat à la mairie de Saint-Ouen-l'Aumône, détenue depuis lors par M. Alain Ricgard (P.S.). Composé des communes d'Eragny-sur-Oise, dirigée par le P.C., et de Saint-Ouen-l'Aumône par le P.S., ce canton semble perdu pour la majorité au profit, soit de M. Louis Don Marino (P.C.), maire d'Eragny, soit d'une socialiste, Mme Dominique Gillot, adjointe au maire d'Eragny.

C'est dans le canton de Franconville que le désaccord P.R.-R.P.R. a été le plus flagrant avec une dispute entre colleurs d'affiches et une prolifération de candidats, alors même que la majorité est menacée. M. André Blondé (P.R.), soixante-douze ans, conseiller général sortant, a décidé de se maintenir, malgré le peu d'enthousiasme de ses partenaires. Des primaires l'opposeront donc à M. Francis Delatre (U.D.F.), trente-deux ans, vice-président du parti républicain, et à M. Maurice Bayer (R.P.R.), suppléant de M. Jean-Pierre Delalande, député U.D.F.

Le parti communiste sera représenté par Mme Annie Brunet, maire de Franconville, conseiller général de 1967 à 1973, et le parti socialiste par M. Louis Demay, adjoint au maire de Franconville. La vallée du Sausseron, canton créé en 1976, regroupe une dizaine de communes, dont la plus représentative est Auvers-sur-Oise, patrie des peintres impressionnistes, ville où mourut Van Gogh. M. Gérard Claudel, U.D.F., conseiller général sortant, agriculteur, devra se mesurer à M. Jean-Pierre Bequet, P.S., trente et un ans, suppléant de M. Richard, député, conseiller municipal d'Auvers-sur-Oise.

Les cantons de Gonesse et d'Herblay pourraient rester à la majorité, malgré l'infime différence de voix qui avait permis à M. Bernard Février, U.D.F., de l'emporter à Gonesse et le très bon score réalisé à Herblay par le candidat communiste aux élections législatives, M. Claude Weber. En revanche, le parti communiste aura la partie dure à Beaumont-sur-Oise, où son candidat, M. Robert Le Bastard, soutenu par M. Fernand Chatelain, sénateur, maire de Persan, affrontera MM. Christian Tessier, R.P.R., Daniel Ancelet, M.R.G., René Laridan, sans étiquette, ancien socialiste, maire de Beaumont-sur-Oise, François Barré (P.R.) et Mme Michèle Weber (P.S.).

Le canton de Magny-en-Vexin devrait en revanche rester à la majorité, malgré les difficultés financières que vient de rencontrer le conseiller général depuis 1967, M. Gilbert Picart, P.R., maire du chef-lieu, dans l'entreprise de travaux publics employant sept cents personnes qu'il dirige. Il dispose de trois mois pour trouver, avec l'aide d'un curateur nommé par la Chambre de commerce de Paris, les 5 millions de francs manquants pour assurer la survie de la société. « *La preuve que ce qui arrive à une entreprise n'est pas aussi grave qu'on veut bien le dire : un règlement judiciaire annulerait mon élection si j'étais de nouveau élu. Or je me représente en toute confiance* », a-t-il déclaré.

JACQUELINE MEILLON.

EURE : la majorité serre les rangs

De notre correspondant

Evreux. — La marge d'environ six voix dont dispose la majorité au sein du conseil général de l'Eure est suffisamment étroite pour donner de l'intérêt à la compétition qui se déroulera dans les dix-huit cantons renouvelables.

La majorité présentera partout — à une exception près — un candidat unique. Ce qui permet à M. René Tomasini, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., maire des Andelys, de bénéficier à la fois de l'investiture du R.P.R. et de celle de l'U.D.F. Cette double investiture assez inattendue est également accordée à divers conseillers sortants : M. Jean Schneider, U. D. F. (Amfreville-la-Campagne), M. Pierre Hervieu, U.D.F. (Beaumont-le-Roger), M. Jean Guenier, U.D.F. (Bourgtheroulde) et à de nouveaux candidats tels M. Pierre Monfrais, député U.D.F. de la circonscription d'Evreux qui se présente à Nonancourt contre le sortant radical de gauche, M. Mary, ou son suppléant M. Bernard Blois, U.D.F., qui, dans le canton nord d'Evreux souhaite remplacer M. Bergouignan (radical indépendant qui ne se représente pas).

M. Blois, dont la liste avait dû s'incliner aux élections municipales de mars 1977 devant celle du P.C., affrontera MM. Champion (P.C.), maire de Gravigny, Saillard (M.R.G.) et Morin (P.S.).

En revanche, à Pacy-sur-Eure, où la succession de M. Louis Duguay (divers gauche) est ouverte, M. Bossuyt (R.P.R.), maire de Neuilly-sur-Eure, suppléant de M. Tomasini, est en concurrence avec M. Courtois, maire de Pacy (U.D.F.).

A gauche, d'une part, le parti communiste sera présent dans les dix-huit cantons, d'autre part l'accord entre les socialistes et le Mouvement des radicaux de gauche ne s'est fait que timidement pour le premier tour. L'opposition compte reprendre le siège de Gaillon abandonné par M. Vernier (divers modérés), avec M. Maire, maire du chef-lieu (socialiste). — L. M.

LE MOUVEMENT EUROPÉEN VEUT RÉUNIR SUR LA MÊME ESTRADE MM. CHIRAC, LECANUET, MITTERRAND ET MARCHAIS.

M. Louis Leprince-Ringuet, président du Mouvement européen, a annoncé, vendredi 2 mars que cette formation ne présenterait pas de liste aux élections européennes. Il a indiqué qu'il ne serait pas candidat, mais que des membres du mouvement pourraient figurer sur diverses listes.

M. Leprince-Ringuet a annoncé que le Mouvement européen tenterait d'organiser, à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai, un débat qui permettrait de « *placer sur la même estrade* » MM. Jacques Chirac, Jean Lecanuet, François Mitterrand et Georges Marchais. Le président de l'U.D.F., le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C. auraient donné leur accord. Le président du R.P.R. aurait fait connaître son intention de se faire représenter par M. Jean de Lipkowski.

Le Monde aujourd'hui

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Un choc qui n'a pas encore de nom

UN commissariat de police au bout du fil : « *Connaissez-vous une certaine Régine B... ?* » J'ai failli dire non : Régine, mariée depuis dix ans, garde dans mon souvenir son nom de fille. Heureusement le policier ajoute : « *de Saint-Etienne* ». La mémoire fait clic. Je vais la chercher.

Nous voilà en face d'un repas avant que je sois revenue de ma stupeur. Fille d'un cheminot militant de la C.G.T. et père de six enfants, Régine est l'image même du « comme-il-faut » (on le dit encore dans la bourgeoisie stéphanoise, mais aussi dans sa famille). Or, selon le commissaire, elle a été « interpellée » avec un groupe de jeunes pour « bris de parcmètres ». Je la regarde : visage rond, sourire sage, ensemble-pantalon classique. Elle se raconte par petites phrases, entre lesquelles il faut reconstituer un cheminement imprévu. Son mari, syndiqué, menacé dans son emploi de cadre technique, était venu à Paris en délégation. Elle l'avait accompagné parce que son père lui avait procuré un permis de voyage gratuit. Les policiers m'avaient expliqué : « *La délégation et la manifestation s'étaient très bien passées. Les organisateurs n'ont pas été débordés. Le soir, on a surpris des jeunes qui criaient et se livraient à des déprédations.* »

Pour m'expliquer sa présence dans le groupe, Régine résume sa vie de mère de deux enfants, qui, à vingt-huit ans, avait travaillé dix ans dans la même entreprise. Pour recevoir, en mai dernier, sa lettre de licenciement. Suppression d'emploi : donc elle touchera 90 % du salaire pendant un an. Autour d'elle on la félicite : presque pas d'accroc au budget, et quelques mois de liberté. Avec des enfants d'âge scolaire, c'était comme un cadeau du destin.

Régine rappelle son idée : ne pas recommencer la vie de sa mère. Fille de mineur, élevée dans la crainte des coups de grisou, femme d'un cheminot blessé dans les grèves violentes de 1947, mère de six enfants à l'horizon clos sur la petite maison de la cité S.N.C.F. qu'il a fallu quitter à la retraite du mari, l'an dernier.

« *Deux choses que je ne voulais pas. D'abord que tout m'arrive par le mari, les enfants. Que l'argent du ménage soit compté en additionnant les salaires et les allocations, jamais en ajoutant tout ce qu'apporte le travail de la mère. Je voulais que mes gains se voient, soient incontestables. Ensuite, je ne voulais pas me mêler de leur politique, des syndicats. Papa, ses idées le tiennent raide comme un parapluie. René, mon mari, est passé à un autre syndicat, la C.F.D.T. ; entre eux, ça devenait pire qu'à la télé.* »

Rester à la maison après la naissance des deux enfants ? Régine y a d'autant moins pensé que sa mère accueillait les petits. La double journée ? Dès le début de leur mariage, René a pris sa part des tâches domestiques.

« *Bien sûr, je grognais quelquefois qu'on n'a jamais le temps de rien. Et, arrivée aux vacances, j'étais vannée, comme toute le monde. Peut-être à cause de l'attitude de René, je n'ai jamais participé à un mouvement de femmes. Je signais des pétitions pour la libre contraception, bien sûr, et on a toutes donné de l'argent pour des procès d'avortement, comme celui de Bobigny... Tenez, les « femmes battues », au début ça me faisait rire. Je disais : « Elles n'ont qu'à prendre » leur rouleau à pâtisserie et à » cogner en retour. » Et puis, à la sortie de la boîte, un soir, des femmes sont venues nous parler. J'ai compris alors que les tortures, on pouvait avoir ça chez soi.* »

« Insérée... »

Bref, voilà Régine libre, pour un temps que l'Agence de l'emploi craignait de voir se prolonger. Au début, d'un grand élan, elle s'est jetée sur les rideaux à remplacer, les fauteuils et divans à recouvrir, les murs à repeindre. Elle a même appris, au pair, un peu de plomberie chez un ami. Elle tricotait, crochetait, s'était offert un petit métier à tisser d'occasion. Elle emmenait les petits à la piscine, en randonnée.

Et puis, à la longue, le petit pincement à la fierté d'avoir été « éliminée » sans faute ni reproche revenait, s'installait. Quelque chose la rongeait par-dessous, dont on a beaucoup parlé pour les chômeurs en général, mais rarement pour les femmes. La tradition est forte qui les suppose capables de trouver l'équilibre dans l'enracinement familial.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 13.)

HUMEUR

Le jour où il n'y aura personne dans la glace

CHAQUE fois que je me promène au bord des falaises du Finistère, c'est plus fort que moi, je me précipite dans le vide, la tête la première, vers ces rochers noirs, 30 mètres plus bas, assiégés par l'écume de l'Océan. Je ne le fais pas toujours exprès de tomber. Il arrive qu'une pierre, juste au bord de la falaise, cède sous mon pas, il arrive aussi que la personne qui m'accompagne fasse un geste maladroit...

Chaque fois que je vais chez le coiffeur, j'ai beau surveiller dans la glace sa main tenant le rasoir effilé et être prêt à bondir hors de mon fauteuil, il réussit toujours à me couper les deux oreilles — qui tombent au milieu de la sciure et des cheveux qui jonchent le sol — et à me trancher bien profondément la gorge. J'ai fini par en avoir assez. Depuis peu, je me coupe tout seul les cheveux. Il arrive que je me fasse réellement mal avec les pointes des ciseaux, mais les maux réels sont bien peu de chose, il me semble, à côté des maux imaginaires.

Les accidents que j'ai eus en voiture ne sont rien, en effet, à côté de ceux que j'ai imaginés. Ma voiture a été tant de fois pulvérisée par de gros camions roulant à folle allure, et même par des trains (je tombe régulièrement en panne sur les passages à niveau) que j'affronte, avec un certain détachement, les petites collisions courantes.

Je suis incapable de me tenir à l'arrière d'un bateau sans tomber dans la mer, juste au-dessus de l'hélice. Je ne peux pas monter dans un avion sans qu'il prenne feu et sans qu'une voix suave annonce par le haut-parleur, en anglais (pourquoi en anglais ?), que les passagers sont gentiment priés de descendre au prochain nuage. Avez-vous remarqué dans les stations de métro les nouveaux appareils d'alarme ? On y voit un homme sautant sur la voie. Eh bien, je trouve que cet homme me ressemble étrangement.

Je ne peux pas prendre l'ascenseur sans que le plancher s'ouvre brusquement, comme une trappe. Je ne peux pas passer devant un magasin qui vend des instruments de chirurgie sans imaginer toutes sortes d'horreurs. Même les aiguilles à tricoter en matière plastique me font peur. Je trouve, d'une manière générale, que nous sommes entourés d'un trop grand nombre d'objets pointus et coupants. Je trouve aussi qu'il y a trop de prises de courant dans les appartements modernes, deux ou trois par pièce, n'est-ce pas excessif ? J'ai été assez troublé en recevant, il y a quelque temps, un dépliant du Gaz de France intitulé : « Le gaz et vous... »

Dans ces cauchemars éveillés, je ne joue pas systématiquement le rôle de la victime. J'ai tué en voiture d'innombrables piétons, des policiers et pas mal de cyclistes. Il est vrai que j'ai été chaque fois arrêté, condamné à mort et exécuté.

Les personnes qui me sont le plus chères sont mortes si souvent que je suis parfois surpris de trouver tout le monde sain et sauf à la maison. Il suffit que les enfants restent seuls dans l'appartement pour qu'un incendie se déclare. En rentrant, je m'attends à voir de grandes flammes sortir de nos fenêtres. J'ai commencé à avoir peur pour les enfants juste avant qu'ils ne viennent au monde et, depuis, comme tous les parents je pense, je n'ai jamais cessé d'être inquiet.

Où puisent leur source ces cauchemars ? Dans les drames qu'on a réellement vécus ? Dans l'incertitude présente ? Dans la certitude que la mort aura en fin de compte le dernier mot ? Ils font penser, en effet, à une sorte de répétition générale de la scène du grand départ.

Pour ma part, j'ai si souvent répété cette scène que je ne serais guère surpris si, un jour, en me regardant dans une glace, je ne voyais personne en face de moi.

VASSILIS ALEXAKIS.

MÉTRO

Jeu de mains

EN sortant du métro, un tout petit enfant noir s'est trompé. Il a donné la main à une dame blanche qui a souri. La maman noire a souri aussi. Mais elle ne parvenait pas, tant il y avait de monde, à rejoindre le tout petit enfant noir et la dame blanche.

Un homme blanc à cheveux blancs a compris la scène. Il a souri et a tenu la porte battante du métro à la dame noire. La maman a récupéré son petit et l'homme blanc aux cheveux blancs a répondu au sourire de la dame blanche. Personne ne s'est dit au revoir, personne ne s'est dit un mot.

Comme si on était sûr que les chemins se croiseraient de nouveau.

J.C.

ISLAM

Lettre à un imam mort depuis mille ans

« O Dieu tout-puissant fais que cette poule qui m'a été volée soit malade, qu'elle devienne aveugle, paralysée (...). O imam El-Chafei accède à la requête de ta servante, au nom de ton cousin Mahomet !

» Moi, misérable femme de très pauvre condition, on m'a jeté un sort : ma maison a été détruite, mon bétail volé ; un sort a également été jeté sur mon bersim (fourrage). Aide-moi ! (...). Rends fou mon ennemi, fais fondre sur lui toutes sortes de maladies, jusqu'à ce qu'on le trouve mort ! Que ma plainte monte vers toi et vers Dieu !

» Des individus se prétendant des ghaffirs (gardiens), mais étant en réalité des bandits, se sont emparés de ma récolte de coton. De plus, ils se font passer pour des membres de grandes familles, et selon eux nul ne peut les punir. La culture se fait donc dans la confusion et c'est pourquoi je t'appelle au secours. »

On pourrait en citer des dizaines, des centaines. Naïves, poignantes, roublardes, pleines de foi et de désespoir, de malheurs et de haine, de petits calculs et de grandes souffrances. Elles viennent de toute l'Egypte, des villes et des campagnes, du delta et du Saïd (1). Ce sont les lettres que des musulmans adressent à un de leurs saints, l'imam El-Chafei, dont le tombeau est au Caire. Un sociologue égyptien, M. Sayed Eweiss, conseiller au Centre national de recherches sociales et criminelles du Caire, a eu l'excellente idée de « détourner », à l'époque nassérienne, un certain nombre de ces missives et de les publier (2).

Les mots simples entre les formules

C'est tout un pan caché de l'âme populaire égyptienne qui se trouve brusquement dévoilé, livré, violé même. Tout ce que l'on imaginait, supposait, entrevoyait de la vie, des misères, des croyances, de l'ignorance de ces millions d'hommes en galabieh claires, de ces millions de femmes en robes noires qui le long du Nil peuplent les hameaux de boue et les cités de brique, tout est écrit là, sur des feuilles de papier achetées à la pièce chez l'épicier. Pour beaucoup, on sent qu'il s'agit de la seule lettre de leur vie, de leur ultime recours...

Henry Ayrouth (3), *Jean Dideral* (4), *Naguib Mahfouz* (5), *Andrée Chedid* (6), *Tewfiq El-Hakim* (7), *et d'autres encore, nous avaient déjà beaucoup appris sur l'existence et sur les sentiments de l'Egypte muette, celle qui ne lit pas les journaux cairotes, celle dont ceux-ci n'aiment pas parler. Mais l'inévitable apprêt littéraire, le simple passage par la plume de l'auteur mettaient un écran entre le vécu et le lecteur. Les messages à l'imam sont, au contraire, le matériau même, dans toute sa brutalité, dans toute son effrayante banalité. Entre les formules stéréotypées d'introduction et de remerciements, allongées dans son intérêt par l'écrivain public, les mots simples se pressent, éclatent, se bousculent, exprimant une détresse aussi illimitée que la confiance dans le destinataire, révélant que l'équilibre vital de tant de ces fellahs à l'allure solide est si fragile, que la moindre injustice (que dire alors des grandes !), le vol le plus insignifiant peuvent le briser.*

Dans certaines lettres, on arrive mal à démêler si leur auteur sollicite une apparition surnaturelle de l'imam, ou sa visite en chair et en os : « Mon Seigneur et Maître, l'imam El-Chafei, je suis un habitant des H.L.M. de Port-Saïd (...). Je te prie de me visiter chez moi afin de constater ma situation, d'avoir pitié de mes enfants (...). Je désire être engagé à l'usine (...). Je te conjure de te rendre chez le directeur et de lui expliquer mon cas. »

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 10.)

(1) La Haute-Egypte, qui s'étend du sud du Caire à Assouan.

(2) Bassel Lilimann Ech-Chafei, *Message à l'imam El-Chafei* (Editions de langue arabe Al-Chaya, Le Caire, Koweït, Amsterdam, 1978.)

(3) *Fellahs d'Egypte*. (Le Sphynx, Le Caire, 1952.)

(4) *Egypte, mes yeux, mon soleil*. (Les Editeurs français réunis, Paris, 1969.)

(5) *Passage des miracles*. (Sindbab, Paris, 1970.)

(6) *Le Sixième jour*. (Flammarion, 1971.)

(7) *Un substitut de campagne en Egypte*. (Plon, 1974.)

Au fil de la semaine

Les belles « pubs »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LE pli porte en gros caractères rouges la mention : « Cette enveloppe doit être ouverte par une femme. » Pourtant l'adresse est libellée au nom de « Madame Jacques B... » : curieuse façon de parler à une femme en utilisant le prénom du mari.

Comme il n'y a plus de « Madame Jacques B... », parce qu'elle a préféré divorcer pour se consacrer à la lutte des femmes, le destinataire confie à sa fille âgée de treize ans le soin d'ouvrir l'enveloppe. Elle y trouve une invitation à s'abonner au « seul magazine destiné aux femmes que les homme n'auraient jamais eu l'idée de créer ». Lettre publicitaire signée de deux femmes, mais sans doute rédigée par un homme.

APRES les femmes, l'Histoire. Voici « l'Histoire des fascismes, une collection inédite et objective ». Dégustons le « prière d'insérer » : « A travers l'histoire vivante et documentée de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, des années 30 jusqu'à la chute de leurs dictateurs, vous disposerez vraiment de tous les arguments pour vous faire une opinion. Arguments « pour » et « contre », car rien n'est passé sous silence, pas plus les réalisations positives de ces régimes que leurs excès, voire leurs horreurs. »

« J'aimerais bien disposer de 1 429,70 francs, écrit le professeur agrégé d'histoire qui nous envoie cette lettre publicitaire, pour me procurer ces volumes « magnifiquement reliés, abondamment illustrés, avec enluminures » — et si objectifs ! »

Pour faire bonne mesure, on offre aussi, en cinq volumes, « l'Histoire de Vichy ». Là encore, l'objectivité est garantie, démontrée par cette preuve saugrenue : « Christian Lépagnot, l'auteur, était trop jeune entre 1940 et 1944 pour prendre parti. Il n'a pas eu à choisir entre Pétain et de Gaulle. Il peut donc écrire aussi objectivement que possible l'histoire de Vichy. »

Et voici l'essentiel de l'œuvre : « Restaurer l'ordre, la discipline et des valeurs spirituelles qui se nomment Dieu, la patrie, la famille, voilà un programme dont la France avait peut-être besoin, mais qu'on lui impose à la suite d'une cuisante défaite militaire... La France fut coupée en deux et la victoire donna raison au général de Gaulle. Est-ce à dire que Pétain trahit la France ? »

UNE terre fertile : la parapsychologie, les « pouvoirs inconnus de l'homme ». Voici « les Extra-Sensoriels », premier volume de la collection. « Observez le grain de sa reliure, l'élégance de son graphisme. » Suivront « les Pensées communicantes », « le Savoir antérieur », « les Corps à prodiges » (stigmates, bilocation et dédoublement, lévitation, luminescence, effet Kirlian, fragrance et odeur de sainteté, chamanisme, extase mystique...). Puis « le Regard magnétique » (hypnose, suggestion, magnétisme...), « les Pouvoirs du pendule », « le Défi à la matière », dont le champion est évidemment Uri Geller qui vient de perdre sa principale caution scientifique. Et encore « les Hôtes invisibles », fantômes en tous genres, « les Guérisseurs Psi » (et Philippins), « la Vie d'avance » (divination, prophétie, astrologie, cartomancie, chiromancie...), « les Transparents », toujours les spectres et les revenants. Et enfin, « les Apparitions », OVNI et vaisseaux fantômes, « l'Infini Sursis » pour apprendre à communiquer avec les morts et « les Explorateurs de l'impossible », magie, occultisme, alchimie et leurs applications pratiques.

Tout y est, on le voit. Quatorze volumes passionnants écrits par « une pléiade de grands écrivains et de professeurs ». Et si vous commandez le premier volume — qui vous sera confié sans engagement pour l'examiner pendant dix jours à titre gratuit, — vous recevrez en prime divers cadeaux : un petit guide pratique d'initiation à la radiesthésie, un très beau pendule doré à l'or fin et son ravissant étui de poche en cuir.

ON n'arrête pas le progrès. Les associations de solitaires, clubs de « rencontres », agences de « contacts », ont le défaut majeur de contraindre leurs adhérents à se dévoiler. Sur leur fiche figurent en toutes lettres leurs nom, prénom et adresse, parfois leur photo. Allez donc, après cela, confier à l'entremetteuse vos fantasmes les plus secrets, vos désirs et vos pratiques sexuelles, vos vices cachés !

Heureusement, C' Services, « centre de relations psycho-sexuelles anonymes » a su tourner la difficulté. Ici, vous resterez masqué. Vos relations écrites se résumeront à l'envoi d'un questionnaire où vous indiquerez seulement votre prénom (ou le prénom qu'il vous plaira de choisir) et un numéro de téléphone en indiquant les jours et heures auxquels vous pouvez y être joint.

Quelques jours après l'envoi de votre adhésion — et d'une cotisation annuelle de 600 francs pour un couple, 850 francs pour une personne seule, — on vous appellera, et désormais tout se passera par téléphone. Un premier entretien d'un quart d'heure environ permettra de préciser vos réponses aux sept chapitres du questionnaire, incroyablement précis et détaillé, accompagné au surplus d'un « mini-lexique sexuel » à couper le souffle. Et lorsque vous aurez donné, sur vos goûts et vos caractéristiques physiques, une foule de renseignements, vous pourrez encore indiquer « les fantasmes qui vous sont les plus familiers classés par ordre de préférence », enfin « vos suggestions (nous sommes prêts à les prendre toutes en considération, nous disons bien toutes) ».

Un numéro de code vous sera alors attribué. Et vous pourrez, aussi souvent que vous le désirez, appeler C' Services en indiquant votre prénom et votre code. Au bout du fil, vous trouverez « des personnes compétentes et expérimentées, soucieuses d'admettre et de comprendre l'infinie variété des problèmes, des penchants et des choix et désireuses de vous orienter vers des partenaires dont le caractère et les aspirations vous conviendront ».

Evidemment il y a des frais : l'unité de base étant de 10 francs, vous paierez cinq unités pour être mis en relation avec un adhérent, sept pour un couple, et trois unités de plus par adhérent supplémentaire. Il vous est recommandé d'alimenter à l'avance votre « compte d'unités » afin de ne pas vous exposer à un refus.

A côté de ces belles pubs, les appels pressants à vous abonner à un hebdomadaire pour bénéficier de conditions exceptionnelles, les offres de vin de Loire ou du Jura, de foie gras ou de graines et semences, même ces enveloppes qui vous agressent : « Ouvrez vite : vous avez gagné ! » pour vous engager à l'achat d'une voiture ou d'un téléviseur, toute cette écume du courrier qui encombre les P.T.T., ralentit le trafic avant de surcharger les éboueurs, tout cela paraît bien pâle et bien ordinaire. Les femmes, l'Histoire, le mystère et le sexe — quatre exemples, mais il y en a bien d'autres — se vendent bien ces temps-ci. N'y a-t-il vraiment rien à faire pour endiguer cette marée noire et mettre un peu d'ordre dans notre courrier, à défaut d'en pouvoir mettre dans les esprits ?

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE WALL STREET JOURNAL

Sam et Jonathan

La grande bataille des « pet food » (aliments pour animaux de compagnie) est engagée aux Etats-Unis, rapporte le *WALL STREET JOURNAL* :

« Tandis que les ventes des autres produits alimentaires stagnent depuis cinq ans, le marché des aliments pour animaux progresse de près de 4 % par an. Les repas en boîtes pour chiens et pour chats remplissent maintenant 60 mètres de rayons du supermarché moyen, soit 30 % d'espace de plus qu'il y a cinq ans. Ils occupent plus de place que n'importe quel autre article, y compris les boissons gazeuses, les bonbons et les produits pour le petit déjeuner.

» En même temps, les « pet food » se spécialisent de plus en plus : les propriétaires de chiens peuvent choisir des menus pour vieux chiens, jeunes chiens, chiens trop gros, chiens de ville ou chiens des champs. La firme Carnation Co. attend actuellement l'accord du gouvernement pour lancer sur le marché un aliment contraceptif en boîtes pour chienne.

» Les Etats-Unis compteraient actuellement 52 millions de chiens et 36 millions de chats. (...) Les jeunes couples ont des enfants plus tard que par le passé et un chat ou un chien constitue un agréable substitut, qui est traité comme un enfant et tend à être nourri d'une façon plus onéreuse qu'autrefois. » « Que représentent quelques cents de plus quand on aime », explique un chargé de relations publiques, M. Teller, père d'un fils, Jonathan, et d'un terrier, Sam. »

SALONGO

Reconversion des mentalités

L'année nouvelle a commencé au Zaïre par de très bonnes résolutions, si l'on en croit cette information parue dans le quotidien de Kinshasa, *SALONGO* :

« Au seuil de cette année, les efforts de tous les dirigeants tendent vers l'amélioration des méthodes de travail pour un meilleur rendement. A Ngiri-Ngiri, les responsables du service des affaires économiques ne veulent pas être en reste. C'est ainsi qu'une importante réunion de travail a regroupé dernièrement les agents urbains.

» Pour effacer l'image d'escroc reconnue aux agents des affaires économiques par la population, ceux-ci doivent désormais se comporter en conséquence et gagner ainsi la confiance de leurs victimes des années antérieures.

» C'est en cela qu'a consisté la réunion de responsabilisation et de reconversion des mentalités tenue à leur intention par le premier responsable de ce service duquel dépend en majeure partie la réussite de l'autonomie financière accordée aux vingt-quatre zones de la capitale. »

Le Devoir

Francophonie et exogamie

Le quotidien francophone de Montréal, *LE DEVOIR*, s'interroge avec inquiétude sur l'avenir linguistique des enfants du Canada anglophone issus de mariages mixtes :

« Le taux d'exogamie au Canada anglais a atteint des proportions telles qu'il est en train de signer l'arrêt de mort des minorités de langue française.

» S'il arrive que les mariages entre francophones et anglophones sont parfois durables, il n'en reste pas moins que ces unions donnent presque toujours des enfants qui auront l'anglais comme langue maternelle.

» Cette situation, qui va en s'accroissant partout au Canada sauf en Acadie et au Québec, fait dire au démographe de l'université d'Ottawa, M. Charles Castonguay, que « les minorités » de langue française ont atteint un point de non-retour ».

» Une étude qu'il vient de publier dans la revue Politique et Analyse *démontre que le taux d'exogamie, soit le mariage entre francophones et anglophones chez les jeunes, dépasse 60 % dans certaines provinces du Canada. »*

« Un groupe linguistique ne peut espérer survivre lorsqu'il » est ainsi miné de l'intérieur », explique le professeur Castonguay, dans cette revue de l'université du Guelph, en Ontario.

« Le fait que chez chaque minorité le taux d'exogamie » est le plus élevé justement chez le groupe d'âge le plus jeune » laisse prévoir des taux d'anglicisation future encore plus » importants, a conclu M. Castonguay, *puisque tout porte » à croire que les jeunes francophones minoritaires, qui s'étaient » mariés en 1971, ont suivi les mêmes tendances que leurs aînés. »*

FINANCIAL TIMES

La meilleure affaire de Rio

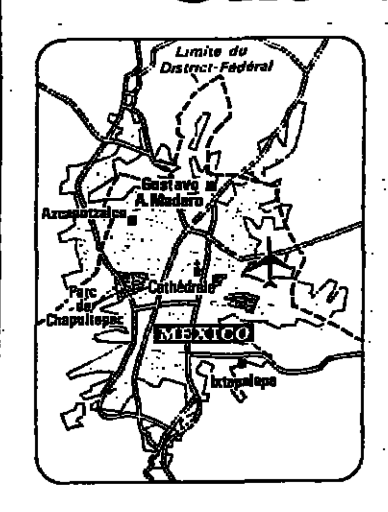
« Les touristes étrangers qui se précipitent cette année encore au Carnaval de Rio, raconte le FINANCIAL TIMES de Londres, ne savent peut-être pas que les fameuses exhibitions des douzaines d'écoles de sambas de la ville sont dues au « racket » le plus respectable de Rio : le « Jogo do Bicho ». Le « Jogo », ou « Jeu de l'animal », permet aux parieurs heureux de gagner jusqu'à 5 000 livres (40 000 F) en misant, à un coin de rue, sur les images de taureau, de serpent ou de perroquet qui sont tirées au sort chaque soir.

» Le « Jogo do Bicho » est une bonne affaire, tout comme le « marché noir » officiel-officieux qui échange au plus haut cours les dollars, les livres ou les francs. Avec une partie de ses bénéfices, le « Jogo » paie les écoles de sambas, leurs superbes costumes, les salles de répétitions, les musiciens et jusqu'aux traitements des ampoules et des coups de soleil des danseurs.

» Personne, apparemment, ne combat le « Jogo », qui a de hautes relations. La police regarde ailleurs et, dans une société aussi menacée par l'inflation que le Brésil, qui d'autre pourrait trouver les dizaines de millions nécessaires à la principale attraction touristique de Rio ? »

Lettre de Mexico

Une ville lancée sur son erre



TOUTES les retrouvailles avec Mexico sont chargées d'angoisses et de bonheur. Sous l'avion, d'abord, les hautes plaines de l'Anahuac, peuplées de vieilles paysanneries et chargées d'histoire : bastions volcaniques couverts de neige, culminant à plus de 5 000 mètres ; plus bas, drapés de forêts de conifères, dominant le « plancher » situé vers 2 400 mètres. Les champs de maïs, enserrant les gros villages, alternent avec les larges blocs verts des luzernes irriguées, ou les taches ocre au blanchâtres des lagunes salines. Puis, accompagnant autoroutes et voies ferrées, les banlieues s'annoncent ; rectangles gris des usines, quadrillages des lotissements aisés, fourmillement de maisonnettes des immenses quartiers pauvres, approximativement alignées, parcourues de routes de terre sans cesse poussées plus loin.

Les taxis ou les bus embarquent les nouveaux venus vers les artères congestionnées, parfois brusquement bloquées. Le réseau d'autoroutes urbaines sans cesse repris, élargi, remodelé, éventre les quartiers. Pour une douzaine de millions d'habitants, paraît-il, deux millions de véhicules foncent, cornent,... et fument.

Cette ville a cru pouvoir être celle des « trois cultures » (aztèque, coloniale, moderne...). Vers les années 50 (au tournant des quatre millions d'habitants...), la tradition restait présente : sur l'emplacement même de la cité aztèque de Tenochtitlan, détruite par Herran Cortes, la ville coloniale, faiblement accrue au cours du XIX[e] siècle, était encore accessible aux piétons, aux tramways et aux autobus, et les activités du commerce, des bureaux, de l'administration s'y concentraient au milieu des habitations des classes moyennes, mais aussi des taudis des vieux quartiers dégradés décrits par Oscar Lewis, dans *les Enfants de Sanchez*, vivant de métiers incertains, mais à proximité des services, des jardins et des monuments qui font la richesse de Mexico.

Ce qui fut Mexico existe encore, mais surtout pour ceux qui en ont les moyens, touristes et classes riches mélangées. Celles-ci ont été les premières à se reloger à la périphérie : dans les collines de l'est et du sud, en bordure des anciens villages englobés dans le tissu urbain, les villas sont noyées dans les arbres, encore récemment à l'écart du « smog » qui s'installe sur le centre et les quartiers industriels, surtout en fin de saison sèche, au printemps. La splendeur architecturale du Musée d'anthropologie, dans le parc de Chapultepec, le charme des expositions d'artisanat et d'art populaire, les vieilles églises du centre colonial : qui, à Mexico, a encore le temps d'en jouir, touriste mis à part ? Et l'odeur d'essence, le bruit, l'entassement ne font-ils pas d'une visite au « centre » une épreuve sportive, de jour comme de nuit ? Bien des bureaux ou des institutions de haut niveau, à la suite de l'habitat de luxe, ont émigré dans les banlieues méridionales ou orientales, tandis que la relative coexistence, à courte distance, des riches et des pauvres, s'efface de plus en plus devant les quartiers de villas protégées par des vigiles.

LA croissance de l'« aire métropolitaine » ressemble à une énorme machine, « pilotée » grâce à des systèmes très sophistiqués et fragiles, mais que nul n'est plus capable de stopper. Comme un pétrolier d'un demi-million de tonnes engagé dans la Manche : il peut et *doit* avancer, à la merci du moindre incident. L'énorme métropole est incontestablement acceptée, voire glorifiée, par bon nombre de Mexicains : certains voient d'un bon œil que Tokyo et New-York puissent être « dépassées » dans une ou deux décennies. L'énormité des chiffres cache alors leur imprécision : la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) aurait établi, pour la métropole mexicaine, une prévision de trente et un millions d'habitants en l'an 2000. Disons que, de toute manière, il ne s'agira plus alors de la « ville de Mexico », mais d'un organisme urbain dont nous n'imaginons même pas le fonctionnement.

On a cru à la théorie selon laquelle vivre dans une très grande ville impliquait une « modernisation » des modes de vie, donc une réduction de la dimension des familles, par une limitation volontaire de la fécondité. Or deux facteurs vont en sens inverse. Dans les classes relativement aisées, d'une part, les conditions de vie restent faciles par rapport à d'autres métropoles, et l'on n'hésite guère à avoir des enfants. Dans les immenses couches pauvres, d'autre part, les gens n'ont ni foyer fixe, ni salaire stable et leurs enfants sont autant source de revenu occasionnel que charge fixe : ce sont, au fond, de vrais *prolétaires*, au sens romain du terme, qui n'ont pour tout capital que leurs enfants. Dans ces conditions, la publicité sur la contraception, timidement menée depuis le début des années 70, reste de peu d'effet.

L'autre facteur de croissance de la capitale reste, bien sûr, l'immigration, depuis des campagnes et des villes qui, elles aussi, voient se maintenir une très forte croissance naturelle. On peut être assuré qu'aucune politique n'a permis de dissuader les migrants : il faudrait que la campagne ou la petite ville soient ressenties comme *mieux-être* : or le sous-emploi, probablement plus aigu qu'à la capitale, s'accompagne de faibles espoirs ; peu de mobilité sociale sur place, possibilités d'éducation limitées pour les enfants.

Les calculs les plus prudents démontrent que l'aire métropolitaine atteindra au moins une vingtaine de millions d'habitants vers l'an 2000, à moins d'une rupture profonde dans le fonctionnement de la société mexicaine — improbable dans les prochaines années.

JUSQU'AU début des années 60, le logement à Mexico n'était pas envisagé comme un problème social prioritaire : la maison individuelle, achetée ou louée, sur terrain loti après une étape de spéculation foncière, logeait gens riches et classes moyennes ; les pauvres s'entassaient dans des courées (*vecindades*) ou des immeubles dégradés des vieux quartiers, ou occupaient des bidonvilles de taille limitée assez proches du centre. Puis l'expansion sans cesse renouvelée de l'espace urbain obligea à chercher des solutions globales. L'urbanisme a cessé d'être principalement un problème de voirie et de circulation pour être une affaire d'habitat, à cheval sur le district fédéral et sur l'Etat de Mexico : ce n'est pas par hasard que le récent gouverneur de cet Etat, M. Hank Gonzalez, est devenu dans le gouvernement de M. Lopez Portillo le « régent », ou ministre, du district fédéral : un très important dignitaire du Parti révolutionnaire institutionnel bien entendu.

Tout d'abord, le régime populiste mexicain se doit de prendre en charge le logement d'une fraction croissante des salariés, ouvriers ou employés, du secteur public comme du secteur privé, parallèlement à l'expansion du système de sécurité sociale. Après la mise en place de systèmes de logements à bon marché pour les salariés de l'Etat et ceux des grandes entreprises privées, le prélèvement de 5 % sur la masse salariale de la totalité des entreprises met désormais entre les mains de l'Institut national de l'habitat (INFONAVIT) une masse financière considérable.

Les logements fournis sont essentiellement de petites maisons individuelles d'un coût modeste, rarement des appartements dans des immeubles de type HLM. De toute manière, seuls les salariés stables peuvent se loger ainsi : qu'il s'agisse de payer un loyer ou les traites d'un prêt d'accession à la propriété, tout le secteur « informel » des pauvres de la ville — gens du sous-emploi et des petits métiers — est, par définition, insolvable : ils viennent renouveler sans cesse l'énorme masse de logements « irréguliers » qui n'a cessé de proliférer, surtout depuis le début des années 60.

L'habitat « irrégulier » est un monde complexe qui défie les classifications des juristes et des urbanistes. Car les terrains « inconstructibles » et pourtant *bâtis* sont innombrables : ravins et carrières d'abord, bien sûr, sont souvent dangereux et insalubres. Les terres relevant de collectivités publiques et théoriquement inaliénables sont plus faciles à envahir que les propriétés privées : terres de l'Etat, « communaux » incultes des anciens villages ou des municipalités, où la tradition tolère facilement la construction non planifiée. La réforme agraire, ici surtout avant 1940, a distribué aux paysans des lopins inaliénables et, collectivement, des pâtures : comment les bénéficiaires (*ejidatarios*) hésiteraient à profiter, souvent modestement, de la spéculation foncière périurbaine sur des terres de faible valeur agricole qu'ils n'ont ni le droit ni les moyens de viabiliser. Ils laissent s'installer des habitants en louant ou vendant des lots.

Enfin que dire des très officiels « lotissements prolétariens », à peine aménagés, dont les lots sont vendus par traites parfois hebdomadaires, qui prolifèrent particulièrement dans l'Etat de Mexico : par exemple dans les terrains marécageux qui bordent le lac de Texcoco, le municipe de Netzahualcoyotl, qui n'existait pas encore en 1960, accueillait plus d'un demi-million d'habitants en 1970 et sans doute plus de deux millions actuellement, exclusivement en « lotissements prolétariens ».

LA grande agglomération fonctionne, cependant, et il serait imprudent de la déclarer parasitaire : en 1970, elle assure 48 % de la production industrielle mexicaine, la moitié de l'activité commerciale et 60 % de celle des professions libérales. Mais c'est un organisme coûteux (il absorberait la moitié de l'investissement public fédéral) et surtout très fragile. De nombreuses artères maîtresses et des quartiers centraux entiers connaissent un blocage quotidien de la circulation automobile en fin de journée.

Le métro, à son tour, atteint le point de rupture. La gare de Pino-Suarez, à partir de 17 heures, voit la police diviser en deux le flot formidable des entrées de passagers vers le quai : d'un côté femmes et enfants aboutissent *devant* des wagons partiellement vides, réservés dans les stations « amont » de la ligne ; de l'autre, les hommes, dans le reste de la rame... se débrouillent. Presse où une certaine bonne humeur nuancée de fatalisme se mêle à une brutalité contenue. Le prix du billet a été bloqué malgré l'inflation, ce qui fait du métro le transport le meilleur marché (équivalant à 20 centimes de 1978.).

L'approvisionnement en eau de la ville est rendu délicat en raison du site montagneux : dès 1970, les pompages dans le bassin fermé de Mexico n'assuraient plus la moitié des débits nécessaires, l'autre moitié provenant du bassin supérieur du fleuve Lerma, plus à l'ouest, par tunnel et pompage. Des captages beaucoup plus lointains (de 150 à 300 kilomètres) sont en cours. Il faut aller chercher l'eau parfois à 1 000 à 1 500 mètres plus bas que la ville, et en perçant des chaînes montagneuses.

RIEN ne permet actuellement d'imaginer qu'aucun gouvernement soit capable, s'il le veut, de bloquer la croissance de l'aire métropolitaine de Mexico. Peut-on espérer qu'une politique de décentralisation produise des effets rapides ? Probablement pas.

Plus modeste, indispensable, est une politique de simple déconcentration, déjà amorcée dans le domaine industriel : on laisse les organes de décision dans la métropole et les usines s'installent au bord de villes situées dans un rayon de 60 à 200 kilomètres. Il est probable que, dans cette couronne de villes, les créations d'emplois industriels n'ont pas atteint, dans la dernière décennie, la moitié de celles de l'aire métropolitaine. Et, surtout, il faudrait que les entreprises de commerce et de services suivent. On ne peut, de toute façon, à peu près rien espérer de spectaculaires déconcentrations lancées ou prévues à quelques dizaines de kilomètres au nord ou à l'est de l'agglomération, dans le bassin intramontagneux lui-même : ce ne seront bientôt que des lotissements parmi d'autres dans le tissu urbain.

Pour les 20 millions de personnes qui seront, en tout cas, logées dans l'aire métropolitaine d'ici une courte génération, il est dès maintenant indispensable de prévoir une « technique d'habitat » intermédiaire, limitant les nuisances (et probablement la consommation d'énergie), assurant aux habitants une relative autonomie de décision pour la construction, fournissant, dans un esprit égalitaire, l'accès aux services publics urbains. Cela suppose, entre autres, de fortes limitations dans l'usage de l'auto individuelle : c'est toute une image du succès social qui devrait être brisée auprès des classes moyennes ou élevées.

CLAUDE BATAILLON.

Lettre à un imam mort depuis mille ans

(Suite de la page 9.)

Dans d'autres missives, la politique fait bon ménage avec le merveilleux. Un garde-barrière de la province de la Ménoufieh, après avoir annoncé qu'un saint de son village lui est apparu, ainsi qu'à un de ses amis, demande à l'imam « d'une manière très, très urgente », *de* « donner la victoire à l'Islam, à l'armée égyptienne, d'anéantir dès cette semaine Israël (8) » *Le fonctionnaire des chemins de fer termine sur un mode à la fois administratif et céleste :* « J'espère avoir une réponse. Je vous envoie cette plainte, par ordre de Dieu. »

Les affaires de cœur sont également du ressort de l'imam : « Je te prie, ô toi qui a remarié ton père avec ta mère, de remettre un tel dans le droit chemin, de faire qu'il revienne vers moi et demande ma main. Je m'en remets à toi. Je suis à ta merci. Fais qu'il m'épouse ! »

Les anciens Egyptiens envoyaient déjà à leurs parents momifiés des papyrus sollicitant leur protection, ou parfois continuant par-delà la tombe, des disputes terrestres. Dans certains lieux de pèlerinage, les chrétiens, comme les monastères du Wadi-Natroun, les coptes d'aujourd'hui inscrivent leurs desiderata sur des petits billets, qu'ils glissent derrière les reliquaires de leurs saints.

Contemporain de Charlemagne et d'Haroun Al-Rachid, Mohamed ben Idriss El-Chafei a quitté ce monde en l'an 820, mais ses fidèles continuent de lui écrire depuis des siècles, et son souvenir est resté très vivant chez nombre de mahométans qui l'évoquent comme s'il était un contemporain, comme si pour eux le passé n'était pas une immense procession qui se dissout dans la nuit des temps, mais une lumière toujours proche.

Le futur imam était né au Levant en 767, dans une famille apparentée au prophète Mahomet. Ecolier à La Mecque, on rapporte qu'à sept ans il récitait tout le Coran les yeux fermés et qu'élève, ensuite, du grand juriste Malek ben Anas, il tenta en vain de contester celui-ci. Finalement, il gagna Fostat, l'ancêtre du Caire, où ses théories en matière de droit eurent plus de succès qu'au Hedjaz, puisqu'elles aboutirent à la création de l'un des quatre rites, ou écoles juridiques, toujours en vigueur au sein de l'islam sunnite (orthodoxe). Le calife abbasside de Bagdad lui-même se fit chafeïte, comme le sont aujourd'hui plus de quatre-vingts millions de musulmans, de la Basse-Egypte à l'Afrique orientale, de la Palestine à l'Insulinde.

Champion du consensus contre le raisonnement, puisque Mahomet a dit : « Ma communauté ne tombera jamais d'accord sur une erreur », *Mohamed El-Chafei permit jadis nombre d'innovations et pourrait encore en permettre si les théologiens se souvenaient aussi bien de lui que les pauvres gens. Mais le péché mignon de l'imam, que tout un islam officiel et intellectuel n'a jamais cessé de lui reprocher, fut de consacrer ce culte des saints — les walis — dont, par un juste retour des choses, il est, depuis des siècles, l'un des principaux bénéficiaires...*

Dominant un quartier de la Cité des morts envahi de nos jours par une population démunie de tout sauf de vie, le dôme du mausolée d'El-Chafei, dû à la piété du sultan Saladin, met dans le ciel du Caire la note unique de la petite marque qui fait tout à fait figure de clin d'œil de l'imam aux divinités pharaoniques.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(8) Toutes les lettres datent d'avant la politique de paix du président Sadate.

RADIO-TELEVISION

VITRINES ANGLAISES

Cette formidable banque du rire et de l'émotion

par CLAUDE SARRAUTE

A Edimbourg, petite ville noirande et trapue, dominée par un château-forteresse, la B.B.C. recevait il y a une dizaine de jours, dans les salons édouardiens de l'hôtel George, tout ce qui compte, c'est-à-dire tout ce qui achète de la télévision à l'heure ou au mètre en Europe. S'il avait fallu inviter aussi à cette foire-exposition ses clients d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, le Hilton de Londres aurait été trop petit.

C'est en 1977 que la Grande-Bretagne s'est décidée à suivre, après l'Allemagne, l'exemple donné par les pays scandinaves, qui, les premiers, ont organisé en dehors des sentiers battus et encombrés des festivals et des marchés de Cannes, de Milan ou de Monte-Carlo, l'étalage annuel de leur production. La Thames, l'une des trois grandes sociétés patronnées par la chaîne commerciale I.T.V., en a d'ailleurs fait autant il y a peu.

La formule présente l'immense avantage de la discrétion et de l'efficacité. Pas de journalistes, pas de compétition avec l'étranger, l'occasion de présenter en toute tranquillité, à la demande, les cassettes les plus variées. Et cela en février. Qui regrettait d'avoir été obligé de choisir cette fois entre l'Ecosse et Monaco, s'entendait répondre : « *Too bad, désolé, nos dates étaient connues, fixées depuis l'an dernier. Les Monégasques n'avaient qu'à s'arranger en conséquence.* »

Qu'y avait-il donc de si remarquable dans les dramatiques, les comédies de situation ponctuées de rires en boîte et les documentaires offerts à la curiosité vorace des Allemands, de loin les amateurs les plus riches et les plus courtisés, des Hollandais ou des Danois ? D'abord, la quantité : entre leurs trois chaînes, les Anglais ont droit à une demi-douzaine de téléfilms par semaine. Ensuite la qualité et des auteurs et des acteurs. Tout est là, je crois, tout repose sur une idée, un texte et des interprètes. Pour renforcer la combinaison de cette formidable banque du rire, de la colère et de l'émotion qu'est la télé britannique, il suffit d'appliquer une formule et arithmétique et magique : Pagnol plus Raimu égale Marius ; une formule justement célèbre dans le monde entier malgré ou plutôt à cause de sa spécificité.

Ce qu'écrivent et ce que jouent les Anglais est très anglais, très typé, très ancré dans une condition, un milieu, une région, une époque, un quartier. Les comédiens — ils sont fabuleux de vérité, de naturel et d'invention — prennent tous les accents, toutes les trognes, toutes les démarches, tous les tics de personnages qui, du coup, se transforment en personnes. A feuilleter l'annuaire du spectacle, à voir défiler, photographiés en noir et blanc, ces échantillons d'humanité, qui font métier d'être artistes dramatiques, on a vraiment l'impression de prendre un bain de foule, une foule anonyme infiniment diversifiée d'où se détacheront, saisis par le faisceau des projecteurs, les héros sans histoire d'une histoire sans héros.

Simplicité et raffinement

Histoires simples le plus souvent, significatives cependant. Je ne vais pas vous les raconter, à quoi bon, inutile d'entrer dans le détail d'émissions achetées un peu partout sauf chez nous. Il y en a pourtant une, un chef-d'œuvre, dont le sujet reflète bien le caractère, je dirais presque progressiste, de l'ensemble de la production. Un petit employé félicité pour avoir assommé un cambrioleur sera traîné dans la boue quand on s'apercevra qu'il s'agissait d'un nain, d'une petite personne, un « infortuné » au même titre, je cite, qu'un malentendant, une Vietnamienne ou un manchot. Avant d'être un voleur, c'est un handicapé. A quoi il répondra en inversant les termes de la proposition et en abattant ainsi, entre deux éclats de rire, les barrières protectrices élevées autour de ces intouchables qu'on dit pas comme les autres.

Et voici, découpées en tranches d'une demi-heure, les comédies de situation. Deux jeunes gens vivent ensemble depuis six ans Elle veut passer devant le maire, lui pas. C'est trois fois rien et c'est désopilant. Ou bien, avec son nez en forme de pomme de terre, Ronnie Barker, une grosse vedette grâce à son rôle dans *Porridge*, peinture à la Daumier de la vie des prisons, rendu à ses fans et à la liberté dans *Going straight*.

Sur la chaîne rivale, deux filles partagent, en tout bien tout honneur, un appartement avec un garçon qui n'est pas ce que vous croyez : ça a donné *Man about the House* outre-Manche, et c'est devenu outre-Atlantique : *Three's company*, un des plus grands triomphes enregistrés depuis *All in the Family*, tiré à l'exemple de tant d'autres d'une série britannique. En Europe, ou plutôt en Europe du Nord, la tendance est à cela. On achète aux Anglais un « format », une idée d'émission, voire un script, et on l'adapte très librement au goût scandinave ou germanique.

Et puis il y a ici et là, côté service public ou société privée, des documentaires à épisodes, longues séries style *World at war* ou *Life on earth*, merveilleuses parce que toujours très claires, très faciles à suivre, qui ne passent jamais par-dessus la tête du public. A quoi s'ajoutent les trente-sept pièces de Shakespeare — les six premières ont été diffusées — admirablement jouées par des comédiens de premier plan et entièrement tournées en extérieurs et en décors naturels à l'intention de centaines de millions de téléspectateurs. Elles ont déjà été achetées à l'état de projets et par les Américains, et par les Japonais ! En face de ces productions à grand spectacle, vous avez, produites par la Thames, pour I.T.V., un *Macbeth* sublime, absolument dépouillé de tout ce qui n'est pas le texte, les visages et les voix. Et, chaque semaine, un Shakespeare expliqué aux enfants.

Ce qui caractérise au fond cette télé, *the telly*, comme l'appellent les Anglais, c'est sa simplicité et son raffinement. C'est le côté extraordinairement soigné, étudié, peaufiné sur le plan du cadre et de l'accessoire, de téléfilms et de documentaires improvisés, dirait-on, par des gens qui ne ressemblent en rien à des comédiens ou à des érudits. Aucune trace jamais d'élitisme ou d'esthétisme dans la façon de s'adresser aux masses puisque, aussi bien, c'est de cela qu'il s'agit. Aucune ombre non plus de vulgarité ou de condescendance. On se met à votre niveau, ni trop bas ni trop haut, et on vous parle d'égal à égal. Dans la confiance, le respect et aussi, pourquoi pas, la sollicitude. Tenez, voilà encore la clé d'une bonne télévision, qu'elle soit publique ou privée.

LA LEÇON DE PIERRE SCHAEFFER

Mozart et les beaux appareils

NE à Nancy en 1910 dans une famille de musiciens, « *ingénieur par nécessité* », musicien par accident — « *par accident grave* », précise Pierre Schaeffer, — il se définit plus volontiers comme écrivain, par vocation. Sa vie, l'inventeur de la musique concrète, l'ancien directeur de la recherche à l'O.R.T.F., l'auteur de *Machines à communiquer*, mais aussi de romans tels que *le Gardien de volcans*, cette route insolite, contradictoire, il l'a lui-même décrite dans un livre paru il y a un an aux éditions Stock, *les Antennes de Jéricho*, curieux ouvrage, visionnaire et ultra-classique à la fois (*le Monde* daté 19-20 février 1978). Théorique et drôle, sérieux et provocateur, à l'image de cet esprit aussi solide que scintillant. Confier à ce technicien poète le soin d'une des « leçons de musique » que présente l'INA est une si excellente idée qu'on se demande pourquoi elle n'a pas été réalisée plus tôt.

Justice est faite grâce à Mildred Clary, qui a poussé le compositeur dans ses retranchements, grâce à Nat Lilenstein (réalisateur doué et surtout non dénué d'humour). Envie surtout est donnée aux téléspectateurs d'avoir plus souvent une télévision de la dimension de cette émission. Le portrait de l'artiste en défenseur de la « musique même » convaincra même les plus obscurantistes des néophytes et séduira les enfants (ils comprennent plus vite la vérité). Pierre Schaeffer, *sous ses* formules de farceur nostalgique du temps du potache qu'il ne fut jamais, est un pédagogue — jusque dans ses obscurités, ses hermétismes et ses doutes.

Ce cours de musique (où aucun enseignement n'est donné, puisque « *c'est Elle qui enseigne* ») commence par une diversion sur Berlioz, dont le génie — cet héroïsme « fantastique » — est rapproché de celui des poilus de 1914. Comme s'il rêvait, dans la loge d'une salle de concerts solennelle et vide, Pierre Schaeffer s'explique, commente ses visions de l'orchestre symphonique. Puis raconte ses premiers ravissements, comment il découvrit les bruits et s'essaya sur un tourne-disque à disséquer les sons, avant de faire, au magnétophone, de ces hasards une méthode. Oh ! il n'aimerait pas ce mot de méthode.

Et pourtant... Quel rationalisme dans le petit sketch qu'il a imaginé pour l'émission et où, dans un studio d'électro-acoustique, Mozart en personne (le comédien Daniel Mesguich emperruqué) revient et s'étonne et admire les « beaux appareils »...

Pierre Schaeffer aime, au fond, la musique classique. De ses trouvailles, reprises et depuis exploitées par les extrémistes prétentieux de la musique contemporaine, il se méfie peut-être : « *Votre époque*, ajoute Mozart ressuscité, *ne serait-elle pas plus douée pour les machines que pour les langages ?* »

A chaque minute de cette genèse des inventions sonores, Pierre Schaeffer, d'un silence, d'un sourire ou d'une formule illuminée, livre une de ses intuitions. Elles sont diverses. Et il se rassure en montrant sur le violoncelle l'archet d'Alain Meunier, sur le clavier les doigts de la jeune pianiste Sophie Geoffroy-Dechaume. En nous faisant écouter par ces deux interprètes Bach : le bruit de Bach sur des objets musicaux. « *L'oreille est une balance de précision qui pèserait le milligramme et la locomotive* », croit très fort celui qui a écrit *la Symphonie pour un homme seul*. Il sait de quoi il parle. Il pense ce qu'il pense lui, l'homme de foi des rhapsodies électroniques.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 4 mars, TF 1, 22 h. 10.

DEUX POINTS DE VUE SUR LA S.F.P.

La première rencontre entre le groupe de travail sur le reclassement du personnel de la S.F.P., présidé par M. Philippe Le Menestrel, et les syndicats, a eu lieu le vendredi 2 mars. Cette réunion houleuse n'a guère donné de résultats, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. réclamant, préalablement à toute discussion, des « prévisions sur le volume de production à la S.F.P. ». Ils expliquent en effet que l'augmentation annoncée de 20 % des commandes passées par les chaînes à la S.F.P. en 1979 n'équivaut pas, en francs constants, à une augmentation du budget de plus de 5 % par rapport à 1978, et que les prévisions des journées travaillées en 1979 sont inférieures de 20 % à celles de 1978.

A la direction de la S.F.P., on indique que « les 20 % en question portent sur une augmentation du chiffre d'affaires, mais ne représentent pas plus de 7 à 8 % d'activités nouvelles ».

Le piège

par CLAUDE FLÉOUTER (*)

IL y a quelque chose de poussiéreux dans la situation actuelle de la télévision. Car la crise remonte au moins à la fin des années 60. Au lieu de penser à construire une télévision moderne et démocratique, tandis que l'instrument se développait, évoluait, et que les conditions mêmes de production et de réception de l'image changeaient, on a pratiqué seulement une politique administrative, on a voulu gérer, trop souvent d'une manière monolithique, une entreprise qui, par sa nature et sa fonction, ne s'y prêtait pas, on a créé des bureaucraties pléthoriques, on a imposé des fers à une télévision en perpétuelle mutation, parce que reposant sur l'électronique.

Le résultat, c'est que tout le monde s'est trouvé piégé : le gestionnaire, qui débarquait de sa grande école et qui trouvait la situation aberrante, le « saltimbanque », la plupart du temps considéré comme la cinquième roue du carrosse, le personnel technique, qui perdait toute motivation et se réfugiait dans le corporatisme.

Quand un instrument est trop lourd, il n'est plus possible de travailler avec. C'est ce qui est arrivé à l'O.R.T.F. Et c'est avec raison que la loi de 1974 a mis fin à ce monstre administratif.

Le malheur, c'est qu'à cette époque tout le dossier n'a pas été mis sur la table et tout le monde n'a pas joué le jeu.

La loi de 1974 a voulu résoudre la crise en faisant éclater l'O.R.T.F. Mais le gigantisme administratif n'a pas pour autant disparu : tout simplement, la S.F.P. et l'Institut national de l'audiovisuel ont reçu cet héritage empoisonné. D'où les conséquences que l'on sait : les contradictions entre la lourdeur des machines et les nécessités du travail télévisuel, les coûts plus chers de 30 % de la production S.F.P. à qualité égale et avec moins de souplesse et de facilité que dans le privé.

Les « saltimbanques » — puisque c'est ainsi qu'on appelle communément, semble-t-il, ceux qui conçoivent, produisent, réalisent des émissions — n'ont pas tous compris, tant s'en faut, que la télévision, en France comme ailleurs, joue irréversiblement désormais avec les notions de rentabilité, d'audience, de rapport commercial, et que les problèmes posés sont simplement ceux d'un équilibre, d'un dosage avec la création, d'une part, d'une prise en charge, d'autre part, par celui qui fabrique des émissions, de la notion de spectacle, repoussée avec un mépris typiquement hexagonal par les mêmes qui n'ont pas perçu les changements de comportement du spectateur ces dernières années.

La fantaisie de M. Edeline, l'incohérence de ses choix, l'absence véritable d'une politique de rigueur en matière de télévision (durant ces quatre ans, la S.F.P. a même perdu le monopole de la vidéo) et de cinéma, ont ajouté aux oublis de 1974.

Ce qui se passe aujourd'hui est grave.

L'opposition secteur privé/secteur public est un faux problème. Les sociétés privées — vers lesquelles se sont réfugiés un certain nombre d'auteurs de télévision, parce qu'ils peuvent constituer de petites unités de production où ils se sentent à l'aise — ne souhaitent pas la disparition de la S.F.P pour la bonne raison qu'elles se savent incapables pratiquement d'assumer la fabrication d'un aussi grand nombre d'heures d'antenne. L'un et l'autre secteur fait autant de bonnes émissions.

Ce qui est en cause, c'est l'avenir même d'un instrument national de production pourtant évident et nécessaire dans une époque où les satellites de télévision vont se multiplier, où l'audiovisuel va tout envahir. S'ils ne trouvent pas de solution, les problèmes actuels deviendront vite caducs.

(*) Notre collaborateur Claude Fléouter est également producteur-auteur et réalisateur de télévision.

Tous coupables

par MICHEL CASTE (*)

POUR comprendre les conflits qui agitent la télévision, il faut oser expliquer ce que, pour des intérêts particuliers et contradictoires, on a pris l'habitude de taire.

L'origine véritable de la crise de la télévision a une date : 1968. C'était du temps où la direction de l'O.R.T.F., sous la houlette de M. de Bresson, alors directeur général, mue par une peur panique du « privé » et de la concurrence, parvint à convaincre l'Etat de confier la troisième chaîne à l'O.R.T.F. Dès lors les moyens et l'argent ont manqué aux trois chaînes. Il a été de moins en moins question de création, de plus en plus de dégradation. Cette direction, aidée par le corporatisme syndical et finalement soutenue par le gouvernement de l'époque, est le réel fossoyeur de l'audiovisuel en France.

Le vrai problème n'est pas celui de la Société française de production. A la différence de la S.F.P., les sociétés privées, dans leurs rapports avec les chaînes, tentent de vendre des idées et ne se contentent que rarement d'être des prestataires de services. Quand M. Jean-Charles Edeline a été nommé président de la S.F.P., tous ceux qui travaillent dans l'audiovisuel estimaient qu'il allait — et qu'il allait probablement — licencier environ mille personnes. Surprise totale : M. Edeline prend l'attitude contraire et jure que le salut se trouve dans la fuite en avant et le plein emploi. Etait-il sincère ? Etait-ce une option politique ? N'oublions pas : le président de la République s'était engagé personnellement sur la réforme de 1974. Commencer par des grèves aurait été psychologiquement mauvais et aurait pu compromettre, avant même sa construction, tout le nouvel édifice. Attendre pour « dégraisser », comme on dit si affreusement, que les législatives soient passées était en apparence un bon calcul. Est-ce celui qui a été fait ?

En tout cas, M. Edeline, en arrivant, estime que c'est lui qui va faire les programmes et être le vrai directeur des trois — ou, au moins, de deux — chaînes. Mais il fait peur aux autres présidents que déjà la loi oblige, commandes ou pas commandes, à verser tous les quinze jours de l'argent à la S.F.P. Trop serait trop ; ils ne veulent pas que cette société empiète sur ce qu'ils considèrent comme leur territoire. La S.F.P. ne sera donc au mieux, décident-ils, pendant le temps nécessaire, qu'un prestataire de services ; et on espère bientôt pouvoir s'en passer et se choisir ses interlocuteurs.

Des conflits d'arrière-garde

Le véritable problème est alors : Pourquoi n'y a-t-il presque plus de création à la télévision ? Réponse : d'abord par manque d'argent et aussi, en partie, par manque de moyens. Se reporter plus haut, aux décisions de 1968. La troisième chaîne coûte très cher, n'est pas véritablement régionale (toujours faute d'argent), programme trop de films (c'est la loi), alors qu'elle aurait rapporté de l'argent (location de l'infrastructure) si elle avait été concédée à des privés. Il y aurait eu un cahier des charges identique à celui des autres chaînes pour les programmes, comme pour la publicité. Chacune des deux autres chaînes aurait eu son budget doublé. Et c'est le fait d'avoir une chaîne privée qui aurait permis aux deux autres de faire de la création... Quelqu'un est-il prêt, pour que l'Etat conserve trois chaînes, à proposer que l'on triple le prix de la redevance et que l'on augmente parallèlement le volume de la publicité ? Quant à l'Etat, se décidera-t-il un jour à être raisonnable, c'est-à-dire à transformer la taxe en impôt et à ne plus percevoir une T.V.A. qui spolie dans les pires conditions la télévision ?

Qui n'est pas coupable ? Personne. Le gouvernement voulait casser les syndicats et contrôler l'information. La création n'est pas son souci.

Les partis de la majorité sont coupables d'avoir trempé, avant comme après, et toujours en se couchant, dans ces crimes successifs. La gauche aussi, qui, longtemps obnubilée par des conflits d'arrière-garde comme celui du monopole, n'a pas vu venir les radios libres et les satellites et en était encore en 1972, ce n'est pas si loin, à écrire dans le programme commun qu'il faudrait supprimer la publicité de marques, alors que la Régie française de publicité est un organisme qui a réussi envers et contre tous à ne pas créer de désordre dans les autres médias et à moraliser par le contrôle les publicités.

Un château de cartes

Coupables encore les directeurs de chaînes qui, grignotés par la machine, n'investissent pas assez pour le programme, subissent sans rien dire le poids de trop d'interdits, cherchent d'abord à ne pas déplaire et ne sont pas prêts à choquer s'il le faut au nom et pour la liberté.

Coupables les professionnels qui ont fini par accepter la télévision au mètre à travers des heures de diffusions plus grandes (ce qui idéalement est bien) et des programmes plus creux (ce qui en a été la résultante) puisque fait sans argent supplémentaire (donc avec le paramètre majeur qui intéresse désormais les directions : bon marché).

Coupable le peuple qui s'est habitué à son ronron, et qui est le premier censeur, réclamant désormais par la force de l'habitude à ne pas être dérangé dans sa tranquillité.

Tout le monde est coupable, d'autant plus coupable que personne dans le public ne comprend de quoi il est question dans le conflit de la S.F.P. et que personne ne semble capable de l'expliquer avec suffisamment de simplicité pour être compris.

Ainsi est faite notre société avec des structures si compliquées et imbriquées les unes dans les autres que changer un élément ici risque à tout instant de faire s'effondrer le château de cartes, si bien que l'on n'en finit jamais de nous réclamer de demeurer immobiles et de subir. C'est bien ce poids insupportable et trop complexe qui empêche les jeunes de se sentir la capacité de modifier notre société et leur donne parfois l'envie d'aller casser les mécanismes trop bien huilés qui nous régissent.

(*) Producteur. Ancien conseiller artistique de la direction de la télévision française.

« LETTRES D'UN BOUT DU MONDE »

Éternel Japon

CINEASTE voyageur, Jean-Emile Jeannesson rapporte de chacun de ses séjours à l'étranger, depuis bientôt dix ans, des « lettres d'un bout du monde ». Ce fut d'abord la Colombie, en 1970, parce que depuis longtemps l'Amérique du Sud exerçait sur lui, de son propre aveu, « une réelle fascination ». L'année suivante, ce fut l'Italie, puis la Sibérie, la Suède, l'Inde, l'Espagne. Il revient du Japon et part prochainement pour le Brésil.

Au début, dit-il, il choisissait les pays un peu au hasard, par envie personnelle ou par suite de rencontres fortuites. Désormais, il se détermine « en fonction de l'actualité latente ». L'Espagne, juste après la mort de Franco, était, à l'évidence, promise à de grands changements. Le Japon, aujourd'hui, s'annonce comme un acteur important de la bataille économique, en particulier depuis le traité de paix d'août 1978 avec la Chine. Le Brésil sera sans doute au premier plan de la scène internationale dans les quelques années à venir.

Le regard du réalisateur n'est ni neutre ni objectif. Jean-Emile Jeannesson ne croit pas à l'objectivité. Du Japon comme du reste du monde, il propose une interprétation personnelle, qui exprime, il le sait, une vérité partielle. Cependant, même quand elle est critique, son attitude — et c'est tout l'intérêt de la démarche, — n'est pas militante. Sa vision ne procède pas, ou le moins possible, d'un « a priori » politique, mais d'une longue et patiente enquête au plus près de la vie quotidienne.

Jean-Emile Jeannesson a passé environ cinq mois au Japon, et l'image qu'il s'en est faite ne sera pas du goût de tout le monde. La façon dont l'individu s'efface devant le groupe — l'entreprise, la famille, le pays — est présentée comme un embrigadement forcené au service d'une idéologie stakhanoviste qui rappelle les pratiques des Etats totalitaires.

Le Petit Livre rouge est de couleur noire, il s'appelle « Ouvrir le chemin » et s'adresse aux travailleurs de l'entreprise Matsushita, objet de la première émission. Cette mobilisation s'accompagne d'un renforcement des valeurs traditionnelles, qui concourent au maintien de l'ordre et de la hiérarchie. Les mariages sont arrangés par les parents, et les femmes restent le soir à la maison pendant que les hommes sortent entre eux au restaurant ou au bain : c'est le sujet de la deuxième émission.

Cent ans d'histoire — thème du dernier volet du reportage — expliquent, selon Jean-Emile Jeannesson, cet esprit collectif qui contribue à faire du Japon une « société programmée ».

S'il appelle la discussion, le documentaire de Jean-Emile Jeannesson est remarquable par la qualité du travail d'information et la précision de la réalisation. Il ne se laisse pas porter par une technique impressionniste — qui est souvent une solution de facilité, — mais procède d'une construction rigoureuse. En ce sens, le résultat est un modèle du genre.

THOMAS FERENCZI.

★ Mardis 6, 13 et 20, TF 1, 20 h. 35.

RADIO-TELEVISION

Après le Festival de Monte-Carlo

Plusieurs manières de filmer la guerre

QUE dire au terme d'un festival qu'on n'a suivi qu'à moitié, qu'on ne peut suivre qu'à moitié ? Le dix-neuvième Festival de télévision de Monte-Carlo a offert la curieuse particularité cette année de présenter en même temps, aux mêmes heures, pendant trois jours, les « dramatiques » et les « actualités ». L'Association française des critiques et informateurs de radio et de télévision, qui avait déjà dénoncé le mode de scrutin du Prix de la critique en 1977, s'est plaint cette année de ne pouvoir faire son métier. Le Prix de la presse n'a pas été décerné.

Il y aurait d'autres défauts à relever dans ce Festival dont on ne sait pas très bien s'il est fait pour réfléchir sur la télévision (comment s'expriment, que disent les différentes télévisions du monde ? qui fait mieux et qui fait quoi ?) ou s'il n'est qu'un prétexte à des échanges commerciaux (ce qui est son droit) : projections à l'image hasardeuse, traductions simultanées qui ne l'étaient pas (qui ne l'étaient plus), on entendit ainsi sur l'émission *Plus juifs que les israélites* (une émission semble-t-il intéressante proposée par le Danemark), une traduction qui concernait la dramatique projetée à l'étage au-dessus ; un film de Wajda, *la Nuit de novembre* (Pologne), montrée dans des conditions inacceptables, etc.

Enfin, et ceci est une réflexion pour les années à venir, peut-on mettre en compétition, pêle-mêle, un reportage sur la guerre civile au Liban ou autres « documents de guerre » avec une enquête sur la réinsertion des malades mentaux aux Etats-Unis (excellente, attentive, cette émission, présentée par la télévision américaine, sous le titre *N'importe où mais pas ici*, a eu un prix) ou sur le drame d'un rugbyman paralysé à la suite d'une fracture (*Tom Fahy, rugbyman*, Irlande) ? Peut-on mettre en parallèle, sans préjuger leurs qualités, un petit document de mœurs sur la « drague » en Italie l'été (*Séduites et abandonnées*, Italie, RAI) et un document absolument historique sur les débuts du conflit sino-vietnamien (*A la frontière sino-vietnamienne*, France, TF 1) ?

. Ce qui était intéressant, en revanche, passionnant même, c'était de voir, sur un même sujet, ce qu'offraient comme images, comme commentaires, comme analyse, comme information donc, plusieurs télévisions. Trois pays avaient envoyé ce qu'ils avaient réalisé sur le Nicaragua : l'Espagne (*Somoza au pied du mur*), les Pays-Bas (*Nicaragua, septembre 78*) et la Suisse (*Nicaragua, le pouvoir des bombes*). Comparaison féconde ! Le document espagnol, de loin le moins bon, offrait une technique faible et une analyse un peu sommaire (mais il faut dire qu'il a été réalisé à la veille de la guerre civile qu'il annonce). La vision du conflit passant essentiellement par les témoignages des militants sandinistes, on n'avait pas la dimension de ce front « anti-somoziste » que montraient justement les Pays-Bas et la Suisse.

Trop « bien » peut-être

Ces deux derniers, qui interrogeaient parfois les mêmes gens, et montraient parfois les mêmes scènes (les femmes pleurant et gémissant sur une route après les bombardements ; ce cadavre brûlé, saisi par le napalm !) étaient particulièrement impressionnants à confronter. Réalisés en même temps, en septembre 1978, ils disaient la même chose — la violence du conflit, la férocité d'une répression étendue à la dimension d'un peuple et la détermination de ce peuple — mais ils ne le disaient pas de la même manière.

Les Pays-Bas, dont le film était assez remarquable, avaient cependant peut-être trop « bien » filmé, sacrifiant la puissance de l'émotion au sérieux de l'information : on frôlait parfois la complaisance. La Suisse, qui ne fait pas de l'image d'un cadavre une fin en soi, le montre mais ne « s'en sert » pas, elle dit la violence mais ne bloque pas la réflexion, elle entraîne au contraire une réflexion rigoureuse en tous sens sur un « front » dont elle éprouve la solidité et les nuances (les futures divergences ?), dont elle trace l'historique et vérifie l'évolution. Un document extrêmement intelligent, l'un des meilleurs de ce Festival et qui aurait mérité un prix.

Ce serait une bonne initiative que de développer ce type de confrontation. De demander à chaque télévision d'apporter ce qu'elle a fait sur l'un des grands événements de l'année pris au choix. Qu'ont fait la Hongrie, les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Angleterre sur l'Iran ou le Cambodge ? Qu'ont-ils fait sur un problème les concernant en propre : problème d'une minorité religieuse ou ethnique, problème des hôpitaux, de l'enfance, (on pourrait garder là aussi des thèmes) ?

Une autre enquête de la télévision américaine (A.B.C. News), *Terreur en terre promise*, réalisée par une équipe de journalistes, tente de répondre à la question : pourquoi des Palestiniens ont-ils choisi le terrorisme comme arme de combat ? Approche exigeante, fouillée, qui remonte aux « racines », aux deux déportations et à leur dialectique (celle des juifs et celle des Palestiniens) pour aboutir sur le présent des villes détruites, des villages bombardés et désertés, ces camps palestiniens où vivent les adolescents que l'équipe est allée filmer.

Il faudrait citer encore *Shanghaï, octobre 1978*, vingt-quatre heures de vie quotidienne à Shanghaï, filmée par la télévision japonaise, *les Enfants de Bogota*, montré par TF 1, et l'étrange — terrifiant — document sur le Cambodge, proposé par les Yougoslaves, diffusé il y a quelques mois sur nos chaînes. Etrange document dont les images viennent contredire tout le temps le discours. Deux réalités s'entrechoquent, le commentaire, très « officiel », très « orthodoxe » sur les « nouveaux travailleurs » du Kampuchéa..., ces enfants, par exemple, en uniforme noir, qui travaillent dans des fonderies.

Une nouvelle façon d'informer peut-être que de filmer à partir de deux points de vue (les Yougoslaves n'avaient sans doute pas le choix !), peut-être une nouvelle forme, plus élaborée, de l'objectivité...

CATHERINE HUMBLOT.

Avec la C.L.T., groupe multinational

Luxembourg guette l'heure du satellite

IL y a cinquante ans, par une sorte de prescience, le Grand-Duché du Luxembourg décidait de créer une société d'étude pour une technique de communication encore balbutiante, la radiodiffusion : la Compagnie luxembourgeoise de radiodiffusion qui allait devenir la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.). Le prodigieux développement de l'audiovisuel entre ces deux dates, 1929-1979, allait faire de ce petit territoire, enclavé au cœur de l'Europe occidentale, un carrefour du royaume des ondes.

Concessionnaire des émetteurs, la C.L.T. — plus connue en France sous le sigle R.T.L. depuis 1966 — est chargée d'exploiter les fréquences accordées à Luxembourg par les instances internationales. Elle est devenue un groupe multinational, tant par ses actionnaires (belges, français et luxembourgeois) que par ses activités multiples et diversifiées. Les intérêts français y sont notamment représentés par l'agence Havas (15 % des actions) (1) et sa filiale Information et Publicité, qui est le régisseur exclusif de la publicité sur les antennes de R.T.L. Si le conseil d'administration de la C.L.T. comprend une majorité de Luxembourgeois (quatorze contre onze étrangers), la place d'administrateur-délégué est, par tradition, occupée par un Français. Le dernier titulaire était M. Christian Chavanon, qui quitta ce poste au début du mois d'octobre 1978 pour devenir vice-président du Conseil d'Etat.

Nul n'est prophète...

Fait sans précédent : le conseil de la C.L.T. laisse ce poste vacant depuis près de six mois, après avoir refusé successivement deux candidats proposés par le gouvernement français, trop visiblement « giscardiens » Jusqu'où ira ce mouvement d'humeur des Luxembourgeois, las de se voir traiter avec trop peu d'égards ? Pour peu que le choix de la personnalité française soit plus concertée, sa désignation ne devrait pas cependant dépasser la date de la prochaine assemblée générale de la C.L.T., prévue en mai 1979. Mais l'incident aura servi de leçon...

En ce qui concerne la radio, R.T.L. possède une gamme d'émetteurs assez étendue : l'émetteur ondes longues « couvre » le Luxembourg, la Belgique et une grande partie de la France (rappelons que, selon les sondages d'écoute, R.T.L. occupe en France la première place des stations radio) ; un émetteur ondes moyennes transmet les programmes luxembourgeois en Allemagne fédérale (sur trois Laender environ), en Grande-Bretagne (le soir), en Belgique, aux Pays-Bas et en Scandinavie ; trois émetteurs diffusent sur l'Allemagne et le Luxembourg ; des émetteurs ondes courtes fonctionnent également.

Pour la télévision, Luxembourg dispose de deux émetteurs, l'un utilisant le procédé PAL (système allemand), l'autre le SECAM (procédé français). Dans la zone équipée pour recevoir Télé-Luxembourg, tous pays confondus, les responsables affirment que sa part d'audience atteint 65 %, alors qu'il n'existe pas moins de onze programmes concurrents. Cependant — et ce n'est pas le moindre paradoxe — les habitants du Grand-Duché ne sont pas, comme nous l'a confié l'un d'entre eux, les plus fidèles de la station : « *Les Lorrains et les Belges regardent en masse Télé-Luxembourg, mais les Luxembourgeois regardent en majorité la télévision ouest-allemande !* »

Si l'audience de R.T.L. en matière de radio est incontestable (8 890 000 auditeurs en Allemagne et autant en France), celle de Télé-Luxembourg, plus restreinte, a été favorisée par les réseaux de télédistribution installés en Belgique depuis cinq ans. Non sans qu'il y ait eu quelques problèmes avec les spots publicitaires... En effet, la publicité n'existant pas à la Radiotélévision belge, Télé-Luxembourg était menacée de devoir supprimer les annonces dans ses programmes, retransmis en Belgique, sous peine d'interdiction. De procès en procès, il semble que la menace soit désormais écartée. (*Le Monde* daté 31 décembre-1er janvier).

Demain, c'est-à-dire dans trois ans, c'est par l'utilisation d'un satellite (celui que lancera la France ?) que Télé-Luxembourg espère faire « craquer » les limites territoriales que la station « couvre » actuellement. En effet, la C.L.T. est décidée à accepter la proposition que lui a faite T.D.F. de louer à Télé-Luxembourg deux des cinq canaux de télévision dont elle disposera, si... le gouvernement français approuve le projet T.D.F. 1. Télé-Luxembourg pourrait alors être captée jusqu'à la Loire au moins. Le monopole aurait vécu.

Une grande diversité

La C.L.T. a su diversifier ses activités à travers des filiales (elle ne compte pas moins de cinquante-trois sociétés distinctes) qui sont présentes sur le marché du disque (aux Etats-Unis et au Canada), de la vidéo-cassette (V.C.I.) et de la presse écrite. En France, la C.L.T. possède des participations dans *Télé-Star*, au quotidien dijonnais *le Bien public*, et dans l'hebdomadaire *le Nouvel économiste* ; en Allemagne, la C.L.T. exploite *Journal*, mensuel familial tiré à 450 000 exemplaires. « *Mais nous n'irons pas au-delà*, affirme M. Graas, directeur général de la C.L.T., *car nous n'avons pas vocation particulière à prendre des participations dans la presse écrite.* »

En revanche, la C.L.T. se lance résolument dans le secteur de la production télévisée. C'est ainsi que R.T.L.-Productions, dernière née des filiales de la C.L.T., est « dans ses murs » à Luxembourg depuis un mois. Doté de matériels de production télévisée très sophistiqués, que la S.F.P. elle-même lui envierait, R.T.L.-Productions réalise surtout, pour l'instant du moins, des spots publicitaires avec le concours de vingt et une personnes. Le projet de M. Graas est de créer prochainement des studios de tournage à l'étranger, dont un à Paris — en dehors de « Télé-Union », employant une vingtaine de personnes.

Enfin, on laisse dire que des contacts très sérieux sont établis dans le Nord pour que les fils de la télédistribution arrivant en Belgique soient prolongés en direction de Lille, afin que les programmes de Télé-Luxembourg y parviennent. Par satellite ou par voie terrestre, on le voit, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion est de plus en plus tentée de contourner cette « ligne Maginot » des ondes que constitue le monopole accordé à la radiotélévision française.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le président-directeur général de l'agence Havas est M. Yves Cannac, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, auteur du rapport sur les satellites de télécommunications, qui a servi de base aux décisions du conseil interministériel du 20 février (*le Monde* du 21 février).

Des marchés aux couleurs de la Côte-d'Azur

AVOIR obtenu, dès la première année, la participation de quarante-trois pays, de cent huit sociétés de télévision ou de cinéma et de cent cinquante acheteurs « *satisfaits de l'accueil des organisateurs et des conditions de visionnage des émissions* » (1), voilà qui rendait optimiste M. André Asséo sur l'avenir du marché du cinéma pour la T.V. organisé à Monte-Carlo, en même temps que le Festival international de télévision (*le Monde* des 20 et 25-26 février).

Les contacts semblent avoir été fructueux même si, selon la tradition, les nombreuses options prises par les acheteurs ne peuvent faire office d'achats fermes. « *Je n'ai aucune idée du volume d'affaires réalisé*, disait M. Asséo le dernier jour, *d'ailleurs aucun chiffre sérieux ne peut être avancé dans ce genre de manifestation.* »

La grande question que chacun se pose, c'est de savoir si ce premier marché de Monte-Carlo aura fait office de préambule — même si sa finalité n'est pas la même — au prochain MIP-TV qui aura lieu du 20 au 26 avril, à Cannes, ou si les affaires qui se sont négociées à Monaco seront à soustraire du bilan habituel du MIP-TV.

« *J'ai beaucoup apprécié le style et le climat du marché du cinéma pour la télévision*, nous déclarait le directeur général de la Fox. *Le MIP, c'est autre chose, mais la Fox ne manquera pas d'y participer.* » N'y aurait-il pas, finalement, outre le sens des affaires, une irrépressible attraction pour la Côte d'Azur de la part des étrangers — C. D.

(1) Des chambres d'hôtel équipées de récepteurs avec magnétoscopes étaient mises gratuitement à la disposition des vendeurs tandis que les frais de séjour des acheteurs, invités, étaient pris en charge par les organisateurs.

Écouter-voir

● LITTERATURE : JULES VERNE. — Dimanche 4, FR 3, 18 h. 30.

Il y a ceux qui aiment et ceux qui n'aiment pas, mais les premiers, forts du souvenir des bonheurs de lecture qu'ils connurent enfants, sont plus nombreux que les seconds. On ne jette pas aussi facilement Jules Verne aux orties. Jean-Pierre Alessandri et Jean-Michel Royer ont construit en forme de procès cette émission sur l'auteur du Tour du monde en quatre-vingts jours *comme s'il s'agissait de réhabiliter un romancier dont, l'an passé, on célébrait à grand fracas le cent cinquantenaire. Ils ont trouvé plus facilement des avocats pour la défense que des procureurs acharnés. Cependant, Bernard Blanc, jeune écrivain de science-fiction, auteur de* Pourquoi j'ai tué Jules Verne, *saura expliquer avec une conviction communicative et des preuves à l'appui que, sur le plan littéraire, le talent de Jules Verne est plus que contestable.*

Robert Sabatier, Michel Tournier, lui rétorquent avec la même passion qu'on ne dénie pas ainsi à cet inventeur d'îles désertes son génie poétique.

● DRAMATIQUE : LA SERVANTE. — Jeudi 8, A 2, 20 h. 30.

Créée en 1976 au Biothéâtre Opéra dans une mise en scène d'André Thorent cette pièce de Victor Haïm est ici adaptée pour la télévision, reconstruite comme une dramatique.

Réalisées en mono caméra vidéo les images en sont belles même si, parfois, Lazare Iglésis avec une sorte de complaisance abuse du gros plan ou des effets photogéniques. Jean Topart joue le rôle du docteur Demaistret, médecin aux armées au dix-huitième siècle, qui se retrouve dans une ferme étrange entre un vieil homme malade, une femme mystérieuse, Judith la servante interprétée par Maryvonne Schiltz, et un certain Ludovic son maître taciturne. Ses hôtes mettent en accusation le médecin : au nom de quel secret ? On le saura lors de l'affrontement final.

● MAGAZINE : LES ENFANTS DE LA DÉTRESSE. — Vendredi 9, FR 3, 20 h. 30.

Il y a cinquante mille toxicomanes en France. En nombre croissant, les jeunes vont grossir les rangs de ceux qui en ont « tâté »... et recommenceront. On dit « les drogués », et « on » ne sait pas quoi faire, ni comment juguler le fléau. Généralisation abusive : entre celui ou celle qui « fume » de temps à autre le tentant haschisch et ceux qui se piquent régulièrement à l'héroïne, il y a une marge, sinon un monde. Pourtant, dit-on, de la marijuana à la cocaïne, la route est directe, le glissement presque fatal.

Ce numéro du « Nouveau Vendredi *» proposé par Jean-Marie Cavada et Jean-Marie Perthuis ne répète pas tous les lieux communs régulièrement ressassés au sujet de la drogue. Il donne la parole à ceux qui, dans tel ou tel centre de « rééducation », ici près de Cahors et près de Versailles, anciens « accrochés » se désintoxiquent.*

Les films de la semaine

● FLEUR DE CACTUS, de Gene Saks. — Dimanche 4, TF 1, 20 h. 35.

Théâtre filmé à l'américaine. C'est la comédie de boulevard (une excellente comédie de caractères) de Barillet et Grédy longtemps joué à Paris avec un grand succès. Ingrid Bergman a repris le rôle qui semblait appartenir, de toute évidence, à l'éblouissante Sophie Desmarets. Elle fait rire et elle émeut. Il y a aussi Walter Matthau et Goldie Hawn qui fut, ici, révélée.

● LE CHEVALIER DE MAUPIN, de Mauro Bolognini. — Dimanche 4, FR 3, 22 h. 40.

Prenant prétexte d'un roman de Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, Bolognini a satisfait sa misogynie en jouant des équivoques sexuelles du travesti. Sa Magdeleine (Catherine Spaak) attire les hommes lorsqu'elle passe pour un garçon et doit emprunter l'habit d'une prostituée pour se faire accepter comme femme. Esthétiquement, c'est d'un raffinement superbe : des tableaux qu'on dirait peints par Watteau et l'enfer d'un lupanar à la Goya.

● LANCELOT DU LAC, de Robert Bresson. — Lundi 5, A 2, 15 h.

Réflexion sur l'amour et la mort, l'agonie d'un monde, à travers la légende des chevaliers de la Table ronde. Un projet porté par Bresson pendant vingt ans aboutit enfin à cette œuvre austère et mystérieuse, où tout est transcendé, dont chaque image est un idéogramme et dont la beauté, la gravité, la spiritualité, confondent. Mais programmer *Lancelot* dans une case horaire où les téléspectateurs ont l'habitude de trouver de simples divertissements (films ou télé-films) n'est-il pas un scandale ?

● PAS FOLLE, LA GUÊPE, de Jean Delannoy. — Lundi 5, FR 3, 20 h. 30.

Un film de boulevard inspiré — plaisante métamorphose — d'un roman de James Hadley Chase. Le dialoguiste Daniel Boulanger a apporté une fantaisie qui n'est pas toujours dans la mise en scène. Jean Delannoy ne s'en est pourtant pas mal tiré. Il avait deux atouts majeurs : ses actrices Françoise Rosay et Anny Duperey.

● LES JOYEUX FANTOMES, d'Antonio Pietrangeli. — Lundi 5, TF 1, 20 h. 35.

Des ectoplasmes phosphorescents se promènent au milieu d'un palais romain guetté par les promoteurs immobiliers. Bien entendu, les vivants ne les voient pas, ce qui est source de gags : un fantastique rose, un peu à la manière de René Clair (*Ma femme est une sorcière*) et de David Lean (*L'esprit s'amuse*).

● LA FIDELE LASSIE, de Fred Wilcox. — Mardi 6, FR 3, 20 h. 30.

Elizabeth Taylor avait alors onze ans, mais on la remarqua moins que Lassie, la chienne colley (berger écossais) qui fut la vraie vedette de cette attendrissante histoire. La fidélité canine n'est décidément pas un vain mot et les aventures de Lassie, s'enfuyant pour retrouver le petit Joe (Roddy Mac Dowall), toucheront toujours les cœurs.

● LE CONFORMISTE, de Bernardo Bertolucci. — Mercredi 7, FR 3, 20 h. 30.

Pour retrouver une conformité qu'il croit avoir perdue étant enfant, un homme devient fasciste dans l'Italie des années 30 parce que le fascisme est dans l'air du temps. Suivant l'œuvre romanesque d'Alberto Moravia, Bertolucci a fait la remarquable analyse d'un processus psychologique de « normalisation » et magnifiquement reconstitué le tableau d'une époque, tant en Italie qu'en France. La beauté esthétique des images fait souvent penser à Visconti. Jean-Louis Trintignant incarne avec une inquiétante vraisemblance un personnage logique et ambigu qui va de mesquinerie en lâcheté et de lâcheté en trahison.

● UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON, de John Sturges. — Jeudi 8, FR 3, 20 h. 30.

Un film policier classique par son scénario et sa mise en scène, qu'on regarde avec plaisir en sachant bien que John Wayne le super-américain, défenseur des valeurs traditionnelles (bien qu'un peu empâté ici, il a toujours sa « présence »), viendra à bout des trafiquants de drogue et de toutes les crapuleries qu'il découvre en cours de route.

● LA GRANDE VILLE, de Satyajit Ray. — Vendredi 9, A 2, 23 h.

Premier cinéaste indien qui remporta, avec *Pather Panchali*, un succès en Occident, Satyajit Ray a été comparé à Renoir, Donskoï, Dovjenko, Flaherty et Mizoguchi. On est loin de connaître tous ses films et celui-ci, inédit comme *le Salon de musique* présenté le 12 janvier, vient compléter l'hommage que voulait lui rendre le ciné-club d'Antenne 2. Programmé le 19 janvier, *la Grande Ville* fut remplacé au dernier moment par *l'Education amoureuse de Valentin*, en hommage à Paul Meurisse qui venait de mourir.

● UN TAXI POUR TOBROUK, de Denys de La Patellière. — Dimanche 11, TF 1, 20 h. 35.

Un récit de guerre (quatre soldats des Forces françaises libres et un officier allemand, leur prisonnier, dans le désert de Libye en 1942) cuisiné selon les bonnes recettes de la démagogie cinématographique à la française. Bravoure, rouspétance, rigolade, gros mots, couplets libertaires, manifestations de virilité et de chauvinisme. Les dialogues sont de Michel Audiard. Le métier du réalisateur et des acteurs ont bien contribué à la réussite commerciale de ce film roublard.

● LA NUIT, de Michelangelo Antonioni. — Dimanche 11, FR 3, 22 h. 30.

En vingt-quatre heures, le bilan de dix ans de vie commune, le récit de la mort d'un amour qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Après la révélation de l'*Avventura*, le modernisme affirmé d'une écriture non psychologique, la poursuite d'une méditation sur l'angoisse contemporaine (la crise de civilisation des milieux bourgeois), le drame intérieur du couple et l'incommunicabilité. Il ne se passe presque rien — au sens dramatique — dans *la Nuit*. Le temps s'étire sur un rythme lent. Giovanni (Marcello Mastroianni) et Lidia (Jeanne Moreau) vivent leur drame comme un mystère.

● CASAQUE ARC-EN-CIEL, de Michael Ralph et Basil Dearden. — Lundi 12, A 2, 15 h.

Un garçon qui veut être jockey et les magouilles des champs de courses. Une mythologie connue. Réalisation académique et terne.

● UN DROLE DE CAID, de Jacques Poitrenaud. — Lundi 12, FR 3, 20 h. 30.

Intitulée d'abord *Une souris chez les hommes* (la « souris », c'est Dany Saval), cette comédie avec truands débiles et cambriolages manqués n'est pas devenue meilleure en changeant de titre. Tout y sombre dans la vulgarité.

● LA VEUVE COUDERC, de Pierre Granier-Deferre. — Lundi 12, TF 1, 20 h. 35.

L'exacte transposition de l'« atmosphère » Simenon, il y a là l'importance du décor social, la présence physique des personnages et le poids des passions.

RADIO-TELEVISION

Samedi 3 mars

CHAINE I : TF 1

15 h. 50, Sport : Rugby (Angleterre-France, en direct de Twickenham).

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Mosaïque.

Une émission de la télévision suisse. Avec Mort Schuman, Nicole Croisille, Karen Cheryl...

21 h. 35, Série américaine : les Héritiers ; 22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 40, Téléfilm américain : Il neige au printemps, de J. Costigan, réal. G. Cukor. Avec K. Hepburn, Sir L. Olivier, P. Pearson. (Rediff.)

Une riche veuve demande à un avocat célèbre de la défendre dans une affaire d'extorsion de fonds. Celui-ci reconnaît dans sa cliente une femme qu'il a aimée passionnément puis oubliée. Première réalisation de Georges Cukor pour la télévision.

22 h. 15, Terminus les étoiles ; 23 h., Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Othello, de Shakespeare, adapt. T. Maulnier, mise en scène R. Hanin, réal. Y.-A. Hubert. Avec : R. Hanin, P. Lesieur, M. Duchaussoy, etc.

Portrait psychologique d'un jaloux par manque de confiance en lui. Enregistrement d'un festival d'été — le Festival de Pau — pour les hivers du petit écran.

FRANCE-CULTURE

16 h. 20, Livre d'or : Ensemble Parnassus (Dornel, Croft, J.-S. Bach, Telemann, Haendel) ; 17 h. 30, Une approche de W. Faulkner ; 18 h. 30, Entretiens de Carême : « les Miracles de Jésus », par les pasteurs A. Maillot et D. Atger ; 19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses (deuxième partie) ;

20 h., « Le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (troisième partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, « Musique et lumière au château de Goulaine » : « A dialogue in King Arthur » (Purcell) ; « Ouverture et danses de Didon et Enée » (Purcell) ; « Duetto Tanti Strali » (Haendel) ; « Duetto Dormono l'aura » (Durante) ; « Serenata » (Cesti) ; « Sound the Trumpett » et « Now the Maids » (Purcell) ; extrait de « Sosarmo » (Haendel) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour du baroque ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 4 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : Judaïca ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante : les chrétiens face à la montée du nazisme ; 11 h., Messe célébrée à Sainte-Julienne, à Verviers, en Belgique.



12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h. 35, FILM : KATIA, de R. Siodmak, avec R. Schneider, K. Jurgens.

Au milieu des attentats nihilistes, les amours d'Alexandre II, tsar de Russie.

15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide ; 16 h. 30, Sports.

16 h. 40, Film : Everest 78 ou les Français sur le toit du monde, de C. Brincourt et J.-C. Odin (rediff.).

La vie quotidienne de la cordée française conduite par Pierre Mazeaud.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : FLEUR DE CACTUS, de G. Saks (1969), avec W. Matthau, I. Bergman, G. Hawn, J. Weston, R. Lenz.

Pour ne pas avoir à épouser sa maîtresse, un dentiste new-yorkais demande à sa secrétaire de se faire passer pour son épouse. Elle se prend au jeu.

22 h. 10, La leçon de musique, de Pierre Schaeffer, réal. M. Clary.

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h., Quatre saisons ; 12 h. 32, la Vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 55, Cinémalices ; 13 h. 40, Interneige.

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : Emilienne ou la fidélité ; 16 h. 55, Série : Poigne de fer et séduction ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : Angoisse (Des idées dans la tête).

21 h. 50, Fenêtre sur... Aimer la France, de M. Treguer.

Des poèmes courtois à Dom Juan, de Racine à Edith Piaf, un itinéraire de 2 000 ans, à travers littérature, cinéma, enquêtes et témoignages pour savoir ce qu'aimer veut dire.

22 h. 15, La grande parade du jazz : All stars avec Clarence Gatemouth Brown.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Nicole Courcel lit Louise Labbé ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Jules Verne.

Lire nos « Ecouter-voir ».

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Terry Waldo.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : III. — Le Surréalisme.

En 1915, à Zurich, au cabaret « Voltaire », Hugo Ball, Richard Huelselbeck et Tristan Tzara décident d'assassiner les Beaux-Arts et créent « Dada ».

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Renoir ; 22 h. 10, Ciné-regard.

Avec Viva el presidente, *de Miguel Littin.*

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LE CHEVALIER DE MAUPIN, de M. Bolognini (1965), avec C. Spaak, R. Hossein, T. Millien, O. Piccolo, A. Alvarez (v.o. sous-titrée. Rediffusion).

Au dix-septième siècle, pour échapper aux malheurs de la guerre, une jeune fille se déguise en abbé. Prise pour un homme, elle est enrôlée dans l'armée et s'éprend de son capitaine, sans oser lui avouer son sexe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Rueil-Malmaison ; 11 h., Regards sur la musique : Souvenirs de la maison des morts (Janacek) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Le lyriscope : « Lulu », d'A. Berg ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Les Mal-Aimés », de F. Mauriac. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Semaine de création hongroise : Mosonyi, Kurtag ; 16 h. 45, Conférences de Carême du R.-P. Sintas : la foi et sa préhistoire ; 17 h. 35, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle-Adam (le Nouveau Monde) ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : R. Giroux ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Finnitude, par Kaye Morteley ; 23 h., Musique de chambre : Chostakovitch, Bruckner ; 23 h. 50, Poésie : Dusan Matic.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Dufranne, Schubert, Liszt, Bund, Fetz, Schoenherr ; 8 h., Cantate pour le dimanche : « Reminiscere » ; 9 h., Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Mozart, Beethoven, Schubert, par l'English Chamber Orchestra wind Ensemble ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi) ; 17 h., Concert-lecture : autour de Ivo Malec ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Jean Langlais ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la radio de Bâle, direction G. Rojdestvensky : à la mémoire de Alexandre N. Tcherepnine ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : quand les chanteurs se détendent ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 5 mars

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM : LES JOYEUX FANTOMES, d'A. Pietrangeli (1964), avec M. Mastroianni, V. Gassman, S. Milo, B. Lee, E. de Filippo.

Un vieux prince romain ruiné et passé de vie à trépas protège son palais de la convoitise des promoteurs immobiliers avec l'aide des fantômes de ses ancêtres.

22 h. 10, Magazine : Portrait (Vittorio Gassman).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LANCELOT DU LAC, de R. Bresson (1974), avec L. Simon, L. Duke Condominas, V. Anatolek Oresek, H. Balson.

Après l'échec de la quête du Graal, Lancelot devient l'amant de la reine Guenièvre. Le chevalier Mordred surprend leur secret.

16 h. 25, Emission pédagogique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les enfants ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Magazine, Cartes sur table : Raymond Barre.

Le premier ministre sera interviewé sur les questions de la politique économique et sociale par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

21 h. 40, Variétés : M. Fugain à l'Olympia.

22 h. 40, Document de création : Bande à part (Taureaux).

Un beau portrait, celui de Patrick Vanin, jeune novillero français, timide, simple, et qui parle de sa « passion ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Retour aux thermes, de P. Cadars et R. Darbon).

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : PAS FOLLE LA GUEPE, de J. Delannoy (1972), avec F. Rosay, A. Duperey, B. Pradal, P. Clay, D. Ceccaldi et O. Hussenot.

La fortune d'une vieille dame, vivant dans un palace, est convoitée à la fois par son chauffeur, son homme d'affaires et sa demoiselle de compagnie. Celle-ci a plus d'un tour dans son sac.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Dusan Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Les puritains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « L'enfant fusillé », de J.-M. Drot ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : E. Barba et l'Odin Theatret ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Faculté de l'inutile », d'I. Dombrovski ; 14 h. 47, Centres de gravité : l'odorat ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Kodaly, Bozay ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée de Damas ;

20 h., « Je ne veux pas mourir dans le silence », de M. Stephan. Réalisation A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 20, Musique-France ; 15 h., Vingt et unième Festival international du son (et à 18 h.) ; 16 h. 30, Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 18 h. 2, Concert de musique de chambre : florilège des violons et violonistes français ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle Berg : « Concerto de chambre (deuxième mouvement) transcrit pour violon, clarinette et piano » et « Quatuor à cordes, opus 3 » (Berg) ; « Sonate concorde pour piano » (Ives), avec A. Damiens, clarinette ; P.-L. Aimard, piano ; J. Ghestem, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour des romantiques ; 23 h., La nuit de Gershwin.

Mardi 6 mars

CHAINE I : TF 1

10 h., Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Documentaire de création : Lettres d'un bout du monde (le Japon).

Lire notre article page 11.

21 h. 40, Variétés : Aronapeka ; 22 h. 30, Magazine : Les grandes expositions (Donation Picasso).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les femmes dans l'action) ; 15 h., Emission pédagogique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club

20 h. 40, Dossiers de l'écran. Feuilleton : Holocauste (Les rescapés).

Le docteur Weiss et sa femme sont déportés à Auschwitz, tandis que Moses Weiss anime la révolte du ghetto de Varsovie. Rudi s'évade du camp de Sobibor.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort dans les camps nazis.

Ce dernier épisode ainsi que le débat, initialement programmés le 27 février, avaient été supprimés en raison du « programme minimum », et déplacés donc d'une semaine. Juste avant le débat, Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information de la chaîne, présentera une interview du chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, interrogé par Patrick Poivre d'Arvor. Débat ensuite avec Mme S. Veil, ministre de la santé, M. T. Taylor, procureur général au procès de Nuremberg ; et d'autres invités, dont des juifs déportés.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Un fou de vie : Henri Fruges, de J. Ricaud et J. Tréfond) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA FIDELE LASSIE, de F. Wilcox (1943), avec R. Mac Dowall, D. Crisp, Dame M. Whitty, E. Gwenn, E. Taylor et la chienne Lassie.

De pauvres gens vendent une chienne qu'ils ne peuvent garder. Celle-ci revient obstinément près de leur petit garçon qu'elle aimait.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 20 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace (la poésie des lieux) ; à 8 h. 32, L'angoisse et la promesse : les Puritains ; 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami : à propos d'A. Tchekhov ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Bartok, Lang, Durko ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Violence d'un été », d'A. Salmieri ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; à 16 h. 50, Libre appel : Peut-on faire un portrait musical du Français ? ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Bartok, Mihaly ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences : Les insectes jardiniers ;

20 h., Dialogues avec... A. Gorz et P. Thibaud : « Post-marxisme et post-capitalisme » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Georges Auric ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., XXIe Festival international du son : académie Charles-Cros ;

14 h., Emission pédagogique ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio-Hambourg, Radio polonaise, Radio de Stockholm ; 16 h. 30, Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 17 h., Musique-France ; 18 h., XXIe Festival international du son : Concert de musique de chambre ; 19 h. ', Concert de jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de Radio-France... « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Concerto pour piano nº 4 en sol majeur » (Beethoven), « Trois pièces pour orchestre » (Berg), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec C. Rosen, piano ; 23 h., Ouvet la nuit : La nuit des Gerschwin ; 1 h., Jazz pastel : le concert de Bobby Few à l'Espace Cardin.

Mercredi 7 mars

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 30, Dramatique : Cinéroman, d'après le livre de R. Grenier, réal. S. Moati, avec G. Laurent, P. Frantz, M. Biraud, J. Dufilho. (Rediffusion.)

Dans un vieux cinéma délabré, un adolescent s'éveille à la magie des images.

Cinéroman vient d'obtenir le Prix de la critique internationale des magazines de télévision au Festival de Monte-Carlo, d'où cette heureuse rediffusion.

22 h., Magazine médical : La voix humaine.

Quelle est la différence entre la « voix » et la « parole » ? (avec le professeur G. Freche, le psychanalyste M. Sapir, deux acousticiens, E. Leipp et M. Castellengo et un électro-acousticien, J. Sapaly).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les Robinsons suisses ; 16 h., Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 16 h. 30, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Véronique Sanson).

20 h. 35, Sports : Football (Coupe d'Europe des clubs champions, Nottingham Forest-Grasshoper Zurich).

En Eurovision, en direct de Nottingham.

22 h. 20, Magazine de variétés : Salle des fêtes.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Euréka ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Le carrier du cratère, de J. Bernard et J.-M. Venuti) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CONFORMISTE, de B. Bertolucci (1970), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, D. Sanda, P. Clémenti, G. Moschin. (Rediffusion.)

Un Italien, hanté par un souvenir d'enfance (il croit avoir tué un homosexuel), s'est efforcé de « rentrer dans le rang » en adhérant au parti fasciste. Il est chargé d'abattre un émigré politique en France.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace (L'empire du milieu) ; à 8 h 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Fabulettes et chansons pour le mercredi », d'A. Sylvestre ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Kodaly, Kadosa ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fête au Togo et autres histoires », de G. Suffert ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation : l'ethnologie ; 16 h. 50, Libre appel : Le diplôme est-il le seul moyen d'accès au monde du travail ? ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Dohnanyi, Szokolay, Bozay ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 20, Musique-France ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio tchécoslovaque, Radio-Berlin, Radio hongroise ; 16 h. 30, Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 17 h., La pause tartine ; 18 h., XXIe Festival international du son, kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h., Orchestre de la Suisse romande, avec L. Boucher, pianiste : « Images » (Quinet) ; « Premier concerto en sol majeur » (Ravel) ; « Symphonie en si bémol majeur, opus 20 » (Chausson) ; 23 h., Ouvert la nuit : la nuit des Gershwin ; 1 h., Douces musiques.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 8 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première : 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis : 18 h., T.F. 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame : 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (Construire la France 1596-1601), de C. Brulé, réal. M. Schirk, avec H. Virlojeux, C. Engelbrecht, K. Grunberg, B. Lavalette...

Henri IV fait face à l'opposition, aux ombres et aux orages, il épouse la Médicis qui lui donne un dauphin. Le maréchal de Biron trahit.

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné-première.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf : 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les rues de San Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi ; 17 h. 25, Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les partis politiques.

20 h. 40, Dramatique : la Servante, de V. Haim, réal. L. Iglesis. Avec J. Topart, M. Schiltz, C. Brosset.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Magazine Première : Russel Sherman, pianiste.

Ce pianiste américain interprétera trois œuvres de Liszt « Sonnet de Pétrarque », la « Valse oubliée n° 2 », la « Neuvième étude transcendentale » dite « Ricordanza ».

22 h. 50, Spécial buts : Coupe d'Europe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans la région (La planète des oiseaux, de M. Paradisi) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON, de J. Sturges (1973), avec J. Wayne, E. Albert, D. Muldaur, L. Dewhurst, C. Gulager.

Un lieutenant détective de Los Angeles démissionne pour mener sa propre enquête sur la mort d'un ami et s'attaque à des trafiquants de drogue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace (l'espace artistique et le champ du désir) ; à 8 h. 32, Les puritains : John Milton ; à 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Nouvelles Histoires magiques », de G. Breton ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Bartok, Sarai, Bozay ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Décharge », de B. Beck ; 14 h. 47, Départementales : le Festival de Carcassonne ; à 16 h. 50, Libre appel : les énergies du tiers-monde et la crise mondiale ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Dohnalyi, Weiner, Lajtha ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., « Latin american trip », d'A. Calveyra, réal. : A. Dave ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 20, Musique-France ; 14 h. 30, Historique de la Société internationale de musique contemporaine ; 15 h., XXI[e] Festival international du son : Radio-Cologne, Radio-Belge, Radio-Grande-Bretagne ; 16 h. 30, « la Nuit transfigurée » (Schoenberg) ;

18 h. 2, XXI[e] Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor n° 3 » (Britten), « Quatuor n° 10 en fa majeur » (Dvorak), « Quatuor en ut mineur » (Brahms), par le Quatuor Gabrieli ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour des Italiens, variations sur un thème de Rossini (Chopin), de Paganini (Brahms) ; 23 h., La nuit des Gershwin ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 9 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : l'Etang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : l'Amant de cœur, de L. Verneuil, mise en scène R. Manuel, avec Amarande, J. Ardouin, B. Alane.

Un amant qui paie, et l'autre qui se laisse entretenir, mais qui veut devenir l'ami sérieux et unique. Qu'importe, les rôles sont interchangeables.

22 h. 35, Magazine : Expressions.

Au sommaire : le Japonisme de nos grands-pères ; Trois petits tours... et puis reviennent ; la Tosca entre les notes ; les Musées-greniers ; De la philosophie aux planches.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (Véronique Sanson).

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Parce que !), de H. Viard. Réal. D. de La Patellière.

Autour d'un trafic de tableaux, une marquise, un magnat de l'industrie chimique et un industriel japonais.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec Boileau et Narcejac, J.-P. Manchette, L. Malet, S. Montigny, C. Harley.

23 h., Ciné-club, FILM : LA GRANDE VILLE, de S. Ray (1963), avec A. Chatterji, M. Mukherjee, H. Banerjee, H. Chatterjee, V. Pedwood. (V.O. sous-titrée. N.)

A Calcutta, la femme d'un comptable, dont le salaire est insuffisant, se met à travailler et découvre l'indépendance.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans la région (La souche de grand-père, de J. Krier) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 - Le nouveau vendredi : Les enfants de la détresse.

Lire nos « Ecouter-voir ».

21 h. 30, Document : Sempé ou Le léger décalage, de J.-D. Verhaegue, réal. E. Monino.

Le portrait du dessinateur, une sorte de promenade dans son monde particulier, humoristique et un rien... philosophique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace (les gestes du ciel) ; à 8 h. 32, Les puritains : le voyage du pèlerin ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « la Robe rouge », de G. Gennari ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Lajtha, Kurtag, Durko ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : I. Chapuis, flûte, et H. Wickett, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Canard du doute », de Rezvani ; 14 h. 47, Un homme, une ville : N. Schöffer sur les traces de G. Eiffel à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : vie et mort des volcans ;

20 h., Emission médicale : la voix ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 20, Musique-France ; 14 h. 30, Historique de la Société internationale de musique contemporaine ; 15 h., XXI[e] Festival international du son : Radio-Hollandaise, Radio-Canada, Radio-Italienne ; 16 h. 30, Musique-France ;

18 h. 2, XXI[e] Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Prologue de l'opéra « Die Gezeichneten » (Schreker), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Bartok), danses allemandes (Schubert, Webern), « Symphonie n° 10 en fa dièse majeur » (Mahler), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. : U. Segal, avec V. Ashkenazy ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare (Falla, Roussel, Martin, Haug) ; 23 h., La nuit des Gershwin ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 10 mars

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi : 15 h. 26, La dame de Monsoreau ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Je ne suis qu'un homme (Alain Barrière).

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

22 h. 30, Sports : Télé-foot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 16 h. 55, Salle des fêtes ; 17 h. 50, La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Dramatique : la Grâce, de M. Aymé, réal. P. Tchernia, avec M. Serrault, R. Varte, R. Garel...

M. Dupérier, de son vivant, portait une auréole.

21 h. 45, Sur la sellette ; 22 h. 45, Musique : Concert avec l'Orchestre Philharmonique de Radio-France (dir. R. Leppard, sol. Y. Hayashi et N. Denize).

Gloria, *de Vivaldi.*

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : La piste de l'homme mort, de K. Pettus, réal. B. Bilson.

Une enquête sur un assassinat où tous les témoins disparaissent systématiquement.

21 h. 30, Retransmission théâtrale : la Nuit et le Moment, de Crébillon fils, mise en scène J.-L. Thanin, musique F. Couperain-Legrand, réal. N. Companeez. Avec F. Huster, C. Salviat, B. Le Sache.

Conversation brillante autour de l'amour absent dans un grand lit de deuil. Libertinage et mort d'une aristocratie exangue.

23 h., Aspects du court métrage français : Jangadeiros.

La difficile survie des pêcheurs du Ceara (dans le nord-est du Brésil) filmée par Yves Billon et J.-F. Schiano.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec A. Velter ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Lulu (A. Berg) ; 12 h. 5, Le pont des arts :

14 h. 5, « Peter Grimes », opéra de B. Britten ; 17 h. 30, Pour mémoire : les villes invisibles ;

18 h. 30, Entretiens de carême : les miracles de Jésus, par les pasteurs A. Mailliot et D. Atger ; 19 h. 25, La Radio Suisse Romande présente : « Délivrez Prométhée », de J. Desbusses (troisième partie) ;

20 h., « le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (quatrième partie) ; 21 h. 25, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 10 h. 30, En direct du Palais des Congrès... XXI[e] Festival international du son (et à 12 h. 40) ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 15 h., XXI[e] Festival international du son : spécial prise de son ;

18 h., Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h., Echanges internationaux... en direct de la Philharmonique de Berlin : « Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur » (Dvorak) ; « la Mer » (Debussy) ; « Daphnis et Chloé » (Ravel), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. G. Ertini ; 22 h. 30, En direct du Palais des congrès : nuit du jazz ; 0 h. 5, Concert de minuit au 31[e] Festival de Besançon.

Dimanche 11 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), préd. Mgr Louis Huehn, évêque de Meaux.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide (Les flamèches) ; 16 h. 25, Sports première ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : UN TAXI POUR TOBROUK, de D. de La Patellière (1961), avec L. Ventura, C. Aznavour, M. Biraud, G. Cobos, H. Kruger. (N. Rediffusion.)

En 1942, dans le désert de Libye, quatre soldats des F.F.L., rescapés d'un commando, tentent de regagner les lignes alliées, à bord d'une auto-mitrailleuse et avec un prisonnier allemand.

22 h., Danse : Carolyn Carlson à l'Opéra de Paris. (Retransmission.)

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Interneige n° 2.

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : Shakespeare.

21 h. 50, André Masson ; 22 h. 45, Sports : Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Françoise Giret lit Maxence Van der Meersch ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Pierre Salinger.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Professor Long Hair, Blues Band.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : IV. — L'abstraction.

C'est en écoutant Lohengrin, *de Wagner, que Kandinsky a eu le sentiment de découvrir une vérité nouvelle. De Kandinsky à Malevitch. (Le carré blanc sur fond blanc.)*

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Abel Gance ; 22 h., Ciné-regards : le Festival du film fantastique à Avoriaz.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Viti, B. Wicki, M.-P. Luzi, R. Mazza-Curatti. (V.o. sous-titrée. N. Redif.)

A Milan, au cours d'une journée et d'une nuit très agitées, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : souvenirs de la maison des morts (Janacek, deuxième partie) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Entretien avec le bourreau », de K. Moczarski, adapt. : J.-Y. Erbel ; réal. : B. Horowicz ; avec M. Bouquet, P. Le Person, J. Topart et R. Lenoir ; 16 h. 5, Semaine de création hongroise : Istvan Lang ; 16 h. 45, Conférences de carême du R. P. Sintas : Ne soyez pas crédules mais croyants ; 17 h. 35, Rencontre avec...

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : D. Matic ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre : Noda, Fauré, Ravel ; 23 h. 50, Poésie : Pierre Rottenberg.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Strauss, Fibich, Chaplin, Wieniawski, Offenbach, Rossini ; 8 h., Cantate ; 9 h., Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Sonates pour flûte et clavecin » (Bach), par A. Marion, flûte, et K. Gilbert, clavecin ; 12 h., XXI[e] Festival international du son : chasseurs de son stéréo ;

13 h., Portrait en petites touches : Mozart ; 14 h., En direct du Palais des congrès... XXI[e] Festival international du son : « Orphée et Eurydice » (Gluck) ; 17 h., Concert-lecture : Erik Satie ; 18 h., En direct du Festival du son, concert des neuf ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Chorégies d'Orange 1977 : « Fidelio » (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique d'Israël et les Chœurs de Londres, dir. Z. Meta, avec G. Janovitz, J. Vickers, T. Adams ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : A. Candeau, clavecin, et R. Correa, luth ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 12 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM : LA VEUVE COUDERC, de P. Granier-Deferre (1971), avec Simone Signoret, A. Delon, O. Piccolo, J. Tissier, M. Chaumette, B. Lapointe. (Rediffusion.)

En 1934, en Bourgogne, une paysanne de cinquante ans recueille un jeune homme, évadé du bagne, qui devient son amant.

22 h., Magazine : Questionnaire (Evelyne Sullerot).

Sur le thème : « Qui a peur de faire des enfants ? ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : le Sixième Sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 55, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : CASAQUE ARC-EN-CIEL, de M. Ralph et B. Dearden (1954), avec K. Walsh, R. Morley, B. Owen, F. Edmonds, E. Underdown. (Rediffusion.)

Un ex-jockey, exclu des champs de courses, découvre un garçon très doué qui est engagé dans une écurie et dont il veut se servir pour rentrer dans le monde du turf.

16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Variétés.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

22 h. 40, Documentaire : Zig-Zag (La ballade de Ben Shan).

La ballade de Ben Shan c'est, racontée par Bernarda Shahn, l'histoire d'un peintre américain de l'entre-deux-guerres. Vue aussi à travers l'œil talentueux de Claude Ventura.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre au féminin (Les toiles de la bergère, de J. Divènes et R. Forrissier) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN DROLE DE CAID (ex-UNE SOURIS CHEZ LES HOMMES), de J. Poitrenaud (1964), avec D. Saval, L. de Funès, M. Biraud, D. Carrel, R. Manuel, D. Doll, M. Pacôme. (N. Rediffusion.)

Une fille de bonne famille en mal d'aventures s'impose comme associée à deux cambrioleurs besogneux. Elle les entraîne dans des catastrophes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre Rottenberg (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le pouvoir au village ; à 8 h. 32, L'angoisse et la promesse : les puritains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « la Bourgogne secrète », de M. Angebert ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : E. Barba et l'Odin Teatret ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Haute Enfance », de J.-C. Oytes ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, L'Opéra de Vienne : les grandes créations (première partie : « Orphée », « Alceste », « Pâris et Hélène ») ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : Ambassade de l'art ou école ? La villa Médicis à Rome ;

20 h., « Electrodrome », de V.-P. Ferguson, réal. : B. Saxel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le chant des sphères et le chant des âmes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Boccherini et son temps ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les origines du blues ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Concert donné au Théâtre Femina à Bordeaux, par l'Orchestre philharmonique de Bordeaux, dir. R. Benzi : Mendelssohn, Schumann, Dalla Piccola, Roussel, Shaw ; 16 h. 30, Musique-France-Plus ; 17 h., Récital Pascal Roger et Christina Ortiz, pianistes.

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Ninon Vallin ; 20 h. 30, Concert donné au Théâtre d'Orsay : « Concertino pour quatuor à cordes » (Stravinsky) ; « Quatre Lieder » (Berg) ; « Deux Poèmes de Balmont » et « Trois Pièces pour clarinette seule » (Stravinsky) ; « Quatre Pièces pour clarinette et piano » (Berg), par le Quatuor à cordes de l'Ensemble intercontemporain ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Mosaïque pour un ballet imaginé ; 1 h., Douces musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crepineau ; 12 h., Quand un vicomte, de Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

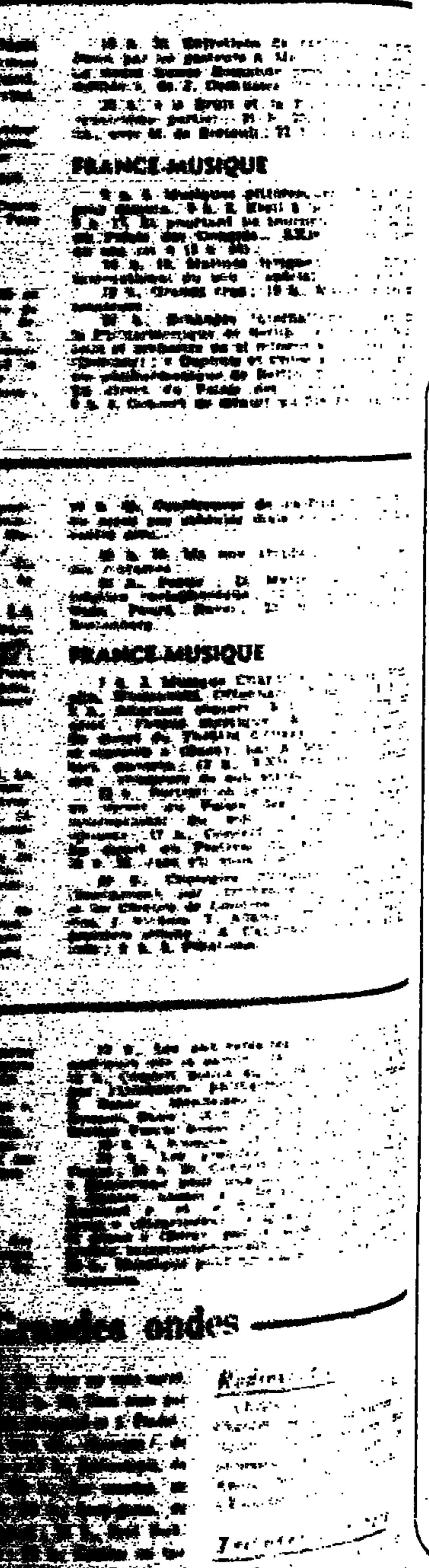
Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Marguerite Gurgand (lundi), Pierre Soulages (mardi), le professeur Robert Juder (mercredi), André Stil (jeudi), Hélène Carrère d'Encausse (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Jacques Chirac (le 4).

R.T.L. 1 : 13 h. 45, Jean-Pierre Fourcade (le 4).



SOCIETE

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Un choc qui n'a pas encore de nom

(Suite de la page 7.)

Seulement Régine, dès l'âge de seize ans, avant son mariage même, tanguait sur la vie grâce à deux points d'ancrage : famille et travail. Le deuxième s'est rompu, elle ne s'est plus sentie... Elle cherche longuement son mot, en rejette plusieurs. « *Utile* » ? Elle le reste à la famille. « *Efficace* » ? Aussi. Enfin, elle choisit un terme que je n'attendais pas : « *insérée* ». Je réagis : qui peut l'être davantage qu'elle, restée dans la région de ses arrière-grands-parents, et pour qui les réunions strictement familiales comptent au moins vingt personnes, enfants inclus ?

« *Pourtant, écoutez-moi : cinq jours par semaine, j'étais insérée dans un groupe. Copines ou vaches, chefs sympas ou « dégueus ». Des disputes, des complicités. Le soir, avec René, on avait à se raconter des histoires qui se ressemblaient. Dans une boîte, on lutte toujours pour obtenir quelque chose. A la cantine, notre service se groupait, on prenait des fous-rires pour rien.*

Je suggère les organisations locales : parents d'élèves, écologistes, revendications d'espaces verts, lutte contre la promotion sauvage...

— *Ce n'est pas pareil : on n'est pas vraiment liés, je veux dire : malgré soi.*

De plus, restant à la maison, Régine se sent tenue au nom même de leur égalité d'accomplir les travaux destinés à René : les courses, aller chercher les petits, le bricolage, sa partie de la cuisine. Puisqu'elle a le temps...

Elle a découvert en elle un autre changement, dont l'aveu la fait rougir : elle ne « s'arrange » plus dès le matin. Jamais elle ne serait partie au bureau sans être coiffée, l'œil et la bouche soulignés, les bottes brillantes. A présent, le miroir lui renvoie, à l'heure où le mari rentre, une « tête de ménagère ».

— *Autrefois, j'appelais « ménagère » avec ironie celle qui brique tout : casseroles, vitres et cuivres, mais ne se compte pas parmi les « objets » à entretenir.*

De cette constatation, elle passe à son voyage à Paris. Ce permis de train, son père le lui avait offert pour la distraire. C'est qu'en mal, ses 90 % se terminent et si René perd son emploi...

— *Je suis venue en curieuse, mais j'ai quand même aidé à distribuer les tracts. A la gare, je me suis trouvée avec un groupe de jeunes inconnus. Très sympa. Très... très différents. Je ne sais s'ils sont de Saint-Etienne ou d'ici.*

Ce qu'ils disent l'étonne : que les syndicats servent à tenir en main les ouvriers. Même leurs mots sont étranges. On « squatte » un « appart » pour ne pas payer de loyer. Si on commet un délit ou si on conspue les flics, on « passe en flag » (tribunal des flagrants délits : généralement, on n'a pas préparé sa défense). Si elle ne retrouve pas de travail, si son mari devient chômeur, ils vivront en « précaires », comme beaucoup.

Régine est fascinée pas ces cadets dont, chez elle, on dit tant de mal, qu'on traite de loubards, de voyous et, encore aujourd'hui, de « hippies ». Ils la font rire. Ils crient ensemble, en défilant : « *Ce n'est qu'un début, continuons le combat !* » ; Régine se rappelle 68, et ses fiançailles, et des cortèges.

Ils se retrouvent dans un quartier qu'elle ne connaît pas. Elle voit beaucoup de policiers avec visières en plastique : tenue d'intervention. Quelqu'un crie : « *On va tout de même leur laisser un souvenir ! C'est trop facile d'envoyer un sous-fifre recevoir la délégation et de dire « merci » et de repartir.* »

Quelques-uns se sont alors précipités sur un parcmètre. Les agents ont surgi comme s'ils s'y étaient attendus et les ont embarqués à grands coups. Et voilà.

Raconter sa vie et son aventure avait comme rajeuni Régine. Elle scintille de l'intérieur. Que lui dire ? Qu'elle a pris conscience d'une nouvelle condition ? Elle refuserait ces mots, trop proches du vocabulaire militant de la famille.

A-t-elle soudain compris que d'être ainsi « éliminée » du travail stable oblige à réviser bien des valeurs ? Que des salariés très insérés dans l'entreprise, la région, les règles, sentent brutalement, en un éclair, la « précarité » de leur enracinement social ? Une fois rentrée (le jour même), Régine gardera, peut-être, ce souvenir en elle. Peut-être aussi creusera-t-elle plus loin.

DOMINIQUE DESANTI.

S.O.S. - COUPLE

Profession : confident

L'Association française des centres de consultation conjugale (A.F.C.C.C.) vient de créer un service d'écoute téléphonique pour les couples en difficulté. Chaque jour, sauf le dimanche, de 12 h. à 20 h., une quinzaine de conseillers conjugaux se relaient au 539-37-37 pour animer ce service qui a été baptisé S.O.S. Couple.

LA relation humaine passe, désormais, par téléphone. Depuis quelques années des associations l'utilisent pour répondre à un besoin éternel des humains : celui de parler. On connaît le succès de S.O.S. Amitié qui, chaque année, reçoit des milliers d'appels provenant souvent de personnes au bord du suicide (1). A chaque détresse, désormais, son numéro. Les femmes battues peuvent s'adresser à S.O.S. femmes - alternative (584-72-52). Les jeunes — et les moins jeunes — qui veulent des renseignements sur la sexualité et la contraception peuvent appeler au 544-48-46 le CIRM (Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle). Les parents peuvent contacter Inter-Service-Parents (786-51-52) s'ils se posent des questions sur la naissance, l'éducation, le droit familial, la scolarité et les loisirs.

Ceux qui se préoccupent de la petite enfance ont à leur disposition le 296-22-85, où le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) a créé un S.V.P. Petite Enfance. Les alcooliques peuvent trouver assistance et recours auprès des Alcooliques anonymes (707-44-87). Dans certaines villes, les personnes âgées sont reliées aux services sociaux. Et tout malade pourra appeler un médecin par l'intermédiaire du 15.

Ainsi se constitue peu à peu un réseau d'écoute à la disposition d'une pluralité de publics. A chaque détresse ou interrogation son numéro et ses spécialistes. De tels services ne se seraient pas multipliés s'ils n'avaient correspondu à un besoin, c'est-à-dire à un manque. « *On ne parle plus à sa crémière* », constate Mme Marie-France Blain, secrétaire générale de l'Association des conseillers conjugaux. Il faut donc bien qu'une oreille se tende, même si, de plus en plus, l'amitié se fait professionnelle, spécialisée et compétente.

Créée en 1961, reconnue d'utilité publique sept ans plus tard, l'A.F.C.C.C. compte trois cents conseillers qui accueillent, dans trois cent cinquante centres, les couples en difficulté. Mais les rencontres en face à face, qui donnent lieu à des rendez-vous pris d'avance, ne permettent pas de répondre à certains cas d'urgence. En outre, certaines personnes, tout en désirant exprimer leurs difficultés à autrui, préfèrent le faire par téléphone, ce qui préserve l'anonymat et protège les timides. Ainsi est né, avec le soutien financier de la Fondation de France, S.O.S.-Couple.

Il ne s'agit pas, disent ses promoteurs, de sauver le couple à tout prix « *Nous ne sommes pas là*, dit Mme Blain, *pour raccommoder les couples, mais aussi pour faire des divorces réussis. Notre mission consiste à aider les gens à prendre les situations en main.* » A ne pas faire n'importe quoi, sur un coup de tête.

Aider à vivre

Formés en trois ou quatre ans, pour la majorité d'entre eux « analysés », les conseillers conjugaux travaillent sous le contrôle de psychanalystes. Professionnels de la relation, ils veulent « *aider les gens à vivre leur relation affective et sexuelle* », sans préjugés moraux de leur part.

En ce temps de prise en charge de la vie individuelle par des spécialistes en tous genres, la création de S.O.S.-Couple est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Elle aidera des personnes en désarroi. Mais elle montre la solitude de nos contemporains puisqu'il n'y a de recours, pour beaucoup, qu'à des oreilles professionnelles formées à l'écoute.

L'accroissement des activités de l'A.F.C.C.C. témoigne aussi d'un phénomène de civilisation : « *On assiste*, dit Mme Blain, *à un surinvestissement du couple. On lui demande plus que jadis et on attend moins de la vie sociale et professionnelle.* » L'anxiété face à un échec éventuel et la peur des accrocs en sont renforcées : plus dure sera la chute. Les débuts de S.O.S.-Couple l'ont confirmé : depuis le 15 février, plusieurs dizaines d'appels sont reçus chaque jour par les écoutants.

BRUNO FRAPPAT.

(1) S.O.S. Amitié dispose de centres d'écoute dans la France entière. Les numéros de téléphone figurent dans les pages vertes des annuaires.

PRONONCIATION

L'Élysée en français

M. RAYMOND BARRE a affirmé et répété surabondamment, dans un entretien télévisé, le mardi 16 janvier, qu'on avait créé, pour remédier au chômage, mille cinq cents-h-emplois ici, mille quatre cents-h-emplois là : acceptons-en l'augure. Cela ne peut nous faire oublier que M. Raymond Barre a été et reste un professeur, d'économie politique qui plus est, et donc habitué à manier les chiffres, par écrit et oralement.

Devons-nous, à l'écouter, conclure que le chiffre « cent » est devenu invariable à l'instar du nombre « mille », qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs centaines ? Ou que M. Barre ignore cet élément si important pour la mélodie de la langue française quand il est judicieusement employé, qu'on appelle « liaison » entre des sons consécutifs ? Comme s'il n'était pas suffisant qu'il nous présente régulièrement ses suggestions comme des « sujétions » !

De si haut venait l'exemple qu'on a pu aussitôt voir M. Pierre Hunt, rendant compte du conseil des ministres du mercredi 17 janvier devant le micro de TF 1, trébucher, lui aussi, sur les-h-emplois en question, tandis que, le lendemain — probablement pour rétablir l'équilibre, — un commentateur de radio nous gratifiait d'un somptueux « quatre zhommes »...

Enarque, comme chacun sait, M. Michel Poniatowski est aussi écrivain à ses heures. Or on a pu l'entendre parler, le 16 janvier également, au « Journal » d'Antenne 2 de 12 h. 45, des déclarations qu'a « fait » Michel Rocard, d'« un » autoroute en Iran, de la France, qui est « un » oasis. « Un » oasis où la grammaire élémentaire se perd dans les sables

Que devient donc, en haut lieu, « l'effort entrepris au niveau national pour la défense et l'enrichissement de la langue française », *dont faisait récemment état M. Christian Bonnet à propos d'une heureuse initiative préfectorale :* L'Orne en français, *affirmant que* « des initiatives comparables, dont l'origine ne peut bien sûr qu'être locale, ne manqueraient pas d'être encouragées à l'échelon national ? » (1).

M. le président de la République, qui « conduit » tant de choses, ne court donc aucun risque à tenter l'expérience de « conduire », à l'Elysée et parmi ses proches, une action locale en faveur d'un bon maniement de notre langue : pour être soutenu, il n'aura qu'à se placer sous « le patronage conjoint du ministre de l'intérieur, de l'éducation, de la culture et de la communication » (1).

Il n'est que temps. Au rythme où nous allons, l'éducation battant fort de l'aile, la culture révolvérisée et la communication devenue impossible par la voie de charabias divers, il ne resterait plus, sous peu, que les forces de l'ordre pour nous contraindre à utiliser correctement notre idiome.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Voir *le Monde* du 19 janvier.

CORRESPONDANCE

Les Parisiens et les chiens

Un journaliste et écrivain latino-américain, Janer Cristaldo, qui vit à Paris, nous écrit :

Je vis depuis un an à Paris, et, comme écrivain et journaliste, je suis doublement obligé de me pencher sur le monde qui m'entoure. La déférence du Français envers les chiens et son indifférence envers ses semblables, c'est ce qui nous choque le plus, nous latino-américains. Mon dossier sur la condition du chien à Paris enfle tous les jours, et le reportage d'Anne Gallois intitulé : « *Une psychologue animalière : tels maîtres, tels chiens* », paru dans votre journal daté 18-19 janvier, m'amène à vous écrire.

Si j'ai bien compris les déclarations de cette psychologue, Mme Monique Brida, il faut qu'un couple ait de bons rapports pour que le chien ne souffre pas de traumatismes. Il est souhaitable que la propriétaire d'un chien soit psychologiquement saine pour que son petit chien ne soit pas perturbé par ses névroses. La psychologie animalière conseille même aux propriétaires de ses clients canins de chercher un psychologue pour la tranquillité psychique du chien.

J'ai déjà pensé écrire un roman ou une pièce ayant pour thème la condition du chien en France. J'en ai été dissuadé par des amis et des journalistes : « *Tu ne seras pas entendu, ni en France ni dans ton pays. Ici, personne ne va comprendre ce que tu as contre les chiens. Là-bas, personne ne va croire à ce que tu racontes* ».

C'est vrai, puisque moi-même je n'arrive pas à croire à ce que je lis. Quelques coupures de mes dossiers dépassent les timides fictions d'un Kafka.

Un homme heurte un chien avec sa voiture. Sa voisine, la maîtresse du chien, prend un fusil et le tue à bout portant. Pour venger la mort de son bien-aimé, l'honnête dame fait treize orphelins dans une famille. Un quotidien parisien titre à la une : « *Elle tue le meurtrier de son chien.* » Moi, il me semble qu'elle a assassiné un être humain qui par hasard avait écrasé une bête.

Ou cet incroyable jugement à Angers : après quinze jours de réflexion, un juge des affaires matrimoniales accorde un droit de visite dans une procédure de divorce. Il ne s'agit pas du droit de visite à un ou plusieurs enfants, mais à un chien. Le couple n'arrive pas à se comprendre, mais tous les deux sont également attachés à l'animal.

Sans parler de mes voisins, si tendres envers leurs loulous, et pourtant incapables de se dire bonjour. Sans parler des citoyens si préoccupés du sort d'un chien abandonné et si indifférents au sort d'une fille en train d'être violée. Sans parler des rues de Paris, qui nous font un effet un peu émétique si l'on se promène après avoir fait un repas. Et j'en passe.

J'aime beaucoup les chiens. Fils de la pampa, j'en ai eu cinq à la fois. A la hacienda, ils étaient mes compagnons de travail avec le bétail, mes compagnons de loisirs quand je chassais dans les prairies de mon enfance. Je les aime beaucoup, en tant que chiens.

Et je me sens étonné quand je vois la France, source de tout humanisme, être plus humaine envers les bêtes qu'envers les humains.

LA VIE DU LANGAGE

Ah ! pour l'amour du grec...

UN vocabulaire saisi de frénésie galopante, c'est sans doute l'un des jugements que porteront sur le français des années 1970-1980 les linguistes du siècle prochain. Certes, l'accroissement du nombre de mots disponibles n'est un phénomène particulier ni à notre langue ni à notre époque. Mais celui du français d'aujourd'hui a quelque chose de proprement vertigineux. La part des emprunts à l'anglais dans cette inflation est infime ; moins de 1 % des quelque dix mille mots « nouveaux » enregistrés par le CILFT pour sa publication *la Clé des mots* (1), depuis sept ou huit ans. Il se trouve seulement (et malheureusement) que les mots anglais « font vendre », à ce qu'on croit, et en conséquence occupent le devant de la scène. Mais cela est une autre histoire.

L'un des aspects remarquables de cette (sur) production est, dans sa phase la plus récente, son caractère systématique. Les créations de termes isolés se font plus rares ; mais des pans entiers de vocabulaires techniques sont restructurés à partir d'éléments (grecs à 99 %), jusqu'ici sous-employés, ou supposés l'être. Sans tarder plus, un exemple illustrera ce procédé.

Soit la série des termes grammaticaux en *onyme*. Leur point de départ (lointain) est le grec *onoma* (le) nom : un mot résistant à l'usure, puisqu'il est encore tout à fait banal en Grèce, où le postier, l'hôtelier, l'agent de police, vous demanderont éventuellement : « *Ti onoma ?* » (Votre nom ?), comme on pouvait le faire dans les rues d'Athènes voici deux mille cinq cents ans.

Le premier de cette série (française) est le *synonyme*, emprunté au XII[e] siècle aux grammairiens latins (et non directement au grec). Il reste très rare jusqu'au 14[e] siècle, et est rejoint entre 1530 et 1550 par *anonyme* et *homonyme*, sans doute également empruntés au bas latin, mais que les hommes de la Renaissance, excellents hellénistes, savaient très bien venir du *grec*. Une seule acquisition au siècle suivant : *pseudonyme*, que signale pour la première fois Furetière (1690), en même temps que *cryptonyme* ; la différence étant pour lui que le *pseudonyme* est le faux nom sous lequel est publiée une œuvre (ainsi, Pierre Loti est le pseudonyme de Julien Viaud, et Anatole France, celui d'Anatole Thibault), alors que le *cryptonyme* est en quelque sorte un pseudonyme transparent, derrière lequel on peut « décrypter » le nom véritable ; ainsi (mais il en existe certainement de meilleurs), Louys (Pierre) est le cryptonyme de Louis (Pierre)

Les deux mots ne sont donc pas... synonymes : tous les seconds (les cryptonymes) sont des premiers (des pseudonymes), mais la réciproque n'est pas vraie.

Un Littré et une Renault

Une seule nouveauté pour le dix-huitième siècle, et encore, de peu d'usage : l'*éponyme*, qui est à peu près un nom propre devenu nom commun. Ainsi, un *costaud*, une armoire à glace, un balèse, est (noblement) un *hercule*, éponyme des hommes forts. Plus bassement, la *poubelle* et le *godillot* sont des éponymes fort respectables, le premier d'un préfet de la Seine, le second d'un gros industriel.

On achète un Littré ou le Bottin, on roule en Renault ou en Peugeot : autant d'éponymes.

Le siècle suivant apporte deux composés d'un usage assez large : au début du siècle, le *patronyme* (nom du père, en fait « nom de famille »), et vers la fin le *toponyme* (nom de lieu, en fait nom de ville, de village ou de lieu-dit) ; et deux composés d'usage « interne », c'est-à-dire, grammatical : l'*antonyme* (1866), qui est le mot contraire d'un autre (beau/laid), et le *paronyme*, mot assez proche d'un autre par la prononciation pour que des confusions ou des glissements soient possibles : ainsi *précepteur/percepteur*, *acceptation/acception*.

Il faut attendre près d'un siècle encore pour voir la série s'accroître, en 1970, d'une nouveauté : *autonyme*, lequel désigne, rappelons-le, le mot employé comme simple signe de lui-même. Ainsi, *rose* ou *fleur* dans : « *rose* est du féminin », ou « *fleur* a cinq lettres ».

Vers cette date (1970), la série paraît stabilisée à dix ou onze unités (selon que l'on compte ou non *cryptonyme*), et son rythme d'accroissement est resté très faible (de zéro à trois par siècle).

Elle reste cependant ouverte, et sa *productivité* latente va en quelque sorte éclater, à partir de 1973 environ, dans plusieurs directions. La reprise du nom du père par les enfants, par exemple, n'est pas le seul mode de transmission du nom de « famille » : d'autres sociétés connaissent, soit la transmission du nom de la mère à tous les enfants, soit aux filles seulement, etc. En tout cas, le « nom de la mère », mérite une désignation claire : ce sera un *matronyme*.

Dans bon nombre de sociétés, le nom de famille est double, et l'un des deux éléments est « tribal ». Il manque donc un terme pour désigner le nom (propre) en tant que nom de la tribu ou de l'ethnie, ce sera (sans difficulté) un *ethnonyme*, courant en Afrique noir, mais qui n'est pas inconnu dans le système français : il suffit de se souvenir que les très nombreux BRETON (André et d'autres), LE BRETON (Auguste, etc.), PICARD (Raymond, etc.), CHAMPAGNE (Monsieur), LENORMAND (Madame, la célèbre diseuse d'avenir du dix-neuvième siècle), etc., sont bel et bien des ethnonymes français.

Le dix-huit siècle avait identifié les *éponymes*. Mais le nôtre fait une consommation encore plus grande de « mots d'initiales » (la S.N.C.F., la C.F.D.T. et la C.G.T., l'E.D.F., etc.). Quand ces mots d'initiales constituent, plus ou moins par la volonté de leurs créateurs, un nouveau nom véritable, il faut à ce procédé de formation (et à son résultat) une nouvelle désignation : ce sera un *acronyme*, du grec (bien sûr) *acro*, pointe, extrémité. L'*acrobatos* des Grecs est un individu « qui marche sur la pointe des pieds » ; et l'*acrostiche*, qui fut longtemps à la mode, est un poème dont les lettres initiales de chaque vers composent le nom de la personne aimée. De même, logiquement, une (voiture) *Simca* est l'acronyme de « Société industrielle de mécanique et de construction automobile », comme une *Fiat* est l'acronyme de « Fabbrica Italiana Automobili Torino ».

Une rénovation systématique

Puis la systématisation (???) va faire son œuvre. Des linguistes s'intéressent à la désignation des rapports de sens entre les mots, c'est-à-dire à la façon de nommer, les uns par rapport aux autres, des mots comme « arbre » d'une part, et « sapin », « peuplier », « chêne », etc., d'autre part. Ou encore, le groupe « chaise », « tabouret », « fauteuil », « strapontin », etc., par rapport à « siège ». Une terminologie existe déjà, mais elle n'est ni homogène ni cohérente.

D'où l'apparition de l'*hyperonyme* pour désigner le mot le plus général (arbre, siège), celui qui est en quelque sorte « au-dessus », et, parallèlement, de l'*hyponyme* pour désigner les « inclus » (chêne, hêtre peuplier) par rapport à l'incluant (arbre). Du coup, les inclus du même incluant (ou pour parler plus simplement, les différents individus d'une même espèce) deviennent des *cohyponymes* : citron, orange, mandarine, pamplemousse, sont des cohyponymes de l'hyperonyme *agrume* ; pêcher, poirier, pommier, cognassier, abricotier, sont si l'on veut les cohyponymes de « arbre fruitier des régions tempérées », etc.

Une restructuration du même ordre va sans doute nous (linguistes ou assimilés) amener à remplacer, pour désigner tout mot nouveau, le bon vieux *néologisme* (1735) par un jeune concurrent aux dents longues, le *néonyme* ; et la *néologie*, la création de mots nouveaux (1762), par la *néonymie*.

Ce ne sont pas là (comme il arrive souvent en matière de nouveautés lexicales) des caprices d'universitaires. Il y a deux raisons valables à ce remplacement : d'une part, « on » peut avoir besoin de *néologie* pour désigner la science ou l'étude du nouveau en général : *néologie* s'inscrirait de la sorte dans la série de *biologie* (science de la vie), *sociologie*, *archéologie* (science de ce qui est ancien), etc. D'autre part, *-logisme* pour signifier un « mot », est tout à fait isolé et inadéquat. Le *néologisme*, pour s'inscrire dans une série vivante, devrait être à peu près la « tendance à tout interpréter en termes de nouveauté ».

La liste de ces composés récents en *-onyme* n'est pas close. Ainsi, pourquoi ne pas nommer *hagionyme* (de *hagios*, saint), les prénoms usuels du calendrier, qui sont effectivement des noms de saints ? Et chercher des désignations pour les noms insultants, les noms caressants, etc. ? Rappelons pour terminer un peu sèchement que l'élément de composition est bien *onyme*, et non *nyme* tout court, et qu'un terme comme *ethnyme*, bien que court et plus seyant, doit être écarté au profit d'*ethnonyme*, seul correctement formé.

JACQUES CELLARD.

(1) *La Clé des mots*, publication mensuelle en fiches détachables ; par abonnement au Conseil international de la langue française, CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris. Téléphone : 551-07-93.

ENTRETIEN AVEC LUCIEN SFEZ

Le ciel peut attendre

TOUT a été dit et l'on vient trop tard. Ce sentiment désabusé, ne l'éprouve-t-on pas quand on constate l'enlisement de la science politique traditionnelle, bloquée trop souvent aujourd'hui entre la justification partisane et une réthorique vaine ? Dans un ouvrage rigoureux et riche par l'acuité de ses visions et servi par une vaste culture, *l'Enfer et le Paradis*, paru récemment (1), Lucien Sfez, professeur de sciences politiques à l'université de Paris-Dauphine où il dirige le doctorat interdisciplinaire « décision et pouvoir », a ouvert en ce domaine des perspectives nouvelles. Un souci fondamental l'anime : c'est d'échapper, en les désamorçant, aux contraintes des clivages.

Agrégé de droit public et de sciences politiques, Lucien Sfez s'intéresse aussi depuis quinze ans au pouvoir administratif, indissociable pour lui du pouvoir politique. A ce titre, il a publié en 1970 *l'Administration prospective* (Armand Colin), en 1973 *Critique de la décision* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques).

Il organise des colloques réunissant les personnalités les plus diverses sur *l'Objet local* (publié dans la collection 10/18 chez Christian Bourgois en 1977) et sur *Décision et pouvoir dans la société française* (même éditeur, à paraître en 1979).



« Que vous scrutiez avec une attention subtile et originale le gouvernement de Port-Royal, comme vous l'avez fait dans votre livre l'Enfer et le Paradis, *ou encore les œuvres dominantes de Montesquieu, Rousseau, Ricardo, Marx, que vous vous attachiez à démonter les mécanismes de la décision, ce qui frappe, c'est la diversité et la richesse des thèmes explorés. On aimerait donc connaître votre itinéraire.*

— Je ne crois pas devoir répondre directement à cette question, car je ne la crois pas fondée. Il n'y a pas une seule histoire et un seul itinéraire qui se développeraient progressivement pour parvenir à un but final qui serait le présent. Il y a toujours des histoires, des itinéraires juxtaposés en vadrouille, quelquefois connectés et quelquefois sans liens. C'est ce que j'avais tenté de montrer dans un précédent livre, *Critique de la décision* : une décision n'est pas linéaire, mais le produit d'un processus complexe à multilignes entrecroisées, divergentes et convergentes ; une décision n'est pas monorationnelle (progressive, rentable, c'est-à- apportant un « plus », normale), mais multi-nnelle où différents niveaux de rationalités ..nt entre eux, depuis les raisons bariolées de notre histoire, morte dans les faits et vivante dans notre mémoire, jusqu'à la raison (irrationnelle pour nous) des pays sous-développés (encore une vision linéaire que celle qui dit « sous-développement » par rapport à notre état qui serait « développé), jusqu'aux rationalités de l'inconscient qui laissent toujours des traces dans nos décisions les plus positives, les plus prétendument réalistes.

» C'est tout cela que j'ai tenté de traduire dès 1971 avec la méthode du surcode. Pour moi, le surcode n'est pas un code, un supercode au sens que Deleuze et Guattari ont donné à ce terme. C'est un mouvement, c'est un passage de code à code. Et dans ce passage, des torsions se produisent. On sait que la vie sociale est faite d'une multiplicité de lieux, de rapports de forces, d'instances différentes. Autant dire alors que les effets de latéralisation sont infinis et que les décisions sont imprévisibles. Les gestionnaires de la majorité ou de la gauche doivent gérer l'imprévisible, au moment même où ils croient gérer un réel solide, durable, par les moyens de leur petite raison positiviste.

» Il y a trois ans, il y eut un échange assez féroce entre les marxistes de la revue *Dialectiques* et ceux de la revue *la Pensée*. Les seconds reprochaient aux premiers de repenser à la Révolution de 1789, de la considérer comme série d'événements aléatoires alors qu'eux-mêmes, historiens « sérieux », avaient cru démontrer qu'elle était inévitable, qu'elle correspondait à la montée de la bourgeoisie, etc. Les historiens de *la Pensée* avaient alors longuement ironisé sur les jeunes gens de *Dialectiques* (« au pluriel », disaient-ils, quelle horreur, chers camarades !) qui entendaient reconstruire 1789, fait brutal, massif, comme s'il n'avait jamais eu lieu. J'ai donné cet exemple supplémentaire pour indiquer que l'opposition du linéaire au multilinéaire, du rationnel au multirationnel, du surcode au fonctionnalisme (marxiste ou non), traversait toutes les tendances tous les secteurs de l'opinion...

Des itinéraires multiples

— Je constate qu'à ma question sur votre itinéraire vous avez répondu par les thèmes contenus dans Critique de la décision. *Cela signifierait-il que, par pudeur ou quelque autre raison, vous refusiez de répondre ?*

— Pas du tout. Mais j'ai tenu d'abord à critiquer votre question même. Je ne crois pas à un itinéraire au singulier. Je crois aux itinéraires pluriels. Ceux qui font l'histoire de leur vie se moquent du monde ou se piègent eux-mêmes. Il faudrait raconter — certains le font, Dieu merci — les histoires de ses multiples vies. J'en serais incapable pour ma part : il me faudrait le talent d'un romancier, procéder par petites touches impressionnistes, sélectionner des faits plus importants que d'autres, tout en laissant toujours un doute sur leur importance, car on n'est jamais sûr de rien.

» Il me semble, si je m'écoute raconter mon histoire, ne pas savoir où se cachent les clefs. Y en a-t-il une quelque part en Tunisie où je suis né, et dans un milieu social composite ? On y parlait français, italien, (ma mère est une Modigliani). On était farouchement pro-français... et pour l'indépendance des Tunisiens. Mes cousins plus âgés étaient militants du P.C. Le milieu, lui, traversé d'échos multiples, était bourgeois, timidement novateur. Y a-t-il une autre détermination capitale dans les années de Cité universitaire, et la solitude, le dépaysement à Antony, compensé par un travail chez les étudiants radicaux (notre homme s'appelait Mendès France...) puis au P.S.U. (où je devins secrétaire national des étudiants), puis au club Jean-Moulin ?

» Il y avait là un désir d'entrer dans la vie, d'investir dans la politique pour ne pas rester en marge de la vie parisienne que je ne connaissais pas et que j'avoue, aujourd'hui encore, ne pas comprendre. Etait-ce parce que le modèle d'une activité pleine et efficace m'avait été enseigné par mes cousins, que ce temps-là était à la lutte (guerre d'Algérie, menaces pour les libertés) ? Cela aurait bien dû alors me conduire à des pratiques militantes, théologiques, durables. Pourquoi n'en fut-il pas ainsi ? Pourquoi mai 68 m'a-t-il paru comme une libération de ce carcan institutionnel que sont les partis ? Je l'ignore.

» Mais il est vrai aussi qu'il y eut la préparation de l'agrégation de droit public, les lectures, la « rencontre » théorique avec l'école de Toulouse, Georges Vedel, Jean Rivero, André Hauriou, tous disciples du grand Hauriou des années 30. Je lui ai consacré ma thèse. Il me fascinait cet auteur — célèbre, mais peu compris dans les facultés de droit — qui disait que l'important n'était pas la constitution politique, mais la constitution administrative et sociale, que les règlements étaient plus puissants que les lois, et l'exécutif supérieur au législatif à tel point qu'il avait prévu dès 1920, presque mot pour mot, la Constitution de la V° République. La lecture de tels grands textes ethnologiques, sociologiques ou philosophiques a compté ensuite pour moi, tout autant que l'avènement du gaullisme, qui a changé le paysage politique et social de la France, ou mai 68 qui m'a libéré de moi-même. Tout cela contribua sans doute à ne plus me faire considérer la politique politicienne comme la seule « vraie », abandonnant sans doute un rêve enfantin.

» Les influences multiples, ces marges différentes m'ont permis bien des distances critiques. Par exemple, je n'ai jamais été convaincu par la nouveauté ou l'efficacité du programme commun de la gauche : il opposait, en phrases ronflantes, deux sociétés qui n'en étaient jamais qu'une. Dès 1973, dans *Critique de la décision*, j'avais écrit de façon impardonnable que les partis de gauche allouaient autoritairement les valeurs de la société existante, camouflées par l'ésotérisme d'une rhétorique marxiste inadaptée. Mais cette théologie-là connaissait un très grand succès et en connaît, aujourd'hui encore, un assez bon.

» Prenez pour exemple le déjeuner des intellectuels à l'Elysée. Paris ne bruissait que de cet événement en septembre. Quel scandale ! Imaginez-vous ! Déjeuner chez le président de la République !

La guérison symbolique

— Donc, pas un itinéraire, mais des histoires qui se croisent, marquées par des événements d'origine différente. Soit. Mais n'y a-t-il pas des liens d'ordre intellectuel dans votre production d'écrivain politique ? Une sorte de fil conducteur entre Critique de la décision *et votre dernier livre,* l'Enfer et le Paradis *?*

— Sûrement. *Critique de la décision* s'était heurté, au moment de sa parution, en 1973, à l'hostilité immédiate des fonctionnalistes de tous horizons, marxistes ou libéraux, patentés ou camouflés. Il avait au contraire suscité l'adhésion des non-fonctionnalistes de tous ceux pour qui l'imprévisible est un fait. Certains marxistes non fonctionnalistes — il en existe, je les ai rencontrés — l'ont bien compris.

» Mais je montrais déjà, je crois bien, quelque chose de pire : l'absence de centre. Les décisions étaient tellement latéralisées par rapport aux buts officiels des gouvernants, aux intérêts réels du capital, qu'il m'avait paru déjà fort difficile d'imputer à une rationalité — même en dernière instance — unique l'explication des phénomènes décisionnels.

» Je me suis donc demandé si ces glissements ne s'expliquaient pas par le fait que les décideurs étaient installés dans un temps différent. Chaque décideur installé dans sa monade, loin des autres décideurs, des exécutants, des citoyens. Ces décalages de temps posaient la question de la représentation. J'ai senti très vite ici que je changeais d'échelle. Approfondir la question de la décision me renvoyait à une tout autre question, celle de la représentation.

» Je croyais alors que j'écrivais un livre sur la représentation. Mais je me suis rendu compte, en 1975, que la question n'était pas là, que la crise de la représentation, très visible dans la société française depuis mai 68, était vieille comme le monde — comme notre monde politique, — que des auteurs considérables comme Rousseau et Marx avaient consacré leur vie à la critique de ce rhinocéros, sans aucun résultat.

» Dans ces conditions, ma question initiale devait être écartée : il ne s'agissait plus de critiquer la représentation, de penser que la crise actuelle était le signe avant-coureur d'une mutation de société, mais plutôt de se demander pourquoi, malgré cette crise, malgré les critiques pénétrantes de Rousseau et de Marx et leurs conséquences dans les pratiques, le système représentatif continue, serein, sur sa lancée, alors que personne n'y croit vraiment.

» On sait bien aujourd'hui dans le pays que le député d'une circonscription ne représente que fictivement la France entière et sa circonscription même, que la règle de la majorité n'est qu'un procédé commode mais tout à fait injustifié (Condorcet nous l'avait déjà dit à la fin du dix-huitième siècle), que les ministres ne dépendent pas du corps officiellement représentant (le Parlement), qu'ils sont eux-mêmes des représentants, avec la légitimité qui s'attache à ce nom, mais des représentants du président de la République, devenu représentant suprême. Qui ne voit que les partis politiques représentants traditionnels (ou médiats, si l'on veut) embrayent progressivement sur le vide, que les microgroupes, les associations, le village, le quartier, l'individu même dans sa vie quotidienne, ont modifié en profondeur le vieux paysage représentatif ?

» Et pourtant le vieux truc continue : après des années d'état de siège électoral, des présidentielles en 1974 aux législatives de 1978, après cet ennui profond des Français dans l'hiver 1977-1978, ces passages de vedettes à la télévision, à la radio, dans les journaux, qui tenaient un discours vide de sens et contre lesquelles nous ne pouvions rien faire d'autre que fermer le téléviseur ou ne pas lire les pages politiques des journaux, après ce vide perçu par Viansson-Ponté dans un article de novembre 1977, une grande surprise : un taux de participation électoral fabuleux en mars. Les Français n'adhèrent plus vraiment au système représentatif, mais ils le pratiquent, comme une messe qui aurait perdu le sens de ses origines. Ça marche encore ! Ça continue !

» C'est que le système représentatif a déjà trouvé son remède — et depuis fort longtemps, — un moteur invisible qui réanime le cadavre : la politique symbolique. Celle des grandes opérations de communion autour d'un chef inspiré (que j'ai appelé la communion sur la colline, colline de Barrès et plus tard, pour de Gaulle, de Champagne, là où la France de l'éternel retour médite sur son essence), ou les shadow communions, autour d'un parti-prince porteur de vérité fraternelle, autour de petits groupes (communions débordantes, anarchiques des frères cadets de la Révolution, C.F.D.T., LIP, Commune étudiante, ceux qui ne respectent pas les frères aînés et qui ne respectent plus rien, les insolents). Tout cela, c'est de la politique symbolique : communautés chaudes des grands ou petits groupes autogérés qui donnent enfin un sens, fût-il mythique, à une société en dérive.

» J'ai donc été amené à proposer le concept de politique éclatée — nom d'une collection que je dirige au PUF, — un groupuscule de plus ! Politique éclatée, car l'ennemi est devenu introuvable ou plus difficile à trouver, l'ennemi n'est nulle part... et partout. Politique éclatée en ce que les pouvoirs sont pluriels, éparpillés et enchevêtrés : éclatée aussi en des temps différents qui ne se rejoignent pas ; éclatée encore en raison de l'éclatement des décisions ; éclatée, enfin, car la politique n'est plus dans un centre (institutions, partis, groupes officiels), mais partout, dans la sexualité comme dans l'art, dans la technique comme dans la justice, dans la science comme dans les prisons, dans les loisirs comme dans le travail. Vieille vérité sans aucun doute, mais plus frappante aujourd'hui, en raison de l'échec de la macro-politique, celle qui prétend, du haut de l'Histoire, nous dire le beau, le vrai, le bien. Cette théologie-là est morte, bien avant l'échec de la gauche en mars 1978, quelque part en mai 1968, entre la Sorbonne et l'Odéon, Charlety et la Bastille.

La politique éclatée

» Restent des micro-théologies de microgroupes, de minuscules opérations de communion autour de petits projets, la recherche des mini-différences, du local : micro-renaissances dans le désert, comme si aucune société ne pouvait, pour survivre, se priver de mythes, d'espoirs, de réunifications, de symboles en un mot.

— Quelles sont les conséquences de cette situation sur les fonctions politiques ?

— En régime de « politique éclatée », de micro-symboles, les fonctions politiques se transforment et se déplacent. Le gouvernement de l'opinion n'est plus assuré seulement par la presse, mais un discours de président de la République ou de ministre, le texte d'un romancier ou d'un historien, entraînent, chacun à sa façon, des effets foudroyants. La direction des affaires (décisions) est assurée aussi bien par certaines administrations d'Etat, souvent en désaccord entre elles, que par des groupes privés capitalistes ou non. La fonction judiciaire s'émiette, et la justice privée se développe dans les entreprises. La fonction législative s'émiette elle aussi : Tiénot Grumbach a même pu parler, à propos du développement des lois-cadres, souvent vides, de « législation instituante » qui laisse toujours à d'autres (administration, patronat, syndicats) le soin de légiférer. Rien de ce qu'on apprend dans les facultés de droit n'est devenu tout à fait faux.

Mais plus rien n'est resté tout à fait vrai. Brouillage des codes, des fonctions, des acteurs : pendant ce temps, émerge douloureusement, lentement, dans la confusion, une nouvelle science politique qui cherche à prendre en compte ces nouveaux phénomènes. Cette nouvelle science politique sera interdisciplinaire, ou reviendra aux ornières de l'ancienne.

Quand vous dites « politique éclatée », voulez-vous signifier que tous les pouvoirs éparpillés sont à mettre sur le même plan ? Ont-ils tous la même importance ?

— Cela n'est pas sûr. Ce qui est certain, c'est qu'il n'existe pas un centre unique de décision qui s'appellerait capitalisme monopoliste d'Etat ou multinationales et qui structurerait l'ensemble des décisions.

» En revanche, j'ai été très sensible à l'interpellation de Jacques Chérèque (C.F.D.T.)) lors d'un colloque que j'ai organisé sur ces questions : Chérèque m'a dit en substance : « *D'accord pour cet éparpillement, d'accord pour refuser l'idée d'un centre unique. Mais n'existerait-il pas des centres de pouvoir, plus importants que d'autres, des filières structurantes ?* » Ainsi posée, la question est toute différente. Chérèque ne parle plus d'un centre unique, mais il suggère au moins de prendre en considération l'existence de centres de pouvoir pluriels qui gouverneraient des décisions plurielles elles aussi. Il faudrait la vérifier en travaillant un certain nombre de filières et de cas.

— A tort ou à raison, on pourrait recueillir à travers ce que vous dites l'impression que, selon vous, il s'agirait de conclure à la mort du marxisme ?

— Sûrement pas, l'œuvre de Marx est vivante, comme celle de Rousseau, de Montesquieu, de Spinoza, de Platon. Pas plus, pas moins. Ce que je dénonce, c'est la théologie à laquelle ces auteurs peuvent entraîner. Sont théologiques des interprétations et des pratiques qui se prétendent en rupture avec l'existant. Une partie de *l'Enfer et le Paradis* est consacrée à dénoncer cette idée de rupture. Ni Marx ni personne n'ont jamais rompu avec quoi que ce soit.

» Piétinement des théories politiques, piétinement des comportements politiques. Ou encore, pour être plus exact, minimes glissements ou dérivations théoriques qui s'accompagnent à long terme dans les pratiques de grands bouleversements. Il nous faut faire attention à ce que nous racontons, nous autres intellectuels. Si notre discours « prend » dans les corps sociaux, les effets de nos plus subtiles nuances sont multipliés par mille. La machine sociale est hypercomplexe, fragile, elle peut se dérégler, devenir folle sous l'effet du moindre événement, discours, panne d'énergie...

Le sacrifice de l'autre

— Justement. Mais alors comment expliquez-vous la persistance des sectes, du sectarisme. Le massacre de Guyana par exemple ?...

— J'ai lu comme vous l'affaire de Guyana. Je ne connais pas bien l'environnement californien et américain. Je peux dire des bêtises. Mais je propose une hypothèse : dans les pays industriels avancés se déploie une politique sans mémoire. Fin de l'enracinement, fin du local, tout bouge vite, trop vite. Notre environnement immédiat se renouvelle sans cesse. Mobilité accrue. Le tout insupportable. Comment vivre sans l'attachement au sol, sans sa mémoire ? Résultat : les sectes, le recroquevillement sur un groupe, nouvelle identité qui se substitue à l'ancienne, défaillante. Et pour créer durablement un groupe, le sacrifice des innocents, le sang, la mort. La secte de Jim Jones connaîtra une longue vie.

» En France, le phénomène existe aussi, quoique atténué. Il nous reste encore un peu d'enracinement. Mais la politique sans mémoire des villes nouvelles (dans lesquelles parfois n'a pas été prévu de cimetière...), de ces H.L.M. pauvres ou de luxe qui se reproduisent à l'identique, le nivellement, l'homogénéisation des coutumes et des mœurs, permet d'expliquer la persistance de l'esprit de secte, toujours démenti dans les faits, toujours renaissant.

» Dernier exemple, en date, les positions du parti communiste ou du CERES sur le Vietnam. J'ai lu avec stupéfaction dans *le Monde* (décembre 1978) un extrait d'article de militants du CERES qui nous expliquait posément qu'il ne fallait pas que la gauche française se désintéressât du peuple vietnamien, de ses souffrances et de ses luttes. Il ne s'agissait nullement d'un plaidoyer en faveur des réfugiés, mais du renouvellement de la vieille alliance mythique avec les peuples du monde, toujours représentés par leurs dirigeants. Le bureau politique et le peuple, c'est la même chose, c'est bien connu ! Et qu'importe tout ce que nous savons sur le totalitarisme.

» L'action atroce de Guyana et le discours sectaire sur le Vietnam relèvent de la même logique. Le parti communiste et le CERES se fondent sur le sacrifice... des autres, pour renforcer la puissance mythique de sectes, d'une certaine gauche en difficulté. Mais la différence saute aux yeux : dans un cas, on pratique le sacrifice ; dans l'autre, on en délègue l'exercice à des peuples lointains. C'est plus confortable. On n'aurait pas l'idée d'en recommander la pratique aux Français. Le scandale est patent : à certains pays sous-développés de pratiquer les sacrifices utiles aux mythes de gauche des pays développés. Voilà une division internationale du travail à laquelle Marx n'avait pas songé...

» Et tant pis si les réalités se dérobent, si ce type de description est toujours démenti. Tant pis aussi pour les conséquences politiques immédiates : la secte se replie sur elle-même. Il s'agit alors davantage de se définir par rapport aux membres de la secte que par rapport à l'extérieur. Ainsi, au P.C., où on ne comprend plus le monde, ou au P.S., avec ses rivalités internes, où l'on est toujours le traître de quelqu'un.

» Alors, quelle voie prendre entre grande politique et vie quotidienne ? Entre fatalité d'une surveillance économique internationale et possibilité d'une marge de liberté ? Entre présentation par les appareils et les médias des valeurs mythiques éprouvées (qui font plaisir) et information décapante ? Entre un dire public, façonné, poli, qui se réprime, et un dire privé, intime, existentiel, et très souvent critique ? Ce sont ces oppositions-là qui sont présentes de tout leur poids dans la réalité d'aujourd'hui, et mon travail pourrait peut-être contribuer à les faire sortir de l'ombre où les tient une théologie politique persistante. Le Ciel peut attendre. Le quotidien, lui, ne le peut. »

Propos recueillis par
EDMOND AMRAN EL MALEH.

(1) Aux Presses universitaires de France. Voir *le Monde* du 21 novembre 1978.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Jazz au Salon du son.

Dans la salle bleue du Palais des congrès, à Paris, pendant une semaine, la séquence « Jazz pour un kiosque » de France-Musique sera présentée en direct avec la participation de pianistes, de 19 h. 7 à 19 h. 37 : Raymond Fol (lundi 5 mars), Maurice Vander (mardi 6), Pépé Persiany (mercredi 7), René Urtreger (jeudi 8), Claude Bolling (vendredi 9).

Le dimanche 15, à 20 h. 30, dans la même salle bleue, Radio-France recevra Horace Silver, qui jouera, lui, en quintette au même programme que le Dolphin Orchestra et le groupe Al Grey et Jimmy Forest.

Précisons que le Festival du son ne sera ouvert au public qu'à partir du 6 mars et jusqu'au 11 mars inclus, les journées des 4 et 5 mars étant réservées exclusivement aux professionnels et aux revendeurs.

Le calendrier du rock.

Frank Zappa le 8 mars à Strasbourg (Hall Renus), le 9 à Dijon (Palais des sports), le 11 à Lyon (Palais des sports), le 12 à Montpellier (Palais des sports), le 16 à Pau (Parc des expositions), le 17 à Bordeaux (Parc des expositions), le 18 à Nantes (Salle de l'Abeaujoir), le 19 à Brest (parc de Penfeld); Cheap Trick le 8 mars au Stadium.

Jean-Luc Ponty, le 5 mars à Strasbourg, le 6 au Pavillon de Paris, le 7 à Brest, le 8 à Nantes, le 10 à Nice, le 11 à Lyon ; Elton John les 5, 6 et 7 mars à Nice ; Roxy Music, le 11 mars au Pavillon de Paris ; Earth, Wind and Fire les 17 et 18 mars au Pavillon de Paris. Journey, le 19 mars au Stadium, Magma, le 6 mars à Clermont-Ferrand, le 7 à Valence, le 10 à Longjumeau, le 11 à Saint-Gratien, le 16 à Chelles.

Nouveaux albums.

Dan Ar Bras (Allez dire à la ville). — *L'étonnante rencontre du guitariste Dan Ar Bras (également chanteur), ancien musicien d'Alan Stivell et de Fairport Convention, et du poète breton Xavier Grall. Un album rare parce qu'il parle avec la langue d'un poète d'une terre de landes, de fougères et de genêts où* « la nuit est fertile » *et la pluie comme une* « laine fragile », *parce qu'il mélange subtilement tendresse et violence, parce que sa musique rigoureuse suit le poète sur les routes et les chemins perdus de Cornouailles.* (33 t. Hexagone. Dist. WEA Filipacchi Music 83302.)

— Arlo Guthrie (One night) : *Arlo Guthrie, détendu, poursuit un chemin tranquille au cours duquel il chante des thèmes de la musique folk traditionnelle* (Buffalo Skinners), *des chansons d'un « old timer » comme Zimmy Driftwood (Tennesse* Stud), *un titre des Beatles (I've just see a face), joué dans le style country et sur un tempo très rapide, un rock (One night) et ses propres chansons. Un album d'un charme insouciant. (33 t., Dist. WEA, Filipacchi Music WB 56550.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX-09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Musique

Un quatuor oublié

Composé en 1855, au beau milieu d'une époque où la vie musicale française était presque exclusivement tournée vers l'opéra, le Quatuor en mi-bémol majeur, d'Edouard Lal, fait figure d'exception singulière. Si singulière d'ailleurs que son auteur va devoir poser la plume pendant six ou sept ans, vaincu sans doute par l'indifférence que rencontrent une à une ses œuvres de musique de chambre ; il ne la reprendra qu'en 1865, mais devra encore attendre dix ans pour que la Symphonie espagnole *vienne lui apporter, à cinquante ans, cette consécration qu'il aurait méritée déjà pour son* Quatuor *(finalement créé en 1859) si le public d'alors avait pu un instant détourner l'oreille du théâtre.*

Elève à Lille d'un violoncelliste allemand qui avait joué sous la direction de Beethoven, entré au Conservatoire en 1839 dans la classe de violon de Habeneck, Lalo avait vu au contraire, son éducation tout naturellement placée sous le signe du maître de Bonn ; à partir de 1855, même, tenant la partie d'alto dans le quatuor Armingaud, il aura tout loisir d'en approfondir les chefs-d'œuvre qui formaient le fond du répertoire.

Ainsi, cette œuvre de jeunesese que le Quatuor Parrenin a permis de redécouvrir mercredi 28 février à la Maison de Radio-France, après un tendre Quatuor, *de Dalayrac, se situe-t-elle tout naturellement, et comme tant de pages de Berlioz, de Schumann, de Gounod, de Mendelssohn ou de Brahms, dans la descendance directe du modèle beethovénien. Descendance et non pas pastiche.*

Ce que Lalo a repris à Beethoven, c'est la caractérisation rythmique des motifs, le goût pour la plus grande tension instrumentale (aussi bien à l'intérieur de l'instrument que dans ses rapports avec les autres), l'indépendance des parties qui peuvent avoir, ou donner l'impression d'une vie et d'une évolution autonome, la tendance aux raccourcis qui précipitent les péripéties du discours sans accélérer les figures rythmique.

Mais, à partir de cela, Lalo sait trouver un tour mélodique original, comme un chant intérieur, qui annonce dans le deuxième mouvement son Trio opus 26 (paru en disque chez Arion : ARN 38 304) et également cette verve rythmique qu'on associe un peu facilement peut-être à ses origines espagnoles, mais qui lui est bien personnelle ; enfin son harmonie, riche sans complications excessives, pourrait être, avec un peu d'imagination, d'un Brahms méditerranéen...

Inutile de dire que la partition est à peu près introuvable ailleurs que dans quelques rares bibliothèques et qu'il appartiendra au disque de ressusciter l'un des premiers chefs d'œuvre de la musique française du dix-neuvième siècle. Le Quatuor Parrenin en a donné une interprétation pleine de sève qui gagnera à mûrir encore un peu pour mettre en évidence certaines lignes de force et trouver le climat secret de chaque mouvement comme c'est le cas du Quatuor de Dutilleux : Ainsi la nuit *et du 3e Quatuor de Betsy Jolas dont on peut espérer qu'ils ne seront pas à redécouvrir dans un siècle.*

GÉRARD CONDÉ.

Rock

La grande escroquerie du rock'n roll

The Great Rock'n roll Swindle (la grande escroquerie du rock'n roll), tel est le titre du second et dernier 33 tours des Sex Pistols, ou plus précisément celui de Malcolm McLaren, leur manager. Jamais disque n'a aussi bien porté son nom. Comment fomenter la plus belle escroquerie du rock'n roll en cherchant un groupe, en lui trouvant un nom, en lui forgeant une image et en créant le scandale autour de lui par le biais des médias ? C'est ce que Malcolm McLaren tente d'expliquer avec ce double album constituant la bande originale du film (du même nom) qui raconte l'histoire du groupe et doit bientôt sortir sur les écrans. Tout au moins, c'est ce qu'il tend à faire croire.

Malcolm McLaren est un mégalomane de grand talent, un manager qui sait manier les situations et surtout qui a évolué dans le milieu du show-business en faisant les pieds-de-nez les plus spectaculaires de son histoire. Simplement, avec ce nouveau 33 tours, on ne sait plus très bien si ces pieds-de-nez sont jetés à la face de l'établissement ou à celle de ceux qui s'amusaient à saper ses fondations : les Sex Pistols.

On savait Malcolm McLaren intéressé par l'argent, mais tout de même on lui prêtait d'autres motivations. McLaren n'était pas les Pisols, comme il voudrait qu'on le croie, il y avait quelque chose de plus fort qui lui a échappé, et ce quelque chose, c'est Johnny Rotten. Johnny Rotten dont il n'a jamais réussi à contrôler l'intelligence, l'énergie, la pureté, les réactions, les changements, le génie. Tout ce sans quoi le succès des Pistols n'aurait été qu'un vulgaire feu de paille.

McLaren a fabriqué un disque et un film fantôme à partir d'un groupe qui n'existe plus. Et avec son sens de la dérision, il a fait un disque dérisoire et qui vient trop tard. Un disque qui n'en finit pas, avec des versions disco des titres du groupe, des orchestres philarmoniques, une adaptation de *Anarchy In The UK* chantée en français avec pour seul support musical un accordéon. En détournant la fonction des morceaux, il dédaigne les alternatives proposées par le groupe et l'espoir un temps formulé par le public adolescent.

Toutefois, McLaren est assez malin pour avoir introduit certaines versions inédites du groupe qui justifieront peut-être l'achat de l'album. Mais il n'existe qu'un disque des Sex Pistols, le premier : *Never Mind The Bollocks*. Sans doute s'apprêtait-il à rire de cette nouvelle supercherie, en sachant bien que la critique serait une nouvelle fois scandalisée, lorsque Sid Vicious, le bassiste du groupe, s'est donné la mort, détournant du coup l'humour en une comédie pathétique. Johnny Rotten est mort pour laisser sa place à John Lydon et son nouveau groupe, Public Image, et dénoncer les manœuvres douteuses de McLaren par presse et procès interposés. Sid Vicious est mort pour laisser la place au néant, les Sex Pistols sont morts faute de combattants, et l'on se dit que la grande escroquerie du rock'n roll est allée un peu loin pour en être vraiment une.

ALAIN WAIS.

★ Chez Barclay.

Théâtre

LE « ONE WOMAN SHOW » DE DOMINIQUE LAVANANT

Le commissaire Nicole Bouton soulève le couvercle d'une poubelle et découvre un cadavre tout bariolé rouge-sang. Une bonne goulée de whisky l'aide à amortir le choc, deux cachets d'aspirine calment sa gueule de bois. Après un coup de téléphone désinvolte à son amant, elle se lance dans une enquête qui va la mettre en rapport avec une concierge espagnole, une fausse folle, une vraie « faux Jules », une danseuse de fandango, entre autres. De temps en temps, elle rentre chez elle où l'attend son chat. Un matou hargneux, mal embouché, et qui ne l'aime pas.

Bien entendu tous ces farfelus, y compris le chat sont une seule et même personne, Dominique Lavanant, cinglante et tellement drôle. Elle a rangé son uniforme de contractuelle, endossé le feutre et l'imperméable du flic de choc façon Bogart, mais pataud à la manière de Colombo, son héros favori. Son spectacle comme le précédent se compose d'une suite de sketches. Cette fois pourtant, ils sont reliés non par l'intrigue — l'enquête est un vague prétexte — mais par un vrai personnage. Le « commissaire » est un masque assez flou, Nicole Bouton existe. Elle est pleine de peurs et de courage, impitoyablement lucide, totalement dépourvue d'indulgence, mais non de sensibilité, têtue, farouchement autonome et parfois timide. Une femme en somme qui préfère la solitude aux compromis et se donne orgueilleusement les moyens de la vivre.

Dominique Lavanant fait du « one woman show » parce qu'elle ne veut pas faire n'importe quoi avec n'importe qui. Ce n'est pas de la vanité, elle se refuse à gâcher un métier qu'elle a choisi pour le plaisir qu'elle en peut tirer. A part ça, il faut en vivre. Les petits salles marginales, dites cafés-théâtres, ne lui plaisent pas. Son côté net et tranchant ne va pas avec un système d'exploitation plutôt flottant. Elle rage contre leur laisser-aller, contre les directeurs des vrais théâtres timorés ou incompétents.

Elle s'inquiète de se voir enfermée dans le personnage âcre qui l'a rendue célèbre. Elle voudrait jouer les femmes épanouies, ce n'est pas le genre de rôle qu'on lui propose ; elle en refuse beaucoup. Un seul coup d'œil en flèche lui suffit pour dégonfler la grosse tête des metteurs en scène. Elle parle, raconte, décrit... Le jour où elle en fera un spectacle, ça saignera.

COLETTE GODARD.

★ Cour des miracles, 20 heures.

■ M. Bernard Lefort, directeur du Festival d'Aix-en-Provence et administrateur désigné pour 1980 de l'Opéra de Paris, a été élu président d'honneur des J.M.F. (Jeunesses musicales de France).

Notes

Cinéma

« Et la tendresse... bordel » de Patrick Schulmann

Trois couples : un phallocrate mirobolant, bourré de fric, et sa maîtresse, vestale soumise et richement entretenue ; un dadais confit en bonnes manières, chez qui le mufle ne tardera pas à s'éveiller, et sa fiancée, gentille gourde, future victime ; et puis Luc et Eva, qui sont bien dans leur peau, qui se querellent et se réconcilient, et qui ont compris que leur bonheur s'appelle tendresse.

Autour de ces trois couples, le film de Patrick Schulmann virevolte, papillonne, zigzague, fuse dans toutes les directions, humant l'air du temps, et ne cessant de passer de la fantaisie à la gravité, de la notation caustique au gag surréaliste, de la réplique percutante à la gaudriole douteuse. Pour dire que dans notre monde hanté par la sexualité, rares sont les rescapés de l'amour, le jeune cinéaste fait flèche de tout bois. Il lui arrive de tirer à côté de la cible, mais, même lorsqu'il se trompe, la turbulence, la spontanéité, la jeunesse de son récit emportent l'adhésion. Rosserie et « dinguerie » mêlées, on retrouve dans cette sorte d'impromptu l'influence de l'humour juif américain (celle de nos cafés-théâtres également). Références plutôt flatteuses. Et c'est joué tambour battant par une troupe d'excellents comédiens à la tête de laquelle Jean-Luc Bideau compose un étonnant personnage d'obsédé sexuel, promis à la castration.

JEAN DE BARONCELLI.

* Gaumont-Colisée, Quintette, Cinq Parnassiens, Madeleine, Gaumont-Richelieu, Gaumont-Sud, Nation.

Variétés

Pierre Perret

Pierre Perret fait une belle rentrée à Bobino avec les deux personnages qui cohabitent heureusement en lui depuis toujours : l'amuseur au langage riche des couleurs argotiques et le chanteur fleur bleue aux chansons étonnamment émerveillées, pleines de fraîcheur d'âme.

L'amuseur, à la verve souvent paillarde, est généralement plus connu avec des rengaines qui ont fait le tour de l'Hexagone avant de se réfugier dans les banquets de famille (« le Tord-Boyaux », « Moi, j'attends Adèle »), ou dans les écoles (« Tonton Cristobal », « les Jolies Colonies de vacances »). Le poète a cependant rencontré plusieurs fois le public populaire avec des ballades toutes en nuances (« Blanche », « Le bonheur, c'est toujours pour demain ») et il parle du pays de Castelsarrazin dont il est originaire en recréant tout un monde, avec ses propres mots, ses propres sentiments, ses propres codes, avec ses moments de vie et ses histoires.

A Bobino, où il présente un récital, Pierre Perret fait ressentir cet univers et offre en même temps comme une sorte de bouquet de joie saine.

C. F.

★ Bobino, 20 h. 45.

Daniel Viglietti

Depuis cinq ans, Daniel Viglietti a quitté la terre d'Uruguay, son pays où l'on a interdit ses chansons, où l'on a même proscrit de vieux classiques de Carlos Gardel comme « Pan » qui racontait l'histoire d'un homme arrêté pour avoir volé un morceau de pain, où Viglietti a connu la prison mais a pu s'en échapper, à la différence d'autres chanteurs uruguayens comme Annibal Sampayo et Ricardo Collazo. Depuis cinq ans, Daniel Viglietti vit en l'exil toujours vécu comme un défi, et il chante les blessures du continent latino-américain. La vie a été cassée, et il ne lui est pas facile parfois d'accorder sa guitare. Mais la chanson attaque la peur dans la gorge, se bat contre l'oubli et crée l'espoir.

Poète, compositeur, chanteur, profondément enraciné dans la tradition de la chanson populaire d'Amérique du Sud, Viglietti est un peu comme un frère du Cubain Pablo Milanes, des Espagnols Luis Llach et Juan Manuel Serrat. Il a en lui la même force, la même puissance, les mêmes mots de justice, de liberté et de générosité.

Daniel Viglietti est à l'affiche du Petit Forum, une salle confortable de trois cents places, ouverte dans les sous-sols du R.E.R. Châtelet-les Halles.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Petit Forum des Halles, 20 h. 30.

■ Avant la transformation du règlement judiciaire du Palais de la Méditerranée en liquidation de biens, et afin de couvrir ses dettes à court terme, quatre statues de ce casino ont été mises en vente le 1er mars à la galerie Robiony de Nice : « l'Age d'airain » de Rodin, « la Jeune Fille à la cruche » de Bernard, et deux sculptures de Volti. L'ensemble de la vente a atteint 932 000 F., l'œuvre de Rodin correspondant aux deux tiers de cette somme.

Formes

Fureur et mystère

L'esprit pur... ces mots vous assaillent devant les huit grandes toiles de Léon Zack, la toute dernière surtout, peinte cette année, projection d'un ciel intérieur d'un bleu édénique (1). Présentation modeste (par le nombre) qui a le mérite d'en permettre la contemplation tout à loisir. On n'a pas tous les jours une étoile de première grandeur à saluer.

L'esprit pur, et non la sensation pure, comme un rapide coup d'œil le laisserait croire. La lumière quintessenciée, c'est aussi l'irradiation de la vie universelle que le peintre veut exprimer. Qu'elle paraît lointaine, l'époque des « années folles » évoquée au salon des Indépendants qui a retrouvé un Léon Zack de 1928, *Entrée de village*, scrupuleusement figuratif !

La figuration, Louis Mazot lui est toujours fidèle (2). Je n'ai rien à retrancher des éloges que je lui décernais en avril 1977, en présence de la récolte de deux années d'un travail poursuivi dans le silence et le recueillement. Louis Mazot persiste à doter les choses d'une existence propre (l'objet compte autant que son aura de mystère), ce que d'autres exégètes pourraient dire de Chardin, et cette parenté, toutes proportions gardées, n'est sans doute pas pour lui déplaire. Qu'il s'agisse de paysages (*l'Eolienne*), de natures mortes (*les Cerises, le Tournedos*), d'un *Cirque* ou d'un *Damier*, il donne à la réalité la plus quotidienne ses lettres de noblesse.

En revanche, pour justifier le ton provocateur des *Jeux cruels* d'un peintre andalou (3), il faut être motivé. Le court passé de Francisco Peinado s'en porte garant. Son fantastique, ses anatomies disséquées par le scalpel du rêve (pas si loin somme toute de Bellmer et de Fred Deux) sa douleur exaspérée jusqu'à la caricature, se ressentent de son dur apprentissage de la vie au Brésil — le Brésil des pauvres, avec sa jungle et sa sorcellerie. Ils me touchent moins, je l'avoue, dans les « techniques mixtes » au graphisme accusé que dans les peintures. On dirait que ce n'est pas le même artiste qui les a exécutées. Pourtant elles l'ont été par le même Peinado, et synchroniquement. Il est certaines huile (*le Massáter, Macondo*) qui, dans leurs dominantes fauves, satisfont nos exigences picturales, d'une violence quelque peu assagie, mais si puissamment construites !

Le jeune peintre marocain Azouzi (4) nous avait été révélé par la première exposition de l'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris — la seconde, ouverte jusqu'à la fin du mois, devrait valoir la même fortune au moins à Jean-Pierre Ancel et à Jean-Louis Espilit, pour se borner aux tenants de la peinture-peinture. On avait eu raison de miser sur lui. Déjà il tient ses promesses. Loin de le stériliser, l'enseignement occidental (encore fallait-il tomber sur de bons maîtres) lui a fait pleinement prendre conscience de ses origines, l'a poussé à les revendiquer. Peut-on traiter d'abstraites ses compositions où les symboles, voire les caractères arabes, consciemment sollicités, s'incarnent en des harmonies colorées chaudes et subtiles ? Des ardeurs rougeoyantes aux délicatesses de la grisaille.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galeri Regards, 40, rue de l'Université.
(2) Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers-16, rue Dauphine.
(3) Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.
(4) La Galeria, 67, rue Saint-André-des-Arts.

Danse

Les rencontres d'Angers

Après cinq mois d'existence, le Centre national de danse contemporaine d'Angers, dirigé par Alwin Nikolaïs, propose une série de rencontres publiques, Nikolaïs a tenu à préciser qu'il s'agit d'une simple présentation de travail des stagiaires et non d'une occasion de se produire : « Il est important, dit-il, de bâtir sur des bases solides une véritable structure. Il ne faut pas se placer dans la situation où des exécutants seraient simplement chargés de répéter des spectacles, réalisant ainsi le travail d'autres chorégraphes professionnels. »

Voilà qui est net. Les stagiaires d'Angers ont pour objectif quotidien de se former, de danser et de créer. Pourquoi, dans ces conditions, avoir suscité ces rencontres trois mois avant la fin du stage ? Le Centre national de danse contemporaine étant né de la double volonté de la ville et du ministère de la culture, il était souhaitable que les habitants puissent se rendre compte d'une expérience déterminante pour la vie culturelle de la région, qu'ils s'y intéressent et en situent exactement la portée. Il ne s'agit pas d'un laboratoire de recherche mais d'une entreprise de travail permanent, qui aura ensuite pour vocation la formation de stagiaires et la création d'une compagnie chargée d'assurer des spectacles et des animations autour d'Angers, ainsi que des tournées au-dehors pour se faire connaître

Ces rencontres étaient nécessaires également pour les élèves du centre. Soumis à un travail intensif et à une discipline stricte, enfermés dans leur studio, sans contact avec la population locale, obligés de répondre à une incitation créatrice de tous les instants, ils ont connu des tensions, des doutes, des révoltes, l'incertitude de l'avenir et le vertige d'une interrogation qui ne peut s'assouvir en huit mois. Il était temps de rompre cette retraite.

Nikolaïs a d'abord expliqué les grandes lignes de son enseignement : tout un jeu d'exercices, de recherches, centré sur les notions d'architecture du corps, d'espace, de temps et de forme. Chez lui, il n'existe pas de niveaux, de paliers à atteindre. Dès le début, tout le contenu est donné au stagiaire qui va dès lors perfectionner sa capacité d'invention et d'abstraction : « Il faut trois ans, dit Nikolaïs, pour faire un professionnel, dix ans pour faire un artiste. »

Après cinq mois de stage, les jeux sont faits. Dans leurs beaux maillots blancs, les élèves, un peu tendus, ont présenté le résultat de leurs essais. Nick le magicien les avait habillés de projections lumineuses et encorsetés de sonorités suggestives. Au final, chacun a présenté un solo selon sa manière personnelle de jouer avec l'espace, de s'y couler, de le sculpter, de s'installer dans le temps, de vibrer, de sauter et de rebondir, faisant jaillir tout un potentiel de gestes et de mouvements. Déjà, plusieurs talents s'affirment. Quelque chose d'important pour l'avenir de la danse se prépare à Angers.

MARCELLE MICHEL.

Lettres

A « Apostrophes »

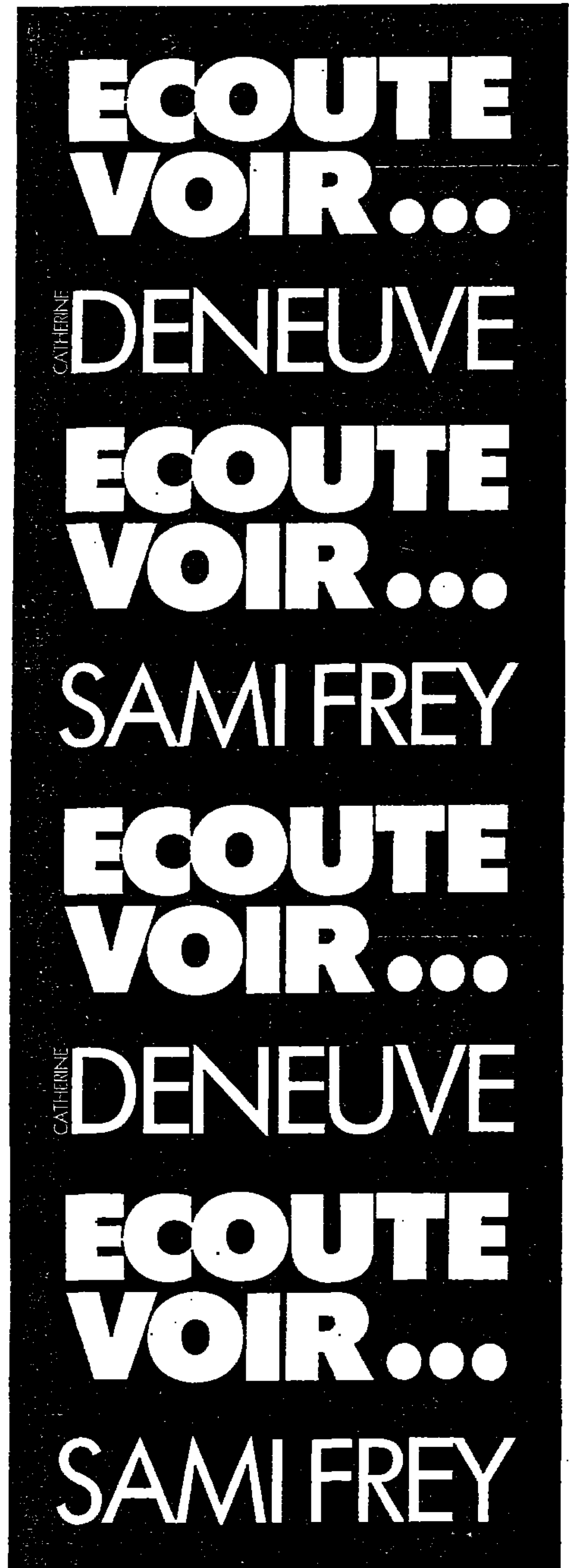
PRESTIGES DE LA LITTÉRATURE

Une chose est sûre : Bernard Pivot ne devrait plus hésiter à appeler à son « Apostrophes » de purs littéraires. Roger Grenier, Jacques Chessex, André Stil, François Sonkin, Marie Chaix, Michel Mohrt, qu'il avait rassemblés vendredi, ont offert aux téléspectateurs une soirée tout aussi animée, excitante, émouvante et finalement profonde que n'importe quel débat d'idées.

Le coup de filet était heureux, il est vrai. Tous des conteurs et amoureux des contes qui avaient illuminé leur enfance, qu'ils se les soient murmurés dans le secret de leur chambre ou les aient recueillis d'une bouche adulte, comme François Sonkin et son « amour de père », qui le faisait vivre dans un univers fabuleux. Le parfum de ces histoires anciennes imprègne d'ailleurs tous leurs livres.

Cette délicieuse conversation entre gens de talent, de finesse et de cœur n'a rien fait de moins que d'exalter, de la façon la plus juste et la plus sensible, les prestiges de la littérature. Cette littérature qui permettait à des hommes aussi différents d'origine et d'éducation qu'André Stil et Michel Mohrt de se reconnaître et qui, de l'avis unanime, fournissait à chacun de ses créateurs, mais aussi de leurs lecteurs, l'infaillible moyen d'échapper à la dure peine de vivre.

JACQUELINE PIATIER.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Giselle (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : Tom Jones (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Ruy Blas (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; le Misanthrope (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière). — Gémier : Bosman et Lena (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Jour et la Nuit (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Incertains (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Georges-Pompidou : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30) ; Hommage à la danse (Bach, Gershwin, Tchaïkovski) (dim., 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Alan Stivell (sam., 18 h. 30) ; les Chemins de fer (sam., 20 h. 30) ; Ensemble Intercontemporain (dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 18 h. 40 et 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : les Thermes vénitiens (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière). — Théâtre de la Tempête : Têtes mortes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale, Resserre : Mime parade (sam., 20 h. 30). — Galerie : le Roi Lear (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Beau sang (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Essaïon, I : Contre la peine de mort (sam., 18 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Toutes les mêmes sauf maman (sam., 20 h. 15 ; dim., 17 h.) ; Julos Beaucarne (sam., 21 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire, Théâtre noir : Bonsoir, Rrose Selavy (sam., 18 h. 30) ; Paris, c'est Brest en plus petit (sam., 22 h. 45). — Théâtre rouge : Une heure avec F.G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Danse toujours, tu m'intéresses (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Moderne : Comme tu me veux (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mogador : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Oblique : l'Arbre à palabres (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h., dernière) ; Elektra (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : Laurence (sam., 20 h. 30) ; Clowns et comédiens de rue (sam. et dim., 18 h. 30).

Samedi 3 - Dimanche 4 mars

Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : la Fugue (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Présent : Zut (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : la Cantate à trois voix (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : les Plaideurs (sam., 20 h. 45).
Théâtre 18 : Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 45) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h.) ; la Foraine (sam., 22 h. 30).
Théâtre Ménilmontant : la Passion (dim., 14 h.).
Théâtre de Paris : Gospel Caravan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre 13 : les Gens du marais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtrosphère Odéon : la Mouette échouée dans le dampezzo (sam., 20 h. 45).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30) ; J'aurais tant voulu vous parler d'amour (sam., 20 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : la Vie en pièces (dim., 15 h. 30).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l' travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. D. Martin, sol. D. Frossard (Bach, Mozart, Haydn).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Platonov (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.).
Boulogne, T.B.B. : le Philanthrope (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête : le Clown vert (sam., 21 h.). — Théâtre G.-Philipe : Cuarteto Cedron (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : De belges histoires (sam., 21 h.).
Clamart, C.C. J.-Arp : Malicorne (sam., 20 h. 30).
Colombes, M.J.C. : François Béranger (dim., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : David Rose (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison André-Malraux : les Frères Jacques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Evry, Agora : Mariana Pireda (sam., 16 h.) ; Rythmes et danses du Japon (dim., 16 h.).
Garches, C.C. : Scalzacani (sam., 21 h.).
Goussainville, C.C.M. : Djurdjura (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : le Revizor (sam., 21 h.).
Neuilly, M.J.C. : Alpha-Oméga (sam., 21 h. 30).
Pontoise, Théâtre des Louvrais : Volpone (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Ris-Orangis, M.J.C. : Festival Ragtime (E. Genas, M. Larry) (sam., 21 h.).
Royaumont, abbaye : Soirée berlinoise (sam., 20 h.) ; R. Hansman, N. Shelter (Mozart, Schubert, Wolf, Berg, Mahler) (dim., 17 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Hamlet Machine et Mauser (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Armande Altai (sam., 23 h.) ; J.-J. Rousseau (dim., 18 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Clivage, jazz (sam., 20 h. 30).
Sceaux, les Gémeaux : Ça respire encore (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Peau de vache (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Raymond Devos (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : les Femmes savantes (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre d'animation : le Marquis de Carabas (dim., 15 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Jour de vacance (sam., 18 h. ; dim., 17 h.).
Yerres, M.P.T. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel, Rameau, Vivaldi, Mozart) (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : C. Bonaldi, L. Sgrizzi (Albinoni, Bach, Haendel) (sam., 17 h. 30) ; la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel, Bach, Vivaldi, Rameau) (dim., 17 h. 30).
Café d'Edgar : N. Duwez, musique espagnole (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : L. Petrova-Boinay, J.-C. Gardes, piano (chants russes et romances tziganes) (sam. et dim., 19 h. 30) ; P.-Y. Artaud, flûte ; S. Beltrando, harpe (Debussy, Fauré, Jolivet...) (sam., 21 h.) ; Quatuor Arcana (Mozart, Debussy, Beethoven) (dim., 17 h. 30).
Salle Gaveau : J. Suk, J. Demus (Hindemith, Franck, Janacek, Strauss) (sam., 17 h. 15) ; J. Micault, piano (Schubert, Balbi, Saint-Saëns, Chopin) (sam., 21 h.) ; Orchestre des Concerts Oubradous, dir. P. Dervaux (Ravel, Milhaud, Prokofiev, Chostakovitch) (dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Ensemble vocal T. Rudelle-Moreau ; N. Afriat, piano ; Orchestre de chambre, dir. X. Ricour (Haydn, Mozart) (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Ranelagh : Ensemble Densité 3 (Dutilleux, Lemeland, Bartok...) (sam., 18 h. 30).
Centre Rachi : R. Koch, soprano ; C. Cebro, piano (Brahms, Berlioz, Strauss, Milhaud, Ravel) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : C. Robyn, piano (Schumann, Liszt) (sam., 21 h.) ; S. Taniel, piano ; F. Bernède, violoncelle ; E. Pachet, flûte (Bach, Poulenc, Taniel, Brahms) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : English Chamber Orchestre Wind Ensemble (Schubert, Mozart, Gounod) (dim., 10 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Bouvard, orgue (Grigny, Buxtehude, Bruhns) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame de Paris : R. Rogier, orgue (Bach, Liszt) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Scheidt, Purcell...) (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : R. Gerlin, clavecin (dim., 17 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. W. Boettcher (Strauss) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Weber, Schumann, Tchaïkovski) (dim., 17 h. 45).
Troglodyte : C. Mège, S. Dubois, flûtes (Mozart, Blavet, Crumb) (dim., 18 h. 30).
Sainte-Chapelle : Ensemble vocal Madrigal de Paris, les Saqueboutiers de Toulouse (Purcell, Monteverdi) (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Chorale et Ensemble instrumental Accord (Lotti, Mozart) (dim., 17 h.).
Eglise réformée d'Auteuil : A. François, orgue (Bach, Buxtehude, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).

La danse

Théâtre d'Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).
La Forge : Ma (sam. et dim., 18 h. 30).
Espace Cardin : le Cercle. Jane Horror et J.-C. Ramseyer (sam. et dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : Connection (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Benny Waters, saxo (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : Voltage (sam., 20 h. 30) ; M. Ali, Noah Howard, Boulou Ferre, S. Marc, Takashi Kako (sam., 22 h. 30).
Eglise américaine : Jeff Gardner Quartet, Ron Berman (sam., 20 h. 30).
Palais des arts : Albert Marcœur (sam., 20 h. 45).
Stadium, Bar Totem : Edja Kungali, African Roots in Music (sam., 21 h.).
Troglodyte : Gérard Dole, Bayou sauvage (sam., 22 h.).
Théâtre Campagne-Première, I : Alceu Valença (sam. et dim., 20 h.).

cinémas

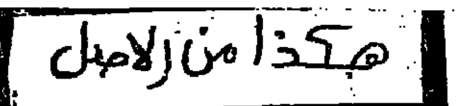
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

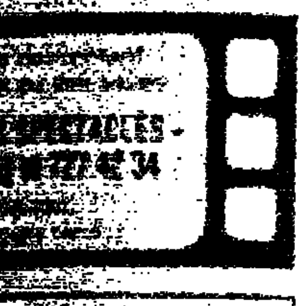
La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. et 18 h. : Rétrospective du cinéma cubain ; 20 h. et 22 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (20 h. : le Sous-Marin de l'Apocalypse, d'I. Allen) ; 22 h. : la Femme reptile, de R. Fleischer). — Dim., 16 h. et 18 h. : Rétrospective du cinéma cubain ; 22 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Frankenstein créa la femme, de T. Fisher.
Beaubourg, sam., 15 h., 17 h. et 19 h., Panorama du film ethnographique (15 h. : la Croisière noire, de L. Poirier ; 17 h. : Ishi in two Worlds, de R.C. Tomkins ; 19 h. : Primary ; J.F.K. in the White House ; Cuba si) ; 21 h., Rétrospective du cinéma cubain : le Jeune Rebelle, de J. Garcia Espinosa. — — Dim., 15 h., 17 h. et 19 h., Panorama du film ethnographique (15 h. : Courts métrages ; 17 h. : l'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 19 h. : Tabou, de F.W. Murnau) ; 21 h., Rétrospective du cinéma cubain : les Aventures de Juan Quinquin, de J. Garcia Espinosa.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ;







SPECTACLES

U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp. ; La Clef, 5e (337-90-90), H. Sp.
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v. o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-92) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (723-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 9e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. Sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Sued., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70) H. sp., Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34), Gît-Le Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Pagode, 7e (705-12-15).
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc : Berlitz, 2e (742-60-33), Omnia, 2e (233-39-36), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS, film italien de Enzo G Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (707-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579 33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A.) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (jusqu'à Dim.).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sf Ma.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOUR DE COLERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (683-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MANPOWER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f., 70 mm.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MONTY-PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Br., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
PINK NARCISSUS (A., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE.. (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ROLLERBALL (A., *, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE MAGUS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e. L. et Mar.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CARNET

Naissances

— M. Michel Bodin et Mme, née Dominique Rodier, Sophie et Stéphanie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Tanguy,

le 27 février 1979.
148, rue de l'Université, Paris-7e.

— M. Vincent Duriez et Mme, née Dominique Béra, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre

Bois-Colombes, le 26 février 1979.
19, rue Victor-Hugo,
92270 Bois-Colombes.

Remerciements

— Très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. André BANCE

Mme André Bance,
M. et Mme André Schlagdenhauffen,
M. et Mme Jacques Bance,
Et la famille,
vous adressent leurs très sincères remerciements.

Décès

— M. et Mme Jacques Lambert, ses enfants,
M. et Mme Pierre Garin,
M. et Mme Didier Neveux,
M. et Mme Michel Neveux,
M. et Mme Régis Neveux,
M. et Mme Claude Massoulier,
M. Dominique Lambert,
M. et Mme Bruno Lambert,
M. et Mme Bernard Lambert,
M. et Mme Christophe Bouchez,
M. et Mme Didier de La Marnierre,
ses petits-enfants,
ainsi que ses arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petite-fille,
nous prient de faire part du rappel à Dieu de

Mme Donat AGACHE,
née Agnès Duret,

le vendredi 2 mars 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 mars 1979, à 10 h. 45, en l'église collégiale de Poissy, suivie de l'inhumation au cimetière de Poissy.
Le Petit-Logis,
108, rue de Villiers, 78300 Poissy ;
17, rue Nationale,
59280 Armentières.

— Mme Michel Guibert, son épouse,
Mlle Nicole Guibert,
M. et Mme Claude Holleville, ses enfants,
MM. Daniel, Michel et Arnaud Holleville, ses petits-enfants,
Les familles Gabard, Jouveneaux, Moigneau, Brunet, Guibert, Holleville et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GUIBERT,
contrôleur général de première classe de l'administration de l'aéronautique (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le mercredi 28 février 1979, à Chantilly, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Priez pour lui.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le lundi 5 mars 1979, à 16 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans la sépulture de famille.
11, rue Chanez, 75016 Paris ;
172, rue de Paris D. 18,
92100 Boulogne ;
42, rue Decamps, 75016 Paris.

— Mme Serge Klat et enfants,
M. et Mme E. Klat,
Mme Tsykalas,
M. et Mme Mhamed Essaafi et enfants,
M. et Mme Fouad Geara,
M. et Mme Jacques Kamar et enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge KLAT,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 24 février 1979, dans sa quarante-troisième année, à la suite d'une longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu le 26 février 1979, à Laroque-des-Albères (Pyrénées-Orientales).
3, rue de la Mairie,
66700 Laroque-des-Albères ;
23, rue Auguste-Vacquerie,
75016 Paris ;
Ambassade de Tunisie,
1150 Bruxelles.

— Sœur Odette Leroy,
Le docteur et Mme Pierre Normand,
Mme Léon Leroy,
M. Antoine Leroy,
M. et Mme Yves Normand et leur fille,
M. et Mme Jean-Louis Normand et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Corboz et leurs filles,
M. Dominique Leroy,
Mlle Véronique Leroy,
Mme Marc Vallée-Leroy,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Amédée LEROY,
née Marguerite Pesas,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,
survenu à Paris, le 1er mars 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mars 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Médard (141, rue Mouffetard, Paris-5e), où l'on se réunira.
Une bénédiction sera donnée le même jour en l'église de Oisemont (Somme), à 15 h. 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
112, rue Mouffetard, 75005 Paris ;
13, rue du Général-de-Gaulle ;
80140 Oisemont.

— Besançon.
M. Maurice Rey, professeur honoraire à la faculté des lettres de Besançon,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice REY,
née Françoise Lambelin,

survenu le 2 mars 1979, à Besançon, à l'âge de soixante-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mars, à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur de Besançon.

— Mme Claude Richard et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude RICHARD,
secrétaire général
de la Seine-Maritime,

survenu à Rouen, le vendredi 2 mars 1979.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu. »

Hôtel de la Préfecture,
76000 Rouen.
Les personnes désireuses de manifester, par un don, leur sympathie à la famille, sont priées de l'adresser à la recherche médicale, soit par chèque bancaire, soit par chèque postal :
21 336-85 D, Paris,
Professeur Mathé,
hôpital Paul-Brousse, 94800 Villejuif.

— M. et Mme Robert Sauterey et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Sauterey, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Sauterey, leurs enfants et petite-fille,
Les familles Sauterey et Fromont,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine SAUTEREY,
née Fromont,

survenu le 2 mars 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alexandre Vignaud, son épouse,
M. et Mme Jean Herlingue, ses enfants,
Florence et Béatrice, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre VIGNAUD,
sous-directeur honoraire
de la préfecture de police,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
médaillé de la Résistance,

survenu à Paris, le 24 février 1979, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Le service religieux, célébré à Saint-François-Xavier, le 28 février 1979, a été suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, à Joigny (Yonne).

— Jeannot, Gysa, Paul et Martine, ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Odette ZÉRAH,
Kibboutz Hatsor, 60970 Israël.

Communications diverses

— Conférence de M. J.-T. Decaris sur le thème : « Origine et inégalité des races humaines à la lumière de la science et de la Bible », le dimanche 4 mars, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt.

— Le cercle Bernard Lazare organise le lundi 5 mars, à 20 h. 30, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris, une conférence (en français) de l'écrivain israélien A.B. Yehoshua, qui parlera de son livre « l'Amant ».

SPORTS

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS LOURDS

Rodriguez battu par K.O.

De notre envoyé spécial

Liège. — Nous croyions avoir tout vu en matière de scandale de la boxe, il y a quatre mois à Londres, quand Gratien Tonna avait abandonné devant Alan Minter. Ce n'était rien par comparaison avec le pandémonium au milieu duquel a été rendu la nuit dernière 2 mars, au Standard Country Club Hall de Liège, le verdict qui donnait la victoire par K.O. au deuxième round à l'Espagnol Alfredo Evangelista sur le Français Lucien Rodriguez dans une rencontre comptant pour le championnat d'Europe des poids lourds. Cinq minutes de combat pour une demi-heure de vociférations, quatre mille poitrines belges et française hurlant leur colère : cela valait la peine d'être surtout entendu.

A 21 h. 15, sous le soleil électrique des lampes à arc, les deux boxeurs avaient franchi les tendeurs, précédés de leurs drapeaux nationaux. Fanfare, hymnes. Puis les deux hommes avaient retiré leurs peignoirs. O stupeur ! Evangelista, tenant du titre, n'était pas un pugiliste modèle déposé « toutes catégories », mais une montagne de graisse (102 kilos à la pesée), à mi-chemin entre le poussah japonais et une squaw pour *la Planète des singes*. En face de lui, Rodriguez, avec sa physionomie loyale et sa belle musculature, faisait plutôt intellectuel du ring, à la manière de Georges Carpentier lorsqu'il avait défait, en 1913, devant ces mêmes Belges, l'indestructible « Bombardier » Wells.

Là dessus, le match commence. Premières escarmouches, et l'on s'aperçoit tout de suite qu'Evangelista est statique, que Rodriguez, nullement impressionné par ses deux défaites précédentes des mains de l'Espagnol, touche juste et marque des points. A telle enseigne qu'un crochet gauche très appuyé jaillit de sa garde et que, sous un vacarme assourdissant — le premier — Evangelista va au tapis. Celui-ci se relève à 8, avant le compte, mais on n'a pas vu nettement l'arbitre liégeois, M. Deswert, égrener les secondes réglementaires, première erreur.

Chacun regagne son coin et c'est le deuxième round.

Cette fois, Evangelista se secoue et, bien que Rodriguez fasse front crânement, décoche quelques coups isolés à assomer un bœuf. Le Français « remise », mais il ne peut empêcher l'autre de revenir à la charge, cette fois avec une puissance phénoménale. Une série au corps puis à la face : et soudain Rodriguez, fauché par un « une-deux », tombe sur le dos, les bras en croix. Vacarme assourdissant — bis, — l'arbitre compte dans le vide, tandis que Rodriguez, qui s'est relevé l'œil vide, reste sans garde. A 10, c'est le règlement, le combat est terminé.

Nous voyons cependant le gros « évangéliste » tomber en oraison, faire des actions de grâce à la Madone, frapper le feutre en riant et en pleurant à la fois, tandis que le clan des Rodriguez, présent dans la salle, acclame le frère lésé et voue l'arbitre aux gémonies, imité par l'arène tout entière.

M. Fernand Leclerc, président de la Fédération européenne de boxe, remet alors la ceinture de champion d'Europe à Evangelista, qui continue à pleurer tout en riant aux anges, cependant que Rodriguez, les poings sur les hanches, marche de long en large sur le ring envahi par une marée humaine au sein de laquelle l'arbitre s'est empressé de disparaître.

Rodriguez pouvait-il reprendre le combat au troisième round ? Certainement oui. Avait-il encore sa chance ? Sans doute non. Les discussions se poursuivirent longtemps sur la route de la colline dite symboliquement Bel Air, où un halo jaunâtre entre les plaques de neige indiquait le chemin de Liège, la ville des forts.

OLIVIER MERLIN.

ALFREDO ÉVANGELISTA

Vingt-quatre ans, né à Montevideo, naturalisé Espagnol en 1975, 102 kg, 1,87 m.

Vingt-sept combats, vingt-trois victoires, un nul, trois défaites (battu aux points par Mohamed Ali en mai 1977, battu par k.o. au septième round par Larry Holmes en novembre 1978 à Las-Vegas, titre mondial en jeu).

Champion d'Europe depuis septembre 1977 (battant Lucien Rodriguez avant la limite à Madrid).

FOOTBALL

Championnat de France

« STATU QUO » EN TÊTE

A dix journées de la fin du championnat de France de football, les Strasbourgeois se trouvent plus que jamais en position de force avec quatre points d'avance sur Nantais et Stéphanois, et cinq points sur les Monégasques. Les Alsaciens se sont en effet tirés à leur avantage d'un déplacement délicat à Angers (2 à 1).

Dans cette épreuve par élimination, Saint-Etienne, face à Laval (3 à 0), et Monaco à Nice (2 à 1), ont passé sans problèmes l'obstacle qui leur était imposé. Les Nantais ont éprouvé beaucoup plus de difficultés au Parc des Princes contre Paris football club. Après avoir été menés 1 à 0 dès la douzième minute, ils n'ont pu égaliser que quarante-cinq minutes plus tard et ont obtenu leur but victorieux à deux minutes de la fin du match sur un penalty très contesté.

Strasbourg b. *Angers	2-1
Nantes b. *Paris F.C.	2-1
*Saint-Etienne b. Laval	3-0
Monaco b. *Nice	2-1
*Bordeaux et Reims	0-0
Nancy b. *Sochaux	2-1
*Lille et Lyon	1-1
*Metz b. Nîmes	2-0
Paris-S.-G. b. Bastia	2-1
*Marseille b. Valenciennes	1-0

Classement. — 1. Strasbourg, 42 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 38 ; 4. Monaco, 37 ; 5. Bordeaux, 34 ; 6. Lyon et Metz, 29 ; 8. Sochaux et Lille, 28 ; 10. Nîmes, 27 ; 11. Bastia, Marseille et Laval, 25 ; 14. Paris-S.-G., 24 ; 15. Nancy, Nice et Angers, 23 ; 18. Paris F.C., 19 ; 19. Valenciennes, 18 ; 20. Reims, 15.



société

ENQUÊTE

Les mystères de Rungis

II. — Le coup de balai

par LAURENT GREILSAMER

A son corps défendant, le Marché d'intérêt national de Rungis a eu à connaître de plusieurs affaires de carambouille. On y a vu impliqués des hommes du milieu mais aussi certains policiers corrompus, ou plus simplement laxistes (« le Monde » du 3 mars). Rungis, qui est le plus grand marché alimentaire d'Europe, entend réagir. Aux laxismes de toute sorte, il oppose un mot d'ordre : la coordination.

Doucement, l'ascenseur glisse au cœur de la tour administrative du marché de Rungis. 8e, 9e... 10e étage. Les deux portes d'aluminium s'entrouvrent : la SEMMARIS, société gestionnaire de Rungis (1), vous accueille. A vos pieds, par-delà les baies vitrées, les halles alignent au carré leurs pavillons. La viande, là-bas au loin, sur votre gauche, et puis les B.O.F. (beurre, œufs, fromages), les fruits et légumes devant vous, les fleurs, la marée sur la droite, et, au fond, à perte de vue, les entrepôts.

De son bureau, M. Emile Arrighi de Casanova, P.-D.G. de la SEMMARIS depuis le mois de décembre 1977, a la lourde tâche de gérer ce garde-manger géant. Une charge, certainement, pas une sinécure. D'autant que l'agaçant phénomène des carambouilles rogne sur une image de marque dont l'importance, en économie de marché, n'est pas négligeable.

Dès la fin du mois de janvier, la SEMMARIS a pris le mors aux dents. Dans un communiqué bien senti, M. de Casanova avait fait savoir que *« le marché de Rungis groupe mille grossistes et plus de sept cents producteurs, qui sont des professionnels honnêtes* (2) ». On rappelait à tout hasard, pour les oublieux, que Rungis approvisionnait plus de dix millions de consommateurs, tous les jours. Enfin, on affirmait que *« ce n'est pas le marché qui secrète la carambouille, mais qu'il en est la victime »* (*le Monde* des 7 et 10 février). Et la SEMMARIS clôturait le débat en invitant au travail : Rungis n'est pas gangrené par les fraudes, disait-on, certes, mais il reste du pain sur la planche. Comment ne pas le croire ?

« En arrivant, en décembre 1977, dit seulement M. de Casanova, *je n'ai rencontré que des problèmes. »* Des problèmes vieux comme Rungis. Le rapport de la Cour des comptes, présenté en 1974, le rapport de l'inspection des finances (dit rapport Eveno), rédigé en 1977, et le travail de synthèse (fin 1977) de M. Pierre Bernard-Reymond, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, les ont énumérés et vigoureusement agités. Ces trois rapports avaient saisi Rungis à bras-le-corps, pour le secouer comme un cocotier. Oui, dix ans et déjà de la poussière en pagaille sur ses souliers ! Dix ans et des malheurs ! M. Libert Bou, premier président de la SEMMARIS, avait joué tout à la fois les concepteurs, les déménageurs et les emménageurs. Bref, il avait essuyé les plâtres. Dont acte. M. Michel Giraud, qui lui succéda, avait pris les commandes en marche. Dont acte. Restent, aujourd'hui, les erreurs de gestion, le laxisme, le déficit...

Alors Rungis s'est fixé un programme. Pas la révolution, non, mais une reprise en main : un zeste de douceur, un doigt d'énergie. Cela s'appelle, dans l'ordre, la *« modernisation des structures professionnelles »*, la *« transparence du marché »*, le *« redressement financier »* et l'*« harmonisation des interventions administratives »*. La modernisation des structures professionnelles ? Il s'agit de faire naître une *« nouvelle race de grossistes »*, moins nombreux, plus compétitifs. La transparence du marché ? De diffuser l'information sur les tonnages de produits disponibles et d'afficher les cours. Ce sont là, pense-t-on, quelques antidotes propres à lutter contre les miasmes inflationnistes.

Faire plier les « barons »

Pour le redressement financier, c'est autre chose. La SEMMARIS entend rien moins qu'amorcer un *« retournement fondamental d'une situation jusqu'ici structurellement déficitaire »*. A cet égard, l'année 1976 aura été la plus noire, avec un déficit de 29,4 millions de francs. Citons, parmi d'autres dépenses lourdes, le coût élevé de l'entretien et du nettoyage du marché, le volume important des emprunts... Citons encore, pour l'anecdote, ce complexe de 20 000 mètres carrés de bureaux (110 000 sont vides). Paris-Rungis international, dont la SEMMARIS assure la location. Perte sèche en 1978 : quelque 7 millions de francs.

L'anecdote prend ici une coloration particulière, puisque la SEMMARIS, encombrée de ce fardeau, ferma les yeux jusqu'à l'été 1978 sur la qualité de ses locataires. Aussi put-on voir un Roland Colona, sous le coup d'un mandat d'arrêt, s'y installer sans difficulté, courant 1978. Idem pour la société Frucado. Idem pour la société Soleil-Fruits. Aujourd'hui, la SEMMARIS entend terrasser son déficit chronique. Le budget de fonctionnement pour 1979 a, en tout cas, été voté pour la première fois avec un excédent d'exploitation de 0,9 million.

Nécessaire, cette reprise en main n'était pas suffisante. Il restait à conquérir le pouvoir, c'est-à-dire l'essentiel. Il restait à investir les fiefs et à faire plier l'échine de leurs «barons». Oui, la SEMMARIS dut casser force résistances. Voilà bien des grandes phrases ! Mais enfin, les « anomalies » étaient trop multiples. Dans un bel euphémisme, M. Arrighi de Casanova confie : *« A la lumière de l'expérience, une meilleure synergie est apparue nécessaire entre les administrations. »* A la vérité, on ne savait plus trop, sur le Marché d'intérêt national de Rungis, qui dépendait de qui.

Passons rapidement sur la justice. L'époque est révolue où les fonctionnaires de police passaient leur temps dans les embouteillages pour se rendre chez *« M. le juge »*, boulevard du Palais, île de la Cité. Depuis le mois de février 1978, le tribunal de Paris a passé la main à celui de Créteil. Ce n'est pas médire des magistrats parisiens que de penser que Rungis s'en portera mieux. A peine rôdée, la section économique et financière de Créteil instruit en effet quelque cinq dossiers de carambouille. Bref, entre Rungis et Créteil, le courant passe. L'heure est à la bonne entente.

Incohérence logique

Les policiers, pour leur part, sont désormais convaincus de faire de la *« bonne police »*. Non loin de la tour administrative, le commissariat spécial de Rungis, « posé » entre les vingt-cinq banques du marché, ne passe plus pour être une place inexpugnable. Cette réputation, qui lui valait d'être comparé à une principauté de Monaco lovée sur ses privilèges, est bien finie. Bien finie aussi cette forme toute particulière d'irrédentisme, qui voulait que la police économique — institution « parisienne » — se crût chez elle à Rungis, au cœur du Val-de-Marne. Comme si le préfet de ce département comptait *« pour du beurre »*. Comme si seul importait l'avis de la direction parisienne, située quai de Gesvres. La police économique, du moins son antenne à Rungis, jouait ainsi les francs-tireurs, seul arbitre, soufflant le chaud et le froid à volonté.

Ce conflit de compétence territoriale ne fit peut-être, à l'époque, que peu de bruit. Il n'empêche ! Paris « jugeait » Rungis, et Rungis « pliait » sous une police « parisienne ». Ce furent, confie M. Ernest Lemaire Audoire, « patron » des grossistes de Rungis, *« dix années d'incohérence logique »*.

Tout cela est rentré dans l'ordre. Le commissaire principal Alexandre Glowacki — venu remplacer au mois de mars 1978 le commissaire divisionnaire Maurice Thomas — en réfère désormais sagement aux autorités préfectorales du Val-de-Marne. Plus largement, *« la coordination de toutes les administrations opérant sur le marché de Rungis se fait sous l'autorité du sous-préfet de L'Hay-les-Roses et du préfet du Val-de-Marne »*. Ce ne fut pas, dit-on, une mince affaire que d'en arriver là.

N'est-ce pas trop beau, d'ailleurs ? Un tel unanimisme dans les propos tenus par les différentes administrations sent *« sa peinture fraîche »*. Pour avoir beaucoup à se faire « pardonner », Rungis ne devrait plus se réfugier derrière un de ces discours façades qui voilent, à la longue, les réalités. La bonne santé du marché en dépend. La santé économique, c'est-à-dire l'argent ; la santé morale, c'est-à-dire la confiance. Et l'on sait qu'il s'agit là d'un serpent qui se mord la queue ; pas de confiance, pas d'argent.

FIN

(1) SEMMARIS : Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du Marché d'intérêt national de Rungis, dont l'Etat possède 51 % des parts.

(2) Le marché de Rungis abrite aussi cent cinquante entreprises d'import-export, et quarante sociétés de transport et de manutention.

Les jeunes loups des fruits et légumes...

Elle est morte leur entreprise. Pas moribonde, morte ! C'est si dur à avaler, si dur à croire que M. Claude Baggi, le directeur général, et M. Jean-Claude Collignon, le P.D.-G. (style « jeunes » loups) en parlent toujours au présent. *« Notre entreprise est super-valable,* disent-ils. *Nous sommes dans le vrai de la distribution. »* Peut-être... Le 25 janvier dernier, cependant, la société Baggi-Collignon a déposé son bilan.

Aujourd'hui, les quatre-vingt-seize salariés de l'entreprise sont licenciés, les rideaux de fer de l'entrepôt Baggi-Collignon cadenassés, la « flotte » de douze camions immobilisée et les 8 000 mètres carrés de magasins sont lugubres et déserts. Baggi-Collignon — un grand de la vente de fruits et légumes sur le marché de Rungis — a baissé pavillon.

Dans leur bureau design de la rue des Tropiques, MM. Baggi et Collignon, des « frères » dans le meilleur comme dans le pire, se racontent, tentent d'expliquer leur chute, se reprennent et tournent en rond...

C'est qu'il faut remonter jusqu'à 1960 pour comprendre. A cette époque, M. Baggi bricole aux Halles ; M. Collignon, fils de détaillant, aussi. En 1964, ces Rastignac de vingt-trois ans, se croisent, font connaissance et scellent un pacte. Certes, ils sont des *« tout petits »*, mais ils ont *« de hautes ambitions »*. M. Claude Baggi : *« Un peu comme Victor Hugo voulait devenir Chateaubriand, on avait dit : « On sera Pomona* (la plus » grosse boîte de distribution) *» ou rien. »* Avec leurs *« deux-chaises-plus-un-tabouret »*, ils font donc du courtage, vendent des wagons entiers de tomates, de choux-fleurs, etc.. Leur *« belle histoire »* commence.

Comme les confrères, ils déménagent à Rungis en 1969. Dès lors, ils veulent s'étendre, gagner du terrain. M. Baggi multiplie les contacts ; M. Collignon achète et vend. En 1974, ils mangent une société agonisante, Yvos, en reprenant un *« passif très important »*. Ils ont derrière eux une banque, sont chez eux et vont toucher au but !

Mais voilà, MM. Baggi et Collignon s'emballent sans doute trop. Le *« petit arbre vert stylisé portant une pomme rouge éclatant »* qui leur sert d'emblème *« devait manquer de racines »*, disent-ils maintenant. Car ils ont beau gagner *« gentiment »* leur vie, multiplier les belles affaires, *posséder* une superbe salle d'achat-vente équipée d'un ordinateur qui fait penser à un bureau de cambistes à Francfort, la trésorerie suit difficilement.

Chaque année, constate amèrement M. Claude Baggi, il fallait faire la preuve que nous n'étions pas en faillite. Et puis, il y a eu la crise, l'année 1978, *« difficile »* entre toutes, et la banque qui, un certain 8 janvier 1979, proteste des billets à ordre. En une demi-heure, tout Rungis sait alors que Baggi-Collignon bat de l'aile, que le passif est important (6 millions ou plus). C'en est fini de la belle histoire. Le rêve d'être un « grand » se casse la figure.

« Notre entreprise est super-valable », répète à l'envi le tandem. Trop tard. La crise est passée là-dessus. Rungis a versé une larme, une.

FAITS DIVERS

● *Le meurtre d'un adolescent dans u nfoyer de Chambéry.* — L'adolescent âgé de dix-sept ans et demi, Serge, qui a tué mercredi 28 février un autre adolescent du même âge, Mohamed Chaambi, au foyer « le Bon Vent » de Chambéry (Savoie), a été inculpé vendredi 2 mars d'homicide volontaire et écroué à la prison de Chambéry (*le Monde* du 3 mars).

● *Suicide à la prison de Fleury-Mérogis.* — Un jeune homme de vingt-deux ans, Michel Maltaire, s'est donné la mort jeudi 1er mars en se pendant aux barreaux de sa cellule. Incarcéré depuis le 16 août 1976 et condamné à plusieurs peines d'emprisonnement ferme pour notamment différents vols, il était libérable le 3 mai 1981.

● *Trois militants socialistes* ont été attaqués jeudi soir 1er mars à Vaulx-en-Velin (Rhône) alors qu'ils collaient les affiches d'un candidat aux élections cantonales. Deux d'entre eux, MM. Christian Mounier, trente-trois ans, et Yves Yrvoy, vingt ans, ont été blessés et ont dû recevoir des soins à l'hôpital

POLICE

CONCURRENCE DÉLOYALE

Evacuation d'usine le 26 février à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Scénario en deux temps, l'un désormais classique et l'autre qui tend à le devenir..

Premier temps. 20 h. 30, 44, rue des Meuniers : d'un car de police descendent cinq moniteurs d'éducation physique et un brigadier du centre d'application des polices urbaines (CAPU) de Vincennes, qui forme les gardiens de la paix de la préfecture de police. Avec un « matériel approprié », ils ouvrent la porte de l'usine S.C.O., spécialisée dans la fabrication de balances, occupée depuis quarante-cinq jours par son personnel en grève.

Deuxième temps. Quelques minutes plus tard surgissent de cinq camions, dépourvus de toute marque distinctive, garés à proximité, une trentaine d'hommes en tenue paramilitaire, portant ostensiblement des « armes par destination ». S'engouffrant dans l'usine, ils ont tôt fait de neutraliser les occupants sans lésiner sur les moyens : l'un des grévistes quittera peu après les lieux dans l'ambulance du SAMU.

L'ordre règne à la S.C.O., mais le syndicat général de la police a exprimé *« sa réprobation à l'égard de ces méthodes illégales qui déconsidèrent, en outre, la police nationale, seule responsable de l'exécution des ordres de l'autorité publique' »*.

JUSTICE

Un médecin d'Annecy est reconnu coupable de " conduite insuffisamment prudente " après la mort d'une fillette

De notre correspondant

Grenoble. — Les cinquante médecins anneciens présents vendredi 2 mars dans la salle d'audience du tribunal correctionnel pour écouter le jugement prononcé à l'encontre du docteur Robert Basile, inculpé d'homicide involontaire après la mort d'une petite fille, ont bruyamment manifesté leur désaccord et dénoncé « l'insulte faite à la compétence et à la probité du corps médical », puis refusé d'obtempérer aux injonctions du président Thery, qui leur demandait d'évacuer la salle et « occupé » celle-ci pendant une heure et demie (nos dernières éditions). Le tribunal venait en effet de reconnaître la culpabilité de leur confrère, tout en le dispensant de peine ; en outre, il accordait à la famille de la victime un franc de dommages-intérêts (« le Monde » du 28-29 janvier 1979).

Emmanuelle Proisy était morte en 1974 des suites d'une maladie très rare, la méningite à pneumocoques. A l'origine, le 5 novembre 1973, le pédiatre avait diagnostiqué une roséole. Le lendemain après avoir examiné à nouveau la petite fille dont l'état n'avait pas évolué, le docteur Basile émettait l'hypothèse d'un syndrome méningé, mais ne modifiait pas son traitement. L'état de l'enfant s'étant aggravé pendant la journée du 7 novembre, ses parents décidaient, le 8 novembre au matin, de la conduire dans le service de pédiatrie du centre hospitalier d'Annecy. Les médecins diagnostiquèrent aussitôt la méningite. L'enfant devait ensuite entrer dans un profond coma et mourir quatorze mois plus tard.

Dans leur jugement, les magistrats rappellent tout d'abord qu'il ne s'agit pas, en l'espèce, du procès de l'erreur de diagnostic, qui, en principe, n'engage pas la responsabilité pénale des médecins, tout au plus leur responsabilité civile *« lorsqu'il est établi qu'elle aurait pu être évitée, avec plus de science, plus de précautions et plus d'attention »*. Le tribunal précise, d'autre part, que la médecine étant un art et non pas une science exacte, *« le médecin ne peut être tenu de guérir systématiquement et que donc l'obligation qui est mise à sa charge est une obligation de moyens et non de résultats »*.

Les juges ont retenu les conclusions émises dans les trois expertises médicales selon lesquelles la faute du docteur Basile consiste en une *« conduite insuffisamment prudente »* ; celui-ci n'ayant pas fait pratiquer *« les vérifications indispensables qu'entraînait obligatoirement son hypothèse de méningite »*, à savoir une ponction lombaire ou la mise sous surveillance clinique de la petite Emmanuelle. Le tribunal conclut : *« Le docteur Basile a agi avec un défaut de prudence résultant d'une méconnaissance passagère de ses obligations professionnelles. »* Celui-ci avait en effet demandé à la famille de l'informer régulièrement par téléphone de l'état du malade. Les experts ont condamné ce système qui, pour eux, n'était pas suffisant. Dans son jugement, le tribunal précise : *« Il faut bien admettre que des parents, même d'un niveau intellectuel assez élevé, n'avaient pas qualité pour effectuer cette surveillance clinique particulière devant une menace de méningite, alors qu'ils n'avaient aucune formation spéciale en matière médicale leur permettant de remarquer chez leur enfant malade des symptômes qui ne pouvaient manquer d'échapper à un médecin. (...) Il semble que la maladie d'un enfant annihile totalement l'intelligence et la capacité de raisonnement de parents qui sont affolés par la douleur de l'être cher (...) et ont pour seule planche de salut les perspectives du médecin qu'ils suivent à la lettre. »* — C. F.

DEUX AFFAIRES DE MŒURS DANS L'ESSONNE

Attentats à la pudeur et rumeurs

Deux affaires de mœurs viennent d'éclater simultanément dans l'Essonne. A Saint-Vrain d'abord, dans le sud du département. M. André Veron, cinquante ans, employé municipal, conducteur du car communal de transport scolaire — et lieutenant des sapeurs-pompiers locaux — a été inculpé d'attentat à la pudeur sur mineures et écroué, vendredi 2 mars, à la prison de Fleury-Mérogis. Depuis plusieurs mois, il se livrait à des actes impudiques sur ses passagères, âgées de douze à quinze ans, apparemment avec leur consentement puisqu'elles se présentaient pour cela une heure avant le départ normal du car sans que cette habitude suscite chez leurs parents autre chose que de l'indifférence.

A Brunoy, des faits plus confusément énoncés mettent en cause un instituteur, adjoint au maire de la localité. Une affaire qui suscite de profonds remous dans la commune.

Des parents d'élèves de Brunoy (Essonne), ont déposé une plainte pour « attentat à la pudeur » sur mineurs de moins de quinze ans. Elle vise un instituteur, adjoint (majorité) du maire de la ville.

On ne sait pas précisément qui a lancé la rumeur, il y a quelques semaines. Mais elle n'a pas tardé à se répandre à Brunoy, commune de vingt-trois mille habitants, plutôt paisible, à 25 kilomètres au sud de Paris.

Voici donc M. C. C..., âgé de trente-huit ans, instituteur depuis vingt ans, adjoint au maire et responsable local d'un parti de la majorité, soupçonné d'avoir procédé, lors d'un récent séjour à la neige avec sa classe de CM 2, à des « attouchements » sur des élèves âgés de huit à dix ans. Des parents viennent de déposer une plainte. Cela ne suffit évidemment pas à l'attester la rumeur, mais cela l'entretient.

Le maire, M. Joseph Bételle (U.D.F.), ne cache pas son étonnement et reste discret : *« J'avais jusqu'à présent une excellente opinion de mon adjoint,* dit-il. *C'est un homme sérieux, travailleur, apprécié. Certes, les accusations qui sont portées contre lui me paraissent surprenantes et, en tout état de cause, exagérément grossies. Mais pour le moment, je suis obligé d'avoir une position tout à fait neutre. »*

Le procureur de la République d'Evry, saisi du dossier, se refuse à toute déclaration, même pour indiquer la procédure engagée. Cette gêne apparente des autorités judiciaires n'est guère à l'avantage de M. C... Alors, celui-ci fait front. Il nie les faits qui lui sont reprochés : *« Je ne vois pas qui a pu dire cela. Pour l'instant, on ne sait rien de précis. Si je le savais, j'irais tout de suite voir les parents. »*

« Tous mes élèves sont présents actuellement, précise-t-il. *Le premier geste des parents mécontents aurait été de les retirer de ma classe. »* Puis il fait état des manifestations de solidarité dont il a été l'objet de la part de ses collègues — *« toutes tendances confondues »*, — de certains parents qui sont venus lui proposer de constituer un comité de soutien. Surtout, il se refuse à considérer cette affaire comme *« une cabale politique »*.

A Brunoy on attend. S'il devait être inculpé, l'adjoint au maire, à ce titre officier de police judiciaire, ne pourrait l'être qu'après une décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

STÉPHANE BUGAT.

M. HERVÉ DE VATHAIRE RESTERA EN PRISON

M. Hervé de Vathaire, l'ancien homme de confiance de M. Marcel Dassault, qui avait été condamné, le 30 juin 1977, à quatre ans d'emprisonnement ferme par la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 2 juillet 1977) pour avoir détourné 8 millions de francs au préjudice du constructeur d'avions, restera en prison. Le ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, a en effet rejeté sa demande de mise en liberté.

La commission d'application des peines avait donné un avis favorable à la requête d'élargissement, mais le comité consultatif de libération conditionnelle du ministère de la justice avait adopté un avis contraire auquel s'est rallié le garde des sceaux. M. de Vathaire est incarcéré depuis le 8 septembre 1976.

● *Casino de Dieppe.* — Quatre nouvelles inculpations ont été prononcées, jeudi 1er mars, dans l'affaire de fraude au casino de Dieppe (*le Monde* du 1er mars). Trois croupiers sont poursuivis pour escroquerie, vol et recel. Tous ont été laissés en liberté. Onze personnes, dont dix employés, ont au total été inculpées

La fraude principale consistait, pour les employés, à subtiliser des jetons placés sur les tables et les donner discrètement à des valets de pied. Ces derniers les faisaient ensuite changer à la caisse contre du numéraire. Les sommes ainsi détournées étaient ensuite distribuées entre les employés, en fonction de leur rôle dans la fraude.

...n d'Annecy est reconnu coupable
...duite insuffisamment prudente
après la mort d'une fillette

...AIRES DE MŒURS DANS L...

...ts à la pudeur et ...

RELIGION

Le Père Sintas prêchera le carême à Notre-Dame

Un paysan qui veut semer la parole

Le Père Louis Sintas, un jésuite de quarante-six ans, choisi pour succéder au Père Bernard Bro comme prédicateur de carême à Notre-Dame de Paris, donnera sa première conférence le dimanche 4 mars. La série de six conférences, qui durera jusqu'au 8 avril, est sur le thème « Ne soyez pas crédules mais croyants » et sera diffusée en direct à France-Culture, à 16 h. 45 (1).

Il n'est pas un intellectuel. C'est lui-même qui l'affirme, d'emblée, comme pour s'excuser de se trouver soudain propulsé sur le devant de la scène, puisqu'il a été choisi pour prêcher le carême à Notre-Dame. *« C'est une tradition que les jésuites succèdent aux dominicains*, dit-il. *Et le cardinal Marty s'est adressé à notre provincial. »*

Le Père Louis Sintas est Landais. Son père était métayer, et il a la carrure du paysan. Mais s'il donne l'impression d'avoir une foi solide, chevillée au corps — *« j'ai été marqué par une famille chrétienne de longue date »*, avoue-t-il, — ce n'est pas celle du charbonnier. Aumônier d'étudiants à Poitiers et à Toulouse de 1962 à 1971, puis animateur d'une maison de retraites spirituelles à Toulouse, où il guide ceux qui viennent le trouver sur le rude itinéraire qui s'appelle les Exercices de saint Ignace, Louis Sintas est bien au fait des doutes et des problèmes qui assaillent le croyant aujourd'hui.

« Ma préoccupation est avant tout pastorale, dit-il. *Je suis d'abord un paysan ! L'étonnant dans notre siècle n'est pas qu'il provoque l'homme à l'athéisme, mais bien qu'il y ait encore des croyants. »*. Fumant cigarette sur cigarette, le Père Sintas donne un rapide aperçu — *« caricature »* est le mot qu'il emploie — du thème qu'il développera au long des six dimanches qui nous séparent de Pâques.

« La tentation pour le chrétien aujourd'hui, explique-t-il, *est ou bien, sous guise de fidélité, de faire de sa foi une « chose en soi » et de la religion une aliénation, ou bien de découvrir le sérieux de l'histoire humaine — la vie familiale, professionnelle, politique, syndicale — et de se débarrasser de la religion comme superflue. Or, en examinant les textes qui fondent notre foi, on aperçoit que l'originalité du christianisme réside dans son historicité : c'est l'interprétation croyante d'une histoire vécue. L'Ancien Testament est fondé sur la relation entre la foi et l'histoire d'un peuple, tandis qu'au Nouveau Testament, Dieu rentre dans l'histoire des hommes. L'incarnation nous renvoie, sans cesse, au nom de notre foi, à la prise au sérieux des problèmes humains. »*

Pour le Père Sintas, les chrétiens se trouvent dans le monde moderne *« comme des émigrés en terre étrangère : nés dans un pays, une culture, ils doivent vivre dans une nouvelle culture »*. Mais, cette nouvelle culture peut amener l'homme à la foi. *« Je crois que notre époque découvre les limites des espoirs matériels que peuvent donner la technique ou l'économie*, note-t-il. *Je crois que notre époque nous accule à une vraie foi, qui ne soit plus simplement sociologique, héréditaire... »*

La légitimité de l'athéisme

C'est une foi purifiée, difficile, *« car sa fonction ne peut pas être réductible au rôle de suppléance que l'humanité essaie de confier à la démarche religieuse »*. Et puis, c'est une foi tempérée par l'expérience de la souffrance et de la mort. Comme Job, le croyant doit accepter ses limites, reconnaître que l'homme ne peut pas se sauver par lui-même. *« Dieu n'est pas simplement un mot qui nous permettrait de parler de l'homme d'une certaine manière*, dit le Père Sintas ; *Dieu signifie une expérience dure : l'affrontement. »*

Mais, l'athéisme, l'agnosticisme, ne sont-ils pas les traits marquants de notre civilisation occidentale ? Le Père Sintas n'esquive pas la question : *« Pour la première fois dans l'histoire de l'Occident chrétien*, répond-il, *aucun chrétien ne peut dire que le christianisme est la seule voie légitime de l'homme. Reconnaître la légitimité de l'athéisme fait partie de notre foi — autrement elle ne serait pas une foi, mais une démonstration scientifique. N'oublions pas que la phrase « Dieu est mort » puise son vocabulaire dans l'Evangile même.*

» Ce qui me frappe, cependant, ajoute le Père Sintas, *c'est que athée et croyant se rejoignent en ce que leur démarche est issue de la même angoisse sur l'homme. La supplique humaine est commune à tous deux. Simplement, l'un a rencontré quelqu'un en la parole de qui il peut croire, l'autre non. Et c'est à nous, chrétiens, de faire entendre cette parole. »*

Le Père Sintas ne fera pas autre chose, pendant six semaines, de la chaire de Notre-Dame. Un paysan qui veut semer la parole.

ALAIN WOODROW.

(1) Ces conférences : La foi et sa préhistoire (4 mars), Emigrés en terre étrangère (11 mars), Au risque de nos conquêtes (18 mars), Je sais que Tu m'as exaucé (25 mars), Comme on affronte Dieu (1er avril), Fils de l'homme, Fils de Dieu (8 avril), seront publiées en six fascicules hebdomadaires par les Editions Bayard-Presse au prix de 6 F la brochure. Disponibles aussi en trois cassettes : la série, 135 F.

« LE JUIF MÉRITE TOUJOURS NOTRE AMOUR » écrit Mgr Etchegaray

Sous le titre : *« Jusqu'aux racines de l'antisémitisme »*, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France, évoque la question de l'antisémitisme dans le bulletin religieux de son diocèse en ces termes :

« Ne nous attardons pas aux problèmes de forme ou d'opportunité que peut poser le film Holocauste. *Il est là et il faut le prendre tel qu'il est. Il faut l'accueillir pour nous-mêmes.*

» Ce qui compte, aujourd'hui comme hier, c'est le problème de fond qu'il soulève, celui de l'antisémitisme. Et il s'agit de l'analyser à part, sans le diluer parmi les autres formes de racisme ou de génocide. Car ses racines sont spécifiques, de nature religieuse. Sans doute, l'antisémitisme remonte avant le christianisme, mais il faut avouer qu'il s'est renforcé en climat chrétien par des arguments pseudo-religieux, que les antisémites manient à leurs fins. [...]

» Le Juif mérite notre attention, notre estime, à l'occasion notre critique fraternelle, mais toujours notre amour. C'est peut-être ce qui lui a le plus manqué et ce en quoi l'attitude chrétienne a été la plus coupable.

» Holocauste *doit nous aider, non seulement à prendre conscience de nos responsabilités par rapport au passé, mais face à l'avenir. Les monstruosités d'hier peuvent, hélas ! se renouveler demain, surtout à une époque où la violence et la peur sont devenues planétaires. Le chemin d'horreur qui descend à Auschwitz est toujours devant nous. Il commence par des petites défaillances, une plaisanterie, des graffiti sur un mur, une porte qui se ferme, une rumeur déclenchée à la légère. »* [...]

JEAN PAUL II SE RENDRA EN POLOGNE DU 2 AU 10 JUIN

Jean Paul II se rendra en Pologne du 2 au 10 juin. La nouvelle a été officiellement annoncée par Varsovie le 2 mars au soir cée par Varsovie, le 2 mars au soir, par M. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat, puis confirmée au Vatican par le responsable du service de presse.

Le communiqué précise que le pape est invité par le cardinal-primat de Pologne, Stefan Wyszynski, au nom de la conférence épiscopale. Jean Paul II se rendra à Varsovie, à Gniezno (région de Poznan), siège du premier diocèse historique de la Pologne abritant les reliques de saint Adalbert, au monastère de Czestochowa (le Lourdes polonais), où se trouve l'effigie de la Vierge noire, patronne de la Pologne, et enfin à Cracovie.

Le pape aurait désiré que la date de son voyage soit fixée en mai, pour le neuf centième anniversaire de la mort de Stanislas, mais les autorités polonaises ont craint, semble-t-il, des manifestatoins d'hostilité au régime. Dans un esprit de conciliation, Jean Paul II a accepté de différer son séjour.

On remarquera, d'autre part, la longueur du voyage — qui coïncidera avec les fêtes de la Pentecôte. Le séjour était primitivement prévu pour durer trois jours.

Le communiqué officiel polonais exprime, *« au nom des plus hautes instances d'Etat »*, sa *« satisfaction »* de la venue du pape dans *« sa patrie, la Pologne populaire »*. *« Le premier fils de la nation polonaise élevé au trône de saint Pierre,* souligne-t-on, *sera reçu cordialement aussi bien par les autorités que par la société polonaise. »*

MÉDECINE

Clôturant le colloque sur la fécondité

Mme Veil dénonce le lien entre contraception et natalité

28 % des femmes françaises de vingt à vingt-quatre ans utilisent les pilules pour 26 % en Grande-Bretagne et 22 % aux Etats-Unis. Malgré cette très forte proportion d'utilisatrices de la contraception chimique, le public souffre d'un manque d'information et d'une inquiétude dont témoigne la stagnation de la consommation de contraceptifs oraux depuis un an.

Pallier cette carence, tel est le but du colloque qui s'est déroulé à l'UNESCO sur l'initiative du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, les 1er et 2 mars, sur « la régulation de la fécondité » et qui réunissait les plus grands spécialistes internationaux dans ce domaine (*le Monde* du 3 mars). La contraception chimique et ses conséquences sur les tumeurs, les risques vasculaires, la fertilité ultérieure, la démographie, furent, durant ces deux journées, les principaux thèmes retenus. « Le Monde de la médecine » du 7 mars consacrera un dossier à ces sujets.

Clôturant ce colloque, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, devait notamment répondre aux polémiques sur les liens qui existeraient entre la baisse de la démographie et la contraception chimique. Elle a déploré également l'absence, dans ce domaine, d'enquêtes épidémiologiques menées sur une vaste échelle.

Mme Simone Veil a notamment déclaré qu'avant même l'apparition de la contraception chimique une baisse de la natalité avait été observée entre les deux guerres. De toute façon, a-t-elle poursuivi *« à un certain niveau culturel, par un réflexe biologique naturel, la croissance de la population n'excède pas les possibilités de développement économique. Il faut, en effet, souligner qu'en l'état actuel de la médecine, si les femmes avaient le nombre d'enfants correspondant à leur taux de fécondité, cela entraînerait des contraintes insupportables aux individus comme aux collectivités »*.

Mme Veil souhaite le développement de l'enseignement continu pour les médecins qui n'ont pu bénéficier d'une véritable information sur la contraception avant 1974, période où l'enseignement s'est réellement mis en place.

Enfin, Mme Veil a indiqué qu'elle interviendrait auprès de M. Alexandre, responsable de la commission qui révise les notices du dictionnaire Vidal des médicaments, pour que soient modifiées de façon prioritaire les notices des contraceptifs oraux et des substances utilisées dans le traitement de la ménopause, afin d'améliorer l'information des médecins sur ces produits.

ÉDUCATION

Le troisième Gala des grandes écoles

Bons élèves... même sur la piste

Les étudiants de l'université de Cologne (République fédérale d'Allemagne), avec leur numéro de danse moderne, ont eu droit à un rappel. Mais les élèves de quinze grandes écoles de la région parisienne, qui rivalisaient amicalement pour présenter un « numéro » de cirque ou de music-hall n'en ont pas moins recueilli de nombreux applaudissements dès la première représentation, le 1er mars, du troisième gala des grandes écoles organisé à l'hippodrome Jean-Richard (porte de Pantin à Paris).

Certes, les quatre jeunes élèves de Centrale semblaient contractés au sommet de leur perche aérienne. Les futurs ingénieurs des « ponts », quant à eux, avaient bien du mal à jongler avec des anneaux. Qu'importe, ce spectacle était surtout placé sous le signe de la bonne humeur.

Les deux mille cinq cents personnes qui remplissaient le chapiteau, lors de la première, étaient conquises d'avance. Les élèves encourageaient leurs écoles, des parents guettaient l'apparition de leur fils ou de leur fille, devenu « artiste d'un soir », les professeurs, au premier rang, souriaient. Beaucoup de monde avait répondu à l'appel des jeunes organisateurs du gala, destiné à alimenter les fonds de solidarité des écoles participantes.

Près de trois cents élèves avaient sacrifié leurs heures de loisirs, et même quelques heures de cours la dernière semaine, pour préparer un spectacle qui fut souvent de qualité. Il est vrai que de nombreux professionnels du cirque et du music-hall avaient aidé chaque école à préparer son numéro. Ainsi les élèves de l'Ecole supérieure du bois ont bénéficié d'un professeur de l'école du cirque du Nouveau Carré Silvia-Monfort pour les entrainer à monter sur des monocycles, tandis qu'un chorégraphe de l'Alcazar avait enseigné le charleston aux étudiants de l'Institut supérieur de gestion. Les « admis » aux grandes écoles étant par définition de « bons élèves », c'est en tant que tels qu'ils réussirent parfaitement à sauter dans un cercle de feu, marcher sur un fil, danser, faire de la voltige à cheval... Seuls manquaient les clowns. — S. B.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 mars 1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4.3.79 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mars à 0 heure et le dimanche 4 mars à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, la France sera sous l'influence du courant perturbé établi de l'Atlantique à l'Europe occidentale.

Dimanche, les régions méditerranéennes bénéficieront d'un temps doux et assez ensoleillé, bien qu'un peu plus nuageux que la veille. Sur le reste de la France, le ciel sera très nuageux ou couvert en début de journée. Il pleuvra de la Vendée à la frontière belge.

Au cours de la journée, la zone pluvieuse se déplacera lentement vers le sud ; elle se situera, le soir, de l'Aquitaine au Massif central, à la Lorraine et à l'Alsace. Après son passage, le temps deviendra variable et plus frais en Bretagne, en Normandie, puis sur la région parisienne et le Nord.

Les vents souffleront du sud-ouest, de l'Atlantique à la Manche et à la frontière belge.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 3 mars 1979, à 7 heures : 1 026,5 millibards soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 mars) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 11 et — 1 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 9 et 5 ; Marseille-Marignane, 13 et 0 ; Nancy, 8 et 5 ; Nantes, 10 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 8 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 10 et 9 ; Toulouse, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 ; Amsterdam, 8 et 7 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 5 et 4 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbonne, 16 et 0 ; Londres, 12 et 9 ; Madrid, 13 et — 1 ; Moscou, 4 et — 3 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 13 et — 2 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, 2 et 1.

Visites et conférences

LUNDI 5 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, entrée de la basilique, Mme Allaz : « La basilique de Saint-Denis et les tombeaux royaux ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Guillier : « Thermes et arènes ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Meyniel : « La mosquée » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 158, boulevard Haussmann : « Exposition La Ruche et Montparnasse » (Approche de l'art).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Les grandes abbayes de la région de Narbonne » (Arcus).

15 h., métro Etienne-Marcel : « La Cour des miracles. Les Halles. La tour de Jean-Sans-Peur » (A travers Paris).

15 h., Devant la poste : « Les prestigieux salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Hager).

15 h., Musée des monuments français : « Le gothique classique » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Maximo Piatelli-Palmerini : « Structures cérébrales et entendement ».

15 h. et 17 h., 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La Florence des Médicis ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

18 h. 30, grande salle des Eclaireurs israélites, 27, avenue de Ségur, Père Riquet : « Abraham notre Père » (Centre Siloé).

18 h., Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, MM. G. Pelletier, C. Julien : « Mythes et réalités franco-canadiens ».

20 h. 30, AGECA, 177, rue de Charonne, MM. P. Chaunu, M. Jobert, J.-F. Kahn : « Deux siècles après Voltaire et Rousseau, où en est la démocratie en France ? ».

Journal officiel

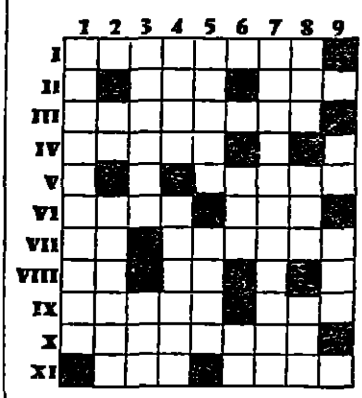
Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mars 1979 :

DES DECRETS

- Portant nomination dans la magistrature ;
- Portant ouverture et annulation de crédits.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 323



HORIZONTALEMENT

I. Très utile quand on se lance dans la culture. — II. Catholique, en Espagne ; Peut s'installer sur un grand pied. — III. Qui sont donc comme des échelles. — IV. Mesurer comme autrefois. — V. Peut faire mourir. — VI. Tire comme un billet ; Porte une charge électrique. — VII. Pronom ; Préparés comme des chapons. — VIII. Preposition ; Endroit où il y a beaucoup de trafic. — IX. Qui ne sait donc rien ; Peut fixer l'oiseau sur la branche. — X. L'Orestie d'Eschyle, par exemple. — XI. Peut être qualifié de pourri quand il est trop humide ; Peut se rincer d'un coup.

VERTICALEMENT

1. Un handicap pour celui qui voudrait faire des relations. — 2. Oblige rarement à faire le pont ; Peut être donnée pour rien. — 3. Belle proie pour un chasseur ; On ne peut plus y voir le ciel. — 4. Donne une certaine teinture ; Reste petite si on ne pousse pas. — 5. Maintient un chargement ; Est traversé par l'Oglio. — 6. Blanc au sortir d'une cuvette ; Va avec tout. — 7. Science qui traite de tout ce qui est large. — 8. Possessif ; Comme la république ; Circulent à l'étranger. — 9. Cri d'indignation ; Propre quand il est neuf.

Solution du problème n° 2 322

Horizontalement

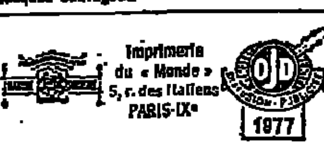
I. Cernes ; Végéter. — II. Audace ; Odorat. — III. Entait ; Rameurs. — IV. Nue ; Tirs ; Réel. — V. Ille ; Nuage ; Nu. — VI. Ite ; Et ; Tarte. — VII. Serrurier ; Or. — VIII. Mariés ; Acteur. — IX. Al ; Aréole ; Ope. — X. Néologisme ; Pli. — XI. Bêtes ; Nus ; Elu. — XII. Clé ; Irisés. — XIII. Imbibé ; Ecot. — XIV. Ruent ; U.S.A. ; Ana. — XV. Esse ; Mets ; Sûr.

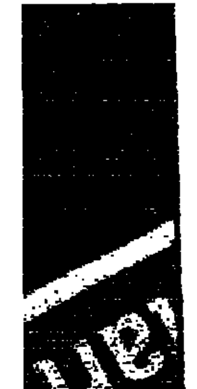
Verticalement

1. Chenil (cf. briquet) ; Manucure. — 2. Nul ; Salé ; Us. — 3. Râtelier ; Obèses. — 4. Nua ; Etrille ; Né. — 5. Edit ; Ere ; Otait. — 6. Satin ; Usagé. — 7. Ruer ; Risible. — 8. Versatiles ; Ri. — 9. Omnibus. — 10. Gomme ; Râleuses. — 11. Ede ; Ce ; Se ; As. — 12. Tournant ; Se. — 13. Erreur ; Eole ; Car. — 14. Rasé ; Toupillon. — 15. Lierre ; Tas.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les grandes options du VIIIe Plan seront déterminées avant l'été

Le VIIIe Plan — qui couvrira la période 1981-1985 — entre dans sa phase de préparation, le conseil des ministres ayant à se prononcer, le 23 mars prochain, sur les options qui fixent le cadre général du Plan. Le calendrier prévoit que le Plan définitif sera soumis au Parlement à la session d'automne de 1980. Auparavant, députés et sénateurs auront voté le rapport des options dans le courant des mois de mai et juin de cette année, non sans que le Conseil d'Etat, d'une part, et le Conseil économique, d'autre part, aient donné leur avis.
omniprésentes.

Selon les responsables du Plan les délais ont été raccourcis, en ce qui concerne la définition des options, de manière à réserver plus de temps à l'élaboration du Plan lui-même. Ils estiment, en effet, qu'on ne peut valablement travailler sans connaître le cadre auquel s'appliqueront les données techniques.

Or ces données sont en grande partie fonction des choix politiques qui seront faits. Le document de base, qui a été soumis à la commission du développement du Plan, se présente comme la photographie, ou plutôt comme le « portrait-robot » des cinq années à venir. Il est établi à partir des projections économiques de l'INSEE et, loin de fixer des choix, il vise seulement à aider la réflexion en présentant les conséquences des diverses hypothèses auxquelles sera vraisemblablement soumise l'économie nationale.

Au dire du commissariat du Plan, on se trouve en présence d'une conception très ouverte qui ne fige pas la situation, mais offre aux représentants de la nation le soin de recherche les voies qui permettront de dégager les moyens de surmonter les contraintes clairement exposées.

1,7 million de chômeurs en 1983 ?

Y aurait-t-il 1,7 million de chômeurs en France en 1983 ? Telle est la question qu'on se pose à la lecture du document établi par l'Institut de la statistique (I.N.S.E.E.) à l'intention des membres de la commission du développement qui travaillent actuellement sur ce qu'il est convenu d'appeler les grandes options du 8e Plan, qui doit couvrir la période 1981-1985.

Quand on leur a soumis ces chiffres de chômage (1 774 000 ou 1 620 000 selon les hypothèses), la plupart des membres de la commission du développement — ils sont une quarantaine et comprennent aussi bien des syndicalistes que des patrons — ont poussé les hauts cris en assurant que le pays ne supporterait pas une telle situation et qu'il fallait travailler sur d'autres schémas.

C'est le mérite des projections de faire apparaître ce qui pourrait arriver dans quelques années si la croissance économique restait lente, si le franc se stabilisait par rapport au deutschemark, si les prix du pétrole ne baissaient pas... Les « si », c'est-à-dire les hypothèses, les experts de l'I.N.S.E.E. les ont multipliés. Il faut en prendre connaissance, y réfléchir, mais ne pas leur accorder plus d'importance qu'ils n'en ont. Leur seul intérêt est d'aider à poser les vrais problèmes.

Ce qui est vrai, c'est que le ralentissement de la croissance économique en France (+ 3,1 % par an entre 1978 et 1983, imagine avec une certaine vraisemblance l'I.N.S.E.E., contre + 5,7 % en moyenne annuelle entre 1967 et 1974), que ce ralentissement donc pose des problèmes inconnus ou déjà oubliés : montée du chômage, mais aussi déficit croissant de la Sécurité sociale et des finances publiques. Pour rétablir par exemple l'équilibre des comptes de l'Etat — objectif prioritaire si l'inflation est vraiment combattue pour permettre au franc de rester dans le Système monétaire européen — la pression fiscale devra être fortement alourdie.

Les chiffres fournis par l'I.N.S.E.E. donnent une idée de l'effort à accomplir : le poids des impôts et des cotisations sociales devrait passer de 43,5 % du produit intérieur brut en 1977 à 47,3 % en 1983 (39 % en 1974). On voit le bond. Le poids du seul impôt sur le revenu atteindrait quant à lui 6,5 % du P.I.B. en 1983 contre 5,2 % en 1977 (3,8 % en 1970). Celui des cotisations de Sécurité sociale passerait à 19,2 % du P.I.B. en 1983 contre 18,3 % en 1977 (14 % en 1970). Un tel effort serait-il accepté par les Français même si les revenus salariaux continuaient d'augmenter de 2,5 % par an (en pouvoir d'achat) ? Encore les calculs de l'I.N.S.E.E. montrent-ils que le taux d'inflation ne serait ramené qu'à 6,6 % en 1983, ce qui est un progrès limité quand on sait que le coût de la vie augmente actuellement de moins de 3 % par an en Allemagne.

L'inconvénient de ce genre d'exercice est double. Les résultats auxquels il aboutit sont fragiles : quel modèle a-t-on employé pour les obtenir ? Quelle base de référence a-t-on utilisée dans les calculs ? Ces bases étaient-elles solides ou constituées de chiffres provisoires ? Déjà discutables, les projections ont eu dans le passé le grave défaut de monopoliser à l'excès l'attention, de figer les débats, de raidir les attitudes. Or le but d'un Plan est précisément de modifier des structures juridiques, économiques et sociales pour améliorer la croissance, l'efficacité, la productivité, le bien-être. L'essentiel de la préparation du VIIIe Plan devrait être consacré à imaginer (mais c'est l'imagination qui manque le plus) ce qu'il faut changer plutôt qu'à s'hypnotiser sur des chiffres.

ALAIN VERNHOLES.

PRESSE

● *A l'imprimerie de Saint-Ouen*, où se fabrique *le Parisien libéré*, une grève de trois heures a été observée dans la nuit de vendredi à samedi par les ouvriers appartenant au syndicat Force ouvrière du Livre. Le tirage des numéros du *Parisien libéré* et de *l'Equipe*, datés du samedi 3 mars, s'en est trouvé sensiblement réduit.

● *A « la Vie française »*, comme nous l'avions anoncé (*le Monde* du 23 février), M. Bruno Monnier a été remplacé à la présidence de la société éditrice S.A. l'Opinion par M. Jean-Pierre Peyraud, ancien directeur de la banque Rivaud. M. Patrick Grumelart est nommé directeur général, tandis que M. Bruno Bertez devient directeur de la rédaction, directeur délégué de la publication.

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La C.G.T. et la C.F.T.C. ont fixé au 23 mars la date de la « marche sur Paris »

LA C.F.D.T. RÉSERVE SA PARTICIPATION

Les unions C.G.T. de Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de la Loire, et C.F.T.C. de Lorraine ont appelé, dans un communiqué commun publié vendredi 2 mars, *« toutes les organisations syndicales de la sidérurgie, des mines et de toutes les branches professionnelles concernées par l'emploi, à préparer activement et unitairement »* la marche sur Paris dont elles ont fixé la date au vendredi 23 mars. Les sections de la FEN du Nord, du Pas-de-Calais et de la Moselle ont annoncé leur participation à cette action.

La C.F.D.T., d'accord sur le principe de ce mouvement, refuse en revanche *« l'organisation d'une marche sur Paris réunissant de façon indifférenciée les travailleurs de toutes professions, parce qu'une telle manifestation est inefficace pour faire reculer le patronat et le gouvernement dans le sens de la satisfaction immédiate des revendications »*. Elle constate, dans son communiqué, que *« le front syndical a donc éclaté »* et *« demande à la C.G.T. de tout faire pour que la marche des sidérurgistes se fasse dans l'unité entre nos organisations »*. Force ouvrière n'a pas encore fait connaître sa position. La C.G.C. a réaffirmé vendredi, par la voix de M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie, qu'elle *« ne s'associera pas aux grands mouvements prévus par certains syndicats et partis politiques »*, car elle ne veut pas *« préjuger des négociations qui vont avoir lieu avec les ministres du travail et de l'industrie »*.

Parallèlement à l'organisation de la marche sur Paris, les actions ponctuelles se poursuivent. Dans la nuit du 2 au 3 mars, un groupe d'ouvriers sidérurgistes ont déversé le contenu de dix-sept wagons d'un train chargé de minerai de fer à l'entrée du tunnel de Montigny-sur-Chiers (Meurthe-et-Moselle), entre Longwy et Longuyon. Le trafic ferroviaire est détourné par Thionville.

A Sedan, une centaine de salariés d'Usinor ont occupé pendant trois heures, vendredi, la gare de cette ville. A Lille, cinq à sept cents travailleurs ont manifesté, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., devant le siège de la chambre patronale de la sidérurgie.

A Castres (Tarn), les mineurs ont évacué, vendredi soir, sur l'injonction des forces de l'ordre, les locaux de la chambre de commerce et d'industrie qu'ils occupaient depuis le matin.

A Revin (Ardennes)

REPRISE DU TRAVAIL LUNDI CHEZ ARTHUR MARTIN

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Le conflit, qui durait depuis le 31 janvier chez Arthur Martin à Revin (Ardennes), est terminé, du moins dans sa forme actuelle. Malgré une réunion sans résultat avec la direction, l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) a levé les piquets de grève qui interdisaient les accès de l'usine. Le travail reprendra lundi matin 5 mars.

Les syndicats étaient pris entre deux feux : céder à la tendance dure ou respecter le résultat du vote de cette semaine, d'où s'était dégagée une majorité pour la reprise du travail. Leur plan, qui comprend notamment le maintien à Revin du service pièces de rechange et de la fonderie fonte grâce à de nouveaux investissements, a été rejeté en bloc par la direction.

En revanche, la direction a précisé que le niveau de l'emploi à Revin sera *« sensiblement »* le même qu'actuellement, soit environ deux mille personnes, *« lorsque le plan de restructuration produira pleinement ses effets, c'est-à-dire à l'horizon 1982 »*.

● *Reconduction de l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel.* — Le C.N.P.F. et les syndicats ont renouvelé, vendredi 2 mars, l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel, qui est en vigueur depuis 1968 et qui prévoit l'attribution, pour les heures chômées au-dessous de quarante heures par semaine, d'une allocation égale à 50 % du salaire brut. La garantie minimale horaire, qui est de 10,75 F depuis décembre dernier, passera, précise la C.G.T., à 11,05 F le 1er avril et à 11,80 F le 1er octobre.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le Tribunal constitutionnel rejette le recours présenté par le patronat contre la loi sur la cogestion

De notre correspondant

Bonn. — Le Tribunal constitutionnel a rendu jeudi 1er mars son verdict dans la très longue dispute qui opposait organisations patronales et syndicats à propos de la loi sur la cogestion dans les grandes entreprises. Les juges de Karlsruhe ont plus ou moins *« coupé la poire en deux »*.

Le Tribunal, pour une fois unanime, est parvenu à la conclusion que la loi sur la cogestion, votée en 1976, est compatible avec les articles de la Constitution qui garantissent la propriété privée. Au terme de la loi, les conseils de surveillance dans les entreprises employant plus de deux mille personnes doivent être composés pour moitié par des représentants du personnel ou des syndicats. Les propriétaires de la société disposent toutefois du privilège de nommer le président du conseil de surveillance, qui dispose d'une voix prépondérante.

Neuf sociétés et vingt-neuf fédérations d'employeurs avaient introduit un recours contre la loi devant le Tribunal de Karlsruhe. Cette démarche avait causé de très vives réactions des syndicats qui, depuis lors, ne prennent plus part à l'*« action concertée »* réunissant les employeurs, les ouvriers et le gouvernement. Tout récemment, le président du D.G.B. (fédération des syndicats), M. Vedder, avait déclaré que l'attitude du patronat dans cette affaire causerait un durcissement du climat social. Il avait annoncé que si le Tribunal devait invalider le système de cogestion, les organisations ouvrières réclameraient une réforme de la Constitution.

Les juges ont accordé des satisfactions notables aux deux parties en présence. D'une part, le Tribunal reconnaît que la prépondérance, dont les actionnaires continuent de jouir au sein des conseils de surveillance, suffit à garantir les droits de la propriété privée. En même temps toutefois, les juges, sans aller jusqu'à exclure catégoriquement une extension du système actuel, estiment qu'une cogestion vraiment paritaire pourrait ne plus être conforme aux stipulations constitutionnelles.

Ce verdict a été accueilli avec une satisfaction, au moins apparente, par tous les intéressés. Si, du côté des employeurs, on enregistre quand même un échec relatif puisque le recours contre la loi n'a pas abouti, on se félicite que le Tribunal réaffirme les droits de la propriété et qu'ils élèvent des barrières contre toute réforme qui rendrait les actionnaires incapables d'assurer la bonne marche des entreprises. De leur côté, les syndicats, interprétant à leur façon les attendus du Tribunal, maintiennent qu'il ne leur est pas interdit de poursuivre leur campagne pour établir une parité authentique à la tête des grandes entreprises.

Les partis se déclarent non moins satisfaits. Une telle réaction n'est pas limitée aux libéraux et aux sociaux-démocrates qui appartiennent à la coalition gouvernementale. Les chrétiens-démocrates, malgré leur sympathies naturelles pour la cause des employeurs, auraient été embarrassés si les juges de Karlsruhe avaient condamné la loi de 1976 qui a été approuvée alors par le Parlement unanime.

Le gouvernement se félicite que de graves affrontements sociaux soient ainsi évités. Certains syndicalistes n'avaient-ils pas été jusqu'à brandir la menace d'une grève générale, dans le cas où le Tribunal prétendrait abolir une précieuse conquête ouvrière ? Il est vrai que les dirigeants du D.G.B. n'ont pas encore fait savoir s'ils vont maintenant reprendre leur place autour de la table où se réunissent périodiquement les représentants ouvriers, patronaux et gouvernementaux, afin de discuter l'ensemble de la stratégie économique et sociale.

JEAN WETZ.

● *La situation alimentaire mondiale* reste grave, a déclaré le jeudi 1er mars M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé du développement, au cours d'une journée d'étude sur le thème : *« Les agriculteurs français et les pays en voie de développement »*, organisée à Paris par l'AFDI (agriculteurs français et développement international).

M. Cheysson a ainsi indiqué que l'évolution des importations de céréales des pays du tiers-monde, en passant de 50 millions de tonnes en 1976 à 71 millions de tonnes en 1978, avait engendré un déficit de 17 milliards de francs français, soit le montant même de l'aide des pays industrialisés.

AFFAIRES

LES BANQUES ONT-ELLES LE DROIT DE VENDRE DES VOYAGES ?

L'apparition dans le secteur de la vente des voyages de certains établissements financiers (Crédit agricole, Banques populaires, Crédit mutuel, Caisse d'épargne, etc.) a inquiété les milieux du tourisme « traditionnel ».

Lors d'une « table ronde » qui a réuni, le 1er mars, autour de M. Alain Serieyx, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, des représentants du Syndicat national des agences de voyages, des banques concernées, du ministère de l'économie et de la commission de la concurrence, a été examinée la question de savoir si les banques avaient ou non le droit de mettre leurs guichets à la disposition d'agences de voyages.

Sur ce point, le ministère de l'économie a fait les observations suivantes : « La vente de voyages, qui constitue incontestablement un acte de commerce, même si elle est exercée à titre de simple mandataire et sous la responsabilité exclusive d'une agence régulièrement habilitée, ne figure pas sur la liste ou ne découle pas de la définition des activités des banques, des établissements à statut légal spécial ou des caisses d'épargne.

» Toutefois, ce nouveau type d'activité ne constituerait pas une infraction aux textes régissant les établissements en cause dans la mesure où elle conserverait pour ces derniers un caractère quantitativement négligeable ou serait exercée selon des modalités juridiques et pratiques telles qu'aucune confusion ne puisse apparaître (...). »

Il a donc été décidé d'un commun accord que l'ensemble des dossiers de demande de ce type actuellement en instance allaient être transmis au ministre de l'économie qui les approuvera ou non.

Quatrième constructeur américain

AMERICAN MOTORS RÉDUIT SA PRODUCTION D'AUTOMOBILES

Après Ford et Chrysler, American Motors vient à son tour de décider de réduire sa production d'automobiles. Les stocks s'accumulent, AMC va ramener de 900 à 610 son rythme quotidien de production à partir du 12 mars, et ce jusqu'à la fin du mois de juin.

Mille cinq cents ouvriers de l'usine de montage d'A.M.C. à Kenosha (Wisconsin) seront licenciés jusqu'en janvier 1980, date à laquelle certains seront repris au moment du début de la production des jeeps dans cette usine. Une autre partie du personnel sera rappelée cet été, quand commencera la production des modèles 1980. — (A.F.P.).

LES PARFUMS GIVENCHY SONT TOUJOURS A VENDRE

Dans un article évoquant la prise de contrôle de la société Balenciaga par le groupe allemand Hoechst, publié dans *le Monde* du 28 février, nous avions laissé entendre que la Société des parfums Givenchy avait été rachetée par la firme britannique Beecham. M. J.-C. Givenchy, président du groupe qui porte son nom, nous a fait savoir qu'il n'en était rien. Les négociations entamées avec Beecham depuis plusieurs mois n'ont en effet pas encore abouti. De surcroît un nouveau groupe britannique est sur les rangs : British American Tobacco.

ÉNERGIE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE IRANIENNE

Les pays occidentaux vont réduire leur demande de pétrole en 1979

Afin de limiter les effets des augmentations du prix du brut consécutives à la crise iranienne, les vingt pays de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) (1) ont décidé, le vendredi 2 mars à Paris, de réduire de 5 % leur demande de pétrole en 1979. Cette réduction correspond en gros au déficit auquel auront à faire face les pays consommateurs : 2,3 millions de barils par jour. Chaque pays aura à charge de déterminer les moyens qui lui sont propres pour réduire sa consommation dans les proportions indiquées.

Le directeur de l'exécutif de l'Agence a estimé que la France, bien que ne faisant pas partie de l'A.I.E., adopterait ces mesures sans qu'il soit besoin de le lui demander. Il a précisé que les ministres de l'A.I.E. se réuniront à Toronto les 21 et 22 mai pour déterminer une politique à long terme.

On ignore encore les mesures que prendra le gouvernement français. Le président d'une association de pompistes, a annoncé qu'un rationnement de l'essence pourrait intervenir mais cette information a été formellement démentie par les milieux professionnels. Ces derniers affirment que les stocks sont *« normaux pour la saison »*, et qu'il n'y a aucune raison particulière de parler d'insuffisance d'approvisionnement du marché des carburants.

(1) L'A.I.E. regroupe les vingt principaux pays occidentaux, à l'exception de la France. L'Australie a adhéré à cette agence lors de la réunion qui se tenait à Paris.

L'Indonésie n'augmentera pas le prix de son brut dans l'immédiat

L'Indonésie a décidé d'attendre la prochaine réunion de l'OPEP, prévue pour le 26 mars à Genève, pour arrêter sa politique en matière de prix du pétrole, a indiqué le 2 mars M. Subroto, ministre indonésien du pétrole.

Le président du Venezuela, M. Carlos Andrès Perez, a clarifié, de son côté, la position de son pays. Il a déclaré le 1er mars que le Venezuela n'avait pas l'intention d'augmenter, avant le 1er avril, les prix du pétrole vendu dans le cadre de contrats à long terme (soit la moitié environ des exportations de brut vénézuélien). Ces contrats prévoient une révision trimestrielle des prix. Celle-ci interviendra donc normalement le 1er avril, et se traduira par une hausse moyenne d'un peu plus de 7 % (1,20 dollar par baril). Le prix du pétrole vendu hors contrat (50 millions de tonnes par an) a, lui, été augmenté de 15 %, le 1er mars.

La France, qui importe actuellement 800 000 tonnes de pétrole brut par an du Venezuela, souhaite accroître ses achats, a indiqué le 2 mars M. Albin Chalandon, P.-D.G. de Elf-Aquitaine, en visite à Caracas. Ce pétrole supplémentaire serait vendu dans le cadre de contrats à long terme. En contrepartie, la France pourrait signer un accord de coopération avec le Venezuela dans le domaine de la technologie d'extraction et de raffinage des bruts lourds, dont ce pays possède d'énormes réserves encore inexploitées dans la région orientale, dite Ceinture de l'Orénoque. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La faiblesse du yen renforce le dollar

Si le DOLLAR s'est bien tenu cette semaine sur les marchés des changes, en dépit d'un environnement défavorable (hausse du prix du pétrole, important déficit commercial, bruit de bottes en Extrême-Orient), c'est à la faiblesse du YEN japonais qu'il le doit. La devise nippone, en effet, a fléchi par rapport à toutes les monnaies fortes, ce qui, par contrecoup, a raffermi la monnaie américaine.

La LIVRE STERLING, « dopée » par les taux d'intérêt élevés offerts en Grande-Bretagne, a monté, tandis que le FRANC FRANÇAIS s'est maintenu au niveau de ses cours précédents, avec le concours modéré de la Banque de France et en dépit des « états d'âme » des milieux financiers internationaux.

l'ensemble des monnaies européennes, la LIVRE STERLING exceptée. Cette dernière a monté notamment cette semaine sous l'effet d'un afflux considérable de capitaux, au point que la Banque d'Angleterre a dû baisser son taux d'escompte (voir en rubrique Marché monétaire). En outre, le sentiment que le gouvernement britannique maîtrisait mieux la situation sociale et la valorisation continue de la production pétrolière en mer du Nord ont favorisé la monnaie britannique.

Le FRANC FRANÇAIS n'a guère varié, bien qu'une légère pression à la baisse continue à s'exercer sur lui. La Banque de France vend un peu de DM pour empêcher la monnaie ouest-allemande d'atteindre et de dépasser

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0220	8,6602	3,3858	3,7518	59,3861	4,0520	1701,51
	—	2,0100	8,5887	3,3687	3,7225	58,6920	4,0200	1692,42
New-York.	2,0220	—	23,3481	59,7193	53,8938	3,4048	49,9001	0,1188
	2,0100	—	23,4027	59,8086	53,9956	3,4246	50,0000	0,1187
Paris.....	8,6602	4,2830	—	255,77	230,82	14,5829	213,72	5,0897
	8,5887	4,2730	—	255,56	230,72	14,6335	213,65	5,0748
Zurich....	3,3858	167,45	39,0380	—	90,1104	5,6928	83,4331	1,9869
	3,3687	167,20	39,1294	—	90,2807	5,7260	83,6000	1,9857
Francfort.	3,7518	185,55	43,3224	110,8091	—	6,3176	92,5898	2,2049
	3,7225	185,20	43,3419	110,7655	—	6,3424	92,6000	2,1995
Bruxelles.	59,3861	29,3700	6,8573	17,5395	15,8286	—	14,6556	3,4901
	58,6920	29,2000	6,8336	17,4641	15,7667	—	14,6000	3,4679
Amsterdam	4,0520	200,40	46,7896	119,6775	108,0032	6,8232	—	2,3814
	4,0200	200,00	46,8053	119,6172	107,9913	6,8493	—	2,3752
Milan....	1701,51	841,50	196,4744	502,5380	453,51	28,6516	419,91	—
	1692,42	842,00	197,8512	503,58	454,64	28,8356	421,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Ainsi donc, la monnaie japonaise a baissé. Vendredi 2 mars, il fallait payer 205 yens pour un dollar, cours le plus élevé depuis huit mois (au début novembre 1978, le DOLLAR était tombé à 176 yens). La devise nippone s'est affaiblie également vis-à-vis de l'ensemble des monnaies : à Paris, elle a baissé de 2 % en trois semaines, revenant de 2,14 centimes pour un yen à 2,089 centimes.

A Tokyo, les importateurs, impressionnés par le déficit de la balance commerciale japonaise pour janvier 1979, continuent à acheter massivement des DOLLARS pour se « couvrir », tandis que la Banque du Japon en vend non moins massivement pour limiter l'ampleur du mouvement. Les milieux financiers internationaux sont persuadés que le YEN est surévalué : c'était tout le contraire il y a trois mois...

Phénomène classique, ce reflux d'une monnaie « forte » a bénéficié au DOLLAR, qui a légèrement progressé par rapport au DM, au FRANC SUISSE et à le cours de 2,31 F. Il est vrai qu'elle en avait acheté d'importantes quantités en novembre, décembre et janvier derniers, aux alentours de 2,29 F, ce qui lui sert à « régulariser » les cours actuellement.

En fait, il s'agit moins des pressions à la baisse que d'« états d'âme » des opérateurs quelque peu préoccupés par les conflits sociaux, les attaques du R.P.R. contre M. Raymond Barre, les effets de la hausse du prix du pétrole sur la balance commerciale française et sur le taux d'inflation. Ajoutons également de sourdes inquiétudes sur la date de l'entrée en vigueur du système monétaire européen : certains experts, particulièrement chagrins, redoutent qu'il ne voie jamais le jour... Tout cela reste assez diffus, et sujet à changement, mais peut être qualifié de « morose ».

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a évolué en sens contraire de celui du DOLLAR et a donc fléchi, revenant de 252 dollars à un peu moins de 249 dollars.

F. R.

Nouvelles des sociétés

IMMOFICE — Bénéfice pour 1978 : 34,7 millions de francs (+ 10,8 %). Le dividende passe de 18 à 20 F.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. — Résultat pour 1978 : 27,7 millions de francs contre 25,19 millions. Dividende global : 13,80 F contre 12,30 F.

BANQUE REGIONALE DE L'AIN. — Bénéfice pour 1978 : 6,70 millions de francs contre 4,71 millions. Dividende global : 10,50 F contre 9,75 F.

COMPAGNIE FONCIERE DE FRANCE. — Dividende global pour 1978 : 9,30 F contre 8,55 F.

IMMEUBLES DE FRANCE. — Le dividende pour 1978 est majoré de 8,80 % à 48,30 F.

IMMOBILIERE MARSEILLAISE. — Augmentation du dividende global pour 1978 : 54 F contre 49 F.

FONCIERE DU CHATEAU D'EAU DE PARIS. — Le conseil recommande à ses actionnaires d'accepter la nouvelle O.P.A. lancée sur les titres de la société par la Banexi au prix unitaire de 700 F. Certaines administrations ont fait néanmoins connaître leur intention de conserver leurs propres titres.

BANQUE SCALBERT-DUPONT. — Bénéfice net pour 1978 : 16,28 millions de francs contre 14,66 millions. Dividende global de 9 F inchangé.

DUMEZ. — Les résultats nets consolidés pour 1978 devraient être analogues à ceux de l'exercice précédent (190 millions de francs) et permettre ainsi, affirme la société, de « poursuivre la politique d'augmentation du dividende » (33,75 F avec l'avoir fiscal pour 1977).

PAPIERS PEINTS LEROY. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978 font ressortir un déficit de 2,25 millions de francs contre 5,77 millions.

ANDRE BORIE. — La société prévoit pour l'exercice écoulé un résultat d'exploitation déficitaire en raison de la mauvaise conjoncture. Un bénéfice net sera néanmoins dégagé grâce à des profits exceptionnels et à des profits sur exercices antérieurs. Le dividende global serait ainsi maintenu à 35,10 F.

HACHETTE. — Maintien à 9 F du dividende global pour 1978.

ESSILOR. — Le bénéfice consolidé pour 1978 marquera une progression de 15 %. Pour l'exercice précédent, il avait atteint 39,7 millions.

SCHLUMBERGER. — Distribution d'une action gratuite pour deux et majoration du dividende d'environ 18 %, qui passe d'un total annuel de 1,40 dollar à 1,65 dollar.

Après attribution, le dividende sera ramené à 1,10 dollar pour correspondre au nouveau nombre d'actions.

LYONNAISE DES EAUX. — Le bénéfice net consolidé pour 1978 accuse une baisse de 20 à 25 % par rapport au précédent (115 millions de francs). La cause en est les difficultés rencontrées par les filiales Degrémont et Distrelec. En revanche, le résultat net de la maison-mère est en hausse de 15 % à un peu plus de 70 millions de francs.

GRACE AND CO. — Chiffre d'affaires record pour 1978 : 4,31 milliards de dollars contre 4,06 milliards. Le bénéfice net augmente de 16,9 % à 170,4 millions de dollars.

NORSK HYDRO. — Bénéfice du premier semestre de l'exercice 1978-1979 : 84 millions de couronnes (— 33,8 %). La société explique cette baisse par des amortissements et des frais financiers élevés, ainsi que par les pertes subies par la plateforme pétrochimique de Rafnès. En raison de l'évolution du marché du pétrole, les résultats de l'exercice entier pourraient être meilleurs que prévu.

SYNTHELABO. — Le résultat net consolidé pour 1978 devrait marquer une progression légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires du groupe (+ 18 %), grâce notamment au redressement des filiales Karispharma et Robert et Carrière.

DU PONT DE NEMOURS. — Le dividende trimestriel est porté de 1,25 à 1,50 dollar. Une division en trois des actions de la société est envisagée, qui prendrait date du 30 mai prochain.

AKZO. — Comme prévu, le groupe est sorti du rouge en 1978 avec un bénéfice net de 24 millions de florins contre une perte de 166 millions de florins l'année précédente. Presque entièrement dû aux résultats des filiales étrangères, ce maigre profit ne permettra pas encore de reprendre la distribution du dividende arrêtée en 1975 (4 florins au titre de 1974).

Bourse de Paris

SEMAINE DU 26 FEVRIER AU 2 MARS 1979

UNE GRÈVE RITUELLE

POUR la onzième fois en onze ans, les cotations ont été suspendues à la Bourse de Paris à l'appel des syndicats, et la semaine boursière s'est limitée à la séance du lundi 26 février, marquée par une légère amélioration de la tendance et une hausse de 0,75 % de l'indice instantané des valeurs françaises. D'abord limité à deux jours d'interruption par un vote du personnel acquis le lundi après-midi, le conflit s'est poursuivi jeudi 1er et vendredi 2 mars. Il doit en principe se prolonger les lundi 5, mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 mars : c'est là, assurent les syndicats, un « programme maximum, susceptible d'être atténué en cas d'ouverture des négociations, ou suspendu en cas de propositions patronales devant être soumises à l'approbation des personnels », en y ajoutant « le paiement intégral des jours de grève ».

La principale revendication des syndicats porte sur l'attribution d'un mois supplémentaire garanti, au-delà des quatorze mois et demi de salaires versés au personnel, ce qui revient selon les patrons (Compagnie des agents de change) à une augmentation des salaires fixes de 6,90 % au-delà de la compensation de l'érosion monétaire. La compagnie s'y refuse, jugeant « totalement illusoire de négocier sur ces bases », et propose deux primes de 10,88 % de la mensualité de base, payées en mars et octobre. Elle estime que les salaires qu'elle verse sont supérieurs à beaucoup d'autres professions, 2 986 F par mois, par exemple pour un jeune sans qualification contre 2 480 F dans la banque. Transformer en salaires fixes une fraction des participations bénéficiaires, affirme-t-elle, « c'est à la prochaine crise boursière, être à nouveau contraints de fermer des charges et de réduire encore le personnel de la compagnie » (six cents personnes ont dû quitter la profession en 1976-1977). Pour les syndicats, il s'agit, petit à petit, de consolider et d'intégrer les fameuses participations bénéficiaires, ces « gratifications » variables et aléatoires suivant les années, qui s'ajoutent traditionnellement au traitement de base. En 1978, par exemple ces gratifications ont atteint, en moyenne quatre mois et demi, certaines charges ayant versé plus de neuf mois et quelques-unes moins d'un mois. C'est là, semble-t-il, que se situe le cœur du problème, à savoir l'inégalité entre les charges prospères et celles qui subsistent tout juste face à la montée des frais, notamment salariaux. Les syndicats ont beau jeu de rappeler qu'en 1973, une quarantaine d'agents de change figuraient parmi les plus gros contribuables de France, et que l'année 1978 sera très favorable à cet égard. Mais tous les agents ne sont pas aussi bien lotis, et, l'an dernier, certains d'entre eux ont failli mettre la clef sous la porte.

Cela exposé, il est tout de même assez remarquable que la Bourse de Paris soit la seule à être perturbée si fréquemment et à manquer à la vocation première d'un marché des valeurs : assurer quotidiennement les cotations, faute, pour les partenaires, de pouvoir s'accorder sans conflit. C'est là un triste privilège.

MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle hausse du cuivre

METAUX. — *La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui dépassent désormais leurs meilleurs niveaux depuis juin 1974. L'évolution du conflit sino-vietnamien, le regain de tension politique tant au Moyen-Orient qu'en Afrique avec les raids rhodésiens effectués en Zambie et en Angola, ont constitué un puissant stimulant. D'autres facteurs ont également joué en faveur de la hausse : nouvelle diminution des stocks britanniques de métal qui reviennent à 296 300 t. (— 18 125 t), achats pour compte chinois, réductions des livraisons de métal raffiné appliquées par certaines grandes sociétés américaines en raison de mauvaises conditions atmosphériques, enfin, majorations de prix décidées par les producteurs qui atteignent pour la première fois 1 dollar par livre. Le déficit mondial de production est estimé à 400 000 tonnes pour 1978. Il devrait être du même ordre pour cette année.*

Sensible reprise des cours du plomb à Londres qui atteignent des niveaux records. La raréfaction des disponibilités s'accentue. D'importants achats continuent à être passés par les pays de l'Europe orientale. L'U.R.S.S. aurait déjà acheté sur les marchés occidentaux près de 75 000 tonnes de métal.

TEXTILES. — *Raffermissement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande, la concurrence a été plus vive entre les acheteurs, et la hausse a varié de 2 1/2 % à 15 % selon les variétés. Quant aux achats de soutien, ils ont été moins importants.*

DENREES. — *Repli des cours du sucre sur les principales places commerciales. La production mondiale de sucre 1978-1979 surpassera de 3 millions de tonnes la consommation. Le marché a été aussi affecté par la vente de sucre dominicain à des prix jugés peu élevés.*

Fléchissement des cours du cacao. Le Ghana et le Nigéria disposeraient de quantités encore importantes de fèves à écouler évaluées à près de 80 000 tonnes.

CEREALES. — *Sensible progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago.*

Cours des principaux marchés

du 2 mars 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars comptant, 1 025 (1 003) ; à trois mois, 1 042,50 (1 021) ; étain comptant, 7 360 (7 350), à trois mois, 7 250 (7 265) ; plomb, 573 (538) ; zinc, 395,50 (403) ; argent (en pence par once troy), 378,50 (387,80).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 92,80 (88,65) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 114,83 (110,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (200-208).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs), (1 870).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai, 63,79 (65,90) ; juil., 65,81 (68,20).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai, 252 (240) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch (520).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai, 23,10-23,50 (23,40-23,50).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (512).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 60,90-63 (64,20-65).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 253-253,50 (256,50-257,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai, 153,50 (157,75) ; juil., 155,15 (161) ; sucre mai, 8,48 (8,95) ; juil., 8,81 (9,25) ; café mai, 127,05 (127,50) ; juil., 127,50 (128).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai, 107,80 (111,80) ; août, 111,70 (113,85) ; café mai, 1 358 (1 368) ; juill., 1 355 (1 336) ; cacao mai, 1 746 (1 813) ; juil., 1 764 (1 822).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai, 1 450 (1 527) ; sept., 1 502 (1 585) ; café mai, 1 185 (1 188) ; sept. 1 190 (1 152) ; sucre (en francs par tonne) mai, 8,89 (9,40) ; août, 9,35 (9,85).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai, 359 1/4 (349 1/4) ; juil., 330 1/2 (326) ; maïs mai, 248 1/2 (249) ; juil., 253 1/2 (256).

Indices : Reuter : 1 554,5 (1 554,2). Moody's : 1 078,50 (1 054,2).

Vers une fusion entre l'Institut Mérieux et la filiale industrielle de la Fondation Pasteur ?

ERRATUM : Dans l'article paru sous ce titre (« le Monde » du 21 février), une regrettable erreur nous avait fait écrire que l'Institut Pasteur Production-I.P.P. était en déficit chronique. En réalité, après trois exercices en perte (1973, 1974 et 1975), l'I.P.P. était entré dès 1976 dans l'ère des profits avec un premier bénéfice net de 7,1 millions de francs. Son résultat net s'est élevé à 6,9 millions de francs en 1977 et à 6/6,5 millions de francs (estimation) l'an passé.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Le marché de New-York a été tout près cette semaine de céder au découragement. Mais après une assez forte baisse survenue mercredi, il s'est redressé pour se stabiliser à la veille du week-end, l'indice des industrielles ne cédant finalement que 7,54 points à 823,28.

Cela aurait pu être pis avec l'accumulation des mauvaises nouvelles : situation pour le moins confuse sur le front du pétrole, aggravation du déficit commercial des Etats-Unis en janvier, accélération de la hausse des prix agricoles le même mois, baisse des principaux indicateurs économiques, poursuite du conflit sino-vietnamien, difficultés accrues rencontrées, enfin, pour parvenir à un règlement pacifique entre Israël et l'Egypte.

Mais, finalement, après avoir redouté le pire, les opérateurs se sont ressaisis, aidés en cela par les propos rassurants du président Carter sur la possibilité d'éviter une récession malgré le ralentissement de l'expansion, avis partagé, du reste par un économiste de la Bank of America. La timide détente observée en Extrême-Orient, la décision de plusieurs pays de l'OPEP de ne pas augmenter les prix de leur pétrole et le dégonflement de la masse monétaire ont aussi poussé nombre d'entre eux à stopper leurs ventes.

Les rachats de vendeurs à découvert ont fait le reste.

L'activité est restée modérée avec 126,14 millions de titres échangés contre 97,11 millions, mais pour quatre séances seulement.

	Cours 23 févr.	Cours 2 mars
Alcoa	52 1/8	53
A.T.T.	61 7/8	61 1/2
Boeing	65 1/4	64 3/4
Chase Man. Bank	29 1/8	28 7/8
Du P. de Nemours	132 3/8	138
Eastman Kodak	61 1/8	60 3/8
Exxon	50 3/8	50
Ford	40 1/2	41 5/8
General Electric	46 3/4	45 7/8
General Foods	33 1/4	32 3/8
General Motors	54 5/8	54 1/8
Goodyear	16 5/8	16 5/8
I.B.M.	302 1/2	300 3/4
I.T.T.	27 7/8	27 1/2
Kennecott	23 5/8	23
Mobil Oil	72 5/8	72 1/4
Pfizer	30	31 1/8
Schlumberger	100 7/8	97
Texaco	24 5/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	24 5/8	25 3/8
Union Carbide	37	36 1/4
U.S. Steel	23 3/8	23 1/8
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox Corp	56 3/8	53 1/2

LONDRES

Nouvelle et forte hausse

Malgré la baisse du taux de l'escompte décidée le 1er mars par la Banque d'Angleterre, les Fonds d'Etat, aidés par une livre sterling toujours très ferme, ont une fois de plus tenu la vedette cette semaine, montant encore de 5,3 % en cinq séances, ce qui, depuis le 16 février, porte leur gain à 9,5 %.

Les valeurs industrielles ont très largement profité de ce vent d'optimisme et leur indice a progressé de 3,8 % pour atteindre la cote 484,6. Divers facteurs, il est vrai, sont intervenus, qui les ont aidées à franchir cette nouvelle étape de hausse : le renchérissement des prix du pétrole dans le monde, qui place la Grande-Bretagne dans une position très avantageuse par rapport aux autres pays européens ; les revendications salariales somme toute assez modérées des mineurs ; les résultats supérieurs aux prévisions des banques et des compagnies d'assurances pour 1978 ; enfin, et surtout, la perspective d'un retour au pouvoir des conservateurs avec leur victoire aux élections partielles et l'échec du référendum gouvernemental sur la dévolution des pouvoirs.

La tendance a été ferme aux pétroles mais s'est alourdie aux mines d'or.

Indices « F.T. » du 2 mars : Fonds d'Etat, 71,4 (contre 67,8) ; mines d'or, 169,3 (contre 183,4).

	Cours 23 févr.	Cours 2 mars
Bowater	183	188
Brit. Petroleum	988	1 040
Charter	154	154
Courtaulds	108	111
De Beers	460	462
Free State Geduld *	25 15/16	22 1/2
Gt. Univ. Stores	314	324
Imp. Chemical	389	391
Shell	642	653
Vickers	171	175
War Loan	30 1/4	33

(*) En dollars net de prime sur le dollar investissement.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

DE LA RIGUEUR POUR PLUS DE VIGUEUR

Dans un message à son personnel, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson fait le point au terme de l'exercice 1978 et au seuil de l'exercice 1979. Comme il l'avait déjà laissé prévoir en novembre dernier, si les ventes ont progressé de 10 % environ à 34,3 milliards de francs (dont la moitié pour la France) le résultat d'exploitation a baissé de 10 % à 1,4 milliard de francs et le résultat, tout entier obtenu hors de France, chute de 30 % à 450 millions de francs (estimé). Dans ce résultat, les entreprises françaises entraient pour 60 % en 1976 et 4 % en 1977. Parmi les causes principales de cette chute, citons les charges hors exploitation liées à la crise, notamment des provisions pour licenciements et pour arrêts d'exploitation (300 millions de francs, dont 87 % pour la France). Les investissements du groupe sont restés « considérables », 2,8 milliards de francs dans dix pays contre 2,5 milliards de francs en 1977 : la France en a bénéficié à hauteur de 0,75 milliard (plus de trois fois l'autofinancement dégagé), et, en cinq ans, a reçu 44 % des investissements du groupe en ayant réalisé 29 % de l'autofinancement.

« Pour 1979, « l'environnement international du groupe ne paraît pas devoir se détériorer notablement, même aux Etats-Unis : au contraire, il y a parfois un mieux. Toutefois, la situation des deux principaux marchés du groupe n'est pas, dans ce contexte, très satisfaisante : celle de la construction reste inégale selon les pays, et celle de l'automobile, où prédomine l'Allemagne fédérale, pourrait se tasser un peu à partir, il est vrai, d'un niveau élevé », a déclaré le P.-D. G., M. Roger Martin. Il a rappelé, une fois encore, que « la rentabilité est pour l'entreprise l'exigence absolue : c'est l'activité rentable qui induit l'emploi et non l'inverse ».

MARCHÉ MONÉTAIRE

Un « ajustement significatif »

Le relèvement de 6 3/8 % à 7 % du taux de ses pensions contre bons du Trésor à un mois, effectué en quelques jours par les autorités monétaires, a passablement agité le marché, qui a réagi en renchérissant plus ou moins les échéances plus longues. En haut lieu, on avance qu'il s'agit seulement d'un simple « ajustement technique » destiné à remettre de l'ordre après la hausse générale des taux à terme enregistrée depuis plus d'un mois. Le décalage existant entre le taux des pensions de la Banque de France sur bons du Trésor (6 3/8 %) et les taux pratiqués sur le marché à échéance moyenne (plus de 7 %) risquait d'inciter les détenteurs de bons à les mobiliser massivement pour profiter de l'écart, et d'obliger ainsi l'Institut d'émission à créer de la monnaie inutilement. D'un côté, en effet, la quantité de bons émis par le Trésor pour combler le déficit budgétaire et gardés en portefeuille par les banques s'accroît sensiblement. De l'autre, les disponibilités du marché apparaissent bien suffisantes.

Certains opérateurs, gardant la tête froide, ne pensent pas qu'il s'agisse d'une hausse très durable. Ils font même état d'une réunion de « concertation » tenue rue de Rivoli, où l'on aurait tenu des propos « rassurants » sur l'évolution des taux : ceux-ci devraient reprendre prochainement leur tendance baissière en raison de la reprise économique et de la réduction qui pourrait affecter ultérieurement les rémunérations de certains placements à court terme. Bref, il y aurait plus de chance de baisse que de hausse. En tout cas, une pause dans les émissions obligataires a été enregistrée pour ne pas saturer le marché.

A l'étranger, la Banque d'Angleterre, trois semaines après avoir élevé de 12 1/2 % à 14 % son taux d'escompte (M.L.R.), l'a ramené à 13 %, procédant ainsi à une « baisse progressive et non brutale », ce qui est interprété comme un retour à la confiance après les inquiétudes du mois dernier. Autres explications, plus officieuses mais non moins réelles : l'élévation du taux britannique au voisinage du record absolu (15 % en novembre 1976) a provoqué un afflux formidable de capitaux étrangers s'investissant en fonds d'Etat britanniques — plus de 2,5 milliards de livres sterling en février (plus de 20 milliards de francs), — et cet afflux de capitaux a entraîné une revalorisation de la livre peu souhaitable pour les exportateurs britanniques.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les négociations commerciales de Genève entrent dans leur dernière phase

La Commission européenne estime être parvenue à un accord «équitable» et «équilibré»

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres de la C.E.E., réuni lundi 5 et mardi 6 mars à Bruxelles, va examiner un rapport de la Commission européenne sur les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round ». Les pourparlers sur la majorité des questions sont terminés et la Commission, qui est le porte-parole des Neuf, estime que « l'ensemble qui se dégage à ce dernier stage des négociations est équitable et équilibré et se présente ainsi à l'avantage de la Communauté ». Elle recommande en conséquence au conseil l'adoption du schéma d'accord qu'elle lui présente.

De notre correspondant

Il s'agirait, bien sûr, d'un accord conditionnel qui ne deviendrait effectif qu'après le vote par le Congrès américain de la prorogation de la dérogation (Waiver) qui autorise l'administration à ne pas appliquer les droits compensateurs qui, aux termes de la réglementation américaine actuelle, devraient en principe frapper bon nombre de produits importés ayant bénéficié de subventions dans leur pays d'origine. Certains Etats membres, tels l'Allemagne de l'Ouest et le Danemark, sont partisans d'agir comme le dit la Commission. Mais on s'attend qu'une majorité des Etats membres n'estiment pas nécessaire de donner à celles-ci, dès cette session, le « feu vert » qu'elle réclame. Ils feront valoir que sur un nombre relativement important de questions, la négociation est encore ouverte, et que sur certains points les résultats atteints demeurent contestés par plusieurs gouvernement membres. De surcroît il n'y a pas urgence, puisque la Communauté doit se prononcer avant avril.

Les joutes des dernières semaines à Genève entre les Etats-Unis et la C.E.E. ont surtout porté sur le volet tarifaire des N.C.M., c'est-à-dire sur les modalités du programme de réductions douanières réciproques qui s'étendra sur la plus grande partie des années 80. La Communauté trouvait peu satisfaisantes les offres américaines concernant les produits chimiques. Washington acceptait d'abolir le régime hyper-protecteur de l' « American selling price » (A.S.P.), mais voulait appliquer à sa place, aux produits qui y sont assujettis, des droits de douane encore très élevés. La Commission a obtenu que la « *conversion* » de l'A.S.P. s'opère dans des conditions plus favorables pour les exportateurs européens : le nouveau niveau des droits de douane des produits jusqu'ici soumis à l'A.S.P. sera raisonnable et, d'autre part, — autre revendication importante de la C.E.E. — le mécanisme de conversion de l'A.S.P. n'affectera pas les « *produits futurs* », c'est-à-dire les produits chimiques qui ne sont pas encore sur le marché. Ce chapitre des N.C.M. est donc réglé et d'une façon qui, apparemment, satisfait les Neuf.

En contrepartie de ces concessions sur les produits chimiques, les Etats-Unis demandaient à la C.E.E. d'abaisser davantage les droits qu'elle applique au papier kraft et aux semi-conducteurs. Plusieurs Etats membres, dont la France, se sont opposés à ce que les droits sur le papier kraft régresse de 8 % à 6 %. De même, certains Etats membres contestent le geste que la Commission se propose de faire en ramenant les droits sur les semi-conducteurs de 17 % à 16 %.

Demeure également ouvert l'important chapitre « textile ». Les Etats-Unis sont prêts à consentir des réductions tarifaires non négligeables sur des produits qui intéressent les industriels européens (tissus de laine, costumes), mais, en contrepartie, veulent renforcer les restrictions quantitatives qu'ils appliquent aux pays à bas coûts de revient, lesquels risquent, de ce fait, d'accentuer leur pression sur la C.E.E. Quelle doit être la portée des offres « textile » de la C.E.E. ? Modeste, affirment certains Etats membres, tels la France et l'Italie, qui acceptent le risque que les Américains réduisent encore leurs concessions et, qu'au bout du compte l' « équilibr etextile » de la négociation se situe à un niveau bas. D'autres, tels le Royaume-Uni et l'Allemagne, sont, en revanche, partisans de faire les concessions nécessaires pour pouvoir engranger pleinement l'offre américaine, qu'ils estiment intéressante.

Des difficultés

En dehors du volet tarifaire, plusieurs points ne sont pas réglés ou soulèvent encore des difficultés. L'accord final ne contiendra sans doute pas, contrairement à ce qui était prévu initialement, un arrangement particulier sur l'aéronautique. L'idée, séduisante pour les constructeurs européens, était que désormais les avions, ainsi que les équipements incorporables, seraient échangés en franchise de droits. Mais les Etats-Unis ont posé comme condition que les pays intéressés souscrivent à un code de conduite en matière de subvention à l'aéronautique. La Commission a trouvé ces exigences américaines trop contraignantes.

Enfin, certains des « codes » négociés à Genève, et dont l'objet est d'éliminer des obstacles non tarifaires aux échanges, posent encore des problèmes. Celui sur les achats gouvernementaux, que l'on croyait achevé, fait l'objet d'une controverse de dernière heure. Il semble, par ailleurs, que les pays du Benelux ne veuillent plus du « code » sur les contrefaçon. Plus importante est la faillite des pourparlers sur le « code des sauvegardes : face à la position résolue prise par les pays sous-développés, la Communauté va devoir renoncer à introduire dans les règles du GATT la faculté pour un pays donné de faire usage de mesures de sauvegarde sélectives C'était pourtant là, au moins le proclamait-on, un de ses principaux objectifs dans la négociation.

En matière agricole, on sait qu'en raison de l'échec des pourparlers il n'y aura pas d'arrangement international sur les céréales. Par ailleurs, l'Italie s'oppose toujours avec détermination aux facilités d'accès, du riz et du tabac américains acceptées par la Commission à la suite d'une demande pressante des Etats-Unis. La France, quant à elle, n'est pas tout à fait satisfaite du texte (rédigé conjointement par les Américains et la Commission) concernant les disciplines à s'imposer en matière de subvention à l'exportation des produits agricoles. Selon la Commission : « *Ce résultat est l'un des plus satisfaisants obtenus dans les présentes négociations car il permet à la Communauté de conforter sa politique d'exportation agricole sans nouvelle entrave et dans des conditions plus assurées que par le passé, nos partenaires dans le commerce international étant prêts à la reconnaître sans équivoque.* » La France voudrait avoir la certitude que Washington interprétera de la même manière que Bruxelles, c'est-à-dire comme une reconnaissance implicite des mécanismes d'exportation de la politique agricole commune, le texte en cause...

Le problème immédiat, plus que de dresser des bilans, est de savoir comment et quand terminer la négociation globale. Cependant, du rapport de la Commission, il ressort déjà que, pour la Communauté, le principal intérêt de l'opération engagée voici maintent six ans est d'avoir obtenu des Etats-Unis qu'ils éliminent certains aspects importants de leur réglementation qui étaient contraires au GATT et constituaient des obstacles non négligeables à la pénétration des produits européens sur leur territoire.

PHILIPPE LEMAITRE.

Dans son discours électoral

M. Brejnev dénonce vigoureusement « la force routinière de l'inertie »

De notre correspondant

Moscou. — *Dans son discours électoral, M. Brejnev n'a pas seulement parlé du conflit sino-vietnamien et des relations avec l'Occident* (voir page 4). *Le secrétaire général du parti communiste a traité des problèmes intérieurs. Il a stigmatisé « l'esprit formaliste et bureaucratique » et critiqué les insuffisances de la situation économique.*

Il a rappelé que, depuis longtemps, le parti avait décidé des mesures pour augmenter l'efficacité et la qualité du travail, mais « on ne résout le problème que lentement », pas seulement à cause de difficultés objectives, a-t-il reconnu, mais à cause de la « force routinière de l'inertie ». Bien que la production augmente très vite, il manque encore des produits, du métal, des combustibles, des matériaux de construction, des biens de consommation courante... Pourquoi ? Pas seulement, comme le disent certains propagandistes, parce que la demande croit plus vite que l'offre, mais parce que les mauvaises habitudes veulent qu'on attache plus d'importance au volume global de la production qu'à la qualité des produits et à l'utilisation efficace et rationnelle des ressources.

C'est aussi le cas pour les produits agricoles. La récolte peut être bonne, mais les pertes en fruits, légumes, pommes de terre et céréales sont encore très importantes. Ce qui compte, a affirmé M. Brejnev, ce n'est pas ce qu'on récolte, mais ce qui arrive sur les étalages des magasins.

Le secrétaire général a critiqué indirectement le gouvernement soviétique et le Gosplan, qui semblent réticents à mettre en œuvre la réforme de la planification, comportant notamment un nouveau système d'indices pour le calcul de la production et des primes. « Aussi difficile que soit cette réforme, a dit M. Brejnev, nous ne saurions nous en passer. ». — D. V.

Vives réactions aux mots d'ordre de grève dans les centres de tri postal de la région parisienne

Partis de Trappes et d'Evry, les mouvements d'arrêt de travail se sont étendus, le 2 mars, aux centres de tri postal de Bobigny, de Créteil et de Pontoise. Selon les syndicats, 65 % des agents ont usivi les mots d'ordre de grève pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre à Evry et à Trappes et pour soutenir des revendications traditionnelles en matière d'effectifs et de salaire. L'administration affirme que le pourcenatge des grévistes ne dépassait pas, ce samedi 3 mars, 30 % environ.

Les débrayages des centres de tri de la banlieue parisienne ont suscité de vives réactions. Ainsi, des personnalités médicales et scientifiques, parmi lesquelles MM. Guy Albot, Gabriel Renard et Stanislas De Sèze, membres de l'Académie de médecine, ont signé un appel dénonçant les grèves dans les P.T.T. Ils estiment que ces grèves sanctionnent des gens modestes, « *privés d'un courrier vital ou d'un mandat salvateur ou encore obligés d'effectuer une démarche inhumaine préjudiciable à leur santé* ».

M. Pierre Ribes, député R.P.R. des Yvelines, a adressé au secrétaire d'Etat aux P.T.T. une lettre ouverte dans laquelle il estime que « *les syndicats ne sont pas maîtres de la situation, car la plupart des grévistes ne sont pas syndiqués* ».

La Confédération des syndicats libres (C.S.L.) demande dans un communiqué : « *Qu'attend-on pour en finir avec ces injustices que constituent la distribution d'indemnités aux uns mais pas aux autres, les horaires réduits pour certains mais pas pour d'autres, la multitude d'agents de grade différent assurant une même fonction mais rémunérés inégalement ?* »

Enfin, Force ouvrière a pris position contre les mouvements de grève déclenchés par « *des éléments incontrôlés, mais suivis par la C.G.T. et la C.F.D.T.* ». F.O. estime que « *les arrêts de travail ne font que désorganiser le service public — déjà délibérément mis à mal par le pouvoir, — sans permettre de faire évoluer en aucune façon les revendications essentielles des personnels.* »

Les délégués des syndicats C.G.T., F.O. et C.F.D.T. ont été reçus, le 2 mars, par M. Emile Simon, directeur général de la poste, auquel ils ont demandé une augmentation des effectifs, la réduction à trente heures du temps de travail dans les brigades de tri de nuit et l'octroi d'une prime « de vie chère » de 500 F à tous les agents de la région parisienne.

COLLECTE AUTOMATIQUE DES ORDURES, « CONTROLE » DE L'AFFICHAGE SAUVAGE

Le maire de Paris lance une campagne pour améliorer la propreté de la capitale

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a présenté le 2 mars les dispositions qu'il entend prendra pour améliorer la propreté de la la capitale. Autres sujets abordés au cours de cette réunion de presse : la construction d'un centre international des sports à Bercy dans le douzième arrondissement, les travaux du Parc des princes, la création d'un abonnement en faveur des V.R.P. dans les zones de stationnement payant et la convention signée par la Ville pour la rénovation du Châtelet. Tous ces sujets seront examinés le 5 mars.

Pour améliorer la « tenue » de la capitale, la mairie a d'abord décidé de créer une nouvelle direction municipale de la propreté (*le Monde* du 6 février) qui n'existait pas jusqu'à maintenant puisque le nettoiement dépendait du directeur de la voirie.

Le maire envisage aussi d'étendre à tout Paris, d'ici trois à quatre ans, le procédé du ramassage des ordures ménagères par conteneurs automatisés qui est expérimenté depuis un ans dans le 15e arrondissement. Avant la fin 1979, cette formule sera étendue aux 7e, 18e et 19e arrondissements.

M. Chirac estime qu'un important effort doit être fait pour l'amélioration de la propreté des trottoirs. « *Cela passe par la fameuse affaire des crottes de chiens* », a-t-il précisé. Dans ce domaine le maire a décidé de ne pas taxer les propriétaires de chiens, mais de faire étudier un système de répression contre les « maîtres » qui ne surveillent pas suffisamment leurs animaux. La Ville va intensifier le nettoyage des trottoirs, d'une part, en améliorant le service du balayage et, d'autre part, en doublant dans chaque arrondissement le nombre de véhicules spécialement adaptés au nettoyage des artères de la capitale.

La lutte contre l'affichage « sauvage » entre aussi dans le programme d'action établi par le maire. Une expérience va être tentée pendant trois mois dans le 11e arrondissement. L'affichage « sauvage » sera autorisé sur des colonnes spécialement installées à cet effet, tandis que chaque jour, les services de la Ville assureront la suppression de tous les graffiti et de tout affichage « sauvage » sur les différents bâtiments publics.

Enfin le maire a annoncé que de nouvelles corbeilles à papier allaient être installées dans les rues (il y en aura ainsi quinze mille à Paris) et que ses services lanceront dans les prochains jours une brochure sur le nettoiment pour sensibiliser les Parisiens à cette question. M. Gilbert Gantier député (U.D.F.) et adjoint au maire chargé de la propreté, sera chargé de surveiller toutes ces opérations.

● *Le centre des sports de Bercy.* — « *L'implantation d'un centre des sports à Bercy* [dont le projet va être modifié (nos premières éditions de vendredi)] *n'entrainera la suppression d'aucun emploi, ni la destruction d'aucun arbre existant* », a déclaré M. Chirac qui a précisé également « *que ce centre serait ouvert aux scolaires* ».

● *Le stationnement des V.R.P.* — Le maire a annoncé qu'il allait proposer au Conseil de Paris la création d'une carte d'abonnement annuel de stationnement pour les V.R.P. de la région parisienne. Cette carte leur permettra de stationner librement dans les zones où sont installés les parcmètres. Ce forfait annuel pourrait être fixé à 400 francs.

● *La réfection du parc des Princes.* — La Ville de Paris avancera les sommes nécessaires pour assurer les travaux de confortation, notamment des poutrelles, afin d'assurer la sécurité des spectateurs. Le maire a indiqué « *que la Ville a accepté de payer, étant entendu que les tribunaux procéderont par la suite à la détermination des responsabilités* ».

● *Le théâtre du Châtelet.* — Le théâtre du Châtelet sera entièrement rénové pour 1980. Le coût des travaux est estimé à 29 millions de francs. Les travaux se dérouleront sur deux ans. Treize millions seront débloqués en 1979 et 16 millions l'année suivante.

J.P.



(Dessin de KONK.)

DU GAZON SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES

Le Conseil de Paris a décidé le 3 octobre 1977 d'aménager l'esplanade des Invalides dans le septième arrondissement.

Une première tranche de travaux (coût 1 million de francs) comprenant notamment la plantation de nombreux arbres entre la rue de l'Université et la rue Saint-Dominique est aujourd'hui achevée.

L'extension du parc de stationnement souterrain qui vient de se terminer ainsi que la libération des emprises des chantiers de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. permettent l'aménagement des trois autres « plateaux » de l'esplanade entre la rue de l'Université et l'hôtel des Invalides.

En 1979, la mairie prévoit de réaliser les travaux suivants : aménagement de l'accès à l'hôtel des Invalides, création de parterres plantés de gazon et équipés d'un système d'arrosage automatique, dissimulation des trémises du par cde stationnement et révision de l'étanchéité de la dalle située au-dessus de la gare routière d'Air France.

POUR QUELQUES BILLETS DE 10 FRANCS

Les policiers de la brigade criminelle ont arrêté, jeudi 1er mars, dans un hôtel de la rue Louis-Bonnet, à Paris-11e, un homme, M. Hocine Berbar, trente ans, de nationalité algérienne, et sa compagne, Mme Claudine Mascaro, quarante-cinq ans, soupçonnés d'être les auteurs de deux meurtres.

Le 19 février, un retraité, M. Emile Malleret, soixante-dix-neuf ans, avait été assassiné à coups de marteau dans son pavillon de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Six jours plus tard, à Alfortville (Val-de-Marne), M. Georges Prévot, soixante-trois ans, mourrait la gorge tranchée par un couteau de boucher.

Conduits au quai des Orfèvres, M. Berbar et Mme Mascaro ont avoué avoir commis ces deux meurtres pour se procurer de l'argent. Ils ne leur ont rapporté que quelques billets de 10 francs, une vieille veste, un pantalon et une bouteille d'eau de Cologne.

LE CHANCELIER SCHMIDT PARLERA D' « HOLOCAUSTE » AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, s'expliquera au cours des prochains « Dossiers de l'écran » le mardi 6 mars, après la diffusion du quatrième épisode d' *Holocauste*.

Ce dernier épisode — intitulé « les Rescapés » — qui devait être diffusé le 27 février avait été reporté d'une semaine en raison du « programme minimum » appliqué sur les chaines. Avant le débat en direct, M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information de la deuxième chaîne, présentera une interview du chancelier, réalisée en duplex par M. Patrick Poivre d'Arvor.

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1979 a été tiré à 595 224 exemplaires.